Collection Patrimoines
Dossiers

Les Publications du Québec

Les modes de vie à Québec et à Louisbourg au milieu du XVIIIe siècle à partir de collections archéologiques

Tome 2: Louisbourg

Paul-Gaston L'Anglais

Québec

COLLECTION PATRIMOINES
Dossiers

103-03349/

Les PUBLICATIONS DU QUÉBEC

Les modes de vie à Québec et à Louisbourg au milieu du XVIII^e siècle à partir de collections archéologiques (Louisbourg)

Paul-Gaston L'Anglais

Québec

Le présent rapport constitue le manuscrit de la thèse de doctorat
de l'auteur présentée à l'École des gradués de l'Université Laval.

Date de dépôt de la thèse : mars 1989

Titre original de la thèse : Vestiges matériels et mode de vie : archéologie de six maisonnées bourgeoises de Québec et de Louisbourg au milieu du XVIII[e] siècle

Directeur de thèse — Marcel Moussette

Recherche et rédaction — Paul-Gaston L'Anglais

Chargée de projet (tome 1)
(ministère des Affaires culturelles) — Louise Décarie

Dessins — Lysane Parent
Frances Moyle
Danielle Filion Naylor

Restauration des artefacts — Marthe Olivier

Photographie — Marc Lajoie

Dactylographie — Micheline Carrier

Conception de la couverture : — Francine Morneau

Illustration de la couverture :
Veue de la Ville de Québec Capitale du Canada Nouvelle France, 1723. The Newberry Library, Chicago, Cartes Marines n° 106.
Veue de la Ville de Louisbourg prise en dedans du Port, 1731. Bibliothèque nationale, Paris, département cartes et plans, réserve GE.C.3019, BN 76C76544.

Cette publication a été réalisée par
la Direction du Patrimoine de Québec
et éditée par la Direction des communications
du ministère de la Culture et des Communications.

Dépôt légal : 1994
Bibliothèque nationale du Québec
Bibliothèque nationale du Canada
ISBN : 2-551-15889-3
© Gouvernement du Québec, 1994

AVANT-PROPOS

Cette longue étude, qui s'intéresse à la culture matérielle et au mode de vie de six familles bourgeoises établies à Québec et à Louisbourg au milieu du XVIII[e] siècle, a été effectuée en deux étapes. Un premier travail, élaboré pour le compte du ministère des Affaires culturelles du Québec, dans le cadre de l'étude du mode de vie à Place-Royale entre 1660 et 1760, a vu le jour en 1986. Il comprenait alors les trois premiers chapitres du présent ouvrage et fut déposé à l'Ecole des gradués de l'Université Laval, en guise de mémoire pour l'obtention de la maîtrise en Arts et Traditions populaires.

Impressionné par l'ampleur de la recherche, le comité de lecture, alors composé de messieurs Marcel Moussette, mon directeur de thèse, Jean-Claude Dupont et Jacques Mathieu, professeurs à l'Université Laval, ainsi que madame Louise Décarie, du ministère des Affaires culturelles, me proposa d'augmenter l'échantillonnage de ma recherche et de présenter le tout en tant que thèse de doctorat en Arts et Traditions populaires. Cet ajout, qui se devait d'être concis, visait à permettre les comparaisons entre le dépôt le plus important de Place-Royale, daté du deuxième quart du XVIII[e] siècle, et un ou quelques autres assemblages contemporains. Le site de Louisbourg, en Nouvelle-Ecosse, nous sembla alors tout indiqué pour ce propos. Ainsi, à l'automne 1986, nous nous sommes rendu en Nouvelle-Ecosse pour étudier sur place cinq collections d'artefacts. Aucune n'ayant fait l'objet d'une étude globale jusqu'alors, nous avons cru bon de faire partager à nos lecteurs nos recherches personnelles à leur sujet: c'est pourquoi le présent travail revêt par endroits une forme purement descriptive.

Un travail d'une telle envergure ne se fait pas sans de précieux appuis et de multiples collaborations. Je tiens à remercier expressément tout d'abord Marcel Moussette qui, dans son rôle de directeur de thèse, par son entière disponibilité et par ses judicieux conseils, a su nous aider à mener à terme cette étude de longue haleine. Merci aussi à Andrée Crépeau et Jim Campbell, de Parcs Canada, qui ont bien voulu mettre à notre disposition les collections de Louisbourg et de nombreuses ressources matérielles. Soulignons aussi les encouragements des membres du comité de lecture: Jacques Mathieu, en particulier, ainsi que Jean-Claude Dupont et Georges Leonidoff. Enfin, il me faut mentionner les apports de Lysane Parent, la dessinatrice; de Marc Lajoie, le photographe; de Marthe Olivier, la restauratrice; de Micheline Carrier, à qui revient la dactylographie du texte, et le soutien financier et moral de mes parents, Gisèle Cotnoir et Gaston L'Anglais, sans qui la réalisation de cet ouvrage eût été incertaine.

RÉSUMÉ

Le présent ouvrage s'intéresse au mode de vie de six familles dans les colonies françaises d'Amérique, au milieu du XVIII^e siècle, à partir de leur culture matérielle. Il se divise en trois parties, chacune regroupant un ou plusieurs chapitres. La première partie, qui englobe les trois premiers chapitres, se veut l'étude de deux collections archéologiques retrouvées à Place-Royale à Québec, soit les dépôts des latrines des maisons Dunière et Perthuis.

Après avoir survolé l'historique des différentes occupations qu'ont connues ces terrains, depuis leur première concession jusqu'à nos jours, nous nous arrêtons à l'étude du mode de vie des familles pour lesquelles des vestiges matériels ont été récoltés. Ces artefacts sont examinés et classés selon deux facettes, soit leur matériau et les usages auxquels ils ont pu être soumis.

La seconde partie, étalée sur deux chapitres, nous amène à Louisbourg, capitale de la colonie française de l'Île Royale. Nous y avons choisi cinq dépôts de nature semblable, retrouvés sur les terrains des maisons Rodrigue, de La Perelle, Verrier, Bigot et de Cannes. Chacun, étudié distinctement, est traité de manière identique aux dépôts de Québec.

Le cinquième chapitre s'attarde sur la comparaison des assemblages de ces collections. Nous laissons toutefois de côté la collection Dunière, trop peu représentative. Enfin, un sixième et dernier chapitre nous amène à tracer et à comparer, de façon globale, le mode de vie de ces familles bourgeoises d'administrateurs, ingénieurs, marchands et militaires. Nous nous intéressons alors tant à leurs vestiges matériels qu'à leurs possessions foncières, leurs biens immobiliers, l'aménagement de leur propriété et au nombre de personnes occupant la résidence.

Table des matières

TOME I

page

Avant-propos iii

Résumé v

Table des matières vii

Liste des figures xiii

Liste des tableaux xxviii

Liste des abréviations xxxii

Introduction 1

CHAPITRE I

1. Historique du quartier de Place-Royale à Québec au Régime français et des maisons Bazière et Perthuis 11

1.1 La maison Bazière (lot [illegible]) 13

1.1.1 Contexte historique 13

1.1.1.1 Régime français 14

1.1.1.2 Régime anglais 16

1.1.2 Intervention archéologique 17

1.2 La maison Perthuis (lot [illegible]) 18

1.2.1 Contexte historique 18

1.2.1.1 Régime français 18

1.2.1.2 Régime anglais 22

1.2.2 Intervention archéologique 26

CHAPITRE II

2. Les collections archéologiques de Place-Royale: Étude des matériaux 27

2.2.3.4 L'os et le métal 193
2.2.3.5 La stéatite 194
2.2.4 Les écofacts 198
2.2.4.1 Les animaux sauvages 199
2.2.4.1.1 La pêche 199
2.2.4.1.2 La chasse 200
2.2.4.2 Les animaux domestiques 202
2.2.5 Résumé de l'étude des matériaux de la collection Perthuis 208

2.3 Les aires d'approvisionnement en céramique et le niveau de vie des habitants des maisons Dunière et Perthuis à partir des collections archéologiques 217

2.3.1 La surabondance de la céramique dans les dépôts 217
2.3.2 Les lieux d'approvisionnement en céramique et en verre 219
2.3.3 La valeur monétaire des objets au XVIIIe siècle et le statut social qui leur est rattaché 226
2.3.3.1 La valeur monétaire des objets au XVIIIe siècle 225
2.3.3.2 Le statut social rattaché aux objets 235
2.3.4 Le niveau de vie des habitants des maisons Dunière et Perthuis d'après les collections archéologiques 262

CHAPITRE III

3. Les collections archéologiques de Place-Royale: étude des fonctions 265

3.1 La collection Dunière (fin du XVIIe siècle) 248

3.1.1 L'alimentation 248
3.1.1.1 La préparation des aliments 248
3.1.1.2 La cuisson des aliments 248
3.1.1.3 L'absorption des aliments 249
3.1.1.4 L'absorption des boissons 249
3.1.1.5 L'entreposage des aliments et des boissons 249
3.1.2 L'hygiène: l'excrétion 250
3.1.3 La construction: les matériaux de construction et de fenestration 251

3.2 La collection *Perthuis (XVIII^e^ siècle)*............... 253

3.2.1 L'alimentation................................ 253
3.2.1.1 La préparation des aliments............ 253
3.2.1.2 La cuisson des aliments et le réchauffage des boissons................ 255
3.2.1.3 L'absorption des aliments.............. 257
3.2.1.3.1 La vaisselle de service......... 257
3.2.1.3.2 La vaisselle de table........... 259
3.2.1.4 L'absorption des boissons.............. 260
3.2.1.4.1 La vaisselle de service......... 261
3.2.1.4.2 La vaisselle de table........... 263
3.2.1.5 L'entreposage des aliments et des boissons.............................. 264
3.2.2 L'habillement et la parure..................... 273
3.2.3 L'hygiène..................................... 274
3.2.3.1 Les soins du corps..................... 274
3.2.3.2 L'excrétion............................ 275
3.2.4 Les loisirs: la consommation du tabac........ 277
3.2.5 La construction: les matériaux de construction et de fenestration............... 278
3.2.6 L'aménagement intérieur de l'habitation...... 279
3.2.6.1 L'éclairage............................ 279
3.2.6.2 La décoration.......................... 279
3.2.7 Le commerce.................................... 281

3.3 Interprétation de la classification fonctionnelle des objets des dépôts Dunière (fin du XVII^e^ siècle) et Perthuis (XVIII^e^ siècle) de Place-Royale........... 283

3.4 L'alimentation et l'hygiène à Place-Royale............ 287

3.4.1 L'alimentation................................ 288
3.4.1.1 La préparation des aliments............ 288
3.4.1.2 La cuisson des aliments et le réchauffage des boissons................ 289
3.4.1.3 L'absorption des aliments et des boissons.............................. 292
3.4.1.3.1 Les aliments consommés.......... 293
3.4.1.3.2 Le service et l'absorption des aliments.......................... 297
3.4.1.3.3 Le service et l'absorption des boissons.......................... 301
3.4.1.4 L'entreposage des aliments et des boissons.............................. 305
3.4.2 La consommation du tabac...................... 307
3.4.3 L'habillement et la parure..................... 308
3.4.4 L'hygiène..................................... 309
3.4.4.1 Les soins du corps..................... 309
3.4.4.2 L'excrétion............................ 311
3.4.4.3 L'hygiène urbaine...................... 312

Bibliographie... 323

TOME II

CHAPITRE IV

4. Les collections archéologiques de Louisbourg............. 1

4.1 Historique de la ville de Louisbourg................ 1

4.2 La maison Rodrigue.................................. 11

4.2.1 Contexte historique.......................... 11
4.2.2 Intervention archéologique................... 14
4.2.3 La collection Rodrigue: étude des matériaux.. 16
4.2.3.1 La céramique............................ 16
4.2.3.1.1 La terre vernie.................... 16
4.2.3.1.2 La faïence......................... 21
4.2.3.1.3 La terre cuite fine................ 24
4.2.3.1.4 La terre à pipe.................... 25
4.2.3.1.5 Le grès............................ 26
4.2.3.1.5.1 Le grès grossier......... 26
4.2.3.1.5.2 Le grès fin.............. 27
4.2.3.1.6 La porcelaine...................... 29
4.2.3.2 Le verre................................ 30
4.2.3.2.1 Le verre teinté commun......... 30
4.2.3.2.2 Le verre incolore.............. 32
4.2.3.3 Les minéraux et autres matières inorganiques.......................... 34
4.2.3.4 Les matières organiques ou d'origine organique naturelle.................... 36
4.2.3.5 Résumé de la collection Rodrigue...... 37
4.2.4 La collection Rodrigue: étude des fonctions.. 42
4.2.4.1 L'acquisition.......................... 42
4.2.4.2 La consommation........................ 43
4.2.4.2.1 L'alimentation................. 43
4.2.4.2.1.1 La préparation des aliments................ 43
4.2.4.2.1.2 La cuisson des aliments. 43
4.2.4.2.1.3 L'absorption des aliments................ 43
4.2.4.2.1.4 L'absorption des boissons................ 44
4.2.4.2.1.5 L'entreposage des aliments et des boissons 45
4.2.4.2.2 L'hygiène...................... 46
4.2.4.2.3 Les loisirs..................... 47
4.2.4.2.4 La construction................ 48
4.2.4.2.4.1 Les matériaux de construction............ 48
4.2.4.2.4.2 Les matériaux de fenestration............ 48
4.2.4.2.4.3 Les matériaux de liaison 48
4.2.4.2.4.4 Les matériaux de revêtement.............. 49

4.2.4.2.5 L'aménagement intérieur des habitations.................... 50
4.2.4.3 Résumé de la classification fonctionnelle des objets de la collection Rodrigue.................. 52

4.3 La maison de La Perelle............................ 54

4.3.1 Contexte historique.......................... 54
4.3.2 Intervention archéologique.................. 56
4.3.3 La collection de La Perelle: étude des matériaux....................................... 58
4.3.3.1 La céramique........................... 58
4.3.3.1.1 La terre vernie................ 58
4.3.3.1.2 La faïence...................... 61
4.3.3.1.3 La terre à pipe................ 64
4.3.3.1.4 Le grès......................... 65
4.3.3.1.4.1 Le grès grossier........ 65
4.3.3.1.4.2 Le grès fin............. 66
4.3.3.1.5 La porcelaine.................. 68
4.3.3.2 Le verre............................... 69
4.3.3.2.1 Le verre teinté commun......... 69
4.3.3.2.2 Le verre incolore.............. 71
4.3.3.3 Le métal............................... 74
4.3.3.3.1 Le fer.......................... 74
4.3.3.3.2 Le plomb....................... 77
4.3.3.4 Les minéraux et autres matières inorganiques.......................... 78
4.3.3.5 Les matériaux composites.............. 79
4.3.3.6 Résumé de la collection de La Perelle. 80
4.3.4 La collection de La Perelle: étude des fonctions...................................... 85
4.3.4.1 Le travail sur la matière............. 85
4.3.4.2 L'acquisition......................... 86
4.3.4.3 La consommation...................... 87
4.3.4.3.1 L'alimentation................. 87
4.3.4.3.1.1 La préparation des aliments................ 87
4.3.4.3.1.2 La cuisson des aliments. 87
4.3.4.3.1.3 L'absorption des aliments................ 87
4.3.4.3.1.4 L'absorption des boissons................ 88
4.3.4.3.1.5 L'entreposage des aliments et des boissons 89
4.3.4.3.2 L'hygiène...................... 90
4.3.4.3.3 Les loisirs..................... 91
4.3.4.3.4 La construction................ 92
4.3.4.3.4.1 Les matériaux de fenestration............ 92
4.3.4.3.4.2 La quincaillerie d'architecture.......... 92

4.3.4.3.5 L'aménagement intérieur des habitations.................... 93
4.3.4.4 Résumé de la classification fonctionnelle des objets de la collection de La Perelle.............. 95

4.4 La maison Verrier.................................... 97

4.4.1 Contexte historique.......................... 97
4.4.2 Intervention archéologique................... 100
4.4.3 La collection Verrier: étude des matériaux... 103
4.4.3.1 La céramique......................... 103
4.4.3.1.1 La terre vernie............... 103
4.4.3.1.2 La faïence.................... 106
4.4.3.1.3 La terre à pipe............... 109
4.4.3.1.4 Le grès....................... 110
4.4.3.1.4.1 Le grès grossier........ 110
4.4.3.1.4.2 Le grès fin............. 110
4.4.3.1.5 La porcelaine................. 112
4.4.3.2 Le verre............................. 113
4.4.3.2.1 Le verre teinté............... 113
4.4.3.2.2 Le verre incolore............. 114
4.4.3.3 Le métal............................. 116
4.4.3.3.1 Le fer........................ 116
4.4.3.3.2 La fonte...................... 116
4.4.3.3.3 Le plomb...................... 116
4.4.3.4 Les minéraux et autres matières inorganiques......................... 117
4.4.3.5 Les matériaux organiques ou d'origine organique et naturelle................ 118
4.4.3.6 Résumé de la collection Verrier....... 119
4.4.4 La collection Verrier: étude des fonctions... 124
4.4.4.1 Les transports....................... 124
4.4.4.2 L'acquisition........................ 125
4.4.4.3 La consommation...................... 126
4.4.4.3.1 L'alimentation................ 126
4.4.4.3.1.1 La préparation des aliments................ 126
4.4.4.3.1.2 La cuisson des aliments. 126
4.4.4.3.1.3 L'absorption des aliments................ 126
4.4.4.3.1.3 L'absorption des boissons................ 127
4.4.4.3.1.4 L'entreposage des aliments et des boissons 127
4.4.4.3.2 L'habillement................. 129
4.4.4.3.3 L'hygiène..................... 130
4.4.4.3.4 Les loisirs................... 131
4.4.4.3.5 La construction............... 132
4.4.4.3.5.1 Les matériaux de fenestration........... 132

4.4.4.3.5.2 Les matériaux de revêtement.............. 132
4.4.4.3.6 L'aménagement intérieur des habitations.................. 133
4.4.4.4 Résumé de la classification fonctionnelle des objets de la collection Verrier.................. 135

4.5 La maison Bigot.................................... 137

4.5.1 Contexte historique......................... 137
4.5.2 Intervention archéologique.................. 142
4.5.3 La collection Bigot: étude des matériaux..... 144
4.5.3.1 La céramique.......................... 144
4.5.3.1.1 La terre vernie................ 144
4.5.3.1.2 La faïence..................... 147
4.5.3.1.3 La terre à pipe................ 151
4.5.3.1.4 Le grès........................ 152
4.5.3.1.4.1 Le grès grossier........ 152
4.5.3.1.4.2 Le grès fin............. 152
4.5.3.1.5 La porcelaine.................. 155
4.5.3.2 Le verre.............................. 158
4.5.3.2.1 Le verre teinté commun......... 158
4.5.3.2.2 Le verre incolore.............. 160
4.5.3.3 Le métal.............................. 163
4.5.3.3.1 Le fer......................... 163
4.5.3.3.2 Le cuivre...................... 164
4.5.3.3.3 Le laiton...................... 164
4.5.3.4 Résumé de la collection Bigot......... 165
4.5.4 La collection Bigot: étude des fonctions..... 170
4.5.4.1 Les transports........................ 170
4.5.4.2 L'acquisition......................... 171
4.5.4.3 La consommation....................... 172
4.5.4.3.1 L'alimentation................. 172
4.5.4.3.1.1 La préparation des aliments................ 172
4.5.4.3.1.2 La cuisson des aliments. 172
4.5.4.3.1.3 L'absorption des aliments................ 172
4.5.4.3.1.4 L'absorption des boissons................ 173
4.5.4.3.1.5 L'entreposage des aliments et des boissons 174
4.5.4.3.2 L'habillement.................. 176
4.5.4.3.3 L'hygiène...................... 177
4.5.4.3.4 Les loisirs.................... 178
4.5.4.3.5 La construction................ 179
4.5.4.3.5.1 Les matériaux de fenestration............ 179
4.5.4.3.5.2 La quincaillerie d'architecture.......... 179

4.5.4.3.6 L'aménagement intérieur des habitations.................... 180
4.5.4.4 Résumé de la classification fonctionnelle des objets de la collection Bigot....................... 182

4.6 La maison de Gannes.................................. 184

4.6.1 Contexte historique........................ 184
4.6.2 Intervention archéologique.................. 186
4.6.3 La collection de Gannes: étude des matériaux. 187
4.6.3.1 La céramique......................... 187
4.6.3.1.1 La terre vernie................. 187
4.6.3.1.2 La faïence..................... 190
4.6.3.1.3 La terre cuite fine............ 193
4.6.3.1.4 La terre à pipe................ 194
4.6.3.1.5 Le grès....................... 195
4.6.3.1.5.1 Le grès grossier........ 195
4.6.3.1.5.2 Le grès fin............. 195
4.6.3.1.6 La porcelaine.................. 198
4.6.3.2 Le verre............................ 199
4.6.3.2.1 Le verre teinté commun......... 199
4.6.3.2.2 Le verre incolore.............. 200
4.6.3.3 Le métal............................ 202
4.6.3.3.1 Le fer......................... 202
4.6.3.3.2 Le cuivre..................... 203
4.6.3.3.3 Le laiton..................... 203
4.6.3.3.4 Le plomb...................... 204
4.6.3.4 Les minéraux et autres matières inorganiques......................... 205
4.6.3.5 Les matières organiques ou d'origine organique et naturelle................ 206
4.6.3.6 Résumé de la collection de Gannes..... 207
4.6.4 La collection de Gannes: étude des fonctions. 211
4.6.4.1 L'acquisition......................... 211
4.6.4.2 La consommation...................... 212
4.6.4.2.1 L'alimentation................. 212
4.6.4.2.1.1 La préparation des aliments................ 212
4.6.4.2.1.2 La cuisson des aliments. 212
4.6.4.2.1.3 L'absorption des aliments................ 212
4.6.4.2.1.4 L'absorption des boissons................ 213
4.6.4.2.1.5 L'entreposage des aliments et des boissons 214
4.6.4.2.2 L'hygiène..................... 215
4.6.4.2.3 Les loisirs.................... 216
4.6.4.2.4 La construction................ 217
4.6.4.2.4.1 Les matériaux de fenestration............ 217

4.6.4.2.4.2 La quincaillerie d'architecture.......... 217
4.6.4.2.5 L'aménagement intérieur des habitations.................... 218
4.6.4.3 Le commerce.......................... 219
4.6.4.4 Résumé de la classification fonctionnelle de la collection de Gannes.......................... 221

CHAPITRE V

5. Les collections de Place-Royale à Québec et de Louisbourg: comparaison des assemblages.................. 223

5.1 Les matériaux.................................... 225

5.1.1 La céramique............................. 225
5.1.1.1 La terre vernie...................... 227
5.1.1.2 La faïence........................... 231
5.1.1.3 La terre cuite fine.................. 234
5.1.1.4 La terre à pipe...................... 235
5.1.1.5 Le grès.............................. 236
5.1.1.6 La porcelaine........................ 238
5.1.2 Le verre................................. 242
5.1.2.1 Le verre teinté...................... 243
5.1.2.2 Le verre incolore.................... 246
5.1.2.3 Le verre coloré...................... 248
5.1.3 Les matériaux divers..................... 251

5.2 Classification chronologique des collections de Place-Royale et de Louisbourg...................... 253

5.3 Les contacts commerciaux de Louisbourg et de Québec. 259

5.4 Les fonctions.................................... 263
5.4.1 Le travail sur la matière................. 264
5.4.2 Les transports............................ 265
5.4.3 L'acquisition............................. 266
5.4.4 La consommation........................... 268
5.4.4.1 L'alimentation...................... 268
5.4.4.2 L'habillement et la parure........... 278
5.4.4.3 L'hygiène........................... 279
5.4.4.4 Les loisirs......................... 281
5.4.4.5 La construction..................... 283
5.4.4.6 L'aménagement intérieur des habitations......................... 285
5.4.5 Le commerce.............................. 286
5.4.6 Résumé de l'interprétation de la classification fonctionnelle des collections de Québec et de Louisbourg....... 287

5.5 L'alimentation à Louisbourg........................... 289

5.6 Les modes de dépôt des objets dans les latrines de Place-Royale et de Louisbourg..................... 293

CHAPITRE VI

6. L'analyse du mode de vie de six familles bourgeoises de Louisbourg et de Place-Royale au milieu du XVIIIe siècle. 301

Conclusion.. 3[illegible]

Bibliographie... 351

Liste des figures*

TOME I — page

fig. 1 Plan de Place-Royale indiquant les sites des maisons Dunière (2152) et Perthuis (2154(b))..................... 335

fig. 2 Coupe des latrines de la maison Dunière: coupe stratigraphique Nord-Sud, côté Est du puits R, côté Ouest du puits T, aire III du lot 2152............ 336

fig. 3 Plan des latrines de la maison Perthuis: plan de fouille des lots 2154(a) et 2154(b).................... 337

fig. 4 Coupe des latrines de la maison Perthuis: stratigraphie Nord-Sud de l'aire I du lot 2154(b).................. 338

fig. 5 Couvercle en terre non vernie (1QU-2152-IIIV3-66)...... 339

fig. 6 Assiette en terre vernie (1QU-2152-IIIV3-62)........... 340

fig. 7 Cruche en terre vernie (1QU-2152-IIIV3-63)............. 341

fig. 8 Pot de chambre en terre vernie (1QU-2152-IIIV3-225).... 342

fig. 9 Terrines en terre vernie (a: 1QU-2152-IIIV3-65; b: IIIV3-61).. 343

fig. 10 Marmite en terre vernie (1QU-2152-IIIV3-239)........... 344

fig. 11 Pot de chambre en faïence (1QU-2152-IIIV3-60).......... 345

fig. 12 Verres à pied en verre vert fougère (a: 1QU-2152-IIIV3-202; b: IIIV3-203)..................................... 346

fig. 13 Flacon en verre bleu-vert (1QU-2152-IIIV3-247)......... 347

fig. 14 Bouteille en verre vert foncé (1QU-2152-IIIV3-64)...... 348

fig. 15 Verres à pied en verre incolore (a: cristal façon de Venise (1QU-2152-IIIV3-189); b: cristal au plomb (IIIV3-238)).. 349

* Tous les objets sont présentés de gauche à droite, ou de haut en bas

Fig. 16 Assiettes en terre vernie (a: assiette plate (1G11-2156(b)-1L3-280); b: assiette creuse (1L3-320)).... 350

Fig. 17 Bassin en terre vernie (1G11-2156(b)-1L3-304)........... 351

Fig. 18 Cafetières en terre vernie (a: (1G11-2156(b)-1L1-297); b: (1L3-292))............................ 352

Fig. 19 Cruches (1G11-2156(b)-1L2-371; 1L3-366); et gargoulette (1L3-337) en terre vernie........................... 353

Fig. 20 Formes des cruches en terre vernie (1G11-2156(b)-1L2-371; 1L2-376; 1L2-381; 1L1-372; 1L3-366) (Nég. 85-076(33)-7)..................................... 354

Fig. 21 Jattes en terre vernie (1G11-2156(b)-1L2-320; 1L1-318; 1L3-360)... 355

Fig. 22 Modèles de jattes en terre vernie. Rangée du fond (1G11-2156(b)-1L1-318; 1L2-414; 1L3-360). Rangée du milieu (1L3-312; 1L2-366; 1L3-370). Rangée du bas (1L3-327; 1L3-311) (Nég. 85-076(33)-18)................ 356

Fig. 23 Marmites en terre vernie (1G11-2156(b)-1L3-319; 1L2-288; 1L1-406; 1L1-408).................................... 357

Fig. 24 Plats creux en terre vernie (1G11-2156(b)-1L3-378; 1L2-308).. 358

Fig. 25 Modèles de plats creux en terre vernie (au fond: (1G11-2156(b)-1L3-278; 1L3-378; à l'avant: 1L2-317; 1L2-308) (Nég. 85-076(33)-27)......................... 359

Fig. 26 Pots à anse (a: 1G11-2156(b)-1L3-332; b: 1L3-361) et pot tripode (1L3-299) en terre vernie.................. 360

Fig. 27 Formes des pots à anse en terre vernie (1G11-2156(b)-1L1-390; 1L2-369; 1L2-301; 1L2-294; 1L2-3-281; 1L3-306) (Nég. 85-076(33)-9).................................. 361

Fig. 28 Terrine en terre vernie (1G11-2156(b)-1L3-417)........... 362

Fig. 29 Formes des terrines en terre vernie (1G11-2156(b)-1L2-380; 1L3-307; 1L3-417; 1L3-375 (à gauche) (Nég. 85-076(33)-6)...................................... 363

Fig. 30 Terrines à anse en terre vernie (1G11-2156(b)-1L3-396; 1L1-379) (Nég. 85-076(33)-13)........................... 363

Fig. 31 Fond de cruche perforé en cruche en terre vernie ([illegible]) .... [illegible]

Fig. 32 Objets avec traces de réparation. Au fond: assiette en faïence ([illegible]); terrine en terre vernie ([illegible]). À l'avant: plat en faïence brune ([illegible]); assiette en faïence ([illegible]) .... [illegible]

Fig. 33 Formes des pots de chambre en faïence ([illegible]) .... [illegible]

Fig. 34 Pots à anse en forme de pots de chambre en faïence et terre vernie ([illegible]) .... [illegible]

Fig. 35 Gobelets et soucoupes en faïence: gobelets ([illegible]); soucoupes ([illegible]) .... [illegible]

Fig. 36 Modèles d'assiettes en faïence. Rangée du fond: ([illegible]). Rangée du milieu: ([illegible]). Rangée de l'avant: ([illegible]) .... [illegible]

Fig. 37 Objets en faïence avec pied à double perforation: cuvette ([illegible]); jatte ([illegible]); plat creux ([illegible]); bassin à barbe ([illegible]); jatte ([illegible]) 367

Fig. 38 Soucoupe en agate ware ([illegible]) 368

Fig. 39 Modèles de fourneaux de pipes hollandaises en terre à pipe ([illegible]) 369

Fig. 40 Pipes anglaises et françaises en terre à pipe ([illegible]) 370

Fig. 41 Tuyaux décorés de pipes hollandaises en terre à pipe ([illegible]) 371

Fig. 42 Bouteille Bellarmine en grès brun anglais ([illegible]) 372

Fig. 43 Objet indéterminé en grès brun anglais ([illegible]) 373

Fig. 44 [illegible] ... [illegible]

Fig. 45 [illegible] en grès allemand [illegible] ... [illegible]

Fig. 46 [illegible] en grès allemand [illegible] ... [illegible]

Fig. 47 [illegible] en grès allemand [illegible] ... [illegible]

Fig. 48 [illegible] ... [illegible]

Fig. 49 [illegible] ... [illegible]

Fig. 50 [illegible] en verre vert foncé [illegible] ... [illegible]

Fig. 51 [illegible] en verre vert foncé [illegible] ... [illegible]

Fig. 52 [illegible] en verre vert foncé [illegible] ... [illegible]

Fig. 53 [illegible] en verre vert foncé [illegible] ... [illegible]

Fig. 54 [illegible] en verre vert foncé [illegible] ... [illegible]

Fig. 55 [illegible] en verre vert foncé [illegible] ... [illegible]

Fig. 56 [illegible] ... [illegible]

Fig. 57 [illegible] ... [illegible]

Fig. 71 Absorption des aliments, vaisselle de service: plateau en faïence (1QD-2134(b)-1L-80); jatte en faïence (1L-146); plat en faïence (1L-160) (Nég. 85-075(35)-16a) 394

Fig. 72 Plats en faïence pour le service des aliments. Rangée du fond (1QD-2134(b)-1L-44; 1L-220: faïence brune). Rangée de l'avant (1QD-2134(b)-1L-67 (faïence brune); 1L-200; 1L-13; 1L-160) (Nég. 85-077(35)-4)............... 395

Fig. 73 Pierre Nicolas Huilliot: Un buffet (Faré 1976: 29 no 25) (Nég. 85-078(35)-13)................................... 395

Fig. 74 Claude-Joseph Fraichot: Table servie au fromage (Faré 1976: 343 no 362) (Nég. 85-078(35)-29)............ 396

Fig. 75 Henri-Horace Roland: Pêches dans une jatte en porcelaine de Chine (Faré 1976: 187 no 280) (Nég. 85-078(35)-25)................................... 396

Fig. 76 Absorption des aliments, vaisselle de service: burettes en verre incolore et en faïence (1QD-2134(b)-1L1-242; 1L-28; 1L2-250) (Nég. 85-075(35)-19).......... 397

Fig. 77 Claude-Joseph Fraichot: Table de cuisine (Faré 1976: 343 no 366) (Nég. 85-078(35)-31)......................... 397

Fig. 78 Absorption des aliments: vaisselle de table: pot à anse en terre vernie (1QD-2134(b)-1L2-330); assiette en faïence (1L-14); petite jatte en terre vernie (1L3-312); pot à anse en grès allemand (1L-84); écuelle en terre vernie (1L1-405); assiette en terre vernie (1L3-280) (Nég. 85-074(35)-24)........ 398

Fig. 79 Absorption des boissons; vaisselle de service: cruche en terre vernie (1QD-2134(b)-1L3-368); bouteille en verre vert foncé (1L1-468); cruche en grès allemand (1L-82); pot à eau en faïence (1L-171); cafetière en terre vernie (1L3-292) (Nég. 85-074(35)-23)............ 399

Fig. 80 Pots à eau en faïence pour le service des boissons. Rangée du fond (1QD-2134(b)-1L-173; 1L-226; 1L-172; 1L-176). Rangée du milieu (1L-101). Rangée de l'avant (1L-171; 1L-403; 1L-39 (faïence brune)) (Nég. 85-076(35)-24)................................... 399

Fig. 81 Pieter de Hooch: La Buveuse (Paris, Musée du Louvre) (Nég. 85-078(35)-36)................................... 400

fig. 82 André Bouys: Le collation (Paré 1976: 46 no 53) (Nég. 85-078(35)-15)................................ 401

fig. 83 Absorption des boissons: vaisselle de table: tasse à 2 anses en faïence (1QU-2154(b)-1L-169); tasse à une anse avec soucoupe, en faïence (1L-11; 1L-170); pot à boire en grès allemand (1L-83)); gobelet, seau et verre à pied en verre incolore (1L1-240; 1L1-249; 1L-233)); soucoupe en agate ware (1L1-302); tasse sans anse en faïence (1L-221); jatte en porcelaine (1L-2); gobelet et soucoupe en faïence (1L-153; 1L-25) (Nég. 85-075(35)-22a)................................ 401

fig. 84 Jean-Baptiste-Siméon Chardin: Pêches et raisins (Paré 1976: 164 no 251) (Nég. 85-078(35)-22)............ 402

fig. 85 Gobelets en faïence, en porcelaine et en verre incolore, pour l'absorption des boissons: en verre incolore (1QU-2154(b)-1L1-240; 1L1-2-257; 1L2-459); en faïence, rangée du fond (1L-36; 1L-208); en faïence, rangée de l'avant (1L-196; 1L-154; 1L-153; 1L-180); en porcelaine, à l'extrême-droite (1L-1) (Nég. 85-075(35)-21)................................ 403

fig. 86 Tasses en faïence et en grès salin pour l'absorption des boissons: tasses à deux anses, en faïence: rangée du fond (1QU-2154(b)-1L-32; 1L-169; 1L-33), rangée de l'avant (1L-159; 1L-35); tasses à une anse, en faïence: rangée du fond (1L-222; 1L-11), rangée de l'avant, en faïence brune, blanche et en grès salin blanc (1L-102; 1L-92; 1L-214), en dipped ware, à l'extrême droite (1L-91); tasse sans anse, en faïence (1L-34) (Nég. 85-076(35)-21)................................ 403

fig. 87 Soucoupes en faïence, en agate ware et en porcelaine: en faïence, debout, rangée du fond (1QU-2154(b)-1L-24; 1L-21; 1L-151, 1L-25); rangée du milieu, en faïence (1L-13; 1L-170; 1L-225); rangée de l'avant, en agate ware, en porcelaine et en faïence jaspée (1L1-302; 1L-3; 1L-156); à gauche, en faïence, en porcelaine et en faïence brune, calcinée (1L-148; 1L-4; 1L-868) (Nég. 85-076(35)-22).................... 404

fig. 88 Jean-Baptiste Liotard: Le thé (Paré 1976: 205 no 313) (Nég. 85-078(35)-26)................................ 404

fig. 89 Entreposage des aliments et des boissons: flacon carré et bouteille en verre vert foncé (1QU-2154(b)-1L3-265; 1L1-437); flacon et fiole en verre bleu-vert (1L2-268; 1L2-262); gargoulette en terre vernie (1L3-337); couvercle en terre non vernie (1L3-592); pot à conserve en faïence (1L-10) (Nég. 85-074(35)-17)................ 405

fig. 90 Evolution de la forme des bouteilles en verre vert foncé (1QU-1L3-426; 1L2-276; 113-467; 1L-261) (Nég. 85-076(35)-9).. 405

fig. 91 Anne Vallayer-Coster: <u>Table de cuisine</u> (Paré 1976: 224 no 340) (Nég. 85-078(35)-27)........................... 406

fig. 92 Parure: perles en verre coloré et verres de lunette en verre incolore (1QU-2154(b)-1L3-613; 1L3-438) (Nég. 85-077(35)-37).. 407

fig. 93 Hygiène, soin du corps: bassin à barbe en faïence (1QU-2154(b)-1L-18); pot à eau et cuvette en faïence (1L-226; 1L-218); rasoir (1L3-837); couvercle de boîte à poudre en faïence (1L2-27); peigne en os (1L1-306); fiole en verre bleu vert (1L2-262) (Nég. 85-075(35)-8). 408

fig. 94 Hygiène, soins du corps: bassin en terre vernie, pot à eau et cuvette en faïence (1QU-2154(b)-1L3-364; 1L-226; 1L-218) (Nég. 85-075(35)-5).................... 408

fig. 95 Hygiène, excrétion: pots de chambre en faïence décorée, en terre vernie, en faïence (1QU-2154(b)-1L-16; 1L1-338; 1L-20); crachoir en faïence (1L-227) (Nég. 85-075(35)-3).. 409

fig. 96 Consommation du tabac: fourneaux de pipe en terre à pipe (1QU-2154(b)-1L3-855; 1L3-854; 1L1-851); en stéatite (1L1-838); pipes anglaise et française en terre à pipe (1L2-836; 1L3-305) (Nég. 85-076(35)-31)... 410

fig. 97 Matériau de construction: carreau en terre non vernie (1QU-2154(b)-1L2-825) (Nég. 84-022(22)-14)............. 411

fig. 98 Matériau de fenestration: boudine en verre à vitre (1QU-2154(b)-1L3-575) (Nég. 1981-R108-7A).............. 412

fig. 99 Aménagement intérieur de la maison, éclairage: douille de chandelier en laiton (1QU-2154(b)-1L2-113) (Nég. 86.001(35)-1).. 413

fig. 100 Aménagement intérieur de la maison, décoration: pots décoratifs en faïence (1QU-2154(b)-1L-144; 1L-143; 1L-8) (Nég. 85-076(35)-2)...................... 414

fig. 101 Commerce: poids en laiton (1QU-2154(b)-1L-surf-116) (Nég. 81-1138(35)-15)................................... 415

TOME II

fig. 102 Plan de la ville de Louisbourg en 1734 (Thibault 1972: 337).................................. 363

fig. 103 Les terrains A et C de l'îlot 17 de ca. 1751 à 1758 (Thibault 1972: 11)................................... 364

fig. 104 Le terrain B de l'îlot 17 de 1745 à 1758 (Thibault 1972: 20)................................... 365

fig. 105 Plan de l'îlot 1 (Hanson, Jr. et Shott 1968: 83)...... 366

fig. 106 Reconstitution du système de fosses sceptiques découvert sur l'îlot 1 (Hanson, Jr. 1968: fig. 37)..... 367

fig. 107 Les terrains F, G et H de l'îlot 2 en 1745 (Cox 1970: fig. 1)...................................... 368

Liste des tableaux

TOME I — page

1. Les terres vernies de la collection Dunière................. 39

2. Le verre de la collection Dunière.......................... 47

3. La provenance des céramiques et du verre de la collection Dunière.. 50

4. Les terres vernies de la collection Perthuis................ 81-83

5. La provenance des terres vernies de la collection Perthuis.. 84

6. Les formes en "terre" dans les inventaires après décès...... 89

7. La fréquence des formes en "terre" dans les inventaires après décès.. 90

8. Les faïences de la collection Perthuis...................... 121

9. La provenance des faïences de la collection Perthuis........ 122

10. La faïence dans les inventaires après décès................ 127-128

11. Les faïences inventoriées dans le magasin.................. 130

12. Les différents types de faïences dans les inventaires après décès (1699-1761)................................... 131

13. Le calcul de la datation du dépôt Perthuis à partir du diamètre du canal de fumée des tuyaux de pipe............... 140

14. Le grès de la collection Perthuis.......................... 155

15. La provenance des grès de la collection Perthuis........... 156

16. Les formes en grès dans les inventaires après décès......... 159

17. Les formes en porcelaine dans les inventaires après décès... 164

18. Le verre de la collection Perthuis......................... 183

19. La provenance du verre de la collection Perthuis............ 184

20. Le verre dans les inventaires après décès.................. 187

21. Le verre inventorié dans les magasins...................... 188

22. Les différents types de verre dans les inventaires après décès... 189

23. Les matériaux divers de la collection Perthuis.............. 197

24. Les céramiques de la collection Perthuis................... 215

25. La provenance des matériaux de la collection Perthuis....... 216

26. L'estimation de la valeur d'objets en céramique dans les inventaires après décès (1698-1747)..................... 230-232

27. Le prix des denrées alimentaires en 1749 à Québec........... 233

28. Salaires versés à des employés de l'Hôtel-Dieu en 1750...... 234

29. La classification fonctionnelle des matériaux de la collection Dunière... 252

30. La classification fonctionnelle des matériaux de la collection Perthuis.. 282

TOME II

31. Les terres vernies de la collection Rodrigue................ 20

32. Les faïences de la collection Rodrigue..................... 23

33. Les grès de la collection Rodrigue......................... 28

34. Le verre de la collection Rodrigue......................... 33

35. Les formes en céramique de la collection Rodrigue........... 40

36. Provenance des objets de la collection Rodrigue............. 41

37. La classification fonctionnelle des matériaux de la collection Rodrigue.. 51

38. Les terres vernies de la collection de La Perelle........... 60

39. Les faïences de la collection de La Perelle................. 63

40. Les grès de la collection de La Perelle.................... 67

41. Le verre de la collection de La Perelle.................... 73

42. Les formes en céramique de la collection de La Perelle...... 83

43. Provenance des objets de la collection de La Perelle........ 84

44. La classification fonctionnelle des matériaux de la collection de La Perelle.................................... 94

45. Les terres vernies de la collection Verrier................. 105

46. Les faïences de la collection Verrier....................... 108

47. Les grès de la collection Verrier........................... 111

48. Le verre de la collection Verrier........................... 115

49. Les formes en céramique de la collection Verrier............ 122

50. Provenance des objets de la collection Verrier.............. 123

51. La classification fonctionnelle des matériaux de la collection Verrier.. 134

52. Les terres vernies de la collection Bigot................... 146

53. Les faïences de la collection Bigot......................... 150

54. Les grès de la collection Bigot............................. 154

55. La procelaine de la collection Bigot........................ 157

56. Le verre de la collection Bigot............................. 162

57. Les formes en céramique de la collection Bigot.............. 168

58. La provenance des objets de la collection Bigot............. 169

59. La classification fonctionnelle des matériaux de la collection Bigot.. 181

60. Les terres vernies de la collection de Gannes............... 189

61. Les faïences de la collection de Gannes..................... 192

62. Le grès de la collection de Gannes.......................... 197

63. Le verre de la collection de Gannes......................... 201

64. Les formes en céramique de la collection de Gannes.......... 209

65. Provenance des objets de la collection de Gannes............ 210

66. La classification fonctionnelle des matériaux de la collection de Gannes.. 220

67. Sériation et provenance des types de céramiques des collections de Québec et de Louisbourg...................... 240

68. La provenance des céramiques des collections de Québec et de Louisbourg.. 241

69. Les types de verre des collections de Québec et de Louisbourg et leur provenance................................ 249

70. La provenance du verre des collections de Québec et de Louisbourg.. 250

71. Histogrammes de fréquence comparant les proportions d'objets utilisés pour l'alimentation, pour les collections de Québec et de Louisbourg...................... 277

72. Histogrammes de fréquence comparant les proportions d'objets utilisés pour certaines activités de consommation, pour les collections de Québec et de Louisbourg............. 282

Liste des abréviations

A.N.Q.Q.	:	Archives nationales du Québec à Québec
Cat.	:	catalogue
comm. pers.	:	communication personnelle
facs.	:	fac-similés
fig.	:	figure
gr.	:	greffe
Nég.	:	négatif
N.F.	:	Nouvelle-France
N.M.I.	:	nombre minimal d'individus
tabl.	:	tableau
T.L.F.Q.	:	Trésor de la langue française au Québec

CHAPITRE IV

4. Les collections archéologiques de Louisbourg

Les résultats de notre étude sur le mode de vie d'une famille bourgeoise établie dans l'espace urbain de Place-Royale, au milieu du XVIII^e siècle, à partir d'une fraction de sa culture matérielle, peuvent-ils s'appliquer à d'autres groupes ou familles partageant, à une époque contemporaine, un espace identique? En d'autres termes, quelles seraient les ressemblances et les distinctions perceptibles au niveau de leur mode de vie respectif en milieu urbain, à cette époque précise? Nous allons pour ce faire passer en revue cinq collections archéologiques, de nature identique à celle retrouvée sur le site de la maison Perthuis, mais provenant de la ville de Louisbourg, afin de connaître tout d'abord la culture matérielle de cinq familles bourgeoises établies dans cette ville, vers 1750. Nous serons ainsi à même de porter un jugement sur les assemblages de ces collections, de les comparer, d'en expliquer les ressemblances et les distinctions, pour synthétiser, lors de notre dernier chapitre, le mode de vie de six familles bourgeoises établies en Amérique au milieu du XVIII^e siècle.

4.1 Historique de la ville de Louisbourg

Un siècle distance la fondation de Louisbourg de celle de Québec alors qu'en septembre 1713, Saint-Ovide de Brouillant prend possession de l'Île

Royale (aujourd'hui les Îles du Cap-Breton et du Prince-Édouard), suivant les ordres du roi de France Louis XIV, dans le but de:

> [...] premièrement, continuer à pratiquer la lucrative pêche à la morue; deuxièmement, créer à la fois un centre commercial et un port de transit pour le commerce international et transatlantique; troisièmement, conserver une base militaire dans la région. Quelques années après l'arrivée des Français dans l'Île Royale, Louisbourg était devenu le centre économique, stratégique et administratif de la nouvelle colonie (Johnston 1983: 11).

On voulait y établir les habitants de Plaisance, Saint-Pierre et autres lieux cédés par le traité d'Utrecht à la reine de Grande-Bretagne. Louisbourg accueille donc 160 personnes à son premier hiver (Durand 1970: 23).

> L'appui qu'on avait espéré du peuplement acadien s'avère minime et décevant: les Acadiens s'intéressaient surtout aux terres plus qu'à la pêche et ils étaient donc beaucoup plus attirés par l'Île Saint-Jean que l'Île Royale. Louisbourg ne pouvait véritablement compter dès lors que sur les immigrants de France, même si les Canadiens étaient bien reçus, car ils ne venaient pas nombreux (Durand 1970: 23).

La population de base de Louisbourg, tout comme celle de Québec, en était donc une d'immigrants, en provenance de Plaisance d'abord, puis d'Acadie, de France et de Nouvelle-France.

> L'immigration de Plaisance et de l'Acadie est un phénomène particulier si on considère l'évolution normale d'une colonie; en effet, elle résulte directement des clauses du Traité de 1713 et se définit plutôt comme un déménagement d'établissement; et indirectement, même cette population se compose presqu'entièrement d'immigrants de France. Donc la France demeure le principal objet d'intérêt lorsqu'il s'agit de retracer le lieu d'origine de la population civile de l'Île Royale (Durand 1970: 28).

Et, quoique d'origine française, l'on remarque, à la lecture des recensements de Louisbourg, une population provenant d'une diversité de régions, maritimes particulièrement. Une grande part des recensés affirment être originaires de la Bretagne, de la Normandie, de la Saintonge et de la Gascogne, sans oublier ceux venus du Poitou, du Périgord, de la Picardie, de la

Beauce, du Languedoc, du Béarn, de l'Angoumois, de la Bourgogne, de la Provence et de Lorraine (Durand 1970: 28, 29).

La population de Louisbourg s'avère difficile à chiffrer, malgré les quelques recensements conservés, et la cause tient de la mobilité des résidents, "[...] especially those who were involved in fishing and commerce" (Schmeisser 1976: 6). Le recensement de 1726 indique que la population de la ville est de 1 683 âmes; treize ans plus tard, elle atteint 3 000 personnes et on l'évalue, vers 1744, entre 2 500 et 3 000 personnes (Johnston 1983: 10). Tout au long de son histoire, Louisbourg accusera un surplus d'hommes — 702 hommes pour 1 000 adultes en 1726 — causé par le nombre de pêcheurs itinérants et de militaires (Schmeisser 1976: 13).

Ces recensements nous renseignent aussi sur les métiers et professions exercés par cette population.

> Les professions libérales avaient leurs quelques représentants, rattachés surtout aux travaux de fortification, à l'administration et à la religion. Les métiers sont très variés, toujours reliés directement ou indirectement aux constructions militaires. Une grande partie de la population, particulièrement la plus instable, exploite les terres et fait la pêche. Une catégorie de gens tient à part, les marchands et les négociants atteignent à eux seuls un secteur fort important de la vie civile de cet établissement et s'intègrent fort adroitement à l'administration et à la direction militaire (Durand 1970: 30).

Selon nous, la population la plus instable ne devrait comprendre qu'une part des individus se livrant à la pêche, particulièrement les engagés, main-d'oeuvre très mobile, et non pas les agriculteurs, dont l'activité requiert une sédentarisation stable. Nous n'avons malheureusement aucune statistique nous permettant d'évaluer l'importance de ces divers métiers et professions à Louisbourg pour ensuite la comparer avec les données que nous possédons sur Place-Royale à Québec, pour la même époque.

Tout comme Québec, Louisbourg tient lieu de centre administratif où résident le gouverneur et le commissaire ordonnateur (Johnston 1983: 11). Le

dernier étant connu en tant qu'intendant dans les colonies de plus grande importance (Mclennan 1978: 50). Ces deux villes, fortifiées, sont aussi servies par une armée régulière, qui remplit, à Louisbourg, le rôle de police (Moore 1978: 22). C'est en 1714 que les premières familles d'officiers s'y établissent (Durand 1978: 26); par la suite, la ville de Louisbourg détient "[...] a larger military population in proportion to its civilian number than did any centre in Canada" (Schmeisser 1976: 13). Louisbourg, en effet, héberge entre six et vingt-quatre compagnies, chacune constituée de quarante-cinq à cinquante hommes, sous la direction d'un capitaine, d'un lieutenant, d'un enseigne, de deux sergents et deux caporaux (Mclennan 1978: 47). Peu d'entre eux se marièrent, puisque moins de 200 des militaires, entre 1720 et 1758, sont à la tête d'une famille (Schmeisser 1976: 15).

La mer, située à proximité des villes de Québec et de Louisbourg, joue un rôle prépondérant dans les communications et le commerce.

> En fait, les navigateurs de l'extérieur trouvaient les ports de l'Île Royale fort bons et spacieux. Louisbourg en particulier pouvait accueillir plus d'une centaine de bâtiments à la fois et leur assurer une protection efficace contre les corsaires ou les forbans. Très tôt le rôle commercial de Louisbourg supplanta sa fonction militaire (Martin 1981: 75, 76).

Louisbourg jouit en effet d'un port ouvert à l'année, mais les glaces en restreignent quelque peu la période de navigation.

> Consequently, ship movements virtually ceased at the height of the ice season (roughly February and March) and the great majority of ship movements took place between May and November.
>
> Climatic conditions elsewhere in the world also affected shipments to Louisbourg from its various supply areas. Transatlantic voyages were less secure and therefore less common in winter. Trade with Quebec was limited to the months when the Saint Lawrence was navigable, and trade with the Caribbean may have been reduced during the hurricane season (Moore 1975: 8, 9).

[illegible]

> [illegible]

[illegible]

[illegible]

> [illegible]
>
> [illegible]

[illegible]

Les inquiétudes du gouverneur finissent par se matérialiser:

> En mai 1745, Louisbourg fut assiégée par voie de terre par un important détachement de Nouvelle-Angleterre et bloquée en mer par une flotte de navires britanniques et coloniaux. Après un siège de près de sept semaines, la capitale de l'Île Royale tomba aux mains des Britanniques et la plupart de ses habitants furent renvoyés en France où ils attendirent l'issue de la guerre (Johnston 1983: 100).

Les militaires britanniques assurent que tous les habitants seront traités humainement et les autorisent à retourner en France avec leurs effets personnels (Lacroix-Girard 1978: 43). Louisbourg vit alors sa première occupation britannique.

Mais, le 18 octobre 1748, le traité d'Aix-la-Chapelle pousse l'Angleterre à remettre aux mains de la France l'Île du Cap Breton (McLennan 1979: 181). Puisque, d'après les recensements, plus de la moitié des hommes et femmes qui viennent à Louisbourg y avaient vécu avant le siège de 1745, "[...] the stability and continuity of town life would very probably have been restored quickly after 1749" (Schmeisser 1976: 42, 43).

La ville se présente alors sous un jour quelque peu changé. En effet, plus de 40% de la population - 25% en comptant les militaires - résidaient à l'extérieur des murs de la ville avant le premier siège, ce qui lui donnait un accès direct à la mer (Schmeisser 1976: 11). A partir de 1749, cette proportion baisse à 27%, 13% en incluant les militaires; les raisons soulevées font état de la destruction des faubourgs durant le siège et de la peur causée par la guerre (Schmeisser 1976: 12). De plus, les effectifs de la garnison sont augmentés (McLennan 1979: 188).

La guerre éclate de nouveau en 1756 et, en juillet 1758, après un siège de quelques semaines, Louisbourg capitule. "The British Government this time determined that the fortress should never again trouble their American colonists. Its defences were systematically destroyed by gunpowder and the population shipped back to France" (Sutermeister 1968: 85).

Une garnison est alors cantonnée dans la ville jusqu'en 1768, alors qu'elle est transférée à Halifax; à partir de cette date, la ville est abandonnée et se couvre graduellement de ruines. En 1861, presque toute la ville fait partie de la concession Dennis Kennedy and others et, peu avant 1922, une partie est cédée à la Cape Breton Railway, puis retourne au domaine de la Couronne (Thibault 1972: 71, 72).

Les caractères communs de Québec et Louisbourg prédisposent donc ces deux villes à d'excellentes recherches comparatives, d'autant plus qu'elles ont toutes deux fait l'objet de fouilles archéologiques. Notre étude sur le mode de vie au Régime français reposant sur un dépôt de latrines du deuxième quart du XVIII^{e} siècle, mis au jour à Québec - nous laisserons de côté la collection Dunière, de par sa faiblesse numérique - il semble tout indiqué de chercher à Louisbourg de pareils dépôts en vue d'en effectuer une comparaison.

Nous préférions tout d'abord nous restreindre aux dépôts de latrines pour en confronter les assemblages, tout en contrôlant les mêmes données extérieures, soit les situations spatiales et temporelles des collections choisies, et si possible en déceler les différences diachroniques.

Notre idée première consistait donc à trier, parmi les multiples dépôts de latrines que nous espérions pouvoir analyser à Louisbourg, ceux qui, quantitativement, se rapprocheraient du dépôt Perthuis, ceci dans l'unique but de manipuler suffisamment de données pour valider nos affirmations. Cette multiplicité anticipée de dépôts se limita à cinq: sur les six que nous avons examinés, l'un deux fut laissé de côté, parce qu'il ne renfermait que de petits fragments d'objets sur lesquels le temps avait laissé sa marque.

Suivant la méthodologie employée précédemment, nous allons traiter distinctement de tous les dépôts retenus. L'examen du matériel sera précédé de l'historique succinct des propriétés sur lesquelles les latrines avaient été en fonction, ainsi que d'un court exposé sur les propriétaires de ces lots et leur profession. Suivra ensuite une description de l'intervention archéologique alors que nous ferons état de l'emplacement des latrines, de leurs dates de

construction, d'utilisation et d'abandon, pour ensuite en présenter le contenu matériel. Les notes de fouilles, lorsque disponibles, nous seront alors d'un précieux secours.

Notre étude se poursuivra avec l'examen du matériel archéologique de ces collections. Une première classification distinguera les objets selon leur matériau, alors qu'une seconde les regroupera selon leurs fonctions et utilisations.

Une mise en garde à ce sujet doit être immédiatement servie. Bousculé par un horaire chargé, nous n'avons pu examiner le matériel avec toute l'attention que nous aurions bien espéré lui porter. Le mode de classement effectif à Louisbourg nous a par ailleurs grandement facilité la tâche: la ville ancienne étant divisée en îlots numérotés de 1 à 45, chacun subdivisé en un certain nombre de terrains identifiés par une lettre de l'alphabet (Thibault 1972: 65), (fig. 102), les artéfacts sont ainsi distingués. Et, pour chacune des propriétés de chaque lot, des historiens ont établi un certain nombre d'événements chronologiques qui correspondent aux diverses transformations qu'ont subies ces propriétés durant leur occupation. Ces changements physiques ou autres sont généralement mentionnés dans les devis et plans de l'époque, ce qui permet de leur assigner une date qui se veut le plus souvent fort précise. Il est donc relativement facile de mettre la main sur les artéfacts recherchés qui, à l'intérieur de chaque événement, sont distingués selon leur matériau et leur lieu de fabrication. Ainsi, ont été différenciés, parmi les céramiques, les terres vernies françaises, anglaises, italiennes, méditerrannéennes et locales, les faïences françaises, anglaises, hollandaises et espagnoles, les terres cuites fines, la terre à pipe, les grès grossiers français, anglais, allemands, les grès fins anglais, les porcelaines chinoises et anglaises. En ce qui concerne le verre et le métal, la différenciation est effectuée au niveau du matériau, soit le verre vert foncé, à bouteille, à vitre et incolore, ainsi que le fer et le cuivre. Enfin, nous retrouvons, parmi les matériaux divers, l'os, le silex, la pierre, le cuir, le plomb, etc.

Mais, pour faciliter les comparaisons avec le dépôt Perthuis, nous avons tenté de pousser plus à fond l'examen de certains matériaux, tel les terres vernies et les faïences françaises, pour en discerner les ateliers de fabrication à partir de la pâte et du décor, et tenter de distinguer les verres anglais des productions françaises et hollandaises. Nous avons essayé de réaliser cet exploit dans le court laps de temps dont nous disposions, d'autant plus qu'il ne s'agissait point de l'unique aspect considéré pour notre étude. En effet, nous souhaitions identifier les formes étudiées, en usant de la même terminologie employée pour celles du dépôt Perthuis. Cette tâche s'avéra plutôt ardue puisque nous avons eu à manipuler en grande partie des fragments de panse, de fond ou de rebord, à partir desquels nous devions évaluer le nombre d'objets total ainsi qu'imaginer les formes qu'ils pouvaient représenter. Et, malgré notre bon vouloir, un pourcentage assez élevé d'objets, particulièrement en terre vernie, ont été rassemblés sous le vocable d'objets indéterminés. Enfin, quelques objets ont échappé à notre contrôle, selon qu'ils étaient réservés par des expositions ou carrément introuvables. Nous avons cherché le plus de renseignements possibles à leur sujet, lorsque ceci était possible.

Nous avons profité aussi du fait que certains objets de ces dépôts n'avaient point d'équivalence parmi ceux des collections Dunière et Perthuis pour consulter quelques inventaires après décès de résidents de Louisbourg au XVIII^{e} siècle. Ces inventaires, au nombre de dix-sept " [...] were chosen mainly from among those residences which are likely to be reconstructed, and were divised into four broad occupational categories: officials, merchants, craftmen, and fishermen" (Adams 1972a: 1). Ces données agiront donc en tant que compléments à celles puisées dans les inventaires après décès de Place-Royale, à Québec.

Nous avons donc retenu cinq dépôts de latrines provenant de Louisbourg, lesquels seront ordonnés chronologiquement, suivant les dates respectives de construction des fosses, telles qu'énoncées par les archéologues et historiens qui s'y sont attardées. Notons que "[...] la direction de la Forteresse de Louisbourg a décidé de désigner chaque édifice d'après le nom des occupants en

1745, puisqu'il a été décidé de reconstruire la ville dans l'état où elle était à cette date" (Thibault 1972: 94).

Nous débuterons ainsi avec les latrines de la maison Rodrigue, construites en 1722 et abandonnées vers 1745, pour continuer avec celles de la maison de la Perelle, construites deux ans plus tard, soit en 1724, mais dont la date d'abandon peut s'étendre de 1767 à 1784. Notre travail se poursuit avec l'étude des latrines de la maison de l'ingénieur Verrier, construites vers 1732 et comblées vers 1749. Suivent les latrines du commissaire ordonnateur Bigot, creusées vers 1742 et remplies quelque quinze ans plus tard, soit en 1768. Enfin, nous terminerons avec l'examen des latrines de la maison de Gannes, creusées vers 1745, mais dont la période d'abandon n'est pas connue précisément, puisqu'elle s'étend aussi de 1767 à 1784. Ces dates d'abandon de latrines ont été avancées par Harris (1982), lors de la chronologie événementielle avancée pour chacune des propriétés étudiées. Nous nous permettrons, dans la plupart des cas, de les préciser.

4.2 La maison Rodrigue

4.2.1 Contexte historique

L'îlot 17, sur lequel reposait la maison Rodrigue, "[...] est situé sur le versant nord-est d'un promontoire rocheux occupé par le Bastion du Roi, au sud de l'îlot 1" (Thibault 1972: 65); (fig. 102, 103). Dès 1717, trois casernes temporaires y sont construites, alors que l'îlot est réservé comme "Emplacement pour l'artillerie" (Thibault 1972: 66). En 1720, alors que l'îlot 1 est choisi comme nouvel emplacement pour les bâtiments du Roi, les terrains A, B et C de l'îlot 17, mesurant 132 pieds français de profondeur (43,6 m) et 60 pieds de largeur (19,8 m), sont concédés (Thibault 1972: 68, 69). Le terrain A, bordé au nord par la rue Royale, à l'est par la rue Toulouse, au sud par le glacis du corps des casernes et à l'ouest par le terrain du sieur de la Perelle - la prochaine propriété sur laquelle nous nous attarderons, - est alors concédé par le gouverneur et commissaire ordonnateur de l'île Royale, Saint-Ovide de Brouillan et de Mézy, à Jean-Baptiste de Couagne. Fils d'un marchand de Montréal, il arrive en 1713 à Louisbourg à l'âge de 26 ans; d'enseigne des troupes de la Marine, il devient lieutenant en 1719 et, en 1732, il obtient le grade de capitaine réformé pour se consacrer uniquement aux plans et aux travaux des fortifications (Thibault 1972: 75).

En 1722, de Couagne fait ériger sa maison à l'angle nord-est du terrain A; les dimensions en sont inconnues. L'année suivante, celle-ci sera réalignée selon le nouveau tracé des rues de Louisbourg. Mesurant alors 26 pieds anglais par 26 (7,8 m), elle est pourvue d'une cave, d'une cheminée centrale et d'un toit en bardeaux à quatre pans. Entre 1727 et 1730, elle est grande du double par un ajout dans la partie sud. Il s'agit alors d'une construction de charpente à un seul étage, avec cave dans l'ancienne partie et grenier; le toit, quoique toujours de bardeaux, est maintenant à trois pans (Thibault 1972: 94). Notons qu'en 1740, le grenier n'est pas habité et la cave servait à entreposer des vivres; la maison compte aussi deux foyers et un poêle en fer (Thibault 1972: 96).

> Comme la majorité des propriétés privées de Louisbourg, celle de Jean-Baptiste de Couagne a eu plusieurs édifices secondaires servant à diverses fins. Les latrines sont situées à environ 40 pieds [13,2 m] de la rue Toulouse et 60 pieds [19,8 m] de la rue Royale, avec une fosse de 6 feet par 6 feet [1,8 m] protégée par une bâtisse de 12 pieds [3,6 m] de longueur parallèle à la rue Royale et de 9 pieds [2,7 m] de largeur, couverte de planches (Thibault 1972: 99).

Notons aussi la présence d'un puits dans la cour, malsainement situé près des latrines et à un niveau inférieur à celles-ci; la superficie restante de la cour est occupée par un jardin (Thibault 1972: 99, 104).

La maison est mise sous scellés à la mort de de Couagne en 1740; l'on procède alors à l'inventaire des biens qui seront par la suite vendus aux enchères (Thibault 1972: 78). La propriété est alors louée à Michel Rodrigue, pour une période d'un an. Fils d'un des principaux marchands et négociants de Louisbourg, Michel Rodrigue est né à Port-Royal en 1710 ; il épouse, en 1738, Marguerite Lartigue, fille d'un conseiller au Conseil Supérieur de l'île Royale, qui lui donnera cinq enfants (Thibault 1972: 79, 80).

Il semble que, lors de ce bail, Michel Rodrigue, sa famille, deux esclaves et une amérindienne, aient partagé cette maison avec son frère Pierre et probablement son frère Antoine, célibataires (Thibault 1972: 81). Mais, entretemps, soit en 1741, un jugement du Conseil Supérieur règle la succession de Jean-Baptiste de Couagne: Michel de Gannes, officier de la garnison, achète toute la propriété pour 6 000 livres (Thibault 1972: 84). Le terrain A est alors divisé en deux parties, et de Gannes prolonge jusqu'en 1745 le bail des Rodrigue, qui occupent toujours la partie nord (Thibault 1972: 86). C'est d'ailleurs durant cette période qu'est érigé, le long de la rue Royale, un magasin de charpente, attenant à la maison, et qui recouvre le puits. Il sert possiblement d'atelier de réparation d'agrès de pêche des Rodrigue (Thibault 1972: 98).

Lors de la première occupation britannique de Louisbourg (1745-1748) aucune modification n'est apportée à la propriété et, en 1748, de Gannes loue la partie nord à un autre marchand, Pierre-Antoine Casting, originaire de la

région de Bordeaux (Thibault 1972: 87). Pierre-Antoine Casting habite depuis trois ans la maison en compagnie de sa fille, de deux frères, de sa soeur et de deux domestiques lorsque le 6 mars 1751, Michel de Gannes vend le terrain A à Michel Dumoncel (Thibault 1972: 87, 88, 90, 91).

Né en Normandie vers 1711, Michel Dumoncel s'établit à Louisbourg aux alentours de 1733 en tant que marchand, négociant et aubergiste; il marie Geneviève Clermont, native de Louisbourg, en 1736, et il eût de cette union onze enfants (Thibault 1972: 91, 92). Il revient à Louisbourg en 1749 accompagné de cinq domestiques et acquiert, peu après, une esclave (Thibault 1972: 92). Et, "en plus de lui servir de résidence jusqu'en 1758, la maison de Couagne a aussi été utilisée occasionnellement comme logement pour des gens de passage à Louisbourg" (Thibault 1972: 92).

De 1758 à 1768, une maison et un magasin, probablement à l'usage des troupes britanniques, sont érigés le long de la rue Toulouse, limite ouest de la propriété, abandonnée simultanément à la ville à partir de 1768 (Thibault 1972: 92).

4.2.2 Intervention archéologique

Le dépôt d'objets qui retient notre attention pour le moment fut mis au jour par William A. Westbury vers le milieu des années 1960. Le rapport de fouilles que nous avons consulté ne comptait que six pages et la fouille des latrines est résumée en un paragraphe. Rappelons que ce dépôt était enfoui dans le terrain 17A2, créé en 1741, à la limite méridionnale du terrain 17A1 (Archibald 1969-70: 22); il était, selon les plans d'époque, surmonté d'une bâtisse couverte de planches (Thibault 1972: 99) (fig. 103).

> Southwest of the De Couagne [Rodrigue] house excavations revealed a dark stain which later proved to be the remains of an outdoor privy. When it was excavated it proved to measure one toise [1,95 m] by one toise with a depth of approximately six feet [1,8 m]. It would seem likely that the privy was used almost exclusively by the French inhabitants as the only ceramics which came from it were in the form of French faïence and blue green bottle glass. Some English material was found just under the soil level but this was no doubt a result of the English using of the area after 1745. It would appear from the ceramics that the privy was probably destroyed during the siege of 1745 and then the top portion was probably use as a trash pit by the English occupation (Westbury 1968: 4).

Nous n'avons aucun renseignement sur la structure de ces latrines, sinon qu'une photographie laisse supposer qu'il puisse s'agir d'une fosse carrée bordée de bois, puisqu'aucune maçonnerie ne pouvait être perçue.

Le contenu matériel de cette fosse a été réuni dans le lot archéologique 17L10B1. Par contre, des chercheurs ont pu déterminer trois événements datables relativement à celle-ci: l'événement 17A18 a trait au creusement de la fosse et daterait entre 1722 et 1742. Le second événement, 17A19, serait l'utilisation de cette fosse, entre les années 1731 et 1745. Enfin, l'abandon de ces latrines (17A20), aurait eu lieu entre 1731 et 1745 (Harris 1982: 514). L'examen du matériel viendra confirmer ou non ces hypothèses. Enfin, nous avons évalué à plus de 120 le nombre d'objets de ce dépôt, en majorité des céramiques et du verre, ainsi que du silex, du mortier, de la pierre, du

charbon de terre, et du bois. Aucun ossement ne semble avoir été prélevé, à moins qu'ils n'aient point été conservés.

4.2.3 La collection Rodrigue: étude des matériaux

Plus de cent vingt objets forment cette collection, répartis en quatre catégories de matériaux: la céramique, le verre, les minéraux et autres matières inorganiques ainsi que les matières organiques.

4.2.3.1 La céramique

Les soixante-dix-neuf objets en céramique de la collection Rodrigue sont de terre vernie, de faïence, de terre cuite fine, de terre à pipe, de grès et de porcelaine (tabl. 33).

4.2.3.1.1 La terre vernie

Nous avons évalué à vingt le nombre d'objets en terre vernie (23,3%), illustrés par sept formes distinctes (tabl. 34). Les terres vernies sont tout d'abord classées selon leur lieu de fabrication. Puis, à partir de cette première classification, nous avons tenté de reconnaître parmi ces objets les types définis par Lueger et Olivier pour les terres vernies de la collection Perthuis (1984). Nous userons donc de cette typologie pour classifier et décrire les terres vernies de ces collections, sans toutefois répéter les détails disponibles dans notre chapitre deuxième et prions le lecteur d'y référer. Dans les quelques cas où cette typologie ne pouvait être utilisée, nous avons eu recours à d'autres études similaires, soit celle de Barton sur les terres vernies de Louisbourg (1981) ou encore celles sur les terres vernies de l'Habitation de Champlain (Niellon et Moussette 1981) et des latrines Estèbe et Boisseau à Québec (Moussette 1982). Et, afin d'éviter la multiplication des numéros pour identifier les mêmes types, nous avons retranscrits ceux utilisés par ces différents auteurs. De plus, nous ne décrirons que les formes qui n'ont pas d'équivalence dans les collections Dunière et Perthuis; pour toutes les autres, nous renvoyons nos lecteurs à notre second chapitre.

Ainsi, sur les vingt terres vernies de la collection Rodrigue, 8 (40,0%) proviennent de France, 6 (30,0%) furent fabriquées en Italie, 4 (20,0%) en Angleterre et 2 (10,0%) en Nouvelle-Angleterre probablement (tabl. 3).

Parmi les terres vernies françaises, nous avons reconnu quatre types identifiés par Langer et Olivier (1981). Tout d'abord, le type 1, qui compte trois objets: il s'agit de trois jattes identiques à celles de la collection Forthuis (fig. 23a) et provenant de la Saintonge (type 1.2; Langer et Olivier 1981: 15-17). Nous avons aussi identifié quatre marmites semblables à celles de la collection Forthuis, dont deux auraient été fabriquées probablement dans le sud-est de la France (type 7; Langer et Olivier 1981: 28, 30); (fig. 23b, c) et les deux autres dans le sud-ouest (type 9; Langer et Olivier 1981: 31, 32); (fig. 23d). A cela s'ajoute un fragment à pâte rosée, recouverte à l'intérieur d'un engobe blanc et d'une glaçure jaune. Il s'agirait d'un pot cylindrique de forme légèrement tronconique, à rebord plat à encoches à l'intérieur, et muni de petites anses horizontales, entaillées profondément au sommet. Ce pot, du type 13, proviendrait probablement du midi de la France (Barton 1981: 28, 30; fig. 17).

Nous avons aussi reconnu quatre objets de fabrication anglaise. La pâte, compacte, est de couleur chamois; les formes ouvertes sont recouvertes d'un engobe brun, sur lequel a été appliqué un engobe blanc, ce dernier ayant été gratté au moyen d'un outil pointu. Le tout est recouvert d'une glaçure au plomb d'aspect jaunâtre. En ce qui concerne les formes fermées, elles sont recouvertes "à l'extérieur d'un fond d'engobe brun sur lequel est appliqué une couche d'engobe blanc. Sur la panse, l'engobe blanc est gratté de manière à faire apparaître en lignes parallèles l'engobe brun sous-jacent" (Moussette 1983: 10). La collection renferme deux rebords à encoches d'assiettes ou de plats (voir Moussette 1983: 115, 119) ainsi que deux fragments de pots ou de tasses globulaires. De tels objets proviendraient du Staffordshire, de Bristol ou encore de Buckley, en Angleterre et auraient été fabriqués tout au long du XVIII^e siècle (Moussette 1983: 19).

Six autres objets proviennent d'Italie, particulièrement de la région d'Albisola (type B; [illegible] 1980: [illegible]). Il s'agit de deux assiettes rondes à contour simple (Barton 1981: Fig. [illegible]), de deux plats octogonaux (Barton 1981: Fig. [illegible]), d'un plat creux rond (Barton 1981: Fig. [illegible]) et d'une forme fermée indéterminée. Ce sont les objets en terre cuite les plus complets de cette collection.

Enfin nous avons reconnu deux autres objets de facture locale. Ces objets sont un pot à tabac cylindrique (Barton 1981: Fig. [illegible]) et une forme indéterminée, fait d'une pâte rouge, dure, recouverte d'une glaçure brune. Ces objets se différencient totalement des produits français ou anglais contemporains; les chercheurs leur ont donc adjoint une provenance locale, qu'ils semblent vouloir restreindre à la Nouvelle-Angleterre. Nous ne voulons point remettre en cause le fruit de leurs recherches mais bien souligner un aspect négligé dans l'attribution de ces céramiques simples à une région particulière. L'idée nous vient des remarques formulées par Moussette dans l'étude du site acadien de Beaubassin, localisé maintenant en Nouvelle-Écosse.

Ayant reconnu sans trop de difficultés les produits importés de France et d'Angleterre, il émet certaines réserves devant quelques céramiques.

> Cependant, il n'est pas du tout certain qu'une variété très simple de terre cuite grossière [terre commune] recouverte d'une glaçure au plomb [...] ait été importée. De tels objets auraient pu aussi bien être fabriqués par un potier local (Moussette 1978: 55).

Quoiqu'aucun potier n'ait été dénombré parmi les Acadiens de la région, antérieurement à [illegible], la présence d'une briqueterie établie au Cap Breton à cette époque, laisse entrevoir la possibilité qu'une production de poterie utilitaire ait commencé à cette industrie, comme ce fut le cas à Québec à la fin du XVII[e] siècle (Moussette 1978: 55). De même, la présence de potiers d'origine acadienne en Nouvelle-France après la Conquête tendrait à confirmer que cette activité artisanale y était pratiquée, en admettant bien sûr que ces artisans aient appris leur métier dans leur contrée d'origine. Or, il ne faut point négliger les potiers du Canada, en effet.

> Il est probable qu'à la fin du Régime français, [illegible] quelques fabriques étaient en opération dans la colonie, [illegible] [illegible] [illegible] [...]. [illegible] fabriques étaient [illegible] de Québec et [illegible] [illegible] ([illegible]).

Malheureusement, il nous est impossible, pour le moment, de reconnaître les différentes productions de ces ateliers.

Tableau [illegible]

Les terres vernies de la collection Rodrigue

Provenance	FRANCE				ANGLETERRE	ITALIE	AMÉRIQUE DU NORD		
Type	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]		[illegible]		Total	%
Formes									
assiette						2		2	10,0
assiette ou plat					2			2	10,0
jatte	3							3	15,0
[illegible]		2	2					4	20,0
plat						2		2	10,0
plat creux						1		1	5,0
pot				1				1	5,0
pot à beurre							1	1	5,0
pot ou tasse					2			2	10,0
indéterminé						1	1	2	10,0
	3	2	2	1					
TOTAL		8			4	6	2	20	100,0
%		40,0			20,0	30,0	10,0		

4.2.3.1.2 **La faïence**

La collection Rodrigue renferme aussi vingt-cinq objets en faïence (31,6%). De ce nombre, 22 (88,0%) proviennent de France, 1 de Hollande (4,0%) et 2 d'Angleterre (8,0%) (tabl. 32).

Nous avons pu reconnaître, parmi les 22 faïences françaises, des objets associables, de par leur décor, à des ateliers particuliers. Il s'agit tout d'abord d'un plat octogonal décoré dans le style de Rouen, dont nous retrouvons l'équivalent dans la collection Perthuis (Genêt 1980: pl. 31c). S'y ajoutent deux plats ronds et un autre oval à contour ondulé, en faïence brune, décorés dans le style de Rouen; la collection Perthuis en compte de semblables (fig. 72). Nous avons aussi identifié un autre plat à contour ondulé en faïence jaspée, à décor polychrome en bleu, vert, jaune et rouge, dans le style de Rouen.

La collection renferme de plus six assiettes à contour simple avec décor Bérain bleu dans le style de Moustiers. Cinq d'entre elles, identiques, sont semblables à certaines du dépôt Perthuis (fig. 36; 1QU-2134(b)-1L-178), sans toutefois être décorées d'une fleur au centre.

Les onze autres faïences françaises ne proviennent d'aucun atelier spécifique et sont classées parmi les faïences communes (tabl. 32). Il s'agit tout d'abord de quatre assiettes, dont deux seulement sont décorées; l'une est décorée sur le marli de points bleus situés de part et d'autre d'une ligne ondulée (Genêt 1980: pl. 10f), tandis que le décor de l'autre a son équivalent parmi les faïences de Perthuis (1QU-2134(b)-1L-72) (Genêt 1980: pl. 10b). Les deux autres assiettes sont aussi à contour simple, mais leur fond est épais (Genêt 1980: pl. 2c, d). S'ajoutent à cela le fragment d'une assiette ou d'un plat à décor floral polychrome, un pot à eau non décoré (fig. 79), un pot de chambre (fig. 33), une tasse à décor floral bleu à l'intérieur ainsi qu'une tasse ou un gobelet à décor géométrique dans les tons de bleu et de rouge.

Cat.: 17L10B1.6 (plat rond à contour ondulé en faïence brune, décoré dans le style de Rouen)

La collection Rodrigue n'a révélé qu'un seul objet en faïence hollandaise: il s'agit d'une assiette complète, au décor floral bleu.

Cat.: 17L10B1.7

Nous avons aussi répertorié deux assiettes en faïence anglaise: l'une d'elle est décorée d'une petite fleur bleue au centre alors que l'autre, encore plus fragmentaire, ne semble pas décorée.

Tableau 32

Les faïences de la collection Rodrigue

Provenance / Atelier / Type / Décor / Formes	FRANCE Rouen blanche décorée	FRANCE Rouen brune décorée	FRANCE Moustiers blanche décorée	FRANCE Commune blanche décorée	FRANCE Commune blanche non décorée	HOLLANDE blanche décorée	ANGLETERRE blanche décorée	ANGLETERRE blanche non décorée	Total	%
assiette			6	2	2	1	1	1	13	52,0
assiette ou plat				1					1	4,0
plat	1	4							5	20,0
pot à eau					1				1	4,0
pot de chambre					1				1	4,0
tasse				1					1	4,0
tasse ou gobelet				2	1				3	12,0
TOTAL	1	4	6	6	5					
			22			1	2		25	100,0
%			88,0			4,0	8,0			

4.2.3.1.3 **La terre cuite fine**

Un seul objet en terre cuite fine a été identifié dans la collection Rodrigue: il s'agit d'une forme indéterminée en agate ware. Cette variété s'apparente à celle présente dans la collection Perthuis (fig. 38 et 87) et serait antérieure à 1750.

4.2.3.1.4 **La terre à pipe**

La collection Rodrigue ne renferme que dix-sept fragments de tuyaux de pipe et deux fourneaux: nous avons donc évalué à deux le nombre de pipes. L'une des pipes est d'origine anglaise et s'apparente aux fourneaux anglais de la collection Perthuis (fig. 40 a et b); l'autre fourneau nous paraît de style anglais et il est muni d'un talon. Nous ne pouvons guère discourir plus longuement à leur sujet étant donné leur état très fragmentaire.

4.2.3.1.5 Le grès

Les vingt objets en grès (25,3%) de la collection Rodrigue sont majoritairement en grès fin: ainsi, seulement cinq objets (25%) sont en grès grossier, comparativement à quinze (75%) en grès fin (tabl. 33).

4.2.3.1.5.1 Le grès grossier

Des cinq objets en grès grossier, un seul n'est pas glaçuré. L'objet en grès grossier non glaçuré n'est illustré que par un fragment et sa forme n'a pu être déterminée précisément (tabl. 33). Par contre, sa pâte beige et la couleur beige jaunâtre de sa surface extérieure nous assurent qu'il s'agit d'un produit de la région du Beauvaisis, spécialisé dans la fabrication de cruches, de tasses, de godets, de saloirs, de bouteilles, de gourdes et de toutes sortes de pots (Décarie-Audet 1979: 27).

Les quatre objets en grès grossier glaçuré sont répartis en deux groupes, d'après leur couleur en surface. L'un d'eux, brun chaud uni en surface, n'est représenté que par deux petits fragments, et il n'est pas glaçuré à l'intérieur; il présente toutefois, à l'extérieur, les reflets métalliques caractéristiques des grès anglais de Nottingham (Niellon et Moussette 1985: 285) (tabl. 33). Nous devons signaler que de tels grès ont aussi été fabriqués à Burslem et ailleurs dans le Staffordshire et le Derbyshire, tout comme à Swinton dans le Yorkshire anglais; les formes les plus courantes étaient les pots à boire, les jattes, les cruches et les tasses à deux anses (Noël Hume 1980: 114).

Les trois autres objets présentent les caractéristiques des grès gris de Grenzhausen et de Höhr, en Allemagne: il s'agit d'une cruche, au décor rehaussé de bleu de cobalt et de manganèse, semblable à celles de la collection Perthuis (fig. 45 et 79), d'un pot à boire décoré au cobalt (fig. 47) ainsi que d'un objet indéterminé dont il ne reste que le fond, circulaire (tabl. 33).

4.2.3.1.5.2 **Le grès fin**

Les quinze objets en grès fin sont tous de grès salin blanc anglais; ils sont illustrés par sept formes différentes. Notons aussi que sept objets sont décorés selon la méthode scratch blue (tabl. 33).

La collection comprend tout d'abord deux assiettes, dont l'une faite au moule, est décorée de motifs inspirés de la vannerie (dot, diaper and basket), popularisé après 1740 (Noël Hume 1980: 115, fig. 35.1); l'autre assiette, calcinée, ne semble pas décorée. Nous comptons aussi trois objets très fragmentaires, que nous identifions en tant que jattes: ils sont de la forme des tasses sans anse de la collection Perthuis (fig. 86), mais leur plus grand format - c'est du moins ce que nous croyons - les en éloigne. Peut-être s'agit-il là de piscines. Quatre autres objets, au décor scratch blue, popularisé après 1740, ressemblent à des formes que Gusset (1980: 67; fig. 31f) a nommé pot à boire; les objets sont fragmentaires et leur identification demeure douteuse. La collection comprend aussi trois soucoupes fragmentaires, dont deux sont décorées à l'intérieur selon la technique scratch blue. Un autre fragment courbé, muni d'une anse horizontale et décoré à l'extérieur de motifs floraux en relief a été identifié en tant que soupière par Lynch (1969: 57). Il est question dans un inventaire daté de 1740, d'une soupière en faïence accompagnée de son couvercle (Adams 1972a: 104); d'autres étaient fabriquées en terre, en grès et même en porcelaine (Genêt et al. 1974: 231). A cela s'ajoutent le rebord d'une tasse ou d'un objet semblable, ainsi que la panse de ce qui pourrait bien être une théière (Gusset 1980: 74).

Cat.: 17L10B1.1 (jatte en grès salin blanc)

Tableau 33

Le grès de la collection Rodrigue

Matériau	Grès grossier			Grès fin			
glaçure	Non glaçuré	glaçure saline		glaçure saline			
pâte	beige	gris		blanche	blanche	Total	%
surface extérieure	beige jaunâtre	brun chaud uni	gris pâle homogène	blanche	<u>scratch blue</u>		
Formes							
assiette				2		2	10,0
cruche			1			1	5,0
jatte				3		3	15,0
pot à boire			1		4	5	25,0
soucoupe				1	2	3	15,0
saucière				1		1	5,0
tasse				1		1	5,0
théière					1	1	5,0
indéterminé	1	1	1			3	15,0
Total	1	1	3	8	7	20	100,0

4.2.3.1.6 **La porcelaine**

Onze objets sont faits de porcelaine (13,9%); leur origine nous semble chinoise (tabl. 35). Ces onze objets en porcelaine chinoise sont illustrés par quatre formes distinctes. Les assiettes sont au nombre de trois: toutes portent un décor floral bleu ainsi qu'une ligne brune sur le pourtour; l'une d'elles est aussi marquée au revers du marli. Des trois soucoupes, une seule est décorée en bleu uniquement; une autre est revêtue d'un décor bleu et rouge géométrique alors que sur la dernière, le décor floral est bleu, rouge et vert. Le pourtour de ces soucoupes est aussi empreint d'une ligne brune. La collection compte de plus trois tasses: deux sont décorées en bleu et une autre est ornée d'un décor bleu, vert, jaune, mauve, rehaussé d'or. Enfin, mentionnons la présence de deux tasses sans anse; l'une porte un décor floral bleu, rouge et jaune, alors que l'autre est décorée d'un motif de poissons volants, en bleu, et montre une marque peinte sous la base. Elle daterait, par ces faits, d'avant 1726.

Cat.: 17L1OB1.5 (tasse sans anse à décor bleu de poissons volants)

4.2.3.2 **Le verre**

Quarante objets en verre, en plus de quelques fragments de verre à vitre ont été retirés des latrines de la maison Rodrigue. Ces objets sont répartis en deux classes de verre, soit le verre teinté commun et le verre incolore (tabl. 36).

4.2.3.2.1 **Le verre teinté commun**

Le verre teinté commun de la collection Rodrigue se distingue en verre à bouteille et en verre à vitre (tabl. 36). Trente-quatre des quarante objets en verre (85,0%) sont en verre à bouteille, bleu-vert et vert foncé (tabl. 36). Le verre bleu-vert est représenté par vingt-deux objets (64,7% du verre à bouteille), illustré par une seule forme, le flacon (tabl. 36). Nous avons compté dix-huit flacons carrés à col court et étroit, semblables à ceux de la collection Perthuis (fig. 49), trois flacons cylindriques dont un de grande capacité identique à un autre de la collection Perthuis (fig. 48a) et un goulot de flacon de grande capacité dont la forme nous est inconnue. Ces objets seraient de fabrication française.

Cat.: 17L1081.3 (flacon carré à col court et étroit)

Les douze objets en verre vert foncé sont illustrés par quatre formes, la bouteille, la dame-jeanne, le flacon et la fiole (tabl. 36). Nous avons compté huit bouteilles fragmentaires: de ce nombre, six sont issues d'une production anglaise, datable en 1740 et 1760 (Jones et Smith 1985: 19); le corps cylindrique est trapu, l'enfoncement du culot en forme de dôme, avec trace de pontil au sable et la bague est droite. Les deux autres bouteilles ne sont représentées que par leur fond, empontillé à la canne à souffler, ce qui leur confère une origine française.

Nous avons isolé une trentaine de fragments de verre vert foncé, assez épais et tous courbés: ils pourraient avoir appartenu à un contenant de grande capacité, telle une dame-jeanne - grosse bouteille ordinairement clissée

d'acier (Jones *et al.* 1976: 107) -, dont la provenance nous est totalement inconnue. S'ajoutent à cela deux flacons carrés, représentés par deux tessons, ainsi qu'une petite fiole cylindrique en fragmentation, possiblement de facture anglaise.

Cat.: 17L10B1.8 (fiole cylindrique)

Nous avons aussi retrouvé une quarantaine de fragments de carreaux de verre, habituellement teintés vert mais parfois bleu. Nous ne pouvons malheureusement en identifier le mode de fabrication.

[illegible] Le verre incolore

Les six objets en verre incolore ([illegible]) de la collection sont faits de verre à base de potasse et de chaux, ou de plomb (tabl. [illegible]).

Trois verres à pied sont fabriqués en verre à base de potasse et de chaux. Nous ne possédons que les trois coupes, ainsi qu'une tige décorée de deux boutons ronds séparés par un anneau, qui pourrait dater du premier quart du XVIII[e] siècle (Smith 1986: [illegible]). Ces verres sont probablement d'origine française et d'inspiration bohémienne.

Les trois objets en verre incolore au plomb sont un vase représenté par son pied et semblable à l'un des vases de la collection [illegible] ([illegible]), ainsi qu'un verre à pied, dont il ne reste que le pied, retourné. Ces objets sont originaires des Pays-Bas, en ce qui concerne le vase, et d'Angleterre, pour le verre à pied. Nous avons aussi répertorié le pied d'un objet circulaire, s'apparentant à celui d'une tasse ou encore d'un verre à gelée (Smith 1986: [illegible]), probablement d'origine anglaise. Cet objet était probablement connu sous le nom de «cordial», verre de gobelet à la forme plus élancée et pourvu d'un piédouche (Smith et al. [illegible]: [illegible]); c'est d'ailleurs ce terme employé par les notaires de Louisbourg (Adams [illegible]: [illegible]).

[illegible]

[illegible]

[illegible]	[illegible]		[illegible]			
	[illegible]		[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
	[illegible]	[illegible]	[illegible]			
[illegible]						
[illegible]		[illegible]			[illegible]	[illegible]
[illegible]		[illegible]			[illegible]	[illegible]
[illegible]		[illegible]			[illegible]	[illegible]
[illegible]	[illegible]	[illegible]			[illegible]	[illegible]
[illegible]				[illegible]	[illegible]	[illegible]
[illegible]				[illegible]	[illegible]	[illegible]
[illegible]			[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]		
[illegible]	[illegible]		[illegible]			
[illegible]	[illegible]		[illegible]			

4.2.2.3 Les minéraux et autres matières inorganiques

Les quelques minéraux et autres matières inorganiques se distinguent selon qu'il s'agisse de matières premières ou de matières composites. Nous avons identifié trois de ces matières premières parmi les artéfacts de la collection: il s'agit de l'ardoise, du grès et du silex.

La collection n'a révélé qu'un petit fragment d'ardoise, de couleur gris foncé, sur lequel nous n'avons pris aucune espèce de mesure. Cette roche, habituellement taillée en rectangle, provenait généralement des carrières d'Anjou en France, et son exportation vers la colonie se faisait à partir des ports de Rochefort et de Nantes. Il est aussi question dans les documents d'ardoisière dans la région de Rimogne sur la Meuse, en France et même de carrières locales, au Grand Etang et à Gaspé (St-Pierre <u>et al.</u> 1984: 211, 213, 214).

Le fragment de grès conservé appartenait à une pierre de taille, puisqu'il a été visiblement façonné. Il serait étonnant que cette pierre ait été expédiée de très loin, et c'est pourquoi nous songeons à lui attribuer une origine locale voisine de Louisbourg. Par contre, il semblerait qu'en au moins une occasion, du calcaire ait été importé de France (Sutermeister 1968: 104).

L'objet identifié en silex est une pierre à fusil, fragmentaire, façonnée à partir d'une lame, de couleur brun pâle. Ce type de pierre à fusil était produit

> [...] by detaching individual blade segments from a long narrow blade which is derived from a flint core. The bed of a blade gunflint is nearly flat and is approximately parallel to the face. The bed also bears secondary retouch flaking on the edge. The top bears transverse flake scars (the negative flake scars produced by the prior removal of a blade from its core surface) and evidence of retouch flaking on all sides except the edge (Stone 1974: 247).

L'origine française de cette technique est reconnue par les auteurs, qui toutefois ne s'entendent pas sur les dates de son apparition. Certains

estiment que cette technique, maîtrisée depuis le XVII^e siècle, n'était cependant pas commune avant le début du siècle suivant; d'autres vont même jusqu'à repousser cette date aux années 1730. Pourtant, les fouilles à l'Habitation de Champlain à Québec ont démontré que ce type était présent dans des contextes datables de la fin du XVII^e siècle (Niellon et Moussette 1985: 90; fig. 20.1 à 4).

Ces pierres étaient peut-être exportées et entreposées dans des barils de bois, comme l'indique l'inventaire du marchand Antoine Paris, décédé à Louisbourg en 1732 (Adams 1972a: 8, 184).

Et, parmi les matières premières composites, nous classons deux morceaux de mortier, probablement fabriqué sur place.

4.2.3.4 **Les matières organiques ou d'origine organique et naturelle**

Les deux matériaux classés sous cette rubrique se distinguent du fait que l'un est un solide stable et l'autre un solide fibreux.

Il s'agit tout d'abord de deux petits fragments de charbon de terre. Un important gisement de charbon de terre fut découvert en 1670 sur l'Ile du Cap-Breton, à trois lieues de la baie des Espagnols (Moussette 1983: 40, 41). Un document des années 1720 mentionne aussi l'existence d'excellentes mines de charbon en Nouvelle-Ecosse. Enfin, il semble qu'une grande quantité de ce produit, facile à extraire puisqu'il repose en surface du sol, ait été exportée en France (Moussette 1983: 41).

Se classent enfin parmi les solides fibreux les six morceaux de bois conservés. Nous n'en connaissons pas l'essence et aucun ne laisse apparaître la trace d'un outil quelconque.

4.2.3.5 **Résumé de la collection Rodrigue**

Nous avons donc examiné un total de cent vingt objets, en céramique, en verre et en silex, auxquels s'ajoutent une quarantaine de tessons de verre à vitre, un fragment d'ardoise, une pierre de taille en grès, du mortier, du charbon de terre et quelques morceaux de bois.

Les céramiques identifiées sont, par ordre d'importance, la faïence (31,6%), la terre vernie et le grès (25,3%), la porcelaine (13,9%), la terre à pipe (2,5%) et la terre cuite fine (1,3%) (tabl. 35). Des dix-huit formes répertoriées, l'assiette occupe une place prépondérante (25,3%) et elle est disponible en faïence, en porcelaine, en terre vernie et en grès fin. L'on rencontre aussi, en quantité moindre cependant, des plats (8,9%), des pots à boire et des soucoupes (7,6%), ainsi que quelques tasses (6,3%) et des marmites (5,1%); la plupart des autres formes ne sont représentées que par un ou deux exemplaires.

Parmi le verre, l'on note la prédominance du verre teinté commun (85%) par rapport au verre incolore (15%) (tabl. 34). Le verre teinté commun est représenté principalement par le verre à bouteille bleu-vert (64,7%) et par le verre vert foncé (35,3%), alors que le verre à base de soude et de chaux et le verre à base de potasse et de chaux représentent également le verre incolore. Le flacon est la forme la plus répandue (24 objets: 60,0%) suivie de la bouteille (8: 20,0%) et du verre à pied (4: 10,0%); les cinq autres formes ne sont représentées que par un exemplaire.

La France est le principal producteur de ces produits: près de 40% des céramiques et près de 70% du verre y ont été fabriqués (tabl. 36); l'Angleterre vient en seconde place (31,6% des céramiques et 22,5% du verre). L'on remarque une plus grande diversité des lieux d'approvisionnement pour la céramique que pour le verre, tel la Chine (13,9%), l'Italie (7,6%), l'Allemagne (3,8%), la Nouvelle-Angleterre (2,5%) et la Hollande (1,3%) Notons enfin la prédominance des bouteilles en verre vert foncé anglaises par rapport aux françaises.

Il nous est possible de tirer certains indices chronologiques à partir de ces matériaux, pour tenter de mieux cerner ce dépôt dans le temps. Les terres vernies ne sont point bavardes à ce sujet, sinon que de semblables furent identifiées dans la collection Perthuis, que nous datons du deuxième quart du XVIII^{e} siècle. Parmi les faïences, nous avons reconnu six assiettes décorées dans le style de Bérain, popularisé après 1710 et associé quatre plats en faïence brune à une production rouennaise du deuxième quart du XVIII^{e} siècle; les autres faïences semblent s'inscrire également dans un contexte du deuxième quart de ce siècle.

Les objets en grès grossier de la collection semblent communs, tant à la fin du XVII^{e} siècle qu'au début du siècle suivant, tandis que ceux en grès fin ont été produits principalement après 1740. L'exemplaire en agate ware daterait du deuxième quart du XVIII^{e} siècle. Quant aux porcelaines, une seule d'entre elles nous offre un terminus ante quem de 1726 de par les caractéristiques stylistiques de son décor. En ce qui concerne le verre, des flacons en verre bleu-vert et un seau identiques furent trouvés dans le dépôt Perthuis, et l'on a aussi identifié dans la collection Rodrigue des bouteilles anglaises associées à une production des années 1740-1760. Il nous semble donc justifié de conserver, comme date d'abandon de ces latrines, 1745, tel que proposé par Harris (1982: 514).

Enfin, malgré le nombre relativement restreint d'objets dans la collection Rodrigue, il est tout de même possible d'épiloguer sur leur valeur et sur le niveau de vie des gens qui les ont possédés. Fidèle aux assemblages de Régime français, la collection Rodrigue a révélé une bonne proportion de terres vernies (25,3%), en quantité moindre par contre que la faïence (31,6%) - quatre objets sont en faïence brune -, dont la valeur lui était supérieure. Ce qui est plus surprenant, c'est la proportion de grès, identique à celle de la terre vernie: nous avions noté la rareté des mentions d'objets en grès dans les inventaires de Place-Royale (tabl. 16) - phénomène similaire en ce qui a trait à Louisbourg -, ainsi que la haute valeur qui leur était octroyée, semblable à celle accordée aux objets en terre cuite fine (tabl. 26). Et, que dire de la présence d'une dizaine de porcelaines (13,9%) dont près de la moitié sont

empreintes d'un décor polychrome, rehaussé de dorure en une occasion, alors qu'elle est le propre des individus les plus riches de Louisbourg, selon les inventaires (Blanchettes 1981: 138). L'examen de la qualité du verre, par contre, laisse entrevoir, à première vue, une réalité différente: il s'agit en majorité de contenants communs, auxquels s'ajoutent quelques articles en verre blanc commun et en verre incolore. Par contre, il faut se souvenir qu'en ce qui concerne les flacons en verre teinté commun, leur valeur dépend beaucoup plus du contenu que du contenant, ce qui explique leur présence uniquement chez les mieux nantis. Il est donc fort possible que ces objets aient appartenu à la famille du marchand Michel Rodrigue, qui habite la résidence sise sur ce terrain de 1740 à 1745.

Tableau 35

Les formes en céramique de la collection Rodrigue

Matériaux / Formes	CERAMIQUE Terre vernie	Faïence	Terre cuite fine	Terre à pipe	Grès	Porcelaine	Total	%
assiette	2	13			2	3	20	25,3
assiette ou plat	2	1					3	3,8
cruche					1		1	1,3
jatte	3				3		6	7,6
marmite	4						4	5,1
pipe				2			2	2,5
plat	2	5					7	8,9
plat creux	1						1	1,3
pot	1						1	1,3
pot à boire	1				5		6	7,6
pot à eau		1					1	1,3
pot de chambre		1					1	1,3
pot ou tasse	2						2	3,5
soucoupe					3	3	6	7,6
soupière					1		1	1,3
tasse		1			1	3	5	6,3
tasse ou gobelet		3					3	3,8
tasse sans anse						2	2	2,5
théière					1		1	1,3
indéterminé	2		1		3		6	7,6
TOTAL	20	25	1	2	20	11	79	100,2
%	25,3	31,6	1,3	2,5	25,3	13,9		

Tableau 36

Provenance des objets de la collection Rodrigue

Matériaux	CERAMIQUE								VERRE				DIVERS					
Provenances	Terre vernie	Faïence	Terre cuite fine	Terre à pipe	Grès	Porce-laine	Total	%	Teinté commun	Incolore	Total	%	Ardoise	Grès	Silex	Mortier	Charbon de terre	Bois
Allemagne					3		3	3,8										
Amérique du Nord	2						2	2,5						X		X	X	X
Angleterre	4	2	1	2	16		25	31,6	7	2	9	22,5						
Chine						11	11	13,9										
France	8	22			1		31	39,2	24	3	27	67,5	X		1			
Hollande		1					1	1,3		1	1	2,5						
Italie	6						6	7,6										
Europe occidentale									3		3	7,5						
TOTAL	20	25	1	2	20	11	79	99,9%	34	6	40	100,0%						

4.2.4 La collection Rodrigue: étude des fonctions

Nous allons maintenant nous intéresser à l'aspect fonctionnel des objets précédemment décrits; nous les avons regroupés selon qu'ils étaient utilisés pour l'acquisition de biens ou la consommation (tabl. 37).

4.2.4.1 L'acquisition

L'objet que nous présentons ici a pu être utilisé tant pour la chasse que la guerre (tabl. 37). En effet, la présence d'une pierre à fusil dans le dépôt des latrines de la maison Rodrigue laisse entrevoir que les résidents pouvaient pratiquer la chasse; nous avions déjà indiqué qu'il s'agissait d'un loisir courant, dans la région de Québec, et qu'un certain nombre de familles possédaient un fusil. Par contre, les deux sièges de Louisbourg ainsi que la présence militaire dans la ville ont pu laisser de pareilles traces. De plus, les autorités civiles songent, au début des années 1740, à fournir des armes à la population (McLennan 1979: 99); nous ne savons quelle fut la portée de cette intention.

4.2.4.2 **La consommation**

Plusieurs fonctions sont ici regroupées: il s'agit de l'alimentation, de l'hygiène, des loisirs, de la construction et de l'aménagement intérieur des habitations (tabl. 37).

4.2.4.2.1 **L'alimentation**

L'alimentation se subdivise en la préparation des aliments, leur cuisson, l'absorption des aliments et des boissons, ainsi qu'en l'entreposage de ceux-ci. Ces activités regroupent au total une centaine d'objets, illustrés par 22 formes (tabl. 37).

4.2.4.2.1.1 **La préparation des aliments**

Seulement trois objets ont possiblement été utilisés pour la préparation des aliments: il s'agit de trois jattes semblables, en terre vernie (tabl. 37).

4.2.4.2.1.2 **La cuisson des aliments**

Une seule forme est reliée à la cuisson des aliments, soit la marmite en terre vernie, représentée par quatre exemplaires (tabl. 37).

4.2.4.2.1.3 **L'absorption des aliments**

Nous avons distingué, pour l'absorption des boissons, la vaisselle de service de la vaisselle de table. Elle regroupe trente-sept objets, tous en céramique à l'exception d'un seul, illustrés par cinq formes.

Quatorze objets (sur 37: 37,8%), répartis en quatre formes distinctes, ont été utilisés comme vaisselle de service pour les aliments. Il s'agit tout d'abord de huit plats (57,1%), dont un seul est creux, de trois petites jattes (21,4%) et d'une soupière (7,1%), auxquels nous avons joint deux assiettes ou plats (14,3%) - leur forme trop incomplète nous empêche d'opter pour l'une ou

l'autre de ces hypothèses. Tous ces objets sont en céramique: des dix plats, cinq autres en terre vernie, alors que les trois jattes et la saucière sont en grès fin blanc (28,6%) (tabl. 37).

De ces vingt-trois objets (62,2%) employés comme vaisselle de table, vingt-deux sont en céramique, comparativement à un seul en verre: treize des objets en céramique sont en faïence (59,1%), quatre en terre vernie (18,2%), trois en porcelaine (13,6%) et deux autres en grès fin (9,1%); l'autre objet est en verre incolore. La seule forme disponible en céramique est l'assiette; l'objet en verre est possiblement un timbale, peut-être utilisé pour l'absorption de gelées, comme le suggère l'iconographie (Jones et Smith 1985: 38) (tabl. 37).

4.2.4.2.1.4 L'absorption des boissons

De nouveau, nous avons distingué la vaisselle de service de celle de table; il y a en tout 32 objets, répartis en 11 formes (tabl. 37).

La vaisselle de service comprend 7 objets (sur 32: 21,9%) partagés en 5 formes. Il s'agit des trois jattes en grès fin (42,9%), possiblement utilisées comme vide-tasse, du pot à eau, de la cruche, de la théière et du seau (14,3%) (tabl. 37). Six de ces objets sont en céramique (85,7%), alors que l'autre est en verre, incolore. Nous devons signaler l'absence de carafe en verre pour le service, qui signifie peut-être que les boissons alcoolisées étaient servies à la table dans des bouteilles en verre vert foncé, comme le suggère l'iconographie (Jones et Smith 1985: 13).

La vaisselle de table regroupe vingt-cinq objets, illustrés par 6 formes distinctes, que sont les tasses et les soucoupes, au nombre de 6 (24,0%), les verres à pied et les pots à boire, au nombre de 4 (16,0%), les tasses ou gobelets (3: 12,0%), ainsi que les tasses sans anse (2: 8,0%) (tabl. 37). Vingt de ces vingt-cinq objets sont en céramique (80,0%), les autres étant en verre (20,0%). Huit objets sont en porcelaine (40,0%), 7 en grès fin (35,0%),

4 en faïence (20,0%) et un autre en terre vernie (5,0%); 3 objets sont en verre incolore.

4.2.4.2.1.3 L'entreposage des aliments et des boissons

Trente-quatre objets, en quatre formes différentes, ont servi à l'entreposage de denrées. Le flacon (24: 70,6%) est la forme la plus répandue et de loin; l'on compte aussi 8 bouteilles (23,5%), une dame-jeanne et un pot (2,9%) (tabl. 37). Tous ces objets sont en verre à bouteille - à l'exception d'un seul en céramique -; 22 de ceux-ci sont en verre bleu-vert (66,7%) comparativement à 11 (33,3%) en verre vert foncé. Dix-huit des vingt-deux flacons en verre bleu-vert ont un col étroit, tout comme ceux des flacons en verre vert foncé, et devaient contenir des produits liquides. La dame-jeanne, dont la capacité équivaut à la douzième partie d'une barrique - grand récipient de bois semblable au tonneau - servait au transport et à la conservation des liquides (Gaudet _et al._ 1976: 44, 107). Quant au pot en terre vernie française, sans doute coiffé d'un couvercle, ils étaient "manifestement conçus pour contenir une mesure de liquide ou de quelque matière friable [...] Dans certains cas, le fond était délibérément épaissi [...], peut-être exprès pour tromper le client" (Barton 1981: 29, 30). Quoique son usage exact soit inconnu, il se peut que ce pot ait servi à contenir du sucre (Barton 1981: 30).

[illegible] L'hygiène

Les deux facettes de l'hygiène ici représentées sont les soins du corps et l'excrétion. Seulement trois objets, dont deux sont en céramique et un autre en verre, se classent sous cette rubrique (tabl. [illegible])

Un pot à eau en faïence et une fiole en verre vert foncé ont pu être utilisés lors de la toilette personnelle. Le premier contenait de l'eau et le second diverses eaux parfumées.

Enfin, l'excrétion n'est représentée que par un objet, un pot de chambre en faïence.

[illegible] [illegible] Rococo

L'époque Rococo [illegible] [illegible] la consommation de tabac et le seul objet qui réponde à cet usage est la pipe, représentée par deux exemplaires fort incomplets (tabl. [illegible]).

4.2.4.2.4 La construction

Ces quelques articles de la collection sont tous considérés comme des matériaux de construction, classés en tant que matériaux de fenestration, matériaux de liaison et matériaux de recouvrement (tabl. 37).

4.2.4.2.4.1 Les matériaux de construction

Il s'agit d'une pierre de taille en grès, incomplète (tabl. 37). Des documents relatifs à Québec nous indiquent que le grès était employé pour les parements extérieurs des murs, les cheminées et les dallages (St-Pierre et al. 1984: 173). Or, la maison Rodrigue est une construction de charpente, tout comme le magasin bâti sur la propriété; par contre, cette pierre aurait pu être utilisée pour la cheminée, ou encore pour la bâtisse érigée au-dessus des latrines.

4.2.4.2.4.2 Les matériaux de fenestration

La collection contient quelques fragments de verre à vitre teintés vert (tabl. 37). Les documents indiquent que la propriété, du moins après 1730, était pourvu de deux fenêtres qui encadraient la porte d'entrée qui donnait sur la rue Toulouse; une autre fenêtre s'ouvrait sur la rue Royale. Quoique l'apparence des deux autres façades demeure un mystère, l'on sait que le versant est du toit était agrémenté d'une lucarne, tandis que le versant ouest en comptait deux (Thibault 1972: 94). Enfin, certains tessons pouvaient faire partie de la superstructure des latrines.

4.2.4.2.4.3 Les matériaux de liaison

Nous songeons immédiatement au mortier, ce liant utilisé pour unir différents matériaux de construction, tel la pierre, la brique, etc.

4.2.4.2.4.4 **Les matériaux de revêtement**

L'ardoise est considérée comme un matériau de recouvrement pour les toitures. A Québec, elle ne semble pas avoir connu une grande popularité, sans doute à cause de son prix de revient relativement élevé, comparativement à celui du bardeau et de la planche, et des difficultés d'approvisionnement (St-Pierre et al. 1984: 208, 209).

A Louisbourg, l'ardoise semble réservée exclusivement pour les bâtiments du Roi, sans doute pour la même raison énumérée précédemment. De plus, les textes indiquent que le toit de la maison et du magasin, bâtis sur le terrain A, était recouvert de bardeaux et celui de la bâtisse située au-dessus des latrines, de planches (Thibault 1972: 94, 98, 99). Il se pourrait donc que ce fragment d'ardoise soit une intrusion provenant d'un autre secteur de la ville.

4.2.4.2.5 **L'aménagement intérieur des habitations**

Sont ici réunis l'éclairage ainsi que le chauffage des maisons (tabl. 37)

Une partie de l'éclairage des bâtiments provenait de l'extérieur, comme en font foi les fragments de carreaux de vitre de la collection (tabl. 37).

Nous avons aussi identifié dans la collection du combustible, employé possiblement pour le chauffage: le charbon de terre. Quoique des gisements de très bonne qualité reposaient dans la colonie de l'Île Royale, "[...] il ne semble pas que le charbon ait jamais constitué un combustible important pour les colons établis en Nouvelle-France" (Moussette 1983: 41). La situation différait sans doute quelque peu à Louisbourg, alors qu'à partir des années 1750, le charbon devient le plus important combustible; une cour, du côté est du quai, est réservée pour son entreposage (Moore 1978: 19). La difficulté d'approvisionnement en bois dans cette région et le coût moindre du charbon expliquent peut-être sa popularité.

Tableau 37

La classification fonctionnelle des matériaux de la collection Rodrigue

	Catégories fonctionnelles / Matériaux	ACQUISITION CHASSE OU GUERRE	ALIMENTATION Préparation des aliments	ALIMENTATION Cuisson des aliments	ALIMENTATION Absorption des aliments vaisselle de service	ALIMENTATION Absorption des aliments vaisselle de table	ALIMENTATION Absorption des boissons vaisselle de service	ALIMENTATION Absorption des boissons vaisselle de table	ALIMENTATION Entreposage des aliments et des boissons	CONSOMMATION HYGIENE Soins du corps	CONSOMMATION HYGIENE Excrétion	CONSOMMATION LOISIRS Consommation du tabac	CONSTRUCTION Matériaux de construction	CONSTRUCTION Matériaux de fenestration	CONSTRUCTION Matériaux de liaison	CONSTRUCTION Matériaux de revêtement	AMENAGEMENT INTERIEUR Eclairage	AMENAGEMENT INTERIEUR Chauffage
CERAMIQUE	terre vernie		3(1)	4(1)	5(2)	4(1)		1	1									
	faïence				5(1)	13(1)	1	4(2)		1	1							
	terre cuite fine																	
	terre à pipe											2(1)						
	grès				4(2)	2(1)	5(3)	7(3)										
	porcelaine					3(1)		8(3)										
	Total		3(1)	4(1)	14(4)	22(1)	6(4)	20(5)	1	1	1	2(1)						
VERRE	teinté commun																	
	à bouteille								11(3)									
	bleu-vert								22(1)									
	vert foncé									1								
	à vitre													X			X	
	incolore					1	1	5(2)										
	Total					1	1	5(2)	33(3)	1								
INORGANIQUES	matières premières																	
	ardoise															X		
	grès												X					
	silex	1																
	composites																	
	mortier														X			
ORGANIQUES	solides																	
	stables																	
	charbon de terre																	X
	TOTAL	1	3(1)	4(1)	14(4)	23(2)	7(5)	25(6)	34(4)	2(2)	1	2(1)						

Note: Le chiffre entre parenthèses correspond au nombre de formes reliées, pour chacun des matériaux, aux diverses catégories fonctionnelles, alors que l'autre chiffre indique le nombre d'objets.

4.2.4.3 **Résumé de la classification fonctionnelle des objets de la collection Rodrigue**

A la lecture du tableau 37, il appert que la plupart des artéfacts de cette collection sont des biens de consommation, la majorité reliés à l'alimentation. Trente-quatre objets représentant quatre formes distinctes ont pu servir pour l'entreposage des aliments et des boissons. La vaisselle de table pour l'absorption des boissons - quelque 25 objets répartis en 6 formes - ainsi que celle reliée à l'absorption des aliments - 23 objets illustrés par 2 formes uniquement - occupent aussi une place importante; moindre est celle de la vaisselle de service pour les boissons - 12 objets en 5 formes différentes - et de celle employée pour le service des aliments - 14 objets répartis en 4 formes. La vaisselle utilisée pour la cuisson des aliments ainsi que pour la préparation de ceux-ci n'est représentée que par un total de 7 objets (4 pour la première et 3 pour la seconde). Nous retrouvons, parmi les objets utilisés pour l'absorption des aliments et des boissons, un éventail de produits provenant des quatre coins du monde connu au XVIII^{e} siècle, façonnés en des formes empreintes de motifs décoratifs élaborés.

Seulement trois objets différents ont pu être utilisés pour les soins du corps et l'excrétion, ou tout simplement l'hygiène, et deux autres pour un loisir, soit la consommation du tabac.

Aux matériaux de construction s'ajoutent les matériaux de fenestration, de liaison et de revêtement, dont nous ne faisons que mentionner la présence, sans la quantifier. Et nous agissons de même pour les objets reliés à l'éclairage et au chauffage des habitations.

S'ajoute à ces biens de consommation un artéfact relié plus spécifiquement aux techniques d'acquisition, soit la chasse ou la guerre.

En ce qui regarde les matériaux, relativement à l'alimentation, à l'hygiène et aux loisirs, la céramique jouit d'une place prépondérante et ne

cède sa place au verre que pour l'entreposage des aliments et boissons. Les céramiques décorées de facture fine sont utilisées comme vaisselle pour l'absorption des aliments, alors que celle de facture plus rustique (terre vernie) sont réservées à la préparation et à la cuisson des aliments.

4.3 La maison de La Perelle

4.3.1 Contexte historique

Le terrain B de l'îlot 17, sur lequel reposait la maison de La Perelle, longe du côté occidental le terrain A, précédemment étudié (fig. 104). "Contrairement aux autres propriétés de l'îlot 17, le terrain B est le seul dont les limites n'ont pas varié sous le régime français, et aussi le seul à être demeuré dans les mains de la même famille" (Thibault 1972: 111).

Le 20 mai 1720, un terrain de 60 pieds (19,8 m) de large, le long de la rue Royale, profond de 132 pieds (43,6 m), est concédé à Jean-François Eurry de La Perelle, qui ne l'occupe effectivement qu'en 1724 (Thibault 1972: 111).

> Né à Paris vers 1691 [...], Jean-François était cadet dans les troupes de la Marine en Acadie lorsqu'il fut nommé enseigne en 1705. Il est transféré à l'Isle Royale en 1713 où il devient lieutenant en 1714, puis capitaine en 1730. En 1736, il reçoit la Croix de Saint-Louis et, en 1741, la majorité de Louisbourg. Six ans plus tard, en 1747, il se retire à Montlhéry [près de la région parisienne] avec une pension annuelle de 2,000 livres (Thibault 1972: 111).

Six ans après son arrivée à Louisbourg, il épouse Françoise-Charlotte Aubert de La Chesnaye, fille de Charles Aubert de La Chesnaye, négociant important de Québec; de ce mariage sont nés huit enfants (Thibault 1972: 112).

Ayant habité un corps de logis appartenant au roi et bâti sur l'îlot 1 jusqu'en 1724, il en récupère les matériaux et fait ériger sur l'îlot 17 un logis temporaire. L'année suivante, il le remplace par une maison de charpente, couverte d'un toit de bardeaux à quatre pans, sise au coin nord-ouest du terrain le long de la rue Royale; elle mesure environ 37 pieds (12,2 m) sur la rue par 24 (7,9 m) de largeur (Thibault 1972: 116).

A l'angle nord-est de sa propriété, de La Perelle fait élever, entre 1725 et 1730, un édifice de la même largeur que sa maison, et qui s'appuie sur cette dernière, mais dont la fonction demeure inconnue; il est démoli vers 1731

(Thibault 1972: 120). Il est remplacé, entre 1731 et 1734, par une construction de charpente à toit de bardeaux à trois pans, séparé de la maison par un passage d'une dizaine de pied de largeur (environ 3 mètres). On l'identifie en tant que magasin, malgré la présence d'une cheminée (Thibault 1972: 120). Quelques autres bâtiments secondaires sont indiqués sur les plans: il s'agit entre autres d'une écurie, bâtie entre 1725 et 1730, d'un cabanot, érigé en 1725 au centre du terrain, soit à 88 pieds (29,0 m) de la rue Royale, qui servait peut-être de latrines, et d'un autre cabanot, plus petit, adossé à la façade arrière de la maison; l'existence de ce dernier semble brève, puisqu'il n'apparaît que sur un plan de 1731 (Thibault 1972: 123). Un puits a aussi été creusé derrière la maison, le long du terrain C, alors que le reste de la cour sert de jardin (Thibault 1972: 124) (fig. 104).

La famille de La Perelle, en compagnie de deux domestiques, réside sur ce terrain, de 1724 à 1745 (Thibault 1972: 112), date à laquelle la ville de Louisbourg subit son premier siège et une occupation britannique qui dure trois ans. Durant cette période, "le terrain B sert de résidence au capitaine d'artillerie pour les milices de la Nouvelle-Angleterre, et on y érige quelques bâtiments secondaires" (Thibault 1972: 114). Ces derniers, construits à l'arrière du magasin de La Perelle, en bordure du terrain A, resteront en utilité jusqu'en 1767 au moins; leur raison d'être n'est cependant pas connue. L'écurie est cependant détruite durant cette occupation (Thibault 1972: 123, 124).

Entre 1749 et 1758, deux des fils de de La Perelle reviennent à Louisbourg et l'on soupçonne qu'ils aient réintégré le domicile familial. Ces deux jeunes hommes, qui oeuvrèrent dans l'armée avec le grade d'enseigne, ne se sont point mariés à Louisbourg (Thibault 1972: 115, 116).

> Après le siège de 1758, il semble que la propriété des de La Perelle ait été mieux préservée que la majorité des autres propriétés de Louisbourg: elle devient la résidence de Frederic Alberth Strasburger, capitaine du port, "Justice of the Peace at the Island of Cape Breton" et "Town Adjutant" de Louisbourg jusqu'en 1777 (Thibault 1972: 116).

4.3.2 **Intervention archéologique**

Stephen Archibald (1969-70) dirigea les fouilles archéologiques qui eurent lieu, vers la fin des années soixante, sur le terrain B de l'Îlot 17; peu de données concernant ces latrines nous sont cependant dispensées.

Des latrines furent localisées à environ 22,5 m au sud de la rue Royale et à 7,5 m de la limite orientale de la propriété; elles mesuraient 1,5 m de largeur dans l'axe est-ouest par 2,7 m de longueur (Archibald 1969-70: 44). Un plan historique daté de 1725 situait par contre ce bâtiment à environ 29 m de la rue Royale (Thibault 1972: 123) (fig. 103).

> The pit of the latrine was cut 2,7 feet [0,81 m] into the C horizon and lined with walls of unmortared fieldstone. It is possible that these walls were capped with levelling courses of unmortared bricks since some were found along the top of the wall and approximately 550 whole bricks in excellent condition were found collapsed into the latrine itself. Although the superstructure of the latrine was probably wooden no remnants of it were found.
>
> The top of the lot was covered with fieldstone and brick apparently collapsed from the walls. Below this rubble it was filled with a fine-grained black soil. Many artifacts were found, mostly ceramics and bottle glass, concentrated in the north-west corner and along the west wall (Archibald 1969-70: 45).

Quelque neuf lots archéologiques furent créés lors de fouille de cette fosse: 17L26E3, E4, E5, E6 et 17L27E4, E5 et E6 renfermeraient le matériel associé à l'usage de ces latrines, tandis que 17L26E2 et 17L27E2, E3 rassembleraient les artéfacts faisant partie d'un remplissage ultérieur à l'abandon de la fosse (Harris 1982: 530). De nouveau, l'histoire de ces latrines a été divisée en trois événements, soit le creusage de la fosse, datable entre 1724 et 1767 (événement 17B25), l'utilisation de celle-ci, qui s'étend de 1724 à 1781 (événement 17B26) et leur abandon, daté entre 1767 et 1781 (événement 17B27) (Harris 1982: 530). Puisqu'à première vue, certains artéfacts des événements 17B26 et 17B27, quoique classés distinctement, offraient de nombreuses similarités allant jusqu'à des recollages plausibles entre les tessons et que, selon les chercheurs, "the fill [s'agit-il des artéfacts de l'événement

17B27, nommé "filling"?] found within the latrines dates from the latter years of the occupation" (Harris 1982: 524), nous avons opté pour l'étude globale de tout ce matériel, réunissant par le fait même les lots inclus dans les événements 17B26 et 17B27. Ce choix est de plus renforcé par l'absence, dans les lots de 17B27, de types céramiques datables de la période 1767-1781, alors que cet assemblage est analogue à celui de l'événement 17B26.

Nous avons évalué à près de deux cents le nombre d'objets constituant cette collection; la céramique et le verre sont importants quantitativement, et l'on compte plus d'une dizaine d'artéfacts en métal. Aucun écofact, par contre, ne paraît avoir été préservé.

4.3.3 La collection de La Ferolle: étude des matériaux

La céramique, le verre et le métal sont les principaux matériaux constituant l'assemblage de la collection de La Ferolle, qui contient près de deux cents objets.

4.3.3.1 La céramique

Les 113 objets en céramique se répartissent, du point de vue de leur matériau, en terre vernie, en faïence, en terre à pipe, en grès et en porcelaine (tabl. 42).

4.3.3.1.1 La terre vernie

Dix types de terre vernie ont été identifiés parmi ces 19 objets (16,7%) (tabl. 38). Onze objets, répartis en sept types, proviennent de France (57,9%). Nous avons tout d'abord reconnu trois objets du type 1.1: il s'agit de trois jattes, dont deux ont un rebord plat et marli étroit (fig. 21k), alors que l'autre a un rebord droit et un marli large (Lueger et Olivier 1986: fig. 3a), fabriquées en Saintonge (Lueger et Olivier 1986: 17-19). Il y a aussi un objet indéterminé du type 2, provenant possiblement de la région de Bordeaux et deux autres objets fabriqués dans la Vallauris (type 7; Lueger et Olivier 1986: 29, 30). S'ajoutent à cela une marmite du type 9 (fig. 23d) (sud-ouest de la France; Lueger et Olivier 1986: 31, 32), un plat creux du type 10 (sud de la France; Lueger et Olivier 1986: 32, 33) et deux autres objets différents dont la glaçure et le corps sont calcinés, ce qui en rend l'identification périlleuse.

Quatre objets proviennent de l'Angleterre et sont connus sous le nom de terre cuite du genre Staffordshire slipware, datables du XVIII^{e} siècle ; il s'agit d'une assiette ou d'un plat à rebord à encoches (Noël Hume 1982: 113, 119), d'une anse de tasse, probablement (Noël Hume 1982: 116), d'un fond fragmentaire et d'un petit morceau de paroi.

Deux autres objets, soit des jarres fragmentaires, ont pour origine commune la côte méditerranéenne occidentale, soit l'Italie ou la péninsule ibérique (Barton 1981: 61). La pâte, rosée, n'est pas recouverte de glaçure.

Enfin un objet fragmentaire est constitué d'une pâte orangée, contenant une bonne proportion de sable et d'ocre, recouverte d'une glaçure brune décorée de nuages d'oxyde de cuivre. L'on peut songer à une provenance nord-américaine pour cet objet, tout comme pour le fond de ce qui pourrait être une petite jarre (11,5 cm de diamètre), fait d'une pâte rouge recouverte à l'intérieur d'une glaçure verdâtre trop cuite.

[illegible]

[illegible]

[illegible]	[illegible]							[illegible]	[illegible]	[illegible]		
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]				[illegible]	[illegible]
[illegible]								[illegible]			[illegible]	[illegible]
[illegible]									[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
[illegible]	[illegible]										[illegible]	[illegible]
[illegible]				[illegible]							[illegible]	[illegible]
[illegible]					[illegible]						[illegible]	[illegible]
[illegible]								[illegible]			[illegible]	[illegible]
[illegible]		[illegible]	[illegible]			[illegible]	[illegible]	[illegible]		[illegible]	[illegible]	[illegible]
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
[illegible]	[illegible]							[illegible]	[illegible]	[illegible]		

[illegible]

[illegible]

[illegible]

[illegible]

[illegible]

décor géométrique bleu sur le marli (Genêt 1980: pl. 30), une soupière (Genêt 1980: pl. 52d) et un autre objet indéterminé, en faïence brune.

Cat.: 17L2683.3 (seau); 17L2783.4 (plat creux en faïence brune)

Cinq objets en faïence seraient de fabrication anglaise: il s'agit d'une assiette au décor floral bleu, d'une jatte au décor floral reposant sur un pied annulaire, d'un pot de chambre non décoré, d'un pot de pharmacie intact (Genêt 1980: pl. 82f) et d'un autre objet, représenté par sa panse, au décor floral bleu (tabl. 39).

Cat.: 17L2683.6 (jatte); 17L2686.1 (pot de pharmacie)

Un dernier objet, une assiette au décor floral bleu, présente de fortes similitudes avec les produits espagnols, soit un corps beige clair et un émail blanc grisâtre très mince (Genêt 1980: 62) (tabl. 39).

Tableau 39

Les faïences de la collection de La Perelle

Provenance / Atelier / Type / Décor / Formes	FRANCE: Rouen blanche décorée	FRANCE: Moustiers blanche décorée	FRANCE: Commune blanche décorée	FRANCE: Commune blanche non décorée	FRANCE: Commune brune décorée	FRANCE: Commune brune non décorée	ANGLETERRE: blanche décorée	ANGLETERRE: blanche non décorée	ESPAGNE: blanche décorée	Total	%
assiette			13	2			1		1	17	37,7
assiette ou plat			1							1	2,2
écuelle						1				1	2,2
jatte							1			1	2,2
plat		2								2	4,4
plat creux					2					2	4,4
pot				2						2	4,4
pot à conserve				1						1	2,2
pot à eau			1							1	2,2
pot de chambre				4				1		5	11,1
pot de pharmacie								1		1	2,2
seau			1							1	2,2
soucoupe			1	2		1				4	8,9
soupière						1				1	2,2
tasse	1		1							2	4,4
indéterminé			1			1	1			3	6,6
Total	1	2	19	11	2	4	3	2		45	99,9%
			39				5				
%			86,7				11,1				

4.3.3.1.3 La terre à pipe

La collection de La Perelle renferme aussi cinq pipes, dont il ne reste que deux fourneaux très fragmentaires et trois bouts de tuyaux. Les deux fourneaux semblent inutilisés alors que tout l'intérieur est encore de la couleur blanche de l'argile. L'un des tuyaux est porteur d'une inscription indéchiffrable, alors qu'un autre est orné de fleurs de lis encadrées à l'intérieur de losanges. Leur provenance est inconnue.

Un dernier tuyau est probablement enduit de glaçure au plomb, de couleur noire. Vers 1700, les Néerlandais auraient lancé la pratique d'enduire de cire l'embout de leurs pipes; les Anglais les auraient bientôt imités, en utilisant de la cire rouge ou encore une substance luisante, une glaçure à l'étain de couleur verdâtre après cuisson (Walker 1974: 76);

> [...] ces méthodes semblent avoir été utilisées seulement dans le cas des pipes de qualité supérieure, car l'on rapporte [...] que, pour les pipes ordinaires, on avait l'habitude de tremper le bout du tuyau dans la bière avant de s'en servir (Walker 1974: 76).

4.3.3.1.4 **Le grès**

Des vingt-cinq objets en grès de la collection de La Perelle, seulement cinq sont en grès grossier glaçuré (20,0%), contre vingt (80,0%) en grès fin glaçuré (tabl. 40).

4.3.3.1.4.1 **Le grès grossier**

Les cinq objets en grès grossier glaçuré sont répartis en deux classes, selon la couleur de leur surface extérieure (tabl. 40).

Le premier de ces objets, en divers tons de brun, est l'un des rares artéfacts complets de la collection: il s'agit d'une bouteille pansue, surmontée d'un court col étroit et munie d'une petite anse verticale. Son modèle s'avère une copie de la bouteille anglaise Bellarmine (fig. 42), avec laquelle elle partage la même origine.

> They [ces bouteilles] came in various capacities from a pint to about five gallons, though the quart and the gallon sizes are the most common survivers. No closely datable caracteristics have so far been detected, and it is virtually impossible to tell the difference between those made in 1690 or 1770, though this would seem to be the span of their popularity (Noël Hume 1980: 78).

Et, parmi les quatre objets en grès gris de la collection de La Perelle, nous avons reconnu une cruche à décor bleu et mauve (fig. 45), ainsi qu'un pot à boire (fig. 47) et un pot à chambre à décor bleu. De semblables formes sont présentes dans la collection Perthuis; en ce qui concerne le pot de chambre, que nous imaginons bulbeux, muni d'une anse et d'un rebord plat, il serait la réplique exacte, à plus grande échelle, des petits pots à anse en grès gris de la collection Perthuis (fig. 46). Le dernier objet, représenté par un fragment de panse, n'a pu être identifié (tabl. 40).

4.2.2.1.4.2 **Le grès fin**

Les vingt objets en grès fin sont tous de facture anglaise; il s'agit de grès salins blancs, et parmi ceux-ci, cinq sont ornés d'un décor dit scratch blue (tabl. 40). Nous comptons tout d'abord deux assiettes, dont une complète, aux motifs inspirés de la vannerie (dot, diaper and basket), postérieures à 1740 (Noël Hume 1980: 115; fig. 35.1) et deux autres assiettes incomplètes empreintes d'une variante de ce décor: "[...] the alternate panels of dot and star diaper being separated by small undecorated areas, each bordered by a double leaf desing" (Lynch 1969: 27). Nous ne pouvons que présumer de la facture contemporaine de ces décors. La collection comprend aussi un objet unique de forme creuse, à rebord droit, décoré de sinuosités en relief, que nous désignerons sous le nom de moule; cet objet, cité dans les inventaires, est généralement fabriqué en étain ou en cuivre rouge (Adams 1972a: 165). S'ajoutent à cela deux plats ronds, sans décor, dont l'un est complet, la panse d'un pot cylindrique muni d'un petit pied et d'au moins une anse, de deux tasses incomplètes et de cinq fragments d'objets non identifiables. Parmi les objets en scratch blue, popularisé après 1740, nous reconnaissons une jatte, trois soucoupes fragmentaires et un objet indéterminé.

Cat.: 17L27E5.1 (assiette à motifs inspirés de la vannerie); 17L27E5.5 (moule)

Tableau 40

Le grès de la collection de La Perelle

Matériau	Grès grossier		Grès fin			
glaçure	glaçure saline		glaçure saline			
pâte	chamois	gris	blanche	blanche	Total	%
surface extérieure	divers tons de brun	gris pâle homogène	blanche	scratch blue		
Formes						
assiette			4		4	16,0
bouteille	1				1	4,0
cruche		1			1	4,0
jatte				1	1	4,0
moule			1		1	4,0
plat			2		2	8,0
pot			1		1	4,0
pot à boire		1			1	4,0
pot de chambre		1			1	4,0
soucoupe				3	3	12,0
tasse			2		2	8,0
indéterminé		1	5	1	7	28,0
Total	1	4	15	5	25	100,0%

4.3.3.1.5 **La porcelaine**

Dix objets sont fabriqués en porcelaine; de ce nombre, neuf proviennent de Chine et une seule d'Angleterre (tabl. 42).

Parmi les porcelaines chinoises, nous avons identifié un fond d'assiette, probablement à décor bleu, une jatte à décor bleu, de même forme que celle de la collection Perthuis (fig. 83), mais d'un plus grand diamètre (15 cm à l'embouchure), deux plats, dont l'un est décoré en bleu rehaussé de dorure, une soucoupe au décor bleu et rouge, trois tasses sans anse, dont une au décor bleu et les deux autres décorées en bleu, rouge et or, tant à l'extérieur qu'à l'intérieur. Un dernier objet n'est représenté que par un fragment.

Des tentatives pour produire de la porcelaine en Europe sont entreprises dès le début du XVIII^{e} siècle, mais ce n'est qu'au milieu des années 1740 qu'elles réussissent, en Angleterre. Les villes de Bow et de Chelsea saluent les premiers essais concluants, et elles sont bientôt suivies par Bristol, Derby et Worchester. Dans les années 1750, d'autres fabriques ouvrent à Liverpool et à Lowestoft pour produire cette porcelaine dite à pâte tendre (Godden 1966: xvii). Cette porcelaine était:

> [...] originally ground glass stiffened with white clay to give the mixture stability. It can be marked by a file and when chipped the body is granular. It must be fired in an unglazed state and then re-fired at a lower temperature after glazing. Further firings at successively lower temperatures are necessary to fix the overglaze enamel decoration and gilding (Godden 1966: xvii).

L'objet en question est une soucoupe, ornée d'un paysage chinois peint en bleu; il est probablement originaire de Chelsea ou de Bow.

Cat.: 17L26E5.5

4.3.3.2 **Le verre**

La collection de La Perelle inclut aussi soixante-dix objets en verre: la plupart sont en verre teinté commun (62,9%), sans compter le verre à vitre; viennent s'y greffer seize autres articles en verre incolore (37,1%) (tabl. 41).

4.3.3.2.1 **Le verre teinté commun**

Le verre teinté commun se subdivise en verre à bouteille et en verre à vitre (tabl. 41).

Des 54 objets en verre à bouteille, 11 (20,4%) sont de verre bleu-vert comparativement à 43 en verre vert foncé (79,6%) (tabl. 41). Des onze objets en verre bleu-vert, dix sont des flacons (fig. 49): cinq, selon notre examen, sont carrés et trois autres cylindriques, dont l'un d'un verre vert pâle; l'on compte aussi deux cols. A cela s'ajoute un objet incomplet en verre vert pâle, très mince et parsemé de petites bulles, de la forme d'une goutte, avec un col cylindrique, cassé à son extrémité. A première vue, cet objet s'apparente de beaucoup à un sablier, hypothèse que nous ne pouvons que faire reposer sur notre vision de cet instruments dans des contextes modernes.

Cat.: 17L26E3.6 (objet en forme de goutte); 17L27E4.1 (flacon cylindrique à col large)

Quarante-trois objets sont en verre foncé; nous comptons 41 bouteilles cylindriques, datables de la période 1740-1760 (Smith et Jones 1985: 19). Douze de celles-ci ont un col légèrement plus allongé que la moyenne, sans pour cela que le diamètre de leur panse en soit réduit; de plus, n'ayant remarqué aucun changement dans le modèle de la bague, nous n'hésitons point à les considérer toutes contemporaines. Nous avons aussi répertorié une bouteille en forme d'octogone aplati, à deux côtés longs et six côtés courts de longueur égale; le col, assez court, est muni d'une bague de profil droit. D'origine anglaise, ces bouteilles "semblent avoir été largement utilisées dans la

seconde moitié du XVIII^{e} siècle, mais la datation demeure incertaine étant donné que l'extrémité ne correspondent [sic] pas aux extrémités changeantes de la bouteille "à vin" " (Smith et Jones 1985: 68). Cette bouteille octogonale est d'ailleurs illustrée à la figure 69 de cet ouvrage.

La collection compte aussi un flacon carré à épaule droite et dont le goulot est formé d'une lèvre rapportée, à rebord plat et au bord arrondi, se rétrécissant au niveau du col; ce modèle apparaît au début de la guerre de Sept Ans, et son origine serait anglaise ou européenne (Smith et Jones 1985: 18, 27). Un bouchon de liège devait fermer cette bouteille.

Cat.: 27L26E5.9 (bouteille anglaise à col long); 27L27E4.3 (bouteille carrée)

La collection de La Perelle comprend aussi un certain nombre de tessons de verre à vitre, teintés verts, qui ne nous fournissent aucun témoignage de leur procédé de fabrication.

4.3.3.2.2 Le verre incolore

Le verre incolore, qui englobe seize objets (22,9%), se distingue en trois types (tabl. 41): le verre à base de soude et de chaux, de potasse et de plomb, et de chaux.

Il y a deux objets (12,5%) en verre incolore à base de soude et de chaux, soit une carafe très fragmentaire à décor moulé et possiblement un gobelet. Ces objets seraient d'origine française.

Treize objets (81,3%) sont en cristal au plomb. Il s'agit tout d'abord d'une carafe complète, à corps cylindrique, épaules larges et long col s'ouvrant vers l'extérieur à l'embouchure; cette carafe, d'origine anglaise et dont la production débute en 1740, est illustrée dans l'ouvrage de Smith et Jones (1985: fig. 16). Nous avons identifié aussi un fragment de gobelet uni, ainsi que onze verres à pied. Sept d'entre eux sont connus sous le nom de <u>firing glass</u> ou verre à toast, expression dérivant du bruit que produisait ces verres lorsqu'ils étaient martelés sur la table; "ce type de verre possède comme caractéristique un pied épais, plat et lourd, une tige courte et massive et, en général, une coupe unie en forme de trompette" (Smith et Jones 1985: 55; fig. 38). La popularité de ce type de verres à pied couvre la seconde moitié du XVIII^e siècle, et plus particulièrement la période 1750-1780 (McNally 1982: 77). De semblables verres à pied ont d'ailleurs été fabriqués sur le continent européen, mais les recherches entreprises ne semblent être en mesure de préciser la naissance de cette influence; ces produits en verre incolore en façon de Bohême furent d'ailleurs expédiés à Louisbourg, mais leurs contextes archéologiques ne sont pas indiqués (McNally 1979: 40).

L'on retrouve aussi un pied de verre décoré de rayons en relief, une tige de verre unie et un pied de verre, auxquels s'ajoute un verre complet dont la tige est décorée de torsades de verre opaque (McNally 1982: 70). Les premiers exemples de ce verre, d'origine anglaise, semblent avoir été produits vers les années 1760; et leur popularité aurait atteint son paroxisme entre 1750 et 1780 (McNally 1978: 39).

Cat.: 17L26E5.1 (verre à tige à torsades de verre opaque); 17L26E5.2 (verre à toast intact); 17L27E5.2 (carafe)

Enfin, le verre à base de chaux, aussi connu sous le nom de verre sodé, n'est représenté que par la coupe d'un verre à pied, de facture française, datable du milieu du XVIII^e siècle.

Tableau [illegible]

Le verre de la collection de la [illegible]

Matériau / Formes	Verre					Total	%
	Cristal commun		Incolore				
	verre à bouteille		à base de soude et de chaux	à base de potasse et de plomb	à base de chaux		
	[illegible]	vert foncé			gravé		
bouteille	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
carafe	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
flacon	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
gobelet	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
verre à pied	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
indéterminé	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Total	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
%	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]		
Total	[illegible]		[illegible]				
%	[illegible]		[illegible]				

6.3.3.3 Le métal

Quinze objets de métal ont été conservés: la majorité, soit treize, sont en fer, et les deux autres en plomb.

6.3.3.3.1 Le fer

Afin d'en faciliter la description, nous avons regroupé ces quelques objets selon qu'il s'agissait d'outils, de ferrures de portes ou de fixations.

La collection de La [illegible] compte cinq outils en fer: une étrille, un maillet, un marteau et deux scies. L'étrille, qui mesure une quinzaine de centimètres de longueur et près de cinq centimètres de largeur est constituée d'une lame dont l'un des côtés est denticulé et l'autre fixé perpendiculairement à une autre plaque longue d'environ 10 centimètres et large de trois.

Le maillet n'est que partiellement conservé: en effet seule la partie percutante de la tête, large d'environ 7 centimètres, est conservée. La cassure est au niveau de l'oeil, ouverture dans laquelle s'insérait le manche, probablement en bois.

Le marteau est constitué de deux têtes carrées, l'une étant légèrement plus courte et plus étroite que l'autre. Il mesure au total [illegible] centimètres de long et moins de deux de largeur. Un marteau semblable a été retrouvé à Place-Royale, à Québec, mais son contexte archéologique n'est pas connu ([illegible] 1978: 55).

Quant aux deux scies, elles ne sont représentées que par un fragment de la lame.

Cat.: [illegible] (étrille); [illegible] (scie); [illegible] (scie); [illegible] (marteau); [illegible] (maillet)

[illegible]

[illegible]

[illegible]

[illegible] [illegible]
[illegible]

[illegible]

[illegible] [illegible]

[illegible]

Cat.: 17L27E4.2

Ces objets sont difficilement datables autrement que par le contexte archéologique. La clenche, d'un système fort simple, est difficile à dater (Dubé 1984: 33) et l'on ne peut rien tirer du pêne de serrure. Quant à la charnière en H, elle est connue à Louisbourg (Dunton 1972: 67). Le gond fiché a été en usage du Régime français jusqu'à nos jours, tandis que les clous forgés ont été fabriqués de l'Antiquité jusqu'au XIX^e siècle (Dubé 1984: 94, 162).

La provenance de ces objets est tout aussi incertaine: ils ont pu tout aussi bien être forgés à Louisbourg à partir de fer importé des Forges du Saint-Maurice ou encore fabriqués en France qui expédiait en plus du fer en barre (St-Pierre <u>et al.</u> 1984: 238).

Quelques inventaires après décès font mention de marteau, qualifié de petit en une occasion (Adams 1972a: 215). Les scies, par contre, semblent plus fréquentes: on y a noté des scies "de travers", à bois, des petites scies à main, des scies avec leurs garnitures, des scies à refendre, des scies de long et des égoines (Adams 1972a: 222). Quant aux clous, on les entrepose dans des barils, selon les inventaires (Adams 1972a: 217). Les ferrures de rotation ne sont pas indiquées dans les inventaires, mais les marchés de construction en font souvent état (St-Pierre <u>et al.</u> 1984: 236).

4.3.3.3.2 **Le plomb**

Ce métal est représenté par une balle de fusil et une mince feuille. Le diamètre de la balle est de 15 mm et convient au calibre des armes françaises qui recevaient des munitions d'environ 17 mm (Wilkinson 1977: 78).

Nous n'avons pu recouvrer de mention de balles en plomb dans les inventaires; par contre, les notaires ont parfois noté la présence d'armes chez le capitaine Michel de Gannes, chez les marchands Jean Seigneur et Antoine Paris (décédé en 1732) et chez François Blondel, pêcheur (Adams 1972a: 6, 7, 8, 10, 184).

4.3.3.4 Minéraux et autres matières inorganiques

Le minérau en question, le silex, se classe parmi les matières premières. Les objets en question sont deux pierres à fusil complètes, dites sur éclat; le silex est de couleur brune, parcouru de veines plus foncées ou de taches blanches (voir Niellon et Moussette 1985: fig. 5 à 12).

> [They] are produced by the removal of individual spalls from a flint pebble or nodule. The top face of the gunflint has a slightly convex surface on the edge side of the bulb of percussion and is sharply beveled toward the back by secondary flaking. [...] The bed of the gunflint is slightly concave to flat in longitudinal cross section and often bears negative flake scars from the prior removal of gunflints. The bottom face of a spall gunflint is the outside face of the core from which it was produced (Stone 1974: 256, 257).

L'une des pierres mesure 2,9 cm de longueur par 3,2 cm de largeur, et l'autre 2,6 cm par 3,0 cm. Ce genre de pierres à fusil fut excavé sur des sites datant du milieu du XVII^{e} et du siècle suivant (Stone 1974: 259), et pourrait être d'origine française.

4.3.3.5 **Matériaux composites**

Les matériaux employés dans ce cas-ci sont le fer et l'os. L'objet n'est que partiellement conservé: il s'agit d'un couteau de table en fer dont il ne reste que le manche, en os. De tels couteaux sont notés dans les inventaires et leur manche est en bois (Adams 1972a: 92).

Cat.: 17L26E5.7

4.3.3.6 **Résumé de la collection de La Perelle**

Plus d'une centaine d'objets en céramique, soixante-dix en verre, sans compter le verre à vitre, une quinzaine en métal et deux en silex forment la collection de La Perelle.

La faïence représente 43,3% de l'ensemble des céramiques, contre 24% pour le grès, 18,3% pour la terre vernie, 9,6% pour la porcelaine et 4,8% pour la terre à pipe (tabl. 42). Des vingt-deux formes répertoriées, l'assiette est celle qui revient avec la plus haute fréquence (21,2%); son principal matériau est la faïence, suivie du grès fin et de la porcelaine. La soucoupe (8,6%), le plat, le pot de chambre et la jatte (5,8%), ainsi que la tasse (3,8%) sont les quelques autres formes illustrées par plus qu'un ou deux exemplaires. Mais force nous est d'admettre l'énorme proportion d'objets non identifiés en céramique (19,2%) et ce, particulièrement en terre vernie et en grès fin.

Le verre teinté commun rassemble près de 80% des objets en verre, particulièrement en verre vert foncé - 79,6% du verre teinté commun, contre 20,4% pour le verre bleu-vert. L'on compte aussi trois types de verre incolore, soit le cristal au plomb (81,3%), le verre blanc commun (12,5%) et le verre gercé (6,2%) (tabl. 41). La bouteille cylindrique est de loin la forme la plus répandue (42 objets: 60,0%), suivie du verre à pied (12: 17,1%), du flacon (11: 15,7%), de la carafe (2: 2,9%) et du gobelet (1: 1,4%) (tabl. 41).

La France est le principal pays producteur des céramiques de cette collection (48,1%), suivie de l'Angleterre (29,8%), de la Chine (8,7%), de l'Allemagne (3,8%)et de la côte occidentale de la Méditerranée (1,9%) (tabl. 43).

Par contre, la métropole française cède sa place à sa grande rivale, l'Angleterre, en ce qui a trait au verre: près de 80% des articles en verre en proviennent, contre seulement 20% en ce qui concerne la France et 1% pour l'Europe occidentale (tabl. 43). De nouveau, nous devons mentionner l'absence totale de bouteilles françaises en verre vert foncé.

La provenance des objets en métal est difficile à établir, quoique l'on se doute qu'ils puissent avoir été exportés de France ou fabriqués à Louisbourg même. Les deux pierres à fusil proviennent aussi probablement de France.

En ce qui concerne la datation de ce dépôt, elle peut être sujet à révision. La terre vernie ne nous est guère utile, tout comme la faïence, sinon par les similarités qu'elles offrent avec la collection Perthuis, datable du deuxième quart du XVIII^{e} siècle. Qu'il suffise de mentionner la présence de six objets en faïence brune, donc postérieurs à 1720, et d'une soupière en ce matériau, forme absente des inventaires avant le deuxième quart du XVIII^{e} siècle (Genêt et al. 1974: 231). Et, mis à part les quelque cinq objets en grès grossier, datables de la fin du XVII^{e} siècle et du suivant, 80% des objets en grès sont issus d'une production anglaise du deuxième quart du XVIII^{e} siècle, dont quatre objets possiblement postérieurs à 1740.

De plus, près de 80% des articles de verre sont issus d'une production du deuxième quart du XVIII^{e} siècle, et certains seraient postérieurs à 1750. Quant aux autres, ils ont leur équivalence dans la collection Perthuis.

On ne peut pratiquement pas dater les objets en métal autrement que par leur contexte archéologique, tout en signalant que les fouilles de Louisbourg en ont mis à jour de semblables. Quant à la pierre à fusil en silex, elle est née d'une technique en usage aux XVII^{e} et XVIII^{e} siècles.

Nous nous permettons d'affirmer que les latrines de la maison de La Perelle puissent avoir été scellées vers 1758, lors du deuxième siège de Louisbourg. Cette affirmation repose tout d'abord sur la présence en majorité de matériel datable du deuxième quart du XVIII^{e} siècle et de l'absence totale de produits céramiques tel le creamware ou de formes plus récentes en verre que l'on imagine constituer un assemblage s'étendant jusqu'aux années 1780, comme le prétend Harris (1985: 530). La forte proportion des produits anglais serait imputable aux goûts personnels de la famille de La Perelle de Louisbourg et non pas forcément à la présence britannique sur le site. Nous reviendrons d'ailleurs sur cette question lors de notre prochain chapitre.

Que dire maintenant du niveau de vie des personnes qui ont abandonné ces objets. Tout comme les assemblages précédemment étudiés, la collection de La Perelle compte une bonne part de terres vernies (18,3%), quoique bien inférieure comparativement à celles des faïences, plus dispendieuses (43,3%) (tabl. 42). Par contre, il nous faut noter la forte proportion d'objets en grès (24,0%), plus nombreux que ceux en terre vernie, et majoritairement en grès fin blanc anglais. Remarquons aussi la présence d'une dizaine de porcelaines (9,6%), dont certaines sont empreintes de dorure ou sont décorées de motifs polychromes.

Le verre impressionne par sa quantité (70 objets) (tabl. 41): les contenants en verre teinté commun - verre vert foncé et bleu-vert - comptent pour près de 80% du total du verre. Rappelons que la valeur de ces objets dépend le plus souvent du contenu. A cela s'ajoute une quinzaine d'articles en verre incolore, dont treize en cristal au plomb anglais.

Bref, cette collection nous semble être le reflet fidèle d'une famille bourgeoise riche, qui pourrait fort bien être celle du major de La Perelle. L'on dit de ce dernier, major de Louisbourg de 1741 à 1745, et de ses fils que leur "[...] vie militaire et sociale n'eut que peu d'influence dans la colonie et [leur] activité économique y fut réduite au minimum" (Thibault 1972: 112). Peut-être eurent-ils beaucoup moins d'influence que certains. Mais leurs grades militaires leur assurèrent peut-être un statut social intéressant, que reflète possiblement cette collection. N'oublions pas aussi que le major possédait un cheval, fait très rare (Thibault 1972: 168), en plus d'un magasin, bâti sur sa propriété.

Tableau 42

Les formes en céramiques de la collection de La Perelle

Matériaux / Formes	CERAMIQUE						
	Terre vernie	Faïence	Terre à pipe	Grès	Porcelaine	Total	%
assiette		17		4	1	22	21,2
assiette ou plat	1	1				2	1,9
bouteille				1		1	1,0
cruche				1		1	1,0
écuelle		1				1	1,0
jarre	3					3	2,9
jatte	3	1		1	1	6	5,8
marmite	1					1	1,0
moule				1		1	1,0
pipe			5			5	4,8
plat		2		2	2	6	5,8
plat creux	1	2				3	2,9
pot		2		1		3	2,9
pot à boire				1		1	1,0
pot à conserve		1				1	1,0
pot à eau		1				1	1,0
pot de chambre		5		1		6	5,8
pot de pharmacie		1				1	1,0
seau		1				1	1,0
soucoupe		4		3	2	9	8,6
soupière		1				1	1,0
tasse	1	2		2		5	4,8
tasse sans anse					3	3	2,9
indéterminé	9	3		7	1	20	19,2
TOTAL	19	45	5	25	10	104	100,1
%	18,3	43,3	4,8	24,0	9,6		

Tableau 43

Provenance des objets de la collection de La Perelle

Matériaux / Provenances	CERAMIQUE							VERRE				METAL		DIVERS
	Terre vernie	Faïence	Terre à pipe	Grès	Porcelaine	Total	%	Teinté commun	Incolore	Total	%	Fer	Plomb	Silex
Allemagne				4		4	3,8							
Amérique du Nord	2					2	1,9							
Angleterre	4	5		21	1	31	29,8	42	13	55	78,6			
Chine					9	9	8,7							
Espagne		1				1	0,9							
France	11	39				50	48,1	11	3	14	20,0	13	2	1
Europe occidentale			5			5	4,8	1		1	1,4			
Méditerranée occidentale	2					2	1,9							
TOTAL	19	45	5	25	10	104	99,9%	54	16	70	100,0%			

4.3.4 La collection de La Perelle: étude des fonctions

Le travail sur la matière, l'acquisition de biens et la consommation sont les principales catégories fonctionnelles dans lesquelles s'inscrivent les objets de la collection de La Perelle (tabl. 44).

4.3.4.1 Le travail sur la matière

La matière en question est classée parmi les solides fibreux: il s'agit du bois. Et les quatre artéfacts ici réunis sont en fait des outils utilisés pour le travail du bois, que ce soient le maillet, le marteau ou les deux scies. Il est difficile d'associer un usage précis à ces outils, retrouvés sur le site d'une famille de militaires; leur situation spatiale lors de l'estimation des biens pour un inventaire après décès peut alors nous être utile.

> Sometimes hatchets or axes were present in the courtyard and in one inventory a small hand saw was located near the earth. Possibly these tools were used for cutting and chopping fire wood although they could have served a variety of other domestic or occupational uses (Campbell 1981: 37).

4.3.4.2 L'acquisition

Les objets auxquels nous référons ici ont pu être utilisés tant pour la chasse que pour la guerre, ainsi que pour l'élevage (tabl. 46).

En émettant l'hypothèse que les biens constituant cette collection aient appartenu à la famille de Jean-François Eury de La Pérelle, capitaine de l'armée, il n'est que normal de retrouver parmi ceux-ci du matériel de guerre, tel des pierres à fusil en silex et des munitions en plomb (tabl. 46). De même, les deux sièges de Louisbourg ont inévitablement conduit à l'usage d'armes et, par surcroît, de pierres à fusil et de munitions.

Au sujet de l'élevage, nous songeons ici à l'étrille en fer, utilisée pour enlever les malpropretés qui s'attachent au poil des chevaux. La présence de cet objet pourrait ainsi corroborer les textes historiques qui relatent la possession d'un cheval par l'officier de La Pérelle, fait extraordinaire à Louisbourg (Thibault 1972: 168).

4.3.4.3 La consommation

Elle regroupe l'alimentation, l'hygiène, les loisirs, la construction et l'aménagement intérieur des habitations (tabl. 44).

4.3.4.3.1 L'alimentation

Les fonctions ici représentées sont la préparation et la cuisson des aliments, ainsi que l'absorption et l'entreposage des aliments et des boissons; elles regroupent au total 140 objets, répartis en 26 formes (tabl. 44).

4.3.4.3.1.1 La préparation des aliments

Seulement quatre objets ont pu servir pour la préparation des aliments: il s'agit de trois jattes en terre vernie et d'un moule en grès fin, utilisé pour les pâtisseries ou les gelées (tabl. 44).

4.3.4.3.1.2 La cuisson des aliments

Le seul objet véritablement relié à la cuisson des aliments est une marmite en terre vernie. Mais il ne faut point ignorer la soupière en faïence brune, dont le matériau se prête bien à la cuisson à flamme réfléchie (tabl. 44).

4.3.4.3.1.3 L'absorption des aliments

Quarante objets, représentés par sept formes, ont pu être utilisés pour l'absorption des aliments; ils sont tous en céramique, à l'exception d'un objet, et se répartissent parmi la vaisselle de service et de table (tabl. 44).

La vaisselle de service comprend quatorze objets, répartis en quatre formes, que sont le plat (6 objets: 42,9%), la jatte et le plat creux (3: 21,4%), le plat ou l'assiette (2: 14,3%), ainsi que la soupière (1: 7,1%). Uniquement en céramique, ces objets sont en faïence (7 objets: 50,0%; 3 sont en

faïence brune?), un grès fin ([illegible]), un verre vernis et un porcelaine ([illegible]) (tabl. [illegible]).

Vingt-six objets illustrés par seulement trois formes se classent parmi la vaisselle de table pour l'absorption des aliments. La forme la plus répandue est l'assiette (24 objets, dont deux assiettes ou plats: [illegible]); l'on compte aussi une écuelle et un couteau ([illegible]). Dix-neuf articles sont en faïence, dont un en faïence brune ([illegible]), quatre en grès fin ([illegible]), un en verre vernis, un en porcelaine et un dernier – il s'agit du couteau – en fer et en os ([illegible]) (tabl. [illegible]).

[illegible] L'absorption des boissons

Trente-sept objets ont été déposés sur la table, en tant que vaisselle de service et de table pour la consommation de boissons (tabl. [illegible]).

Seulement cinq objets se rapportent au service des boissons: les deux carafons, en verre incolore, la cruche en grès allemand et le pot à eau en faïence sont les formes identifiées pour cette activité (tabl. [illegible]). L'on dénombre aussi un seau à bouteille en faïence, destiné à en rafraîchir le contenu liquide. De même, l'on peut imaginer que certaines bouteilles en verre vert foncé aient côtoyé ces quelques objets sur la table, lors des repas moins prestigieux.

Nous avons aussi compté [illegible] objets, servant de vaisselle de table, représentés par six formes différentes: le verre à pied ([illegible]), la soucoupe ([illegible]), la tasse ([illegible]), la tasse sans anse ([illegible]), le gobelet ([illegible]) et le pot à boire ([illegible]). Dix-huit objets ([illegible]) sont en céramique, six en faïence et en grès, dont un seul en grès grossier ([illegible]), cinq autres en porcelaine ([illegible]) et un autre en terre cuite vernissée ([illegible]); les quatorze autres objets ([illegible]) sont en verre incolore (tabl. [illegible]).

[illegible]

[illegible]

[illegible]

4.3.4.3.2 **L'hygiène**

Les deux activités reconnues sont les soins du corps et l'excrétion (tabl. 44). La première n'est que peu représentée: un pot à eau en faïence a pu être utilisé pour contenir l'eau destinée à la toilette personnelle, tandis que divers onguents ou poudre pour le corps ont pu être conservés dans le pot de pharmacie, en faïence (tabl. 44).

En ce qui concerne la seconde, l'on songe aux six pots de chambre, dont cinq sont de faïence et l'autre de grès allemand décoré (tabl. 44).

4.3.4.3.3 **Les loisirs**

L'unique loisir illustré s'avère la consommation du tabac. Une seule forme, soit la pipe en terre cuite, est reliée à cette activité (tabl. 44). Elle est peu importante, puisqu'elle ne compte que cinq objets.

4.3.4.3.4 **La construction**

Les objets de la collection dont la fonction est reliée à la construction se répartissent en matériau de fenestration ainsi qu'en quincaillerie d'architecture (tabl. 44).

4.3.4.3.4.1 **Les matériaux de fenestration**

Nous songeons ici aux quelques fragments de carreaux de verre. Quoique les textes ne décrivent que de façon très succincte la maison de La Perelle, sans mentionner par exemple la situation des fenêtres ni leur nombre (Thibault 1972: 116, 120), l'on peut imaginer que ces tessons de verre à vitre en provenaient. L'utilisation du verre à vitre pour la superstructure des latrines est aussi à envisager.

4.3.4.3.4.2 **La quincaillerie d'architecture**

Nous avons associé à la quincaillerie d'architecture, sept objets, classés comme système de fermeture, de ferrures de rotation ou de fixations (tabl. 44).

La clanche, faisant partie du loquet, et la serrure sont habituellement posées sur une porte qu'elles tiennent fermée ou encore barrée. La charnière est utilisée comme ferrure de rotation d'une porte probablement, vu sa grande dimension; le gond, associé à une penture qu'il fixe à une chambranle et permet de faire pivoter, faisait peut-être partie d'un meuble, vu sa petitesse. Quant aux clous, ils ont pu servir à fixer une multitude de pièces en bois. Il est ainsi possible que ces objets soient à relier à la superstructure des latrines, quoique leur présence dans la maison soit plus plausible.

4.3.4.3.5 **L'aménagement intérieur des habitations**

Selon notre habitude, nous avons préféré souligner l'importance du verre à vitre dans l'éclairage des habitations, alors qu'il permet à la lumière diurne d'éclaircir l'intérieur des maisons, ou encore des latrines (tabl. 44).

Tableau 44

La classification fonctionnelle des matériaux de la collection de La Perelle

Catégories fonctionnelles / Matériaux	TRAVAIL SUR LA MATIERE SOLIDE FIBREUX: Bois outils	ACQUISITION: CHASSE ET GUERRE	ACQUISITION: ELEVAGE	ALIMENTATION: Préparation des aliments	ALIMENTATION: Cuisson des aliments	ALIMENTATION: Absorption des aliments vaisselle de service	ALIMENTATION: Absorption des aliments vaisselle de table	ALIMENTATION: Absorption des boissons vaisselle de service	ALIMENTATION: Absorption des boissons vaisselle de table	ALIMENTATION: Entreposage des aliments et des boissons	CONSOMMATION: HYGIENE: Soins du corps	CONSOMMATION: HYGIENE: Excrétion	CONSOMMATION: LOISIRS: Consommation du tabac	CONSTRUCTION: Matériaux de fenestration	CONSTRUCTION: Quincaillerie d'architecture: Système de fermeture	CONSTRUCTION: Quincaillerie d'architecture: Ferrures de rotation	CONSTRUCTION: Quincaillerie d'architecture: Fixations	AMENAGEMENT INTERIEUR: Eclairage
CERAMIQUE terre vernie				3(1)	1	2(2)	1		1	3(1)								
faïence					1	7(4)	19(2)	2(2)	6(2)	3(2)	2(2)	5(1)						
terre à pipe													5(1)					
grès				1		3(2)	4(1)		6(3)	1		1						
porcelaine						2(2)	1	1	5(2)									
Total						14(4)	25(2)	3(3)	18(4)	7(3)	2(2)	6(1)	5(1)					
VERRE teinté commun																		
à bouteille																		
bleu-vert										10(1)								
vert foncé										43(3)								
à vitre														X				X
incolore								2(1)	14(2)									
Total								2(1)	14(2)	53(4)								
METAL fer	4(3)		1												2(2)	2(2)	3(1)	
plomb		1																
Total																		
DIVERS silex		2(1)																
fer et os							1											
TOTAL	4(3)	3(2)	1	4(2)	2(2)	14(4)	26(3)	5(4)	32(6)	60(7)	2(2)	6(1)	5(1)		2(2)	2(2)	3(1)	

Note: Le chiffre entre parenthèses correspond au nombre de formes reliées, pour chacun des matériaux, aux diverses catégories fonctionnelles, alors que l'autre chiffre indique le nombre d'objets.

4.3.4.4 **Résumé de la classification fonctionnelle des objets de la collection de La Perelle**

Les grands thèmes fonctionnels parmi lesquels se classent les objets de la collection sont, par ordre d'importance, la consommation, le travail sur la matière et l'acquisition (tabl. 44). Les biens de consommation se divisent selon qu'ils ont été employés pour l'alimentation, la construction, l'hygiène et les loisirs. L'entreposage des boissons surtout et des aliments est l'activité reliée à l'alimentation qui est la mieux représentée: elle regroupe soixante objets, illustrés par sept formes distinctes. Pour les autres activités, telles l'absorption des aliments et des boissons, la vaisselle de table l'emporte quantitativement sur la vaisselle de service - en prenant soin de retirer du service des boissons les bouteilles en verre foncé, remplacées à la table par les carafes en verre incolore. Comme précédemment, ces deux activités regroupent la plus grande diversité de céramiques et de verre importés de différents pays sous formes d'objets au décor varié. Enfin, seulement trois objets sont reliés à la préparation des aliments, à leur cuisson.

Toujours parmi les biens de consommation, l'on retrouve des formes reliées à deux facettes de l'hygiène, l'excrétion et les soins personnels du corps. Le seul loisir représenté est la consommation du tabac, dont l'importance est presque négligeable.

Parmi les objets reliés à la construction, l'on retrouve de la quincaillerie d'architecture, sous la forme de fixations, de ferrures de rotation et de système de fermeture, ainsi que des matériaux de fenestration, utilisés simultanément pour l'éclairage des habitations.

Le travail sur la matière, en l'occurence le bois, un solide fibreux, est illustré par quelques outils en métal.

Enfin, la dernière activité en importance s'avère être l'acquisition, alors que la collection ne renferme que quelques objets en silex et en plomb

nécessaires aux armes à feu, ainsi qu'une étrille en fer, dont le rapport avec l'élevage ou l'entretien du cheval est évident.

L'emploi de la céramique semble réservé à certaines fonctions alimentaires en tant que vaisselle de service et de table pour l'absorption des aliments, ainsi que pour leur préparation, pour leur cuisson et pour leur entreposage. Elle est aussi utilisée pour l'absorption des boissons et d'autres activités telle l'hygiène et la consommation du tabac. Le verre est aussi polyvalent, puisqu'il sert pour l'entreposage des boissons et des aliments avant tout, le service et l'absorption des boissons et en tant que matériau de fenestration et pour l'éclairage extérieur des habitations.

Le fer, l'un des deux métaux présents dans la collection, semble exclusivement réservé pour la quincaillerie d'architecture, alors que le plomb a été transformé en article destiné à la chasse et la guerre, tout comme le silex. Un dernier objet en matériaux composites, le fer et l'os, était utilisé pour l'absorption des aliments.

4.4 La maison Verrier

4.4.1 Contexte historique

Cette collection provient de l'îlot 1, qui fait face au quai, situé au nord, et est limité à l'ouest par la rue du Petit Etang, au sud par la rue Royale et à l'est par la rue Toulouse (fig. 105). Dès 1722, cet îlot sera réservé pour les édifices du roi et ne sera point, par conséquent, divisé en terrains privés; il mesure alors 40 toises (77,9 m) d'est en ouest et 33 toises (64,3 m) du nord au sud (Sutermeister 1968: 86, 87).

Sur un plan de 1720, apparaît, sur le coin sud-est de l'îlot, le long de la rue Royale, un bâtiment en bois, muni d'un cellier extérieur et d'un double foyer intérieur; il est alors habité par l'ingénieur chef Jean François de Verville et son assistant (Sutermeister 1968: 87, 88). Deux ans plus tard, un magasin, butant à angle droit sur le mur est du bâtiment en bois précédemment construit, est élevé le long de la rue Toulouse; il sert d'atelier pour les maçons. Puis, vers 1725, la construction d'un grand Magasin du Roi est entreprise; appuyé sur le mur nord de l'autre magasin, il occupe la portion restante de la limite est de l'îlot (Sutermeister 1968: 89, 90). Durant ce temps, les maçons se retirent du vieux magasin qui sert d'entrepôt pour les provisions; le Magasin du Roi complété, le vieux magasin est alors réservé à l'artillerie (Sutermeister 1968: 90).

Entretemps, soit en 1724, l'ingénieur chef de Verville est remplacé par Etienne Verrier, né en 1683 à Aix-en-Provence en France (Thorpe 1974: 643). Admis dans le corps des ingénieurs à La Rochelle en 1707 qui sera durant 17 ans, avec Rochefort, son lieu de travail, Verrier est ensuite nommé ingénieur-chef à Louisbourg en 1724; il sera en charge des fortifications, des édifices publics de la ville ainsi que de l'aménagement du port jusqu'à son retour en France en 1745. Il est nommé l'année suivante ingénieur chef sur l'île d'Oléron, puis de la France, et meurt en 1747 (Thorpe 1974: 643, 644). Verrier ne vivra en compagnie de sa femme et de sa fille que de 1732 à 1735; celles-ci en effet retourneront en France suite à des problèmes de santé. Deux des fils

de Verrier resteront à ses côtés et l'assisteront à tour de rôle dans ses fonctions (Thorpe 1974: 646).

Dès 1731 Verrier se plaint à Paris du mauvais état de la maison et soumet le plan d'une maison à deux étages, construites en pierre, et débordant sur le coin sud-est du vieux magasin (Sutermeister 1968: 90, 91).

> The humble scheme of 1731 was never realized. Instead, Verrier pulled down the old house and replaced it with a masonry wing of two rooms on the ground floor and two above [...]. A second wing was created by annexing 40 ft. from the Vieux Magazin and building a wall, part partition, part southern gable to the house (Sutermeister 1968: 91).

C'est sans doute à cette époque que la grande cour est aménagée: elle comprend une étable abritant une blanchisserie et un puits, le long de la rue Royale, un jardin, des puits extérieurs, un bassin et des latrines (Sutermeister 1968: 91); un autre entrepôt, un poulailler et un colombier seront ajoutés peu après (Fry 1971: 7). Notons que la propriété de Verrier n'occupe pas toute l'aire de l'Îlot 1, mais seulement le quadrant sud-est et ses dimensions sont inconnues. Le coin sud-ouest semble réservé à l'époque à une boulangerie, construite vers 1730, qui abritait une armurerie et les boulangers (Fry 1971: 3, 6); le coin nord-est conserve les magasins du Roi: un hangar d'artillerie, érigé vers 1736 pour l'entreposage du bois, l'affût et les marchandises d'artillerie (Fry 1971: 4), fait face à la rue du Petit Etang à l'ouest et l'intérieur de l'Îlot sert de cour (Hanson, Jr. et Shott 1968: 69).

> In term of land area the Engineer's estate was one of the largest individual holding in the town and Verrier apparently occupied the new house alone with his family and domestics; there is not known mention of where the assistant engineers were now lodged. However he did keep his office in the building and when his son is became an assistant engineer he may have worked. [...] The size and splendour of the whole establishment came in for some local criticism [...] (Sutermeister 1968: 92).

Le coût estimé pour la construction de la maison fut largement dépassé, ce qui valut à Verrier, de la part des autorités françaises, certaines désappro-

bations, quoique la maison et les bâtiments secondaires demeuraient propriété du roi (Sutermeister 1968: 92).

La maison est détruite lors du premier siège de Louisbourg en 1745; rebâtie, elle sert de résidence à l'ingénieur de l'armée britannique, qui y habite avec sa femme et ses enfants (Sutermeister 1968: 93). Le Magasin général ne payant pas de mine, les Britanniques construisent leur propre <u>Ordnance Stonehouse</u> ainsi qu'un hangar pour les provisions sèches (Fry 1971: 6). A leur retour, les Français récupèrent le magasin mais détruisent le hangar (Fry 1971: 6); la maison est alors habitée, de 1749 à 1751, par le gouverneur Charles des Herbiers de la Ratière et, de 1751 à 1753, par son successeur, le comte de Raymond, qui y résidera "[...] while his own quarters were being repaired and refurnished to his satisfaction" (Fry 1971: 6). Et, de 1753 à 1758, cette propriété sera la résidence de l'ingénieur militaire Louis Franquet (Harris 1982: 30). En 1756, le feu ravage la boulangerie, la forge et une partie du hangar (Fry 1971: 78) qui sont probablement abandonnés.

L'armée britannique s'établit sur ce lot à partir de 1758; la maison sert de <u>Mess House</u> pour la garnison, l'ancien hangar d'artillerie est converti en arsenal, puis en écuries du roi et le magasin conserve son identité (Fry 1971: 8).

> With the parture of the military [1760], the house became property of a British settler-merchant, Lawrence Kavanagh, although wheter he actually lived in it or use it as a source of building materials is not clear [...] (Fry 1971: 8).

6.4.2 Intervention archéologique

Durant l'été 1968, des fouilles furent entreprises afin d'explorer une série de petites dépressions visibles sur le lot 1, au nord-est de la boulangerie et le long de la limite occidentale de la propriété de l'ingénieur (Hanson, Jr. 1968: 1). Ces dépressions révélèrent un ingénieux système de latrines composé de trois fosses septiques (Fig. 108).

Les latrines, construites en maçonnerie sèche d'une épaisseur d'environ 0,73 m, mesuraient 1,37 m par 1,37 m et atteignaient une profondeur de 0,85 m.

> The latrine was filled to a depth of .9 of a foot [0,27 m] with dark brown to black organic soil rich in fecal matter and artefacts, especially plates, bottles, and wine glasses. Above this was a layer of stones approximately .5 of a foot [0,15 m] thick which appears to have been added to fill in the pit. These layers were probably much thicker at one time and had settled to a depth of 1.4 feet [0,43 m] below the top of the latrine, this interval being filled with dark brown loam similar to that surrounding the latrine (Hanson, Jr. 1968: 2).

Le mur ouest était perforé d'une ouverture d'environ 0,33 m, située à 0,46 m au-dessus du plancher; une pierre de taille reposait à la jonction entre ce mur et l'ouverture (Hanson, Jr. 1968: 2). Cette ouverture donnait sur un drain en bois qui, après deux retours de 45°, se dirigeait vers le nord, pour atteindre une première fosse. Celle-ci était remplie de terre, de briques, de cailloux et de poutres de bois en décomposition (Hanson, Jr. 1968: 2).

> The remains of three sleepers were found crossing the pit from east to west and a number of short rotted [sic] planks were found between them which could not be definitely related to a covering floor. Included in the fill were the remains of a sack of mortar, a rope, and some barrel parts (Hanson, Jr. 1968: 2, 3).

Une seconde fosse, mesurant 3,20 m par 3,20 m et profonde de 0,32 m était reliée à la première par un canal recouvert par deux madriers reposant à angle droit (Hanson, Jr. 1968: 3).

> It was covered with a stout floor which had settled about 1 foot [0,30 m] due to the slumping of the sides of the pit making the original depth about 2,7 feet [0,82 m]. [...] The floor was supported on three east-west log sleepers planed flat on top and consisted of seven large planks running north-south. One of the beams had broken which contributed to the slumping. [...]
>
> Resting on the northern end of the floor was a lime mortar bomb which probably was a later intrusion. The profile north of the feature showed evidence of loading, suggesting that the pit was once larger and was filled into the edge of the floor (Hanson, Jr. 1968: 3).

Les archéologues ont remarqué que, durant la fouille, tout le système était continuellement nettoyé par des eaux de ruissellement qui s'écoulaient des latrines vers les deux fosses, par le drain en bois, ce qui les a amenés à croire en l'unicité de ce système efficace (Hanson, Jr. 1968: 3, 10).

> Until we have evidence to the contrary in the form of documented French practices, we must consider this system to be an innovation, probably of the Engineer Verrier. With the exception of the latrine on Verrier's property the entire system, drain and two sumps, was underground. This was partly necessitated by the proximity of the sumps to the gate between the Rampart and Battery but was probably also done for sanitary reasons (Hanson, Jr. 1968: 10).

En ce qui concerne les deux fosses, l'on a constaté que la première devait retenir la plus grande part des écoulements provenant des latrines, alors que le remplissage de celle-ci s'apparentait à celui des latrines, alors que celui de la seconde fosse s'est avéré stérile (Hanson, Jr. 1968: 17).

Le contenu des latrines, duquel proviennent la majorité des artéfacts, a été divisé en trois lots:

> [...] a black zone at the bottom = lot V, a brown zone over this = lot IVb, and a rubble fill zone at the top = lot IIIb. Lots IVb and V are essentially the same except that the organic content is leached out of lot IVb (Hanson, Jr. 1968: 4).

Le matériel, peu abondant, recueilli dans les deux fosses et le drain a été situé dans le lot IVa, puisque, selon l'auteur, il n'y a pas de raison de ne

point considérer ces artéfacts comme contemporains entre eux et de [illegible] (Dawson, Jr., 1968: [illegible]).

Comme pour les autres dépôts, trois événements ont été déterminés par [illegible] (1982: [illegible]): l'événement [illegible], qui correspond à l'installation de ce [illegible], entre 1732 et [illegible], l'événement [illegible], qui est l'utilisation de ces [illegible] entre [illegible] et [illegible], ainsi que leur abandon ([illegible]), entre [illegible] et [illegible]. Le premier événement regroupe les lots [illegible], [illegible] et [illegible], le second, les lots [illegible], [illegible], [illegible] et [illegible], tandis que le troisième événement ([illegible]) réunit les lots [illegible] et [illegible] ([illegible] 1982: [illegible]). Nous n'avons pu trouver les correspondances entre ces lots et ceux décrits par Dawson, Jr. (1968: [illegible]); de plus, étant donné les recollages [illegible] entre les couches de ces divers événements, nous les avons considérés comme un tout indivisible.

La collection [illegible] comprend près de deux cents objets en céramique, en verre, en métal et en matériaux organiques. Aucun ossement ou coquille n'a été recueilli, ou du moins conservé.

5.6.3 La collection [illegible]: étude des matériaux

Nous avons divisé les objets de la collection en cinq catégories de matériaux: la céramique, le verre, le métal, les ossements et autres matières organiques ainsi que les matériaux [illegible].

5.6.3.1 La céramique

La terre cuite, la faïence, la terre à pipe, le grès et la porcelaine sont les principaux types de céramique répertoriés (tabl. [illegible]).

5.6.3.1.1 La terre cuite

Sur les [illegible] objets en terre cuite, [illegible] ([illegible]%) proviennent de France, comparativement à [illegible] ([illegible]%) de [illegible] et [illegible] ([illegible]%) d'Italie (tabl. [illegible]). Tous ces objets sont fragmentaires et [illegible], au meilleur de notre connaissance, d'un [illegible] le nombre total.

Il y a, parmi les céramiques françaises, une [illegible], une cruche (fig. [illegible]), deux jarres, semblables à celles de la collection [illegible] (fig. [illegible]) fabriquées en Saintonge (type [illegible]). A cela s'ajoutent cinq objets de type [illegible], deux cruches (fig. [illegible]), une jarre (voir Barton [illegible]: fig. [illegible]) et deux objets [illegible], fabriqués possiblement dans la région de [illegible]. L'on compte aussi une jarre provenant de [illegible] (type [illegible]) (voir Barton [illegible]: fig. [illegible]) et trois [illegible] à deux anses provenant du [illegible] de la France (type [illegible]) (fig. [illegible]). Enfin, un objet n'a pas été classé parmi un type particulier étant donné son état très fragmentaire.

Tab.[illegible] [illegible] à deux anses).

La collection comprend aussi une grande jarre [illegible] de [illegible], munie de deux anses. La [illegible], [illegible] et [illegible] de [illegible] d'une [illegible], est [illegible] par [illegible] à l'extérieur et [illegible] à l'intérieur d'une glaçure [illegible]. Cet objet s'apparente aux productions du sud de la

France, si ce n'était des deux anses horizontales dont il est pourvu: celles-ci ne sont qu'une bande d'argile pressée en trois endroits et rapproche cette jatte des produits anglais nord-américains. S'ajoute à cela une petite jarre semblable à celle illustrée par Barton (1981: fig. 41.1), à corps rouge et glaçure presque noire à l'intérieur, ainsi que trois autres petits fragments d'un objet, probablement un pot de chambre, fait d'une pâte orangée recouverte à l'intérieur d'une glaçure brunâtre.

La collection compte aussi le petit rebord droit d'une jatte (Barton 1981: fig. 36.3), avec engobe blanc à l'intérieur, recouvert d'une glaçure qui lui donne une couleur jaunâtre, et décorée d'oxyde de fer. De tels objets sont habituellement originaires du nord-est de l'Angleterre, ou encore de sa colonie nord-américaine, et dateraient de la fin du XVIII[e] siècle (Moussette 1981: 27). Cet objet pourrait être intrusif, d'autant plus que l'effondrement, lors de la fouille du plancher de bois couvrant la première fosse, a créé un certain mélange parmi les artéfacts (Hanson, Jr. 1968: 4).

Enfin, nous avons reconnu une assiette et un objet indéterminé de facture italienne.

Tableau 45

Les terres vernies de la collection Vernier

Provenance	FRANCE					ANGLETERRE	ITALIE	AMÉRIQUE DU NORD		
Type	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	indéterminé		[illegible]		Total	%
Formes										
assiette	1						1		2	9,5
cruche	1	2							3	14,3
jatte	2	1	1			1			5	23,8
jatte à anses								1	1	4,8
jarre								1	1	4,8
marmite				3					3	14,3
pot de chambre								1	1	4,8
indéterminé		2			1		1	1	5	23,8
Total	4	5	1	3	1					
			14			1	2	4	21	100,0%
%			66,7			4,8	9,5	19,0		

4.4.3.1.2 La faïence

Des 74 objets en faïence, 42 (56,7%) sont de facture française, 25 (33,7%) originaires de Hollande, probablement, 6 (8,1%) de facture anglaise, et un seul (1,4%) d'Espagne (tabl. 46).

Seulement 6 objets ont pu être rattachés à des ateliers de production français particuliers, soit Rouen et Moustiers (tabl. 46). Il s'agit d'une jatte, d'un plat, d'un seau et de deux objets indéterminés décorés dans le style rouennais, et d'une assiette au style de Moustiers. La jatte est décorée en bleu et en rouge: elle est de forme rectangulaire aux coins arrondis. Le plat est décoré d'un panier de fleurs (Genêt 1980: pl. 26a), alors que le seau porte un décor bleu, chatironné de noir (Genêt 1980: pl. 26a). Les deux autres objets sont ornés d'un décor floral bleu, rouge et vert. Enfin, une assiette est décorée dans le style Bérain bleu de Moustiers.

Des 36 faïences communes, 19 sont en faïence blanche décorée (52,8%), contre 12 en faïence blanche non décorée (33,3%) et 5 en faïence brune (13,9%). Nous avons identifié 6 assiettes au rebord droit décoré d'une bande bleue et 2 autres, au marli incliné, ont un décor identique auquel s'ajoute une fleur stylisée au centre; de semblables assiettes sont présentes dans la collection Perthuis (fig. 36). Quatre assiettes portent un décor géométrique constitué de lignes obliques décorées de points aux extrémités; ce genre de motif semble très répandu, puisqu'il est fréquent tant à Louisbourg qu'à Place-Royale (Genêt 1980: pl. 4b). Les autres assiettes sont ornées d'un décor géométrique (Genêt 1980: pl. 10b et f). Nous comptons aussi une jatte, ronde, décorée en bleu, vert, jaune, rouge et orangé; complète, elle repose sur un pied annulaire perforé de deux trous. A cela s'ajoutent un plat creux, au décor géométrique sur le marli. Nous avons aussi dénombré 12 objets non décorés, dont 4 assiettes, 1 assiette ou plat, 1 plat, 4 pots de chambre, et 2 pots de pharmacie, sans oublier les 5 assiettes ou plats en faïence brune.

Cat.: 1L34D5.7 (pot de chambre); 1L34D5.10 (jatte polychrome).

Les 25 assiettes en faïence hollandaise sont décorées de six types d'ornementation qui partagent entre eux certains éléments. Toutes ces assiettes sont marquées, au revers, de petits trous d'aiguille dans l'émail, caractéristiques de la production hollandaise (Genêt 1980: 58).

Cat.: 1L34D4.3; 1L34D5.5; 1L34D5.8.

Une assiette au décor scénique bleu d'inspiration chinoise, 3 pots de chambre non décorés et 2 autres objets non identifiés sont originaires d'Angleterre; il est possible par ailleurs que l'assiette provienne de Bristol, reconnue pour ses scènes à pavillon et à pagodes d'inspiration chinoise (Genêt 1980: 52).

Enfin, la faïence espagnole est représentée par une assiette fragmentaire, au décor géométrique bleu.

Tableau 46

Les faïences de la collection Verrier

Provenance	FRANCE					HOLLANDE	ANGLETERRE		ESPAGNE	Total	%
Atelier	Rouen	Moustiers	Commune								
Type	blanche	blanche	blanche		brune	blanche	blanche		blanche		
Décor	décorée	décorée	décorée	non décorée	décorée	décorée	décorée	non décorée	décorée		
Formes											
assiette		1	16	4		25	1		1	48	63,2
assiette ou plat				1	5					6	7,9
jatte	1		1							2	2,6
plat	1			1						2	2,6
plat creux			1							1	1,3
pot à eau			1							1	1,3
pot de chambre				4				3		7	9,2
pot de pharmacie				2						2	2,6
seau	1									1	1,3
indéterminé	2						1	1		4	7,9
	5	1	19	12	5		2	4			
Total			42			25	6		1	74	99,9%
%			56,8			33,8	8,1		1,4		

4.4.3.1.3 **La terre à pipe**

Nous avons dénombré 2 pipes, dont l'une est représentée par un petit fragment de fourneau et l'autre par un embout. Ces morceaux ne nous renseignent aucunement sur la provenance de ces pipes.

4.4.3.1.4 **Le grès**

Les 19 objets en grès sont répartis en grès grossier et en grès fin (tabl. 47).

4.4.3.1.4.1 **Le grès grossier glaçuré**

Les 5 objets en grès grossier glaçuré (26,3%) se répartissent en deux types, selon leur couleur extérieure (tabl. 47). L'un deux, offrant divers tons de brun, n'est représenté que par son goulot, fait d'un grès gris: l'on présume qu'il s'agit d'une bouteille, analogue à celle de la collection de La Perelle. Elle aurait été fabriquée en Angleterre.

Des 4 objets en grès gris allemand, 2 seulement sont complets (tabl. 47). Il s'agit tout d'abord d'un objet fragmentaire unique, circulaire, à panse arrondie, à rebord droit avec une encoche ou dépression à l'intérieur, pour recevoir un couvercle probablement, et muni d'un bec verseur en forme d'entonnoir, pincé à l'embouchure et posé à la jonction de l'épaule et du rebord. Un décor bleu orne cet objet, illustré dans l'ouvrage de Gusset (1980: 208). L'autre objet complet est un grand pot à boire à motif floral pointillé, mesurant 13 cm de diamètre à l'embouchure. S'ajoutent un fond d'objet circulaire et un autre fragment.

4.4.3.1.4.2 **Le grès fin**

Les 14 objets en grès fin (73,7%) sont tous en grès fin blanc anglais (tabl. 47). Il y aurait tout d'abord une dizaine d'assiettes dont une ornée de motifs inspirés de la vannerie (dot, diaper and basket), une autre empreinte du décor de grains d'orge (barley) (Noël Hume 1980: fig. 35.3) et une dernière décorée de bourrelets godronnés, décor connu sous le nom de bead and reel (Noël Hume 1980: fig. 35.2). Ces décors pourraient être datables des années 1740. L'on compte aussi un plat, ce qui pourrait être la base d'une tasse ainsi que deux objets non identifiés.

Tableau 47

Les grès de la collection Verrier

Matériau	Grès grossier		Grès fin		
glaçure	glaçure saline		glaçure saline		
pâte	beige	gris	blanche	Total	%
surface extérieure	divers tons de brun	gris pâle homogène	blanche		
Formes					
assiette			10	10	52,6
bouteille	1			1	5,3
plat			1	1	5,3
pot à bec verseur		1		1	5,3
pot à boire		1		1	5,3
tasse			1	1	5,3
indéterminé		2	2	4	21,1
Total	1	4	14	19	100,2%

4.4.3.1.5 La porcelaine

Les 7 objets en porcelaine ont tous été importés de Chine. Les quelques formes répertoriées sont l'assiette et la tasse sans anse (tabl. 49); toutes sont décorées en monochromie, soit le bleu.

4.4.3.2 **Le verre**

La collection Verrier est aussi constituée de 37 objets en verre - sans compter les tessons de verre à vitre - répartis en deux types de verre, soit le verre teinté commun et incolore (tabl. 40).

4.4.3.2.1 **Le verre teinté commun**

Le verre teinté commun se subdivise en verre à bouteille et en verre à vitre (tabl. 40). Vingt et un objets sont fabriqués en verre à bouteille bleu-vert (43,2%) et vert foncé (56,8%) (tabl. 40). La collection comprend 9 flacons (fig. 49) et 2 fioles en verre bleu-vert. Cinq flacons sont de forme carrée, et l'un est surmonté d'un col court et étroit. Un flacon cylindrique, de grande taille a un col très large (11 cm à l'embouchure), un autre, complet, a un col large et long, tandis qu'un autre offre une variante en ce sens que son goulot, beaucoup plus étroit, est étranglé sous l'embouchure (voir Harris 1979: fig. 12b). Les 2 fioles ne sont représentées que par leur goulot.

Cat.: 1L3404.1 (col étranglé de flacon cylindrique); 1L3403.1 (flacon carré à col court et étroit); 1L3404.1 (flacon carré); 1L3405.1 (flacon cylindrique de grande taille à col très large); 1L3405.6 (flacon cylindrique à col large et long).

Parmi les 10 bouteilles en verre vert foncé, 6 sont du modèle pot de fleur, produit en France après 1730, alors que les 4 autres sont issues d'une production anglaise datable du deuxième quart du XVIII^{e} siècle (Noël Hume 1980: 64, 65), quoiqu'une de ces bouteilles soit surmontée d'un col assez long (12 cm). Rappelons que ce modèle de bouteille française se retrouve en grande quantité dans la collection Perthuis (fig. 34).

Quelques tessons de verre à vitre teinté vert ont aussi été recueillis lors des fouilles. Ils sont cependant trop petits pour que nous puissions en déterminer le mode de fabrication.

4.4.3.2.2 Le verre incolore

Les 16 objets en verre incolore (43,2%) sont en verre à base de soude et de chaux, en façon de Venise, à base de potasse et de chaux, en façon Bohême, et en verre à base de potasse et de plomb (tabl. 48).

Parmi le verre incolore à base de soude et de chaux, nous avons compté 1 gobelet et 7 verres à pied d'inspiration vénitienne (tabl. 48). Le gobelet est uni, tandis que les verres se répartissent en trois modèles, selon leur tige. Trois verres ont une tige unie, surmontée par une coupe conique (McNally 1982: 31) et, en une occasion, un pied replié; 2 verres sont décorés d'une tige vide plissée en forme de cigare (voir McNally 1979: 68), un autre, presque complet est orné d'une tige à balustre inversé et élancé, surmontée d'une coupe en forme de cloche (McNally 1982: 30), tandis que le dernier n'est représenté que par sa coupe. Ces verres sont sans doute de fabrication française et datent de la première moitié du XVIIIe siècle.

Cat.: 1L3405.2 (verre à tige à balustre inversé et élancé); 1L3405.3 (verre à tige unie); 1L3405.4 (verre à tige unie).

Deux gobelets et 2 verres à pied sont en verre incolore façon de Bohême (tabl. 48). Un des gobelets est décoré de palmettes verticales, tandis que l'autre est orné de côtes verticales et de nid d'abeille; ils sont probablement d'origine française (voir McNally 1979: 77). Les 2 verres à pied ont une tige vide à six pans; ils sont aussi d'origine française et seraient postérieurs à 1720 (McNally 1979: 63, 73).

Cat.: 1L3405.9 (verre à tige vide à six pans).

Les 4 objets en cristal au plomb sont tous fragmentaires: il s'agirait de 2 gobelets, d'une petite fiole et d'un verre à pied, muni d'une tige au décor de filets d'air spiralés. L'on croit que ces objets seraient de fabrication anglaise, postérieurs à 1730 en ce qui concerne le verre à pied.

Tableau 48

Le verre de la collection Vézina

Matériau / Formes	Verre					Total	%
	coloré commun		incolore				
	verre à bouteille		à base de soude et de chaux façon de Venise	à base de soude et de chaux façon de Bohême	à base de potasse et de plomb		
	bleu-vert	vert foncé					
bouteille		10				10	27,0
gobelet			1	2	2	5	13,5
fiole	2				1	3	8,1
flacon	9					9	24,3
verre à pied			7	2	1	10	27,0
Total	11	10	8	4	4	37	99,9
%	52,4	47,6	50,0	25,0	25,0		
Total	21		16				
%	56,8		43,2				

6.6.3.3 Le métal

Les 5 objets en métal sont faits de fer, de fonte ou de plomb.

6.6.3.3.1 Le fer

Il s'agit de 2 clavettes de tour d'essieu, en forme de segments droits, plus ou moins arrondis en coupe, dont l'une des extrémités est aplatie et recourbée sur elle-même, ce qui leur permet de tenir en place verticalement dans l'essieu. Ces objets mesurent environ 13 cm de longueur (Hanson, Jr. 1968: fig. 30B, E). Des inventaires de Louisbourg font mention de clavettes et de broquettes (Adams 1978a: 346) pour lesquelles ces clavettes auraient pu être utilisées.

Cat.: 1L16A8.1; 1L16A8.3.

6.6.3.3.2 La fonte

Nous n'avons pu manipuler cette boule de mortier, retrouvée intacte et toujours chargée, lors des fouilles (Hanson, Jr.: 1968: 31).

6.6.3.3.3 Le plomb

Le seul objet en plomb est une munition, d'un diamètre de 16,3 mm, ce qui, comme nous l'avons mentionné, correspond au calibre des munitions d'armes françaises.

6.6.3.4 Les minéraux et autres matières inorganiques

Les 8 objets constitués de minéraux et de matières inorganiques se classent parmi les matières premières. Il s'agit d'ardoise et de silex.

Des quelque 10 fragments d'ardoise gris foncé conservés, 3 sont perforés de petits trous carrés. L'on présume qu'elle fut importée de France, comme celle retrouvée dans la collection Rodrigue.

Il y a aussi une pierre à fusil en silex brun, fabriquée à partir d'un éclat. Il est possible qu'elle soit originaire de France. Elle mesure environ [illegible] cm de longueur et [illegible] cm de largeur.

4.4.3.3 Les matériaux organiques ou d'origine organique et naturelle

Ces objets se répartissent parmi les solides fibreux et les solides souples.

Le solide fibreux, en bois, s'apparente, de par sa forme cylindrique, à un bouchon. Les inventaires font mention de grande quantité de bouchons (de 200 à 1 000), conservés dans des sacs, mais ceux-ci sont de liège (Adams 1972a: 37). Le bois servait peut-être de substitut à ce produit, probablement importé.

Nous avons aussi reconnu 3 fragments de semelles en cuir, un solide souple, sur lesquels nous ne pouvons discuter longuement, étant donné que ces fragments baignaient dans une solution assurant leur préservation, et qu'aucune étude n'en a été faite.

4.4.3.6 **Résumé de la collection Verrier**

Nous avons examiné 176 objets en céramique, en verre, en métal et en silex, auxquels s'ajoutent des tessons de verre à vitre, des fragments d'ardoise et de cuir.

La faïence est la céramique la plus répandue dans cette collection (60,2%), suivie de la terre vernie (17,1%), du grès (13,4%), de la porcelaine (5,7%) et de la terre à pipe (1,6%). Plus de la moitié de ces objets sont des assiettes (65: 52,0%); les autres formes identifiées sout par ordre d'importance le pot de chambre (8: 6,5%) et la jatte (8:6,5%), la cruche, la jarre, le plat et la tasse sans anse (3:2,4%), les autres formes n'étant illustrés que par un ou deux exemplaires. Il nous faut cependant mentionner l'importance des objets non identifiés (15: 12,2%) et celle des tessons appartenant soit à deu assiettes, soit à des plats (6: 4,9%) (tabl. 49).

Le verre teinté commun occupe par contre une place relativement équivalente à celle du verre incolore (56,8% et 43,2%). Le verre bleu-vert et le verre vert foncé sont représentés de manière égale, alors que le verre blanc commun et de façon de Bohême sont trois fois plus importants que le cristal au plomb. Les formes les plus importantes quantitativement sont la bouteille et le verre à pied (10 objets chacune: 27,0%), le flacon (9: 24,3%), le gobelet (5:13,5%) et la fiole (3: 8,1%) (tabl. 48).

La métropole française demeure le principal pays producteur de ces biens; plus de la moitié des céramiques et plus des trois-quarts des articles en verre y ont été fabriqués (tabl. 50). Les autres céramiques proviennent, par ordre décroissant, de Hollande (20,3%), d'Angleterre (17,9%), de Chine (5,7%), d'Allemagne (3,3%), d'Amérique du Nord (Nouvelle-Angleterre) (3,3%), d'Italie (1,6%), d'Europe occidentale et d'Espagne (0,8%), alors que le seul autre producteur de verre serait l'Île britannique. Au regard des autres matériaux, seuls l'ardoise et le silex viennent probablement de France, de même que le cuir. Le fer et le plomb en proviennent peut-être aussi, quoique ils ont pu

être importés en produits non finis et transformés sur place. Enfin, il est possible que la bombe en fonte ait été coulée aux Forges de St-Maurice.

La plupart de ces objets ont été identifiés dans la collection Perthuis, que nous avons choisi d'inscrire dans un contexte du deuxième quart du XVIII^{e} siècle. De plus, dans la collection présente, l'on a reconnu un verre à pied et une assiette en grès fin blanc, produits respectivement après 1730 et 1740. Il nous apparaît tout à fait juste de conserver les datations proposées par Harris (1982: 51), qui suggère que ces latrines auraient été abandonnées entre 1745 et 1749. Nous oserions même avancer que leur abandon coïncide avec le premier siège de Louisbourg, en 1745, alors que cette collection ne nous paraît point rendre compte de l'occupation britannique sur cette propriété, entre 1745 et 1748. Cette présence aurait pour le moins laissé des preuves matérielles évidentes sans oublier les vidanges fréquentes des latrines qui auraient eu pour effet d'effacer les traces de l'occupation française, antérieure.

Enfin, la qualité du matériel témoigne d'un niveau de vie relativement aisé de la part des possesseurs de ces objets. La faïence est la céramique la plus importante quantitativement - à noter l'importance de la faïence hollandaise -, et la collection regroupe aussi des grès fins mais peu de porcelaines, articles dispendieux, ainsi que de la terre vernie commune. Au regard du verre, l'on dénote une qualité certaine parmi les divers cristal, de même que le reflet de la classe aisée à travers le contenu importé et sophistiqué des flacons en verre bleu-vert. De ces faits, il appert que ces biens ont fort bien pu appartenir à une famille d'ingénieur militaire, celle de l'ingénieur Verrier en l'occurence.

Nous attirons maintenant votre attention sur le bassin en pierres qui ornementait la cour arrière de la propriété de l'ingénieur Verrier, à partir de 1732 (Hanson, Jr. et Shott 1968: 11). Les archéologues ont conclu que ce bassin, empli d'eau à l'époque, servait aussi de dépotoir, suite à la quantité de matériel - céramique, verre, métal et cuir - qu'ils ont recouvré (Hanson, Jr. et Shott 1968: 61). Il est particulièrement intéressant de noter que non seulement l'assemblage du matériel provenant de ce bassin correspond, dans sa

diversité, à celui de latrines, mais encore que certains objets identiques en faïence hollandaise, par exemple, furent jetés dans ces deux fosses. L'on a aussi retrouvé une écuelle en étain, marquée de façon grossière sur l'anse des lettres E.V. (Hanson, Jr. et Shott 1968: 48), probablement utilisée par Etienne Verrier, ainsi qu'une cinquantaine de paires de souliers en cuir, tout comme dans les latrines. Celles-ci laissent croire aux archéologues en la présence, non certifiée dans les textes, d'un cordonnier dans ce secteur (Hanson, Jr. et Shott 1968: 49-52). Ce bassin aurait d'ailleurs été abandonné simultanément aux latrines, soit lors du premier siège de Louisbourg en 1745 (Hanson, Jr. et Shott 1968: 16, 17).

Tableau 49

Les formes en céramique de la collection Verrier

Matériaux / Formes	CERAMIQUE Terre vernie	Faïence	Terre à pipe	Grès	Porcelaine	Total	%
assiette	2	48		10	4	64	52,0
assiette ou plat		6				6	4,9
bouteille				1		1	0,8
cruche	3					3	2,4
jatte	5	2				7	5,7
jatte à anses	1					1	0,8
jarre	1					1	0,8
marmite	3					3	2,4
pipe			2			2	1,6
plat		2		1		3	2,4
plat creux		1				1	0,8
pot à bec verseur				1		1	0,8
pot à boire				1		1	0,8
pot à eau		1				1	0,8
pot de chambre	1	7				8	6,5
pot de pharmacie		2				2	1,6
seau		1				1	0,8
tasse				1		1	0,8
tasse sans anse					3	3	2,4
indéterminé	5	4		4		15	12,2
TOTAL	21	74	2	19	7	123	99,6
%	17,1	60,2	16	15,4	5,7		

Tableau 50

Provenance des objets de la collection Verrier

Matériaux / Provenances	CERAMIQUE							VERRE				METAL			DIVERS			
	Terre vernie	Faïence	Terre à pipe	Grès	Porcelaine	Total	%	Teinté commun	Incolore	Total	%	Fer	Fonte	Plomb	Ardoise	Silex	Bois	Cuir
Allemagne				4		4	3,3											
Amérique du Nord	4					4	3,3						X				X	
Angleterre	1	6		15		22	17,9	4	4	8	21,6							
Chine					7	7	5,7											
Espagne		1				1	0,8											
France	14	42				66	53,7	17	12	29	78,4	2		1	X	1		X
Hollande		25				25	20,3											
Italie	2					2	1,6											
Europe occidentale			2			2	1,6											
TOTAL	21	74	2	19	7	123	100,0%	21	16	37	100,0%							

4.4.4 **La collection Verrier: étude des fonctions**

Les fonctions pour lesquelles les objets de la collection Verrier ont pu être employés ont trait aux moyens de transport, d'acquisition et aux biens de consommation (tabl. 51).

4.4.4.1 **Les transports**

Nous songeons ici aux deux clavettes de bout d'essieu qui ont pu faire partie d'une charrette, employée pour le transport d'individus et d'une infinité de produits sur de courtes ou plus longues distances (tabl. 51). Sur l'îlot 1, en plus de la propriété de l'ingénieur, se retrouvaient les Magasins du Roi: la charrette devait être particulièrement utile pour y transporter les marchandises déversées sur le port. Il n'est donc pas surprenant d'y retrouver de tels objets dans une collection archéologique; leur présence dans les latrines surprend quelque peu et ils y furent vraissemblablement jetés volontairement.

4.4.4.2 **L'acquisition**

Les objets regroupés ici ont pu être utilisés tant pour guerroyer que pour chasser, à l'exception d'un seul, dont la nature dévastatrice plus propre à la guerre ne peut être mise en doute (tabl. 51). Nous avons en effet placé dans cette activité la pierre à fusil en silex ainsi que la munition au plomb, employés, par l'entremise d'une arme à feu, pour faire la chasse ou la guerre. Par contre, la bombe et son contenu de poudre servaient à une fin bien établie, soit la guerre. Elle pourrait constituer un vestige du premier siège de la ville, en 1745, tout comme la pierre à fusil et la munition en plomb.

4.4.4.3 **La consommation**

La consommation réunit plusieurs thèmes fonctionnels, soit l'alimentation, l'habillement, l'hygiène, les loisirs, la construction et l'aménagement intérieur des habitations (tabl. 51).

4.4.4.3.1 **L'alimentation**

La préparation et la cuisson des aliments, ainsi que l'absorption et l'entreposage des aliments et des boissons sont les activités identifiées: elles regroupent au total plus de 140 objets, répartis en une vingtaine de formes (tabl. 51).

4.4.4.3.1.1 **La préparation des aliments**

Tous les objets reliés à la préparation des aliments sont en terre vernie: il s'agit de 5 jattes et d'une jatte à anse (tabl. 51).

4.4.4.3.1.2 **La cuisson des aliments**

Une seule forme a pu être utilisée pour la cuisson des aliments: la marmite à anses, que l'on retrouve en trois exemplaires (tabl. 51).

4.4.4.3.1.3 **L'absorption des aliments**

Plus de 80 objets ont été employés pour le service ou encore l'absorption des aliments à la table; ils sont tous en céramique (tabl. 51). Une dizaine d'objets en faïence et en grès fin pouvaient être déposés sur la table pour le service des aliments: il s'agit entre autres de 4 plats dont 1 plat creux, de 2 jattes et de 6 assiettes ou plats; parmi ces derniers, 5 sont en faïence brune.

L'assiette est la seule forme de la collection reliée à l'absorption des aliments; des 70 assiettes, dont 6 assiettes ou plats, 54 sont en faïence, 10 en grès fin, 4 en porcelaine et 2 en terre vernie (tabl. 51). Notons que 6

assiettes en faïence ont un marli droit, ce qui leur confère une certaine profondeur.

4.4.4.3.1.4 **L'absorption des boissons**

L'absorption des boissons est une activité bien représentée, tant par la vaisselle de service que de table (tabl. 31). Six objets en céramique, illustrés par quatre formes différentes, ont pu servir comme vaisselle de service des boissons. L'on y retrouve la cruche en terre vernie (3 objets), le pot à eau et le seau à bouteille en faïence (2 objets au total), ainsi que le pot à bec verseur en grès gris décoré. C'est d'ailleurs ce caractère décoratif qui nous amène à classer ici cet objet unique et malheureusement incomplet (tabl. 31). Vu l'absence de carafe, certaines bouteilles en verre vert foncé ont pu les remplacer pour ce propos, tout comme les petites fioles en verre bleu-vert; ces dernières sont parfois accompagnées de gobelets, dans l'iconographie (Smith 1979: 102).

Des 20 objets classés parmi la vaisselle de table, 15 (75,0%) sont en verre, incolore, et les 5 autres en céramique, soit la porcelaine (3 objets: 60,0%) et en grès grossier et fin (tabl. 31). Les deux formes disponibles en cristal sont le verre à pied (10 objets: 66,7%) et le gobelet (33,3%); l'on a aussi identifié 3 tasses sans anse en porcelaine, un pot à boire en grès décoré et une tasse en grès fin.

4.4.4.3.1.5 **L'entreposage des aliments et des boissons**

Vingt-sept objets, principalement en verre (22 objets sur 27: 81,5%) ont servi de contenants pour entreposer aliments et boissons (tabl. 31). Les formes principales sont la bouteille cylindrique en verre vert foncé (10: 37,0%), et le flacon (9: 24,3%); un minimum de 3 flacons ont un col large, plus approprié pour l'entreposage des aliments. Les trois formes en céramique sont la jarre en terre vernie ainsi que le pot à bec verseur en grès gris. De plus, comme nous l'avons signalé plus haut, les cruches en terre vernie ont sans doute servi à l'entreposage temporaire de liquides, vu leur large goulot.

Signalons aussi la présence d'un petit bouchon de bois, que l'on a pu utiliser à la place du liège pour fermer bouteilles et fioles, ou autres contenants au goulot étroit.

4.4.4.3.2 **L'habillement**

Cette activité n'est représentée que par un [illegible] et une forme, soit le soulier en cuir.

4.4.4.3.3 L'hygiène

Deux activités ayant trait à l'hygiène sont illustrées: il s'agit de la toilette personnelle et de l'excrétion (tabl. 31). Les quelques objets concernent plutôt un contenant pour divers produits pharmaceutiques. Il s'agit de 3 pots de pharmacie en faïence et de 3 fioles en verre [illegible]. L'on pourrait aussi ajouter quelques contenants pour l'eau destinée à la toilette, tel les cruches en terre cuite et le pot à eau en faïence. Il y a aussi 8 pots de chambre, en faïence et en terre cuite.

[illegible] [illegible]

Un seul [illegible] d'[illegible] la consommation du tabac. [illegible] [illegible] n'est représentée que par 2 pipes en argile blanche (tabl. [illegible]).

4.4.4.3.3 La construction

Les quelques matériaux de construction de la collection ont servi pour la fenestration et le revêtement (tabl. 31).

4.4.4.3.3.1 Les matériaux de fenestration

Ils sont représentés par quelques tessons de verre à vitre. La maison de l'ingénieur comptait un certain nombre de fenêtres (Untermeister 1968: 102, 103), auxquelles peut sans doute être associé ce verre à vitre. Il est de même possible que la superstructure des latrines ait été pourvue d'une petite fenêtre vitrée.

4.4.4.3.3.2 Les matériaux de revêtement

Trois des 18 fragments d'ardoise sont perforés, ce qui rend compte de leur mode d'attache sur la toiture, en l'occurrence le clou. Les textes font part de bardeaux en bois recouvrant la toiture de la maison de l'ingénieur (Untermeister 1968: 92); cette ardoise était peut-être réservée aux divers bâtiments royaux érigés sur l'Ilot 1 à cette époque.

4.4.4.3.6 L'aménagement intérieur des habitations

Nous ne voulons ici que signaler l'usage du verre à vitre pour l'éclairage de la résidence et des latrines, en y laissant pénétrer la lumière diurne.

Tableau 34

La classification fonctionnelle des matériaux de la collection Verrier

Catégories fonctionnelles / Matériaux		TRANSPORTS MOYEN DE TRANSPORT	ACQUISITION CHASSE OU GUERRE	ALIMENTATION Préparation des aliments	ALIMENTATION Cuisson des aliments	ALIMENTATION Absorption des aliments vaisselle de service	ALIMENTATION Absorption des aliments vaisselle de table	ALIMENTATION Absorption des boissons vaisselle de service	ALIMENTATION Absorption des boissons vaisselle de table	ALIMENTATION Entreposage des aliments et des boissons	CONSOMMATION HABILLEMENT	CONSOMMATION HYGIENE Soins du corps	CONSOMMATION HYGIENE Excrétion	LOISIRS Consommation du tabac	CONSTRUCTION Matériaux de fenestration	CONSTRUCTION Matériaux de revêtement	AMENAGEMENT INTERIEUR Eclairage
C	terre vernie			6(2)	3(1)		2(1)	3(1)		4(2)			1				
E	faïence					11(3)	54(1)	2(2)				2(1)	7(1)				
R	terre à pipe					1	10(1)	1	2(1)	1				2(1)			
A	grès						4(1)		3(1)								
M	porcelaine																
I																	
Q																	
U																	
E																	
	Total			6(2)	3(1)	12(3)	70(1)	6(4)	5(3)	5(3)		2(1)	8(1)				
V	teinté commun																
E	à bouteille																
R	bleu-vert									11(2)		2(1)					
R	vert foncé									10(1)							
E	à vitre														X		X
	incolore								15(2)	1							
	Total								15(2)	22(3)		2(1)					
M	fer	1															
E	fonte		1														
T	plomb		1														
A																	
L																	
	Total																
D	ardoise															X	
I	silex		1														
V	bois									1							
E	cuir										3(1)						
R																	
S																	
TOTAL		1	3(3)	6(2)	3(1)	12(3)	70(1)	6(4)	20(5)	28(6)	3(1)	4(2)	8(1)	2(1)			

Note: Le chiffre entre parenthèses correspond au nombre de formes reliées, pour chacun des matériaux, aux diverses catégories fonctionnelles, alors que l'autre chiffre indique le nombre d'objets.

4.4.4.4 **Résumé de la classification fonctionnelle des objets de la collection Verrier**

Nous avons reconnu trois principales activités, soit les moyens de transport, les moyens d'acquisition ainsi que les biens de consommation (tabl. 51).

Deux objets en fer, faisant partie d'une charrette ou d'un véhicule de même acabit, ont servis pour le transport d'individus et de divers produits.

Trois objets ont quant à eux été employés pour guerroyer ou pour chasser: ils sont faits de plomb (munition), de fonte (bombe) et de silex (pierre à fusil).

Mais l'activité la plus importante demeure la consommation de biens, en particulier l'alimentation. L'absorption des aliments regroupe plus de 80 objets, illustrés par seulement quatre formes différentes; toutes les céramiques y sont représentées, à l'exception de la terre à pipe; notons que presque tous ces objets sont considérés comme de la vaisselle de table. L'absorption des boissons tiède ou froide en particulier est une activité assez bien représentée; la vaisselle de table est supérieure en nombre à celle de service - 20 et 6 objets respectivement. Plus de la moitié des objets sont en verre, incolore, alors que les autres sont en céramique. Rappelons qu'en l'absence de carafe, le service des boissons a pu être effectué au moyen de bouteilles ou de fioles en verre teinté commun. Représentée de façon équivalente à l'activité précédente, l'on retrouve l'entreposage des boissons et des aliments. La majorité des objets sont en verre (22 objets sur 27), bleu-vert et vert foncé, alors que les autres sont en terre vernie et en grès. L'on compte aussi un bouchon en liège, probablement utilisé pour sceller les bouteilles. Enfin, seulement 5 objets en céramique ont été utilisés pour la préparation des aliments, et 3 autres pour leur cuisson.

Une douzaine d'objets sont reliés de par leur fonction à l'hygiène, particulièrement l'excrétion, qui regroupe 8 pots de chambre en faïence.

Quatre contenants en céramique et en verre ont pour leur part servi à contenir divers aromates et parfums pour les soins du corps.

L'habillement est illustré par 3 objets en cuir, alors que 2 objets sont à relier à la consommation du tabac. Enfin, l'on retrouve quelques matériaux de fenestration, aussi utilisés pour l'éclairage, ainsi que des matériaux de fenestration.

4.5 La maison Bigot

4.5.1 Contexte historique

Le présent dépôt provient de l'îlot 2 qui, faisant face au quai, était bordé à l'est par la rue Saint-Louis, au sud par la rue Royalle et à l'ouest par la rue Toulouse (fig. 102), (Dunn 1971: 1). Ces latrines furent découvertes à la limite occidentale du terrain H, qui fut annexé à son voisin oriental, le terrain G, à partir de 1741 (Dunn 1969: 25). Nous allons donc tracer un court historique de ces deux terrains ainsi que de leurs propriétaires.

Le terrain H est concédé en août 1715 à Jean-Baptiste Rodrigue, un marchand et pêcheur portugais, arrivé à Louisbourg avec sa famille l'année précédente:

> He had spent the three previous years in Canada following the evacuation of Port Royal where he had reportedly lost all his goods. To promote Rodrigue's fishing and commercial interest the governor and commissaire-ordonnateur granted him concession of two properties (Dunn 1971: 3).

Le terrain mesure alors 40 pieds [13,20 m] de largeur et un arpent [environ 58,5 m] de profond; mais, dès 1717, ces limites changent: il atteint 42 pieds [13,86 m] de largeur et ne mesure plus que 96 pieds [31,68 m] de profond (Dunn 1971: 3). Durant les années 1720, les propriétés des Rodrigue consistent en une maison et en un magasin de piquet, ainsi qu'en un four et en un poulailler; le reste du terrain sert de cour et en partie de jardin (Dunn 1971: 3).

Dès 1720, une dispute concernant le terrain s'engage entre Rodrigue et son voisin oriental, le commissaire ordonnateur; la querelle est réglée en 1722 mais dès 1723, une seconde s'engage: elle durera quatorze ans (Dunn 1978: 3). Nous reviendrons sur cette question lors de la revue historique du terrain G. Mentionnons simplement qu'en 1736, la veuve Rodrigue consent à céder un passage

de 4 pieds [1,32 m] de large, donnant accès à sa cour arrière et situé entre sa maison et celle du commissaire ordonnateur Le Normant:

> A masonry wall common to the lot G and lot H houses was to be built by the King, replacing the east end wall of the widow's frame house [...] Le-Normant agreed to maintain and guarantee the passageway on groundfloor level [...] [and] agreed to pay for the construction and maintenance of the common wall [...] In addition, Le Normant was compelled to build latrines, backing the Ordonnateur's latrines in the yard [...]. A covered drain was to conduct the water from the yard through the latrines, along the passageway, to the sea (Dunn 1969: 9).

Notons que ces latrines semblent avoir été fouillées (Harris 1982: 226), mais nous n'avons pu en retrouver le contenu matériel.

Un incendie en 1737 rase les bâtiments du terrain H, et ce n'est que quatre ans plus tard que la propriété des Rodrigue est achetée par le roi (Dunn 1969: 11).

Le terrain voisin (G) a été concédé en 1717 à un dénommé Genier; il a comme voisin occidental le marchand Rodrigue et une propriété réservée au roi, à l'est. Une structure en bois servant d'entrepôt pour les provisions de la colonie et de la garnison y est érigée; elle sera démolie en 1720, alors que le premier commissaire ordonnateur, Jacques Ange LeNormant deMésy, acquiert le terrain (Dunn 1969: 3).

DeMésy veut alors y faire bâtir un entrepôt en pierre ainsi qu'une résidence, même si ses quartiers sont consignés au Château, près de ceux du gouverneur; il invoque alors l'absence de confort et le manque d'espace pour des serviteurs et du bétail (Dunn 1969: 3).

Ces constructions provoquent la première querelle avec le marchand Rodrigue. DeMésy veut déplacer les bâtiments en bois du marchand, qu'il juge prêt à s'écrouler, et les éloigner de son magasin par crainte du feu et du vol, tout en désirant acquérir une dizaine de pieds [3,30 m] de front de la propriété de son voisin (Dunn 1969: 4).

Les travaux débutent en 1721, après accord entre les partis. Rodrigue semble mal réagir à la destruction de ses bâtiments et craint que la démolition de son magasin ne cause sa ruine. Les travaux cessent et ne reprennent qu'après que Rodrigue ait récupéré quatre pieds des dix qu'il avait concédés. Finalement, en octobre 1725, de Mésy intègre sa nouvelle demeure, qui tiendra office de maison, de quartiers de l'ordonnateur et de salle d'audience pour le Conseil Supérieur (Dunn 1969: 5). La maison mesure 36 pieds [11,88 m], ce qui équivaut à la largeur du terrain, par 26 pieds [8,58 m]; le terrain est profond de 150 pieds (49,50 m]. Le magasin en maçonnerie, situé le long de la rue St-Louis, mesure quant à lui 90 pieds [29,7 m] de longueur par 22 pieds [7,26 m] (Dunn 1969: 6, 35); (fig. 106). Les plans indiquent aussi un jardin et un puits sur le terrain (Dunn 1969: 49, 52).

En 1734, deMésy est remplacé par son fils, Sébastien François Ange LeNormant, date qui coïncide aussi avec l'achat par le roi du terrain G et des bâtiments (Dunn 1969: 6). Dès 1736, des réparations sont entreprises: "the house was expended to accommodate the offices and fittings required by the Ordonnateur and the service" (Dunn 1969: 9). C'est d'ailleurs à ce moment que la propriété est agrandie, vers l'ouest, jusqu'à la maison de la veuve Rodrigue, comme nous l'avons mentionné plus haut, ainsi que vers le sud, pour rejoindre le mur nord du magasin (Dunn 1969: 13). De même, le terrain F est annexé à la propriété et réservé pour la construction d'étables (Dunn 1969: 1, 10).

En 1739, LeNormant cède son poste à François Bigot, né à Bordeaux en 1703, d'une famille anoblie. Vers 1723, Bigot, ses études juridiques terminées, opte pour l'administration au ministère de la Marine et devient commissaire ordinaire de la Marine à Rochefort en 1732 pour sept ans jusqu'à sa nomination, en 1739, en tant que commissaire ordonnateur à Louisbourg (Bosher et Dubé 1974: 65, 66). De retour en France durant le premier siège de Louisbourg, il est nommé Intendant à Québec. Il revient en France lors de la perte de la colonie et, condamné pour fraudes par l'autorité royale, il s'enfuit en Suisse où il s'éteint, célibataire, en 1778. Son corps est inhumé en France, à Neufchâtel (Bosher et Dubé 1974: 69, 71, 77).

Dès son arrivée à Louisbourg, Bigot s'empresse de faire effectuer de nombreuses réparations, sans le consentement du roi, à la maison, malgré le bon état dans laquelle il la prend; il se justifie par le plus grand nombre de serviteurs à loger, comparativement à son prédécesseur. Les textes mentionnent de plus la présence, en 1740, d'une sentinelle postée en permanence à la porte de la maison; la garde des importantes sommes d'argent (la caisse), conservées à cet endroit depuis 1726, était peut-être devenue nécessaire (Dunn 1969: 5, 10).

Une étable en bois pour des volailles, des moutons "[...] and other things necessary for nourishment" (Dunn 1969: 45) est érigée sur le coin sud-ouest de la propriété, le long de la rue Royalle. Un nouveau puits est aussi creusé et recouvert d'une structure (Dunn 1969: 52).

Enfin, en 1741, la propriété des Rodrigue est achetée: "The Rodrigue's passageway latrine was included in the sale of lot H in 1741. It is not known how long the passageway latrines were functional" (Dunn 1969: 16). Et, la même année, un colombier est élevé près des écuries.

Puis, survient le siège de 1745: la maison, passablement ébranlée par les bombardements, est réparée et sert d'habitation pour le gouverneur britannique jusqu'en 1749; une nouvelle étable pourrait aussi avoir été construite (Dunn 1969: 11, 12, 47).

Le retour de la population française correspond avec l'arrivée d'un nouveau commissaire ordonnateur, Jacques Prévost, accompagné de son épouse, d'un fils et d'une fille, ainsi que de neuf serviteurs (Dunn 1969: 12). Né d'une famille noble de Brest en 1715 (Crowley 1980: 696), Prévost suit la même carrière que son prédécesseur François Bigot; du commissariat de la Marine à Brest, où il est promu écrivain en 1732, il est envoyé en 1734 à Louisbourg avec le titre d'écrivain principal et se voit confier, en 1739 "[...] les responsabilités du commissariat relatives aux troupes de la Marine et à l'inscription maritime" (Crowley 1980: 696). Après le traité d'Aix-la-Chapelle, il est nommé commissaire ordonnateur à Louisbourg, fonction qu'il

exercera jusqu'au siège de 1758; il retourne alors en France, où il meurt en 1791 (Crowley 1980: 696, 697).

A l'arrivée de Prévost, des réparations sont effectuées à la maison (Dunn 1969: 12). Devant le manque d'espace, l'on décide d'agrandir la maison du côté ouest, projet que l'on caressait depuis 1721; l'achat du lot H en 1741 se fait d'ailleurs en prévision de l'agrandissement du palais et de la construction de prisons civiles (Dunn 1969: 25). Les travaux débutent finalement en 1754: l'addition proposée mesure 43 pieds [14,19 m] le long du quai, et 26 pieds [8,58 m] de large. Le tout semble terminé l'année suivante (Dunn 1969: 28, 30). Deux prisons devaient se situer derrière ce bâtiment; on y retrouvait aussi les quartiers du geolier. Il ne semble pas que ces prisons aient été construites, car on n'en retrouve aucune mention après 1739 (Dunn 1969: 44). Des latrines étaient aussi jointes à ces prisons, au sud. "The latrine was to be divised into two parts, with two doors in the east wall. The structure was to be 10 pieds [3,30 m], facing the courtyard, by 6 pieds [1,98 m], abutting against the prison" (Dunn 1969: 45).

Entretemps, soit en 1749, un nouveau puits est creusé; l'année suivante, un entrepôt de bois est bâti dans la cour (Dunn 1969: 47, 48, 52). Une sentinelle armée monte toujours la garde devant la résidence, du moins en 1756 et en 1758 (Dunn 1969: 27). Nous ne savons guère ce qui survient de la propriété après le second siège de 1758; la maison est en mauvais état en 1768, mais les étables semblent encore en fonction (Dunn 1969: 47). Elle fut probablement abandonnée simultanément à la ville, vers cette période.

4.3.2 Intervention archéologique

Au cours de l'été 1968, des latrines furent mises au jour à 5,92 m du bâtiment construit par Prévost en 1734, à la limite occidentale du lot H (Cox 1978: 81) (fig. 107).

> The fieldstone lining was roughly made with occasional bulges in the side wall caused by soil displacement. The latrine may have been graced by a course of coursed cut-stone at the top to accomodate a wooden superstructure. One such coursed stone was found at the highest extant point of the walls (Cox 1978: 82).

Il est même possible que ces latrines aient été nettoyées périodiquement par l'eau provenant d'une citerne située plus au sud (Cox 1978: 79, 80, 81).

Les dimensions intérieures des latrines étaient de 1,37 m du nord au sud et de 2,17 m d'est en ouest. L'emplacement de la fosse correspond à celui des latrines jointes aux prisons proposées en 1739 (Cox 1978: 82).

> It is suggested that the latrine existed prior to 1734 and that the plans proposed for the prisons, (which were never carried out), incorporated the latrine in a more elaborately planned form (Cox 1978: 82).

> Historical and stratigraphic evidence date its construction to post 1722 [...]; it is assumed that the latrine was abandoned at least by 1734 (Cox 1978: 3).

Il est fort probable que ces latrines aient été construites après 1742. En effet, à partir de 1738, les propriétaires des terrains G et H partagent les mêmes latrines, auxquelles ils avaient accès par un passage situé entre les maisons (Dunn 1969: 9). Les bâtiments du terrain H passent au feu l'année suivante; le terrain semble vacant jusqu'à son annexion au terrain voisin G, en 1741. De plus, vers 1739, ce passage est fermé et les latrines auraient par conséquent été comblées (Cox 1978: 33).

> In addition archaeological evidence suggested the passageway latrine ceased to function prior to 1742 when its drain was cut by the retaining wall of the newly built quayside terrace (Cox 1978: 8).

Ainsi, suite à la fermeture de cette fosse et à l'achat du terrain voisin, il est fort possible que le propriétaire ou le résident ait choisi cet emplacement pour y reconstruire des latrines. Nous reviendrons d'ailleurs sur cette question lors de l'étude du matériel de la collection.

Une dizaine de lots, probablement arbitraires, ont été distingués durant la fouille de ces latrines (2L12H2 à H10).

> The majority of the vessels cross-mend in the lower four lots, however there are cross-mends from lot 4 to lot 10 [...] Five of the vessels cross-mend with sherds from adjacent areas exterior to the latrine. These exterior mends are all found within event 32, the 1725-49 occupation deposition (Cox 1978: 84).

Les événements définis par Harris se présentent ainsi: la construction de ces latrines s'établit entre 1742 et 1758 (événement 2036); leur utilisation s'étend entre 1742 et 1768 (2037), tandis que leur abandon daterait entre 1760 et 1768 (2038) (Harris 1982: 231).

Nous avons évalué à plus de 300 le nombre d'objets en céramique, en verre et en métal retirés de ces latrines, sans compter les 17 objets catalogués que nous n'avons pu retrouver. De nouveau, aucun ossement ne semble avoir été prélevé durant la fouille.

4.3.3 La collection Rigaud: étude des matériaux

Les divers matériaux répertoriés dans la collection sont la céramique, le verre et le métal.

4.3.3.1 La céramique

La terre vernie, la faïence, la terre à pipe, le grès et la porcelaine sont les principaux types de céramique identifiés (tabl. 27).

4.3.3.1.1 La terre vernie

La collection comprend 33 objets en terre vernie; de ce nombre, 22 proviennent de France (66,7%), 7 sont de facture locale (21,2%), 3 ont été fabriqués en Angleterre (9,1%) et un autre en Italie (3,0%) (tabl. 28).

Sept types de terre vernie française ont été identifiés. Neuf objets ont été fabriqués en Saintonge (type 1): il s'agit de 3 assiettes, d'une cruche semblable à celle de la collection Bouchard (fig. 7), de 3 jattes (fig. 31b) (Lanouette et Olivier 1986: fig. 5a), d'un plat creux (Barton 1981: fig. 5.20) et de 2 objets non identifiés. Notons que l'une des jattes a été raccommodée au moyen de crampons en plomb. Cinq objets, dont 2 cruches (fig. 30), 1 jatte et 2 formes creuses proviennent de la région de Bordeaux (type 2). Un plat creux a été fabriqué dans la vallée du Rhône (type 4) (Barton 1981: fig. 15.13) et une marmite (fig. 31c), dans le sud-ouest de la France (type 8). Un fragment appartenant à une forme non identifiée à pâte chamois et glaçure verdâtre n'a pu être associé de façon certaine à un lieu de production connu (Barton 1978: 38, 39). Une assiette provient du sud de la France (type 10), tout comme une jatte (type 11: Barton 1978: 40, 41), dont il ne reste qu'un petit fragment. Enfin, une forme creuse et un objet indéterminé n'ont pu être associés à aucun atelier français connu, tout comme une cruche dont la forme diffère de celle du type 2 en ce sens que l'objet a une panse globulaire, qui se rétrécit au pied et au col, et que l'anse n'est jointe qu'à la panse. Cet objet ne nous est connu que par une photographie.

[illegible] [illegible]

[illegible]

[illegible]

[illegible] [illegible]

[illegible]

[illegible]

[illegible]

Provenance	FRANCE								ANGLETERRE	ITALIE	NOUVELLE-ANGLETERRE		
Âges	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]		[illegible]		Total	%
Formes													
assiette	2					1						3	8,3
chandelier									1			1	2,8
cruche	1	2						1				4	11,1
écuelle										1		1	2,8
jatte							2				1	3	8,3
jarre	3	1										4	11,1
marmite				1								1	2,8
plat creux	1		2									3	8,3
pot de chambre									1			1	2,8
tasse									1			1	2,8
forme ouverte		2						1			4	7	19,4
indéterminé	2				1			1			2	6	16,7
	6	3	2	1	1	1	2	3					
Total				22					3	1	7	33	99,99
%				66,7					9,1	3,0	21,2		

4.5.3.1.2 **La faïence**

La collection compte 107 faïences, dont 98 françaises (91,6%), 7 anglaises (6,5%), 2 hollandaises (1,9%) et une autre dont la provenance est incertaine (tabl. 33).

Quatorze objets ont pu être rattachés à un atelier français spécifique. Il y a tout d'abord 2 plats décorés dans le style de Rouen, dont l'un, octogonal, est semblable à un plat de la collection Perthuis (Genêt 1980: pl. 31c); il a d'ailleurs été consolidé à l'époque au moyen de crampons de plomb; l'autre plat est en faïence brune. A cela s'ajoutent 3 pots à eau, dont l'un est décoré en bleu, rouge et vert, auxquelles couleurs se joint le jaune, pour un autre.

Cat.: 2L1209.5 (plat en faïence brune).

Cinq assiettes et 3 plats sont décorés dans le style Bérain de Moustiers. Les assiettes sont rondes et à contour simple, tout comme celles de la collection Perthuis (fig. 36). Les plats sont tous à contour ondulé, ronds et ovals (fig. 71). Un autre plat, rond et à contour ondulé, est décoré de motifs polychromes.

Cat.: 2L1263.7 (plat oval, ondulé, décor Bérain bleu); 2L1206.1 (plat rond); 2L1209.2 (assiette); 2L1209.3 (assiette).

Les quelques 86 faïences restantes se classent parmi les faïences françaises communes; 53 (61,6%) faïences sont décorées, contre 26 (30,2%) non décorées, 4 (4,7%) faïences brunes et 1 (1,2%) faïence jaspée. Il y a tout d'abord 48 assiettes, dont 20 sont empreintes du même décor, à savoir une ligne sinusoïdale bleue sur le marli, cernée sur le pourtour du rebord par une ligne de couleur violet (Genêt 1980: pl. 10b); 6 autres assiettes ont un décor identique à la différence que la ligne circulaire est absente (Genêt 1980: pl. 4a). Neuf autres assiettes à contour ondulé sont décorées au centre des armoiries,

peintes en bleu, du troisième gouverneur de Louisbourg, Isaac-Louis de Forant (Cox 1978: 86).

> Following his death in 1740, his personnal property was auctioned and it is possible that François Bigot purchased these plates at that time. The fabric is rough and the motif application is poorly executed, and it is speculated that the manufacture was either a hurried process to ensure that the Governor had his personnal armorial tableware upon his arrival or that these vessels were culls (Cox 1978: 86).

Quatre assiettes sont décorées de traits diagonaux avec points polychromes sur le marli, et d'une fleur au centre. De telles assiettes sont disponibles dans les autres collections de Louisbourg et dans la collection Perthuis. Elles pourraient avoir été fabriquées dans la région de La Rochelle (Long 1973: 4). Quatre assiettes ne sont représentées que par leur marli à décor géométrique bleu, 2 ont un marli presque droit décoré d'une bande bleue (fig. 36) - une troisième identique n'est pas décorée - et une dernière est décorée d'une bande en relief peinte en rouge sur le marli. Nous avons aussi répertorié un marli non décoré.

La collection compte aussi un fragment de couvercle de pot, probablement, à décor bleu, un plat octogonal à décor bleu et un autre, rond et creux, en faïence brune, 7 pots à conserve cylindriques non décorés, 4 pots à eau (fig. 79) dont un seul est décoré en bleu, une dizaine de pots de chambre (fig. 33), dont un urinoir de forme ovale au rebord retourné et muni d'une anse, et un pot de commodité. Ce dernier a la forme d'une cloche inversée, avec un marli et un pied annulaire, et il est semblable à l'exemplaire trouvé à Place-Royale à Québec (Genêt 1980: pl. 43). Les 2 pots de pharmacie sont cylindriques et l'un caractérisé par sa carène sous le rebord, évasé vers l'extérieur. Nous avons aussi répertorié 3 tasses, dont 2 sont décorées en bleu - l'une s'apparente aux petites tasses à deux anses plates de la collection Perthuis (fig. 86) - et l'autre est de faïence brune. A cela s'ajoutent deux fragments d'objets non identifiés en faïence blanche décorée, un fragment ajouré en faïence blanche, deux objets indéterminés en faïence brune et un autre en faïence jaspée.

Cat.: 2L12A3.2 (plat octogonal); 2LH12H7.3 (assiette avec armoiries); 2L12H7.12 (assiette à décor d'hachures et de points polychromes); 2L12H7.13 (pot de pharmacie avec arète sous le rebord); 2L12H7.14 (pot de pharmacie); 2L12H7.17 (assiette à décor bleu); 2L12H7.20 (assiette à décor de ligne sinusoïdale et ligne droite bleue); 2L12H7.21 (identique à H7.3); 2L12H7.25 (idem); 2L12H7.26 (idem); 2L12H7.27 (idem); 2L12H7.28 (idem); 2L12H8.30 (identique à H7.20); 2L12H8.31 (assiette à décor semblable à H7.12 et fleur au centre); 2L12H8.32 (idem); 2L12H9.4 (tasse en faïence brune); 2L12H10.11 (pot de commodité).

Deux assiettes très fragmentaires, au décor bleu, sont de facture hollandaise. Et, des 7 faïences originaires d'Angleterre, seulement 3 sont décorées de motifs floraux: il s'agit d'une assiette, d'une jatte (Genêt 1980: pl. 71d) et de la panse d'un objet non identifié. Les objets non décorés sont 2 pots à conserve et 2 pots de chambre.

Tableau 53

Les faïences de la collection Bigot

Provenance	FRANCE							HOLLANDE	ANGLETERRE		Total	%
Atelier	Rouen		Moustiers	Commune								
Type	blanche	brune	blanche	blanche		brune	jaspée					
Décor	décorée	décorée	décorée	décorée	non décorée	non décorée	non décorée	décorée	décorée	non décorée		
Formes												
assiette			5	46	2			2	1		56	52,7
couvercle				1							1	0,9
jatte									1		1	0,9
plat	1	1	4	1							7	6,5
plat creux						1					1	0,9
pot à conserve					7					2	9	9,3
pot à eau	3			1	3						7	6,5
pot de chambre					10					2	12	11,1
pot de commodité					1						1	0,9
pot de pharmacie					2						2	1,9
tasse				2		1					3	2,8
indéterminé				2	1	2	1		1		7	5,6
	4	1	9	53	26	4	1		3	4		
Total				98				2	7		107	99,8%
%				91,6				1,9	6,5			

4.5.3.1.3 **La terre à pipe**

Nous avons compté 16 pipes, d'après le nombre d'embouts présents dans la collection, sans oublier les trois fourneaux, dont un seul est complet. Le fourneau complet est muni d'un talon plat, marqué, en relief, de la lettre T, couchée, sur l'un des côtés, et de deux lettres D, dans la même position, sur l'autre côté. Le fourneau, du côté face au fumeur, est marqué des mêmes lettres, TD, inscrites de part et d'autre d'une fleur de lys, le tout encadré par un coeur moleté. Ces initiales sont attribuées à un fabricant de pipe anglais, Thomas Dormer; de telles pipes furent retrouvées à Louisbourg dans des contextes postérieurs à 1755 (Savard et Drouin 1986: 137).

Un autre fourneau, fragmentaire, est marqué des mêmes lettres, et nous avons cru lire les lettres WM dans le cartouche d'un autre fourneau. Environ sept fabricants de pipes anglais ont ainsi identifié leur production, entre 1698 et 1775 (Savard et Drouin 1986: 139).

4.5.3.1.4 Le grès

Les 15 objets en grès sont en grès grossier et fin (tabl. 54).

4.5.3.1.4.1 Le grès grossier

Les 6 articles en grès grossier (43,8%) sont tous glaçurés, à l'exception d'un exemplaire (tabl. 54). Cet objet n'est représenté que par quelques fragments de panse, fait d'une pâte brun pâle dont la surface extérieure est brun foncé. Un tel grès est originaire de la région de Vindefontaine, en Basse-Normandie française, et l'objet en question pourrait être un pot à beurre de forme ellipsoïde au rebord aplati et évasé vers l'extérieur (Décarie-Audet 1979: 22, 29, fig. 5). Les anneaux de tournage sont très visibles à l'intérieur de l'objet.

Les 5 objets en grès glaçurés sont classés d'après la couleur de leur surface extérieure (tabl. 54). L'un d'eux est fait d'un grès brun, très brillant à l'intérieur. Il n'en reste que trois fragments de panse, de grand format et munie de deux anses horizontales, ce qui nous fait croire qu'il s'agit d'une jarre. Enfin, les 4 objets fragmentaires en grès gris sont une cruche à décor bleu et mauve (fig. 45) et 3 pots à boire à décor bleu (fig. 47), dont 2 sont de grande dimension. Ces objets furent exportés d'Allemagne.

Cat.: 2L12H4.5 (cruche).

4.5.3.1.4.2 Le grès fin

Neuf objets sont en grès fin (56,2%) (tabl. 54). Un seul objet est fait d'un corps chamois, recouvert d'engobe: il s'agit d'une anse, appartenant à une grosse tasse ou un pot, témoin de la production de dipped ware de la fin du XVII^{e} siècle et du siècle suivant (fig. 86). Tous les autres objets sont en grès salin blanc. Il y a tout d'abord 4 assiettes fragmentaires: une seule n'est pas décorée, et elle est à contour droit, alors que les autres ont un contour ondulé, décoré de motifs inspirés de la vannerie (dot, diaper and

basket), d'orge (barley), ainsi que de points (Noël Hume 1980: fig. 35). L'on a aussi identifié un plat aux motifs inspirés de la vannerie, une soucoupe et probablement une tasse. Le dernier objet a la forme des saladiers en faïence de la collection Perthuis (fig. 67, 70), mais il ne mesure que 3 centimètres de hauteur et 10 centimètres de diamètre au sommet, et repose sur un fond plat. Il ressemble au sucrier de nos services à thé modernes.

Cat.: 2L12H3.6 (assiette à décor de vannerie); 2L12H3.7 (assiette à décor d'orge); 2L12H3.8 (assiette sans décor).

Tableau 54

Le grès de la collection Bigot

Matériau	Grès grossier			Grès fin			
glaçure	non glaçuré	glaçure saline		glaçure saline			
pâte	brun pâle	brun	gris	chamois avec engobe	blanche	Total	%
surface extérieure	brun foncé	divers tons de bruns	gris pâle homogène	blanche	blanche		
Formes							
assiette					4	4	26,7
cruche			1			1	6,7
jarre		1				1	6,7
plat					1	1	6,7
pot à beurre	1					1	6,7
pot à boire			3			3	20,0
saladier					1	1	6,7
soucoupe					1	1	6,7
tasse					1	1	6,7
indéterminé				1		1	6,7
Total	1	1	4	1	8	15	100,3%

4.5.3.1.5 La porcelaine

Trente-quatre porcelaines, la plupart presque complètes, proviennent de la collection; toutes, sauf une, ont été exportées d'Orient (tabl. 55).

La collection compte 33 porcelaines chinoises, la plupart (82,4%) décorées en monochrome bleu. Il y a tout d'abord 12 assiettes, toutes décorées en bleu: 6 faisant sans doute partie d'un ensemble, sont ornées d'un arbre comme motif central; un motif floral décore le revers du marli et le pourtour est souligné d'une ligne brune. Deux autres assiettes, au motif central différent des précédents, font aussi partie d'un ensemble, alors que les autres assiettes sont toutes décorées différemment. La collection comprend aussi un gobelet, au décor floral et paysager bleu et rouge, réhaussé de dorure, 5 jattes, dont 3 sont décorées en bleu et une autre en rose, selon le procédé nommé famille rose, popularisé à partir du deuxième quart du XVIII^{e} siècle jusqu'à la fin de ce dernier (Genêt 1977: 10). La dernière jatte est décorée en bleu, rouge et or, en plus d'être recouverte, à l'extérieur, d'un enduit de couleur brune. Il y a aussi 4 grands plats, d'un diamètre s'étendant de 31 cm à 35,7 cm: tous sont décorés en bleu; de la dorure complète le décor de l'un d'eux. Un autre plat est perforé, à l'envers du marli, de petits trous fins, dans le but de le consolider au moyen de crampons de plomb, sans doute. Des 4 soucoupes, 3 sont décorées en bleu et l'autre en bleu et en rouge, en plus d'être recouverte d'un enduit brun à l'extérieur. Une tasse est décorée en bleu et l'autre en bleu et en rouge, alors que les 3 tasses sans anse sont ornées en bleu seulement: 2 sont identiques, alors que l'autre complète un ensemble avec une soucoupe décorée pareillement. A cela s'ajoutent les fragments de 2 tasses ou de gobelets.

Cat.: 2L12H8.11 (jatte à décor Imari); 2L12H8.12 (tasse); 2L12H8.13 (jatte); 2L12H10.2 (tasse sans anse associée à la soucoupe H10.4); 2L12H10.3 (jatte à décor famille rose); 2L12H10.4 (soucoupe); 2L12H10.5 (jatte); 2L12H10.6 (assiette); 2L12H10.7 (plat avec traces de réparation); 2L12H10.12 (voir H10.6); 2L12H10.13 (assiette); 2L12H10.14 (voir H10.13); 2L12H10.15 (assiette); 2L12H10.16 (assiette); 2L12H10.17 (jatte);

2L12H10.18 (soucoupe); 2L12H10.19 (soucoupe); 2L12H10.20 (plat); 2L12H10.21 (assiette); 2L12H10.22 (plat avec dorure); 2L12H10.23 (assiette); 2L12H10.24 (plat); 2L12H10.27 (voir H10.6), tout comme 2L12H10.28, .29 et .30.

Un dernier objet est une tasse sans anse, fabriquée au moule et décorée en bleu: elle proviendrait des ateliers de Worchester ou de Caughley, en Angleterre, et daterait du milieu des années 1750.

Cat.: 2L12H4.2.

Tableau 33

La porcelaine de la collection Bigot

Décor / Formes	bleu	bleu et rouge	imari	bleu, rouge et dorure	imari	famille rose	dorure	Total	%
assiette	12							12	35,3
gobelet				1				1	2,9
jatte	3				1	1		5	14,7
plat	3						1	4	11,8
soucoupe	3		1					4	11,8
tasse	1			1				2	5,9
tasse sans anse	4							4	11,8
tasse ou gobelet	2							2	5,9
Total	28		1	2	1	1	1	34	100,1%
%	82,4		2,9	5,9	2,9	2,9	2,9		

4.3.3.2 Le verre

Une centaine d'objets en verre ont été inventoriés dans la collection Bigot; ils se répartissent en verre teinté commun et incolore (tabl. 30), sans oublier le verre à vitre.

4.3.3.2.1 Le verre teinté commun

Il se subdivise en verre fougère, en à bouteille et à vitre (tabl. 30). Le seul objet en verre fougère est un verre à pied dont il ne reste que le pied et la tige, de la forme d'un cigare (McNally 1979: 68). Cet objet, d'origine française, date de la première moitié du XVIII^e siècle.

Cinquante et un objets sont faits de verre bleu-vert (27,5%) et de verre vert foncé (72,5%) (tabl. 30). Les 14 objets en verre bleu-vert sont des fioles et des flacons. Les 3 fioles sont toutes cylindriques (fig. 85), alors que 9 des flacons sont cylindriques et les 2 autres carrés (fig. 85). Au moins 5 flacons cylindriques ont un col large et un, étroit; un autre flacon cylindrique a une épaule droite, un col très court et une large ouverture, au rebord plat. L'embouchure des autres flacons est inconnue.

Cat.: 31J39F.3 (flacon cylindrique à col large); 31J39F.6 (fiole); 31J39F.17 (flacon cylindrique à col large); 31J39F.18 (flacon cylindrique à col étroit); 31J39H.7 (flacon cylindrique à col large).

Nous avons aussi retrouvé 37 objets en verre vert foncé, illustrés par une seule forme, la bouteille. Vingt-cinq sont de facture anglaise et datent de la période 1740-1760 (Jones et Smith 1985: 19); parmi celles-ci, l'on retrouve aussi une bouteille octogonale, à [illegible] et de profil presque droit (Jones et Smith 1985: 68). Les 12 autres bouteilles sont originaires de France; [illegible] à celles de la collection [illegible] (fig. 79), elles sont postérieures à 1700.

[illegible] [illegible] (bouteille cylindrique anglaise); [illegible] (bouteille cylindrique française); [illegible] (bouteille cylindrique française, intacte); [illegible] (bouteille cylindrique anglaise); [illegible] (bouteille octogonale anglaise); [illegible] (bouteille cylindrique française); [illegible] (bouteille cylindrique française); [illegible] (bouteille cylindrique anglaise); [illegible] (bouteille cylindrique anglaise).

[illegible] fragments de verre à vitre [illegible] récoltés [illegible]; la majorité sont de verre [illegible] vert, quelque [illegible] [illegible]. Aucun carreau complet n'a pu être reconstitué ([illegible] [illegible]).

4.3.3.2.2 **Le verre incolore**

La collection compte aussi plus de 50 objets en verre incolore (53 objets: 50,3%) (tabl. 36). Ils sont faits de verre à base de soude et de chaux, de potasse et de chaux et de potasse et de plomb.

Une vingtaine d'objets sont en verre blanc commun (tabl. 36). Il s'agit d'abord de 2 fioles: l'une est cylindrique, à parois droites, et l'autre, représentée que par un fragment, semble à pan coupée. S'ajoutent à cela un flacon cylindrique à épaule droite, col très court et rebord plat très large, 2 gobelets, dont l'un est décoré de palmettes (Lapointe 1981: 137) et l'autre, d'un oiseau gravé, ainsi que 12 verres à pied. Onze de ces verres d'inspiration vénitienne ont une tige en forme de cigare, et la coupe est parfois soulignée d'une bague (McNally 1979: 68); nous ne pouvons malheureusement décrire l'autre verre. Ces objets sont français et datent de la première moitié du XVIII[e] siècle (McNally 1979: 68).

Cat.: 2L1206.4 (gobelet décoré d'un oiseau); 2L1287.8, .9, .29 et .30 (verres à pied à tige en forme de cigare).

Cinq objets sont fabriqués en verre incolore façon de Bohême; il s'agit de 4 gobelets et d'un verre à pied (tabl. 36). Deux gobelets sont décorés des mêmes motifs, soit des cannelures (McNally 1979: pl. 22); un autre compte dix facettes (Smith 1981: 233) et l'autre est décoré de côtes (Lapointe 1981: 133). Le verre à pied est orné d'une tige à balustre inversé à quatre sections (Lapointe 1981: 147). Des objets identiques composent la collection Perthuis; originaires de France, ils datent de la première demie du XVIII[e] siècle.

Cat.: 2L1287.7 (verre à pied à balustre inversé).

Le cristal au plomb est le type de verre incolore le mieux représenté dans cette collection - près de 30 objets (tabl. 36). Il y a tout d'abord 11 carafes, présentes en deux modèles assez semblables, piriformes, à décor de côtes imprimées au moule et munis d'une anse vide, illustrées dans l'ouvrage de

McNally (1979: 82). Six sont du modèle au décor plus diffus, sans décor à l'embouchure, et les 5 autres portent un décor plus prononcé et le goulot est décoré au moule; un couvercle, au même décor, s'ajuste sur l'une de ces carafes, originaires possiblement des Pays-Bas (McNally 1979: 82, 83). La collection comprend aussi une petite fiole: nous n'avons pu vérifier s'il s'agissait bien de verre au plomb, mais la forme de l'objet - plus large à la base qu'à l'épaule, cylindrique, à col court et goulot plat - lui confère une origine anglaise plutôt que française, et témoigne d'une production datable du milieu du XVIII^{e} siècle (Noël Hume 1980: 72, 73). Nous avons aussi identifié 1 gobelet uni, d'origine anglaise, ainsi que 4 seaux munis d'anses horizontales et reposant sur leur fond plat, originaires des Pays-Bas (McNally 1979: 84). Assortie à ces seaux, l'on retrouve aussi une jatte peu profonde (McNally 1979: 84). Nous avons aussi répertorié une timbale (McNally 1979: 81) - gobelet à lancé monté sur piédouche - ainsi que 9 verres à pied, de facture anglaise. Quatre verres sont décorés d'une tige longue, unie, renfermant une bulle d'air allongée, fabriqués entre 1725 et 1760 (Noël Hume 1980: fig. 64 xvii); l'on a aussi retrouvé un verre à pied de type firing, semblable à ceux de la collection de La Perelle, un verre à décor de filet d'air spiralé et un autre de filet de verre opaque, un verre à tige unie sans bulle, et un autre verre à tige à boutons, tous datables du deuxième quart du XVIII^{e} siècle.

Cat.: 2L12H2.6 (verre à pied anglais de type firing); 2L12H3.9 (verre à pied à décor de filet d'air spiralé, anglais); 2L12H7.2 (seau); 2L12H7.10 (jatte des Pays-Bas); 2L12H7.11 (carafe au goulot décoré, des Pays-Bas); 2L12H7.24 (seau); 2L12H7.31 (carafe des Pays-Bas); 2L12H8.3 (voir H7.31); 2L12H8.6 (fiole anglaise); 2L12H8.8 (seau); 2L12H8.33 (voir H7.11); 2L12H9.10 (timbale); 2L12H10.10 (verre à pied anglais à tige unie avec bulle d'air); 2L12H10.26 (seau).

Deux gobelets sont fabriqués en verre gercé français: l'un est uni et l'autre porte un décor de palmettes moulé (Lapointe 1981: 157). Ils datent du milieu du XVIII^{e} siècle.

Cat.: 2L12H8.14 (gobelet uni).

Tableau 56

Le verre de la collection Bigot

Matériau	Verre teinté commun			Verre incolore				Total	%
	verre vert commun ou fougère	verre à bouteille		à base de soude et de chaux	à base de potasse et de chaux façon de Bohême	à base de potasse et de plomb	à base de chaux gercé		
Formes		bleu-vert	vert foncé						
bouteille			37					37	35,2
carafe						11		11	10,5
couvercle						1		1	1,0
fiole		3		2		1		6	5,7
flacon		11		1				12	11,4
gobelet				2	4	1	2	9	8,6
jatte						1		1	1,0
seau						4		4	3,8
timbale						1		1	1,0
verre à pied	1			12	1	9		23	21,9
Total	1	14	37	17	5	29	2	105	100,1%
%	1,9	26,9	71,2	32,1	9,6	54,7	3,8		
Total		52			53				
%		49,5			50,5				

4.5.3.3 **Le métal**

Nous avons relevé 13 objets en métal, la plupart en fer, les autres étant de cuivre et de laiton.

4.5.3.3.1 **Le fer**

Nous avons regroupé ces quelque 9 objets en fer selon qu'il s'agissait de pièces vestimentaires, d'articles reliés à l'équitation ou encore de quincaillerie d'architecture.

La pièce vestimentaire est un petit bouton de fer; nous n'en savons pas plus à son sujet.

Cat.: 2L12H4.1.

La collection comprend aussi un étrier presque complet, en fer.

Cat.: 2L12H2.3.

Enfin, les 7 autres objets en fer sont considérés comme de la quincaillerie d'architecture: l'on y retrouve des systèmes de fermeture, des ferrures de rotation ainsi que des supports.

Le seul système de fermeture identifié est un crochet, tige portant à une extrémité un crochet et à l'autre un oeil. Ce crochet, d'une longueur respectable, 0,66 m, est encore muni de son piton ou crampon qui, inséré dans l'oeil, le retient à une porte ou à une cloison (Dunton 1972: fig. 98.21). La collection compte aussi 3 charnières; l'une, incomplète, est constituée d'une aile rectangulaire; les 2 autres semblent de forme identique, mais une seule est complète: il s'agit de charnières en queue de poisson (Dunton 1972: fig. 6.34). La quatrième ferrure de rotation est une penture incomplète, en forme de cornes de bouc (Dunton 1972: fig. 8.54).

Parmi les supports, nous avons reconnu deux anneaux munis de leur piton qui servait à les fixer dans la maçonnerie ou le bois.

Tous ces objets ne peuvent être datés que par leur contexte archéologique, et leur provenance s'avère tout aussi difficile à déterminer. Peut-être s'agit-il d'objets importés de France, tout simplement forgés sur place ou achetés à la Nouvelle-Angleterre. Seule la penture en forme de cornes de bouc semble attribuable de façon quelque peu certaine à une production française (Dunton 1972: 57).

4.5.3.3.2 **Le cuivre**

Parmi les 3 objets en cuivre, l'on croit reconnaître 2 boutons et une boucle de chaussure; tous ces objets sont fragmentaires et nous n'avions pas assez de temps à notre disposition pour nous y arrêter.

Cat.: 2L12H7.1 (bouton); 2L12H9.1 (boucle de chaussure); 2L12H10.1 (bouton).

4.5.3.3.3 **Le laiton**

Ce petit objet, en forme de cône allongé et creux, a été identifié comme une pointe d'étui d'épée ou de sabre; l'étui, probablement en cuir, n'a sans doute pas résisté aux conditions d'enfouissement. L'extrémité de l'étui était en métal pour empêcher que la pointe de l'épée ne la transperce.

Cat.: 2L12H4.3.

4.5.3.4 **Résumé de la collection Bigot**

Il s'agit de la collection la plus imposante que nous ayons eu à manipuler jusqu'ici, en ce qui concerne les dépôts de Louisbourg: plus de 200 céramiques, une centaine d'objets en verre et 13 objets en métal. Notons de nouveau que nous n'avons pu retrouver 17 objets catalogués.

La faïence demeure la céramique la plus répandue (107 objets: 52,2%), suivie de la porcelaine, de la terre vernie (34 et 33 objets respectivement, pour 16,6% et 16,1%), de la terre à pipe (16 objets: 7,8%) et du grès (15: 7,3%). Nous avons identifié 75 assiettes (36,6%), 16 pipes (7,8%), 13 pots de chambre (6,3%), 12 plats (5,9%), 10 jattes (4,9%), 9 pots à conserve (4,4%), 7 pots à eau et tasses (3,4%), 5 cruches et soucoupes (2,4%); les autres formes ne sont représentées que par quelques exemplaires (tabl. 57). Nous devons aussi souligner l'importance des objets non identifiés (12: 5,9%), ainsi que celle des objets que nous avons classés parmi les formes creuses (7: 3,4%).

En ce qui concerne le verre (tabl. 56), la collection compte autant de verre teinté commun que de verre incolore. Le verre à bouteille est le verre teinté commun le plus représenté (51 objets contre un seul en verre fougère); enfin, le verre vert foncé est près de trois fois plus important que le verre bleu-vert, quantitativement. En ce qui concerne le verre incolore, la moitié des objets (54,7%) contiennent du plomb, 17 sont en verre blanc commun (32,1%), 5 en cristal de Bohême (9,4%) et 2 en verre gercé (3,8%). La forme la plus fréquente est la bouteille cylindrique (37 objets: 35,2%), suivie du verre à pied (23: 21,9%), du flacon (12: 11,4%), de la carafe (11: 10,5%), du gobelet (6: 5,7 %) et du seau (4: 3,8%); les autres formes ne sont illustrées que par un seul exemplaire.

Près de 60% des céramiques et près de la moitié du verre de la collection Bigot ont été fabriqués en France (tabl. 58). L'Angleterre suit, en ce qui concerne les pays producteurs de verre (35,2%), mais est devancée par la Chine (16,1%), relativement à la céramique. Les autres pays producteurs de céramique consistent en l'Europe occidentale (13 objets: 6,3%), l'Amérique du Nord (2:

1,0%) - 17 objets en verre (16,2%) en proviendraient aussi - ainsi que l'Italie (1: 0,5%).

Toutes les formes en céramique de cette collection possèdent leur équivalent parmi celles de la collection Perthuis, datant du deuxième quart du XVIII^{e} siècle. La collection compte aussi quelques céramiques, dont du grès salin blanc, postérieures à 1740, tandis que la majorité des articles en verre s'inscrivent dans la période 1740-1760. Ceci nous permet de revoir l'hypothèse de Harris, à savoir que ces latrines auraient été abandonnées entre 1749 et 1768: en effet, il nous apparaît pleinement justifié de retenir la date de 1749 comme terminus ante quem de la période d'abandon de cette fosse; nous nous permettrions même d'avancer la date du premier siège de louisbourg (1745) pour signifier la fermeture de ces latrines. En effet, cette collection ne reflète aucunement la présence sur ce site d'un gouverneur britannique, entre 1745 et 1748, qui aurait pour le moins laissé de nombreuses traces. De plus, les fréquentes vidanges dont auraient été l'objet ces latrines auraient éliminé une bonne partie des articles utilisés par le précédent résident, pour les remplacer par des objets témoignant d'une culture différente.

Un simple coup d'oeil au contenu matériel de cette collection ne laisse aucun doute quant au niveau social très élevé des propriétaires. On y retrouve tout d'abord une centaine de faïences (52,2%), également de porcelaines et de terres vernies (16,6% contre 16,1%), de la terre à pipe et du grès (7,8% contre 7,3%) (tabl. 57). Près des trois quarts des faïences sont décorées - l'on retrouve aussi 6 objets en faïence brune (tabl. 53) -, de plus, près de 20% des porcelaines sont décorées en polychromie, sans oublier les 3 objets au décor rehaussé de dorure (tabl. 55) qui sont, d'après les inventaires de Louisbourg, l'apanage des individus les plus riches (Blanchette 1981: 138).

L'examen de la qualité du verre ne vient que confirmer cette constatation: on y retrouve une cinquantaine d'articles en cristal, dont 29 en cristal au plomb (tabl. 56). A noter aussi la présence de près de 40 bouteilles en verre vert foncé, ainsi que d'une dizaine de flacons en verre bleu-vert, dont la valeur se calcule d'après le contenu.

Nous n'hésitons donc plus, à l'instar de Cox, à considérer cette collection comme le reflet des biens d'une famille au niveau de vie élevé.

> The generally high quality of the artefacts from the latrine suggested that it was used by the Intendant's household rather than by a citizen's family of lesser social means (Cox 1970: 3).

L'intendant en question serait donc, à notre avis, François Bigot, qui occupe les lieux de 1739 à 1745.

Tableau 57

Les formes en céramique de la collection Bigot

Matériaux / Formes	CERAMIQUE						
	Terre vernie	Faïence	Terre à pipe	Grès	Porcelaine	Total	%
assiette	3	56		4	12	75	36,6
chandelier	1					1	0,5
couvercle		1				1	0,5
cruche	4			1		5	2,4
écuelle	1					1	0,5
gobelet					1	1	0,5
jarre	2			1		3	1,5
jatte	4	1			5	10	4,9
marmite	1					1	0,5
pipe			16			16	7,8
plat		7		1	4	12	5,9
plat creux	2	1				3	1,5
pot à beurre				1		1	0,5
pot à boire				3		3	1,5
pot à conserve		9				9	4,4
pot à eau		7				7	3,4
pot de chambre	1	12				13	6,3
pot de commodité		1				1	0,5
pot de pharmacie		2				2	1,0
sucrier				1		1	0,5
soucoupe				1	4	5	2,4
tasse	1	3		1	2	7	3,4
tasse sans anse					4	4	1,9
tasse ou gobelet					2	2	1,0
forme creuse	7					7	3,4
indéterminé	6	7		1		11	5,4
Total	33	107	16	15	34	205	100,3%
%	16,1	52,2	7,8	7,3	16,6		

Tableau 10

Provenance des objets de la collection Bégon

Matériaux / Provenances	CÉRAMIQUE							VERRE				MÉTAL		
	Terre cuite	Faïence	Terre à pipe	Grès	Porce-laine	Total	%	Verre commun	Bouteilles	Total	%	Fer	Cuivre	Laiton
Allemagne				6		6	2,9							
Amérique du Nord	7					7	3,4							
Angleterre	3	7	3	10	1	24	11,6	25	12	37	34,6			
Chine					33	33	15,9							
France	22	98		1		121	58,5	27	26	53	49,5	8	3	1
Hollande		2				2	1,0		17	17	15,9			
Italie	1					1	0,5							
Europe occidentale			13			13	6,3							
Total	33	107	16	17	34	207	100,0%	52	55	107	100,0%			

4.3.4 La collection Bigot: étude des fonctions

Les activités principales auxquelles se rattachent les objets de la collection Bigot sont les transports, l'acquisition de biens ainsi que leur consommation (tabl. 59).

4.3.4.1 Les transports

Les textes mentionnent la présence d'écuries sur le terrain du commissaire ordonnateur, et la collection a révélé un étrier en fer (tabl. 59). Cet objet signifie que des individus de la maison, possiblement le commissaire ordonnateur lui-même, pratiquaient l'équitation, que l'on peut considérer comme un loisir de luxe.

4.3.4.2 [illegible]

Est placé sous ce thème un objet relié à la guerre (tabl. [illegible]): il s'agit de la pointe d'étui d'épée fabriquée en laiton. Les textes semblent indiquer que tous les officiers, tant subalternes que supérieurs étaient entre autres armés d'une épée, alors que seule la longueur de cette dernière variait (Proulx 1979: [illegible]). Le cas des simples soldats s'avère plus obscur: il n'est pas certain qu'ils en aient été pourvus (Proulx 1979: [illegible]).

Ce fourreau a donc pu être utilisé par la sentinelle en poste devant la maison du commissaire ordonnateur ou par ce personnage, le port de l'épée étant octroyé à la noblesse (Gilles Proulx 1987: comm. pers).

4.3.4.3 La consommation

Les activités qui sont représentées sont l'alimentation, l'habillement, l'hygiène, les loisirs et la construction (tabl. 59).

4.3.4.3.1 L'alimentation

Elle se subdivise en quatre activités, la préparation et la cuisson des aliments, l'absorption et l'entreposage des aliments et des boissons, qui regroupent plus de 550 objets, répartis en une trentaine de formes (tabl. 59).

4.3.4.3.1.1 La préparation des aliments

Des dizaines d'objets en céramique - particulièrement en terre cuite - ont pu être employés à cet effet. Il s'agit de quatre jattes, d'un plat creux et de sept formes communes (jattes ou plats) (tabl. 59). Nous avons constaté un plat décoré, caractéristique qui selon nous le rend plus approprié pour le service des aliments à la table.

4.3.4.3.1.2 La cuisson des aliments

La seule forme reliée à la cuisson des aliments est la marmite; la collection n'en compte qu'une seule (tabl. 59). Aucune ne possède pas la plus connue en faïence brune - a pu servir à cet effet, étant donné ses qualités relativement résistant à la chaleur; mais, vu l'état de l'objet en question, il semble qu'il n'en fut pas ainsi.

4.3.4.3.1.3 L'absorption des aliments

Près d'une centaine d'objets, illustrés par six formes différentes se rapportent fonctionnellement à l'absorption des aliments, en tant que vaisselle de service et de table (tabl. 59).

[illegible]

[illegible]

[illegible]

[illegible]

[illegible]

[illegible]

[illegible]

blement moindre (tabl. 39). Ainsi, les trois formes identifiées sont le verre à pied (23 objets), le gobelet (9 objets) et la timbale (1 objet), possiblement aussi utilisée pour l'absorption des desserts; tous ces objets sont en verre incolore, à l'exception d'un seul, en verre vert fougère. Des 22 objets en céramique - il y en a 33 en verre - 13 sont en porcelaine, 5 en grès, 3 en faïence et un seul en terre vernie. La forme la plus répandue est la tasse (7 objets), suivie de la soucoupe (5 objets), de la tasse sans anse (4 objets), du pot à boire (3 objets) et du gobelet (1 objet). La consommation des boissons chambrées ou froides nous apparaît beaucoup mieux représenté que celui des boissons chaudes.

Nous aimerions maintenant nous attarder quelque peu sur l'un de ces objets, soit la tasse à une anse fabriquée en Angleterre. De tels artéfacts sont identifiés en tant que tasse ou pot à posset. Ce breuvage, très populaire en Angleterre, consistait en:

> A drink of hot milk curdled with ale, wine or other liquor, often with sugar, spices and other ingredients; formely much used as a delicacy, and as a remedy for colds or other affections (cité par Moussette 1981: 81).

Aucune référence ne permet à cet auteur d'affirmer que les habitants de Place-Royale n'aient jamais connu ce breuvage, pendant le XVIII^{e} siècle (Moussette 1981: 81), pas plus que nous, relativement aux habitants de Louisbourg. Par contre, il pourrait s'agir d'un article utilisé par les miliciens de la Nouvelle-Angleterre durant leur séjour dans la forteresse, qui devaient sans aucun doute déguster ou du moins connaître ce breuvage. Notons enfin qu'un tel objet n'a pas été identifié parmi ceux de la collection de Place-Royale; ceci n'infère aucunement que cette boisson n'était pas consommée, puisque n'importe quelle tasse pouvait convenir.

4.3.4.3.1.3 L'entreposage des aliments et des boissons

Cette activité est relativement bien représentée (plus de 70 objets en sept formes) et le verre semble le matériau qui lui est consacré, alors qu'il regroupe 55 objets (tabl. 39). Les formes ne sont que peu diversifiées: il

s'agit de la bouteille (37 objets) cylindrique ou octogonale en une occasion, du flacon (12 objets) et de la fiole (6 objets). La plupart des artéfacts sont en verre commun vert foncé (37 objets); d'autres sont en verre bleu-vert (14 objets) et certains en verre incolore (4 objets).

Parmi les objets en céramique, nous retrouvons 9 pots à conserve en faïence, 4 cruches en terre vernie, 3 jarres, dont 1 en grès et 2 en terre vernie, ainsi qu'un pot à beurre en grès, d'origine française (tabl. 59). De ce pot à beurre, l'on dit qu'il

> [...] est une forme bas-normande typique de la production de Ger [...] que les potiers de Ger fabriquaient pour les saleurs de beurre d'Isigny. On expédiait dans ces pots le beurre fondu et salé vers Paris, Rouen et d'autres villes (Décarie-Audet 1979: 30).

Les objets surmontés d'un goulot étroit étant en nombre un peu plus important que ceux à goulot large (43 contre 29), l'on peut en déduire que l'entreposage des liquides ou boissons est mieux représenté que celui des aliments secs ou solides.

4.5.4.3.2 L'habillement

Quatre objets sont associés à l'habillement: il s'agit de 3 boutons en cuivre et en fer, ainsi qu'une boucle de chaussure, faite de cuivre et de fer (tabl. 59).

4.5.4.3.3 **L'hygiène**

Nous avons distingué deux activités associées à l'hygiène, soit les soins du corps et l'excrétion (tabl. 59).

La première activité regroupe une quinzaine d'objets, tant en céramique qu'en verre. Il s'agit des 7 pots à eau en faïence, qui pouvaient contenir l'eau pour la toilette personnelle, ainsi que des 2 pots de pharmacie, du même matériau. Une seule forme existe en deux types de verre, commun et incolore: il s'agit de la fiole (6 objets).

Treize pots de chambre et un pot de commodité sont représentatifs de la seconde activité. Rappelons que l'un des pots de chambre n'offre pas le profil habituel: son embouchure est non pas circulaire mais bien ovale.

Notons enfin que le pot de commodité s'emploie habituellement avec la chaise percée, dont quelques inventaires après décès de Louisbourg font mention (Adams 1972a: 150).

4.5.4.3.4 **Les loisirs**

La consommation du tabac s'avère l'unique loisir identifié. Les seuls objets employés pour cette activité sont les pipes, au nombre de 16 (tabl. 59); c'est d'ailleurs le dépôt qui renferme le plus de pipes, en proportion. Il est peu probable que le commissaire ordonnateur se soit lui-même servi de ces pipes, puisque les personnages de haut rang affectionnaient plutôt le tabac prisé. L'usage de ces pipes revient probablement aux domestiques en service dans la maison du commissaire ordonnateur.

4.5.4.3.5 **La construction**

Les quelques objets regroupés ici sont considérés comme des matériaux de fenestration et de la quincaillerie d'architecture (tabl. 59).

4.5.4.3.5.1 **Les matériaux de fenestration**

Le matériau en question est le verre à vitre, retrouvé en abondance dans les latrines. La maison du commissaire ordonnateur était d'ailleurs pourvue de nombreuses fenêtres, sans aucun doute vitrées. De plus, certains carreaux pouvaient faire partie de la structure construite au-dessus de la fosse des latrines.

4.5.4.3.5.2 **La quincaillerie d'architecture**

Nous avons reconnu un crochet en fer, considéré comme un système de fermeture, probablement pour une porte, étant donné sa longueur. Il y a aussi des ferrures de rotations, tel des charnières et des pentures, utilisées aussi pour les portes et des supports en fer, constitués d'un anneau fixé à la maçonnerie ou au bois au moyen d'un piton. Ces derniers, aux usages multiples, pouvaient entre autres servir à refermer une porte.

Ces objets faisaient sans doute partie de l'architecture du bâtiment, mais il est possible d'envisager qu'ils puissent avoir été employés pour la superstructure des latrines.

4.5.4.3.6 L'aménagement intérieur des habitations

Nous entendons ici l'éclairage des habitations. Outre du verre à vitre, facilitant l'entrée de la lumière du jour dans les maisons, et possiblement des latrines, la collection renferme un chandelier en terre vernie, permettant de se déplacer à l'intérieur de la maison avec une source lumineuse.

Tableau 59

La classification fonctionnelle des matériaux de la collection Bigot

	Catégories fonctionnelles / Matériaux	TRANSPORT	ACQUISITION GUERRE	ALIMENTATION: Prépara-tion des aliments	ALIMENTATION: Cuisson des aliments	ALIMENTATION: Absorption des aliments vaisselle de service	ALIMENTATION: Absorption des aliments vaisselle de table	ALIMENTATION: Absorption des boissons vaisselle de service	ALIMENTATION: Absorption des boissons vaisselle de table	ALIMENTATION: Entreposage des aliments et des boissons	CONSOMMATION: HABILLEMENT	CONSOMMATION: HYGIENE Soins du corps	CONSOMMATION: HYGIENE Excrétion	LOISIRS: Consom-mation du tabac	CONSTRUCTION: Matériaux de fenes-tration	CONSTRUCTION: Quincaillerie d'architecture Système de ferme-ture	CONSTRUCTION: Quincaillerie d'architecture Ferrures de rotation	CONSTRUCTION: Quincaillerie d'architecture Supports	AMENAGEMENT INTERIEUR Eclairage
C	terre vernie			12(2)	1	1	4(2)	4(1)	1	6(2)			1						1
E	faïence					9(3)	56(1)	8(2)	3(1)	9(1)		9(2)	13(2)						
R	terre à pipe													16(1)					
A	grès					2(2)	4(1)	1	5(3)	2(2)									
M	porcelaine					9(2)	12(1)	5(1)	13(4)										
I																			
Q																			
U																			
E																			
	Total			12(2)	1	21(4)	76(2)	18(4)	22(5)	17(4)		9(2)							
V	teinté commun																		
E	fougère								1										
R	à bouteille																		
R	bleu-vert									14(2)		3(1)							
E	vert foncé									37(2)									
	à vitre														X				X
	incolore					1		16(3)	31(3)	4(2)		3(1)							
	Total							16(3)	32(3)	55(3)		6(1)							
M	fer	1									1					1	4	2(1)	
E	cuivre										3(2)								
T	laiton		1																
A																			
L																			
	TOTAL	1	1	12(2)	1	22(5)	76(2)	34(7)	54(7)	72(7)	4(2)	15(3)	14(2)	16(1)		1	4(2)	2(1)	1

Note: Le chiffre entre parenthèses correspond au nombre de formes reliées, pour chacun des matériaux, aux diverses catégories fonctionnelles, alors que l'autre chiffre indique le nombre d'objets.

4.5.4.4 Résumé de la classification fonctionnelle des objets de la collection Bigot

La grande majorité des objets de la collection sont des biens de consommation, utilisés principalement pour l'alimentation; l'acquisition de ces biens par l'entremise de la guerre, et leur transport ne regroupent tant qu'à elles que quelques objets (tabl. 59).

L'absorption des aliments est l'une des activités les mieux représentées: elle regroupe près d'une centaine d'objets, tous en céramique à l'exception d'un seul, dont les trois-quarts se classent parmi la vaisselle de table. Toutes les céramiques, à l'exception de la terre à pipe, y sont représentées, la plupart du temps par des exemplaires finement décorés. L'absorption des boissons s'avère aussi une activité très importante; leur service devait s'effectuer au moyen des carafes, illustrées par une dizaine d'exemplaires. Le verre représente un peu plus de la moitié des objets réservés à cette activité, et les trois quarts d'entre eux sont considérés comme de la vaisselle de table pour l'absorption de boissons froides ou tièdes. De nouveau, toutes les céramiques figurent dans cette activité; elles sont pour la majorité utilisées pour l'absorption des boissons chaudes. Soixante-douze objets, majoritairement en verre, ont été employés pour l'entreposage des boissons et des aliments, la première étant beaucoup plus favorisée. Enfin, notons la présence d'une douzaine d'objets utilisés pour la préparation des aliments, contre un seul pour leur cuisson.

Une trentaine d'articles sont reliés de par leur fonction aux soins du corps et à l'excrétion. Il s'agit généralement de contenants pour divers onguents et cosmétiques, tant en faïence qu'en verre, ainsi que de pots de chambre en céramique.

Enfin, quelque 16 pipes ont été utilisées pour la consommation du tabac.

Moins d'une dizaine d'objets, en fer, se classent parmi la quincaillerie d'architecture, en tant que ferrures de rotation, de support, et, en une

occasion, du système de fermeture. La collection a aussi révélé du verre à vitre, considéré comme matériau de fenestration, mais dont l'apport pour l'éclairage de la maison ou des latrines ne peut être tenu sous silence. Et, fait particulier, la collection Bigot a aussi révélé un chandelier en terre vernie.

Un objet en fer, soit un étrier, se classe parmi les objets employés pour le transport; il aurait tout aussi bien pu être classé parmi les loisirs, en autant que l'on puisse considérer l'équitation comme telle.

Enfin, un dernier article se rapporte à du matériel guerrier pour l'acquisition de biens: il s'agit de la pointe, en laiton, d'un fourreau d'épée.

4.6 La maison de Gannes

4.6.1 Contexte historique

Rappelons tout d'abord que la maison de Gannes est sise sur la portion sud du terrain A de l'îlot 17, divisé en deux sections au mois d'avril 1741 (Fig. 103) (Thibault 1972: 82). La totalité de la propriété est alors achetée par un officier de la garnison française, Michel de Gannes (Thibault 1972: 84).

Michel de Gannes naquit à Port-Royal en 1702. Engagé en tant qu'enseigne dans l'armée en 1719, "il est transféré à l'Isle Royale en 1725 avec le grade de lieutenant et, en 1730, il est nommé capitaine de compagnie" (Thibault 1972: 84). La même année, il épouse Elisabeth de Catalogne: de cette union naquirent sept enfants. Le décès de sa conjointe survient en 1750 (Thibault 1972: 85). Actif lors du premier siège de Louisbourg, de Gannes reçoit en 1746 la croix de Saint-Louis pour s'être chargé du transfert des habitants de Louisbourg et ensuite quitter la ville sur l'un des navires (Thibault 1972: 85).

> Il revient à Louisbourg en 1749 où il est nommé major de la place. Le 1er avril 1752, le roi lui accorde la lieutenance de roi aux Trois-Rivières; mais sa mort, survenue le 23 octobre de la même année, l'empêche d'assumer ce poste. Lors de son inhumation dans la chapelle des casernes du bastion du Roi, le gouverneur lui rend hommage par neuf coups de canons (Thibault 1972: 85).

Propriétaire de plusieurs terrains à Louisbourg et ailleurs sur l'Île Royale, de Gannes acquiert le terrain A de l'îlot 17 en 1741 (Thibault 1972: 83, 84); mais ce n'est que l'année suivante qu'il y fait ériger une maison, à l'angle sud-est du terrain A (Thibault 1972: 100). Il s'agit d'une construction de piquets, à un étage avec greniers, mesurant environ 6,66 m sur la rue Toulouse et 10,89 m de longueur; elle compte six fenêtres (Thibault 1972: 100, 102); (Fig. 103).

Il semble que la résidence ait été occupée entre 1745 et 1749 et, à son retour, Michel de Gannes s'installe dans sa demeure jusqu'à son décès en 1752" (Thibault 1972: 86, 87). En 1751 un nouvel édifice est érigé à l'extérieur de

la limite méridionale du terrain à environ 10,20 de la rue Toulouse. "Il est tout probable que cet édifice ait appartenu au roi, malgré l'existence d'un jardin rattaché à la maison de Cannes tout à côté, et même qu'il ait servi de latrines. Il est détruit vers 1758" (Thibault 1972: 100).

À la mort de de Cannes, les meubles de la maison sont mis en vente, et il est possible que la propriété ait été habitée par quelques enfants du défunt jusqu'en 1758 (Thibault 1972: 87).

Après le second siège de la ville en 1758, l'îlot est considérablement transformé.

> Une maison et un magasin, probablement à l'usage des troupes britanniques, remplissent toute la façade sur la rue Toulouse [...]. Un nouveau partage des propriétés est aussi effectué [...]. Mais ces modifications ne durent pas longtemps. En 1768, la ville, y compris l'îlot 17, est abandonnée et graduellement détruite (Thibault 1972: 92).

[illegible] Intervention archéologique

Les fouilles de la propriété de [illegible] furent conduites par Stephen Archibald, vers la fin des années 1960. Un rapport, où n'est consigné que l'essentiel de l'intervention a été produit.

Ainsi, des latrines furent localisées à environ [illegible] m à l'ouest de cette maison, sur la limite méridionale du terrain (Fig. [illegible]).

> An unidentified building [...] was erected over the latrine, which probably ceased to be used at that time [[illegible]]. No historical plans show the latrine itself, nor is it referred to in documents.
>
> The latrine measured at the top [illegible] feet [[illegible] m] east/west by [illegible] feet [[illegible] m] and was slightly narrower at the base. The pit was [illegible] feet [[illegible] m] deep and lined with walls of unmortared fieldstone. It was filled with a dark organic soil, characteristic of this type of feature but contained few artifacts. No evidence of the superstructure or door location was found (Archibald [illegible]: [illegible]).

Trois lots archéologiques, [illegible], [illegible] et [illegible], ont été distingués lors de la fouille. Harris a déterminé trois événements, soit la construction de ces latrines entre [illegible] et [illegible] ([illegible]), leur utilisation, qui s'étend de [illegible] à [illegible] ([illegible]) et leur abandon, datable de [illegible] à [illegible] ([illegible]) (Harris [illegible]: [illegible]), l'examen du matériel nous permettra de vérifier ces données si tel est le cas.

Ces latrines contenaient quelque [illegible] objets, en majorité des céramiques et du verre, ainsi que du métal, de l'os et du silex. Aucun ossement (écofact) ne semble avoir été conservé.

[illegible] La collection de [illegible]: étude des matériaux

Les [illegible] objets de la collection sont répartis en cinq catégories de matériaux: la céramique, le verre, le métal, les ossements et autres matières inorganiques, ainsi que les matières organiques.

[illegible] La céramique

[illegible]

[illegible] La terre [illegible]

[illegible]

[illegible]

[illegible]

chevauche le milieu du XVIII[e] siècle (Moussette 1981: 19). Le dernier objet est une jarre, faite d'une pâte jaune et rouge, recouverte d'une glaçure noire; cette jarre viendrait de la région de Buckley (Barton 1981: 69, fig. 40.3).

Deux objets furent fabriqués en Italie (type 8): il s'agit d'une assiette (Barton 1981: fig. 33.10) et du rebord d'un pot à eau, possiblement (Barton 1981: fig. 34.13).

Deux objets sont de facture locale, plus particulièrement de la Nouvelle-Angleterre. Un fragment appartenant à une forme non identifiée est fait d'une pâte rouge, très dure, recouverte d'une glaçure au plomb brun foncé décorée de guirlandes d'engobe brun appliqué à la brosse (type L16; Barton 1981: 33). Une autre forme creuse est décorée de traînées sinusoïdales d'engobe blanc.

Notons que la plupart des formes françaises et que des objets de facture italienne ont aussi été répertoriés dans la collection Perthuis.

Tableau 60

Les terres vernies de la collection de Gannes

Provenance	FRANCE								ANGLETERRE	ITALIE	NOUVELLE-ANGLETERRE		
Type	1(L1)	2(L2)	5(L8)	6(L6)	7(L8)	9(L3)	10(L12)	(L5)		8(L14)		Total	%
Formes													
assiette										1		1	4,5
cruche		1										1	4,5
écuelle				1								1	4,5
jarre									1			1	4,5
jatte	2	1	1									4	18,2
marmite						2						2	9,1
plat creux							1					1	4,5
pot à eau										1		1	4,5
pot à sucre								3				3	13,6
tasse									1			1	4,5
forme creuse											1	1	4,5
indéterminé		1	1		1				1		1	5	22,7
	2	3	2	1	1	2	1	3					
Total	15								3	2	2	22	99,6%
%	68,2								13,6	9,1	9,1		

4.6.3.1.2 **La faïence**

Des 35 objets en faïence, 27 proviennent de France (77,1%) et 8 (22,9%) d'Angleterre (tabl. 61).

Dix objets en faïence française ont pu être rattachés à un atelier de production français. Ainsi, 6 objets proviendraient de Rouen: il s'agit d'une jatte en faïence blanche, décorée en bleu, vert et jaune, d'une assiette ou d'un plat à décor géométrique bleu, noir, rouge et vert, d'un plat oval au contour ondulé, décoré en bleu chatironné de noir, et d'une tasse, au décor géométrique bleu, rouge, jaune et vert, auxquels s'ajoutent un plat décoré d'un bouquet et une assiette ou un autre plat en faïence brune. Quatre assiettes sont décorées dans le style Bérain de Moustiers (fig. 36). De semblables objets ont été répertoriés dans la collection Perthuis.

Quinze des 17 faïences communes sont en faïence blanche, dont seulement 6 sont décorées. Il y a tout d'abord 5 assiettes, dont 2 sont ornées de petits traits diagonaux avec points aux extrémités (Genêt 1980: pl. 10f); une autre a un rebord droit parcouru d'une ligne bleue (fig. 36) et deux portent des décors géométriques bleus. L'autre objet décoré semble être un seau, orné de bleu. Parmi les faïences non décorées se trouvent 1 assiette, 1 bassin, probablement, 2 pots à conserve, 1 pot à eau et 4 pots de chambre. A cela s'ajoutent 1 tasse ou 1 pot en faïence brune, ainsi qu'un autre objet non identifié en faïence jaspée.

Trois des 8 faïences anglaises sont décorées: il s'agit d'une assiette, d'une jatte au décor bleu et d'un pot à boire, aussi décoré en bleu et strié horizontalement. Parmi les objets non décorés, l'on remarque 2 assiettes, 2 jattes, dont l'une à fond plat et peu profonde (4,5 cm) et l'autre, montée sur un pied annulaire au talon arrondi (Genêt 1980: pl. 77b), ainsi qu'un pot de pharmacie ou à onguent, intact. Il est de forme hémisphérique, repose sur un piédouche concave sous la base et les lèvres sont évasées; un pot semblable fut

retiré des latrines de la maison Estèbe, dans un contexte de la deuxième moitié du XVIII^{e} siècle (Genêt 1980: 56, pl. 82i).

Cat.: 17L25C4.11 (jatte à fond plat); 17L25C4.12 (pot de pharmacie).

Tableau 61

Les faïences de la collection de Gannes

Provenance	FRANCE							ANGLETERRE		Total	%
Atelier	Rouen		Moustiers								
Type	blanche	brune	blanche	blanche		Commune brune	jaspée	blanche			
Décor / Formes	décorée	décorée	décorée	décorée	non décorée	non décorée	non décorée	décorée	non décorée		
assiette			4	5	1			1	2	13	37,1
assiette ou plat	1	1								2	5,7
bassin					1					1	2,9
jatte	1							1	2	4	11,4
plat	1	1								2	5,7
pot à boire								1		1	2,9
pot à conserve					2					2	5,7
pot à eau					1					1	2,9
pot de chambre					4					4	11,4
pot de pharmacie									1	1	2,9
seau				1						1	2,9
tasse	1									1	2,9
indéterminé						1	1			2	2,9
	4	2	4	6	9	1	1	3	5		
Total				27					8	35	100,3%
%				77,1					22,9		

4.6.3.1.3 **La terre cuite fine**

La collection de Gannes renferme un seul objet en terre cuite fine: il s'agit d'un couvercle fragmentaire, fabriqué dans une céramique connue sous le nom de Whieldon ware (tabl. 64). Cette céramique, originaire du Staffordshire en Angleterre, est maintenant considérée comme le début d'une innovation importante dans l'histoire de la terre cuite; il s'agit d'une céramique mince, assez dure, de couleur jaune pâle ou crème, pouvant être recouverte, après une première cuisson, d'une glaçure transparente. L'innovation, qui revient à Thomas Astbury et Thomas Whieldon, consistait à mélanger du silex broyé à l'argile qui, cuite à haute température, se transformait en grès salin blanc et en terre cuite de couleur crème, lorsque chauffée à une température plus basse; la production de cette céramique s'étend de 1750 à 1775 (Noël Hume 1980: 123, 124).

L'objet en question est un couvercle de bonne dimension, fragmentaire, fabriqué au moule et décoré de motifs floraux en relief.

4.6.3.1.4 La terre à pipe

La collection renferme une dizaine de pipes représentées par des fragments de fourneaux et de tuyaux. Deux fourneaux fragmentaires, sans talon, sont probablement de facture hollandaise, de par leur embouchure décorée à la molette; l'un d'eux est d'ailleurs orné d'armoiries, sur le dessous. Trois autres fourneaux fragmentaires semblent originaires d'Angleterre. Deux sont décorés d'armoiries: de chaque côté du fourneau se tient debout un animal, possiblement des lions, encadrant un emblème avec inscriptions en relief du côté face au fumeur. S'il s'agit bien des armoiries de la Grande-Bretagne, les deux animaux en question seraient un lion couronné à gauche et une licorne à droite; l'inscription centrale pourrait se lire ainsi: "Honni soit qui mal y pense" (Petit Larousse 1972: 1376). Des pipes aux armoiries royales anglaises furent exportées en Amérique après 1750 (Savard et Drouin 1986: 136). L'autre fourneau ne porte pas de talon et il est marqué des lettres TD à l'intérieur d'un cercle moleté, face au fumeur. D'origine anglaise, cette pipe est d'une facture quelque peu postérieure à la précédente soit post 1755 selon les contextes archéologiques déterminés à Louisbourg (Savard et Drouin 1986: 137).

L'on a aussi reconnu deux autres fourneaux très fragmentaires, dont l'intérieur est noirci, deux embouts de tuyaux, ainsi que deux tuyaux amincis volontairement pour recréer en quelque sorte un embout. Cette récupération est assez particulière, puisque c'est la première fois que nous constatons que des objets aussi fragile que des pipes pouvaient être remodelées et réutilisées, après une cassure du tuyau. Un dernier tuyau est glaçuré d'un verni coloré vert, tout comme celui de la collection de La Perelle.

4.6.3.1.5 Le grès

Des 35 objets en grès, 8 sont en grès grossier (22,9%) comparativement à 27 (77,1%) en grès fin (tabl. 62).

4.6.3.1.5.1 Le grès grossier

Quatre objets en grès ne sont pas glaçurés tandis que 4 autres le sont (tabl. 62). Les 4 objets en grès grossier non glaçuré sont classés selon la couleur de leur surface extérieure, qui va du brun foncé au beige jaunâtre. Trois objets parviennent de l'atelier de Vindefontaine, en Basse-Normandie française: leur forme exacte est inconnue, quoique l'on se doute qu'il puisse s'agir de pots à beurre, dont la production concurrençait celle du Ger, située dans la même région (Décarie-Audet 1979: 26). L'autre objet est une jarre ou un pot à beurre, de forme ovoïde au rebord aplati évasé vers l'extérieur - nous ne pouvons affirmer si l'objet était muni d'une anse -, provenant probablement du Beauvaisis (Décarie-Audet 1979: 22, 27).

Les 4 autres objets en grès grossier glaçuré se distinguent aussi par la couleur de leur surface extérieure. Un seul fragment offre une couleur brune unie en surface; son corps est gris. Cet objet, non identifié, est probablement originaire de Nottingham, en Angleterre, et daterait du XVIII^{e} siècle (Niellon et Moussette 1985: 285). De plus, il ne reste que le goulot de ce qui pourrait être une bouteille de fabrication anglaise, en grès aux divers tons de brun. Enfin, 2 objets en grès gris sont originaires de la vallée du Rhin en Allemagne; il s'agit de 2 pots à boire fragmentaires, au décor floral incisé réhaussé de bleu de cobalt (fig. 47).

4.6.3.1.5.2 Le grès fin

Vingt-sept objets sont en grès fin anglais; sur ce nombre, sept sont ornés d'un décor incisé rehaussé de bleu de cobalt (tabl. 62).

Il y a tout d'abord 8 assiettes à contour ondulé; 2 sont décorées de motifs inspirés de la vannerie (dot, diaper and basket), postérieures à 1740, alors que 3 autres assiettes sont ornées d'une variante de ce décor; des assiettes identiques furent identifiées dans la collection de la Pérelle. Enfin, deux assiettes ne portent aucun motif sur le marli, si ce n'est que le contour est ondulé. Il y a aussi un petit couvercle de 6 centimètres de diamètre, un plat à motifs inspirés de la vannerie (dot, diaper and basket), et un petit pot de pharmacie complet, à parois droites, pied annulaire et rebord très mince retourné vers l'extérieur, auxquels s'ajoutent 3 soucoupes, 1 soupière, 4 tasses et 1 objet non identifié, tous fragmentaires. Parmi les objets à décor scratch blue, nous avons reconnu 5 soucoupes, complètes, dont 2 intactes, décorées du même modèle qui varie quelque peu sur l'une d'elles; s'y ajoutent 2 tasses sans anse dont l'une devait former un ensemble avec l'une des soucoupes. Tous ces objets sont sans doute datables du milieu du XVIII[e] siècle.

Cat.: 17L25C4.2 (soucoupe en grès salin blanc scratch blue); 17L25C4.3 (pot de pharmacie).

Tableau 42

La grès de la collection de Gennes

Matériau	Grès grossier					Grès fin			
glaçure	Non glaçuré		glaçure saline			glaçure saline			
pâte	brun pâle	beige	brun	gris	gris	blanche	blanche	Total	%
surface extérieure	brun foncé	beige jaunâtre	brun chaud uni	divers tons de brun	gris pâle homogène	blanche	scratch blue		
Forme									
assiette						8		8	22,9
bouteille				1				1	2,9
couvercle						1		1	2,9
plat						1		1	2,9
pot à beurre		1						1	2,9
pot à tabac					2			2	5,7
pot de pharmacie						1		1	2,9
soucoupe						3	5	8	22,9
saupoudreuse						1		1	2,9
tasse						4		4	11,4
tasse sans anse							2	2	5,7
indéterminé	3		1			1		5	14,3
Total	3	1	1	1	2	20	7	35	100,3%

4.6.3.1.6 La porcelaine

Les quelque 21 porcelaines sont toutes originaires de Chine (tabl. 86). Dix-sept de ces porcelaines (80,9%) sont uniquement décorées en bleu: il s'agit de 6 assiettes, d'une assiette ou d'une soucoupe, de 3 petites jattes mesurant autour de 10 cm de diamètre à l'embouchure, de 3 soucoupes, de 2 tasses sans anse et 2 autres objets non identifiés. Notons que 2 soucoupes portent un décor identique. Une autre assiette est ornée de bleu et rouge, de même que 2 soucoupes, à quoi s'ajoute un peu de dorure pour l'une d'elles; l'autre est couverte d'un enduit brun à l'extérieur. Une dernière soucoupe porte un décor polychrome rehaussé de dorure.

4.4.3.2 Le verre

Une trentaine d'objets sont en verre, sans compter les tessons de verre à vitre; ils se répartissent parmi le verre teinté commun (83,3%) et le verre incolore (16,7%) (tabl. 63).

4.4.3.2.1 Le verre teinté commun

Le verre teinté commun se subdivise en verre à bouteille et en verre à vitre (tabl. 63). Les 27 objets en verre à bouteille sont en verre bleu-vert ou vert foncé. Le verre bleu-vert comprend 2 fioles, représentées par leur goulot, et 4 flacons, dont 2 sont cylindriques, et dont l'un est assurément surmonté d'un col large (fig. 40).

Le verre vert foncé n'est représenté que par deux formes, la bouteille et le flacon carré. Quinze bouteilles cylindriques sont d'origine anglaise et datent du milieu du XVIII^e siècle (Jones et Smith 1985: 19); 3 autres bouteilles sont françaises et une dernière, sans doute octogonale, proviendrait aussi de l'Île britannique. L'origine exacte des 3 flacons carrés est inconnue.

Cat.: 17L2904.5 (bouteille cylindrique anglaise); 17L2904.10 (flacon carré); 17L2904.14 (bouteille cylindrique en verre); 17L2904.15 (flacon carré).

La collection compte aussi une soixantaine de tessons de verre à vitre, teintés vert. Un carreau de vitre complet a aussi été catalogué; malheureusement, nous n'avons pu le retrouver.

Cat.: 17L2904.8 (carreau de vitre).

[illegible] Les verres incolores

Seulement 2 objets sont en verre incolore ([illegible]), à base de soude et de chaux et à base de potasse et de plomb (tabl. [illegible]). Un seul objet, dont la forme est indéterminée, est en verre blanc commun, probablement français.

Quatre objets sont en cristal au plomb. Il s'agit de 2 gobelets non décorés, ainsi que de 2 verres à pied. La tige de l'un est décoré de filets de verre blanc opacifié; il est anglais et postérieur à 1735. L'autre verre n'est représenté que par son pied.

Tableau [illegible]

[illegible]

[illegible]	[illegible]				[illegible]	%
	[illegible]		[illegible]			
	[illegible]		[illegible]	[illegible]		
[illegible]	[illegible]	[illegible]				
[illegible]		[illegible]			[illegible]	[illegible]
[illegible]	[illegible]				[illegible]	[illegible]
[illegible]	[illegible]	[illegible]			[illegible]	[illegible]
[illegible]				[illegible]	[illegible]	[illegible]
[illegible]				[illegible]	[illegible]	[illegible]
[illegible]			[illegible]		[illegible]	[illegible]
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
%	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]		
[illegible]	[illegible]		[illegible]			
%	[illegible]		[illegible]			

4.4.3.3 Le métal

Onze objets en métal ont été retirés des latrines de la maison de Cannes: 6 sont en fer, 3 en laiton, 2 en cuivre et 1 dernier en plomb.

4.4.3.3.1 Le fer

Nous avons reconnu parmi les 6 objets en fer des systèmes de fermeture, des ferrures de rotation et des fixations.

Parmi les systèmes de fermeture nous avons identifié des parties de loquet et 2 serrures. Il s'agit tout d'abord d'un poucier, ce levier qui, d'une pression du pouce, sert à soulever la clenche, de l'autre côté de la porte, et d'un mentonnet, cette gâche fixée à la chambranle de la porte sur laquelle repose la clenche (Dubé 1984: 28, 33, 35). La collection compte aussi deux fragments de cloison métallique de serrures, dont un palastre, la cloison à laquelle sont rattachées toutes les parties du mécanisme, encore muni de sa gorge, pièce qui maintient immobile le pêne et ne le libère que sous l'action de la clé (Dubé 1984: 38). Ces deux serrures portent le même numéro.

Cat.: 17L23C3.1 (mentonnet); 17L23C3.2 (poucier); 17L23C4.8 (deux serrures).

La ferrure de rotation est illustrée par l'extrémité d'une charnière ou d'une penture de motif à queue de poisson.

Cat.: 17L23C3.3 (penture ou charnière).

La seule fixation rencontrée est un gros clou forgé, mesurant un peu plus de 20 centimètres. Il est plié à angle droit dans son tiers inférieur.

Cat.: 17L23C4.4.

Aucune date précise de fabrication ne peut être assignée à ces objets. Leur provenance s'avère tout aussi difficile à déterminer, si ce n'est que pour la serrure munie d'une gorge, de fabrication anglaise (Christiane Laroche 1987: comm. pers.); les autres objets ont pu être fabriqués sur place ou encore importés.

6.1.5.3.3.2 **Le cuivre**

Ces objets sont en fait 2 pièces de monnaie. La première est de frappe française et a été identifiée en tant que liard; il valait trois deniers ou le quart d'un sou et eut cours en France de Louis XI (1461-83) à 1795 (Encyclopédie universelle 1970: 1984). La date de frappe de cette monnaie est illisible. L'autre pièce équivaut à un demi <u>penny</u>, monnaie qui circule en Angleterre à partir de 1672 (Noël Hume 1980: 156); la date en est aussi malheureusement illisible.

Les monnaies ne paraissent pas fréquemment mentionnées dans les inventaires de Louisbourg: nous pouvons lire, par exemple, dans l'inventaire de l'aubergiste Pierre Boisseau décédé en 1733, la mention de 40 écus de trois livres, de 2 portugaises de quarante-deux livres chacune et de 2 louis d'or de vingt-quatre livres chacun (Proulx 1972: 81, 93).

4.6.3.3.3 **Le laiton**

Parmi les objets en laiton se retrouvent un anneau de tenture, un écusson et un objet indéterminé. L'anneau de tenture, duquel nous n'avons pris aucune mesure, est cylindrique. L'écusson, quant à lui, mesure 5,7 cm de long et 2,3 cm de large: il s'agit d'une pièce moulée, légèrement convexe, aux contours sinués et dont les extrémités se terminent par de petites excroissances. La face intérieure, au bas, est marquée du chiffre 4 souligné de deux traits et l'on peut lire sur la face extérieure la lettre M gravée au-dessus du chiffre 75 qu'un trait sépare. Cet écusson ornait tout probablement un fusil anglais

de type <u>Brown Bess</u>; cette arme, introduite vers 1720 "[...] fut vraissemblablement la plus célèbre des armes militaires de tout le dix-huitième siècle [...]" (Wilkinson 1977: 58). Un tel fusil, toujours muni de son écusson, fut retiré de l'épave du Machault; cet écusson est ainsi marqué: b, souligné d'un trait, 41, souligné d'un autre trait et 50.th R^{t}., ce qui en fait une arme qui appartenait au 50^{e} régiment d'infanterie (Sullivan 1986: 42). En effet, les fusils de type <u>Brown Bess</u> sont marqués, après 1753, d'un numéro ou de l'abréviation du nom du régiment (Wilkinson 1977: 68), comme c'est le cas de l'écusson de la collection de Gannes. Le dernier objet en laiton, dont l'identification est inconnue, semble partiellement conservé: il est cylindrique et mesure environ 3 cm de diamètre à la base; la partie supérieure est plus étroite - 1,9 cm - et filetée à l'intérieur.

Cat.: 17L25C2.4 (anneau de tenture); 17L25C4.9 (écusson de fusil); 17L25C4.10 (objet indéterminé).

4.6.3.3.4 **Le plomb**

Le dernier objet en métal est une balle en plomb; d'un diamètre de 14 mm, elle semble plus appropriée pour les armes de calibre français.

4.6.3.4 Les minéraux et autres matières inorganiques

Le seul artéfact minéral est une pierre à fusil, faite à partir d'un éclat de silex brun pâle, parsemé de taches blanches. Elle serait d'origine française et mesure 2,8 cm de longueur et 3,2 cm de largeur. Une pierre à fusil de même forme a été retrouvée dans la collection Verrier.

4.6.3.5 Les matières organiques ou d'origine organique et naturelle

Cinq objets sont fabriqués à partir d'une matière organique, en l'occurence l'os. Il y a tout d'abord 4 petites brosses, dont les poils ont disparu. Deux ont une forme identique: la patte, où s'insèrent les poils, est de forme rectangulaire à l'extrémité arrondie; elle rétrécie au niveau du manche pour ensuite s'élargir. Malheureusement, le manche est cassé à cet endroit. La patte est perforée de nombreux trous. Une autre brosse, dont il ne reste que la patte, est d'un modèle plus étroit et plus allongé. De plus, les perforations pour les poils sont beaucoup plus distancées et regroupées par deux, sauf aux deux extrémités, alors qu'elles forment un triangle. Une dernière brosse n'est représentée que par une petite partie de sa patte et l'agencement des trous correspond à celui précédemment décrit. Les poils de ces brosses étaient retenus par du fil de laiton. En effet, le côté opposé aux poils comporte deux lignes gravées dans le sens de la longueur des objets, dans lesquelles devaient s'insérer des fils de laiton. De plus, ce côté est habituellement de couleur verte, signe de la présence d'oxyde de cuivre.

Le dernier objet est un petit peigne, semblable à celui de la collection Perthuis (fig. 93). Tous ces objets furent probablement exportés de France.

Cat.: 17L25C4.1 (peigne en os).

4.6.3.6 **Résumé de la collection de Gannes**

La collection de Gannes comprend donc 124 objets en céramique, 31 en verre, sans compter le verre à vitre, 11 en métal, 1 en silex et 5 en os ou en ivoire.

Parmi les céramiques identifiées, l'on remarque la prépondérance de la faïence et du grès (35 objets sur 124: 28,2%) comparativement à la terre vernie (22 objets: 17,7%), sur un pied d'égalité avec la porcelaine (21 objets: 16,9%). L'on a aussi dénombré 10 objets en terre à pipe (8,0%) et un seul en terre cuite fine (0,8%). La forme la plus commune s'avère l'assiette (29 objets: 23,4%); il y a aussi 14 soucoupes (11,3%), une dizaine de jattes et de pipes (8,1%), 6 tasses (4,8%), 4 pots de chambre et 4 tasses sans anse (3,2%), les autres formes n'étant illustrées que par quelques exemplaires. Enfin, 14 objets n'ont pu être identifiés de façon précise (11,3%) (tabl. 64).

Des 31 objets en verre, 26 (83,8%) sont en verre à bouteille commun, dont 18 en verre vert foncé et 6 en verre bleu-vert; 4 objets sont en verre incolore. La forme la plus répandue est la bouteille cylindrique (18 objets: 58,1%), à laquelle se joignent le flacon (6: 19,4%), la fiole, le gobelet et le verre à pied (2 objets: 6,5%) (tabl. 63).

L'origine de ces produits est partagée entre la France et l'Angleterre: 37,1% des céramiques et 28,2% du verre proviennent de la métropole française, contre 35,5% et 62,5% de ces mêmes produits exportés de l'île britannique. Les autres pays producteurs de céramique sont la Chine (17,0%), ainsi que l'Allemagne, la Hollande, l'Italie et la Nouvelle-Angleterre (1,6% chacun) (tabl. 65). L'origine de seulement l'une des serrures en fer et de l'écusson de fusil en laiton peut être véritablement déterminée: il s'agit de produits anglais. Quant aux autres objets, ils ont sans doute été importés à Louisbourg depuis la France, l'Angleterre ou sa colonie américaine.

La céramique et le verre nous fournissent quelques indices chronologiques très utiles pour dater l'ensemble de la collection de Gannes. Il y a peu à

dire des terres vernies, sinon que l'on en retrouve de semblables dans toutes les collections de Louisbourg étudiées jusqu'ici ainsi que dans la collection Perthuis. Même chose au sujet des faïences, alors qu'en plus, 8 faïences datent du premier quart du XVIII^{e} siècle et 4 autres du deuxième quart. Trois pipes dateraient du milieu du XVIII^{e} siècle, alors que le couvercle en terre cuite fine s'inscrit dans la période 1750-1775. Relativement au grès, 77,1% des objets - dont la soupière - datent du deuxième quart du XVIII^{e} siècle, certains étant postérieurs à 1740. Aucune datation très précise ne peut être tirée des porcelaines, contrairement au verre, alors que plus de la moitié des objets - les bouteilles surtout - sont postérieurs à 1740. Quant aux objets de métal, de silex et d'os, mis à part l'écusson associable à un type de fusil de la deuxième moitié du XVIII^{e} siècle, ils ne peuvent être datés autrement que par l'ensemble du dépôt.

Il est donc possible d'avancer, à la lumière de ces indices chronologiques, que ces latrines aient été abandonnées lors du second siège de Louisbourg, en 1758, étant donné l'absence de matériel céramique ou en verre postérieur à 1760. Nous discuterons plus longuement par ailleurs, dans notre prochain chapitre, des éléments qui nous permettent d'affirmer cet avancé; car, à première vue, la quantité impressionnante de matériel anglais dans cette collection signifierait une occupation anglaise sur ce site, ce que nous tenterons de réfuter. Rappelons d'ailleurs qu'Harris proposait la période 1767-1784 comme date d'abandon de ces latrines (Harris 1982: 514).

La qualité et la quantité des céramiques de luxe - porcelaine, grès fin et faïence - laissent entrevoir un niveau de vie élevé, comparable à celui des dépôts étudiés jusqu'ici. En effet, l'on retrouve autant de faïences que de grès, et de la porcelaine en quantité équivalente à la terre vernie. Par contre, l'examen du verre laisse perplexe; la collection ne contient que 5 objets en verre incolore (15,6%), mais la plupart sont en cristal au plomb. Nous avons aussi dénombré une vingtaine de bouteilles et flacons en verre vert foncé, et seulement 4 flacons en verre bleu-vert, fortement évalués d'après leur contenu.

Tableau 64

Les formes en céramique de la collection de Gannes

Matériaux / Formes	CERAMIQUE							
	Terre vernie	Faïence	Terre cuite fine	Terre à pipe	Grès	Porce-laine	Total	%
assiette	1	13			8	7	29	23,4
assiette ou plat		2					2	1,6
assiette ou soucoupe						1	1	0,8
bassin		1					1	0,8
bouteille					1		1	0,8
couvercle			1		1		2	1,6
cruche	1						1	0,8
écuelle	1						1	0,8
jarre	1						1	0,8
jatte	4	4				3	11	8,8
marmite	2						2	1,6
pipe				10			10	8,1
plat		2			1		3	2,4
plat creux	1						1	0,8
pot à conserve		2					2	1,6
pot à beurre					1		1	0,8
pot à boire		1			2		3	1,4
pot à eau	1	1					2	1,6
pot à sucre	3						3	2,4
pot de chambre		4					4	3,2
pot de pharmacie		1			1		2	1,6
seau		1					1	0,8
soucoupe					8	6	14	11,3
soupière					1		1	0,8
tasse	1	1			4		6	4,8
tasse sans anse					2	2	4	3,2
forme creuse	1						1	0,8
indéterminé	5	2			5	2	14	11,3
Total	22	35	1	10	35	21	124	99,6%
%	17,7	28,2	0,8	8,0	28,2	16,9		

Tableau 65

Provenance des objets de la collection de Gannes

Matériaux / Provenances	CERAMIQUE								VERRE				METAL				DIVERS	
	Terre vernie	Faïence	Terre cuite fine	Terre à pipe	Grès	Porcelaine	Total	%	Teinté commun	Incolore	Total	%	Fer	Cuivre	Laiton	Plomb	Silex	Os
Allemagne					2		2	1,6										
Amérique du Nord	2						2	1,6										
Angleterre	3	8	1	3	29		44	35,5	16	4	20	62,5	1	1	1			
Chine						21	21	17,0										
France	15	27			4		46	37,1	8	1	9	28,2	5	1		1	1	5
Hollande				2			2	1,6										
Italie	2						2	1,6										
Europe occidentale				5			5	4,0	3		3	9,4						
Total	22	35	1	10	35	21	124	100,1%	27	5	32	100,1%						

4.6.4 La collection de Gannes: étude des fonctions

La classification fonctionnelle des objets de la collection de Gannes nous révèle qu'ils ont pu être employés pour l'acquisition de biens, la consommation de ces biens, ainsi que pour ce que l'on pourrait appeler des contacts sociaux, soit le commerce (tabl. 66).

4.6.4.1 L'acquisition

Les quelques objets auxquels nous faisons référence ont pu être utilisés tant pour la guerre que la chasse (tabl. 66).

Ces objets sont une pierre à fusil en silex, une balle en plomb, ainsi qu'une arme à feu anglaise, représentée par son écusson en laiton. Il ne semble pas que l'on puisse associer directement la balle en plomb à ce type de fusil, qui demandait l'emploi d'une balle d'un diamètre de 19 mm, celle de la collection de Gannes ne mesurant que 14 mm, ce qui en fait une munition pour les armes françaises (Wilkinson 1977: 58, 78). Mais, rien n'empêche d'utiliser cette balle avec ce type d'arme.

Que ces objets se retrouvent dans les latrines d'un officier militaire n'est pas, en soi, surprenant; il est peut-être plus étonnant d'y retrouver une arme de type anglais, quoiqu'il puisse s'agir d'une prise de guerre. Enfin, ces objets sont possiblement témoins de l'un des sièges de Louisbourg, soit celui de 1745 ou celui de 1758.

4.6.4.2 La consommation

Les fonctions groupées sous le thème consommation sont l'alimentation, l'hygiène, les loisirs, la construction ainsi que l'aménagement intérieur des habitations (tabl. 66).

4.6.4.2.1 L'alimentation

Elle comprend la préparation et la cuisson des aliments ainsi que l'absorption et l'entreposage des aliments et des boissons: près de 100 objets, illustrés par une trentaine de formes, y ont été utilisés pour cette activité (tabl. 66).

4.6.4.2.1.1 La préparation des aliments

Quatre objets semblables ont pu être utilisé pour cette fonction: il s'agit de jattes en terre vernie (tabl. 66). La collection compte aussi un plat creux dans le même matériau: nous aurions pu le classer avec ces jattes, mais son décor et son marli en font plus probablement un objet utilisé pour le service à la table.

4.6.4.2.1.2 La cuisson des aliments

Seule la marmite en terre vernie a pu être employée pour la cuisson par immersion des aliments (tabl. 66).

4.6.4.2.1.3 L'absorption des aliments

Une cinquantaine d'objets sont reliés de par leur fonction, à l'absorption des aliments: une quinzaine se classent parmi la vaisselle de service, mais la majorité sont employés comme vaisselle de table (tabl. 66).

La vaisselle de service compte quelque 16 objets, tous en céramique, majoritairement en faïence (50,0%), les autres objets étant en grès fin et en

porcelaine (3 objets chacun: 18,8%), ainsi qu'en terre vernie et en terre cuite fine (1 objet: 6,3%) (tabl. XX). Les formes les plus répandues sont la jatte en faïence et en porcelaine (7 objets), le plat, connu en une occasion (1 objets), le couvercle et la soupière (1 objet). Nous ignorons malheureusement à quelle forme précise pouvaient être reliés les deux couvercles.

Deux formes, en l'occurence l'assiette et l'écuelle, ont été employées pour l'absorption des aliments (tabl. XX). La collection de Cannes compte près de 30 assiettes, en faïence, en grès fin, en porcelaine et en terre vernie ainsi qu'une écuelle. Notons la présence d'une assiette au marli droit en faïence, plus appropriée pour l'absorption de mets liquides, tout comme l'écuelle.

4.6.4.2.1.4 **L'absorption des boissons**

Cette activité est illustrée par une quarantaine d'objets. La vaisselle de table est mieux représentée que celle pour le service (tabl. XX).

Les seuls objets reliés au service des boissons sont en céramique: il s'agit de 2 pots à eau, en faïence et en terre vernie, d'un seau à bouteilles en faïence et d'une petite cruche en terre vernie, sans oublier les 3 jattes en porcelaine, possiblement utilisées comme vide-tasses (tabl. XX). De plus, l'absence de carafe indique peut-être que l'on employait les bouteilles en verre vert foncé pour le service des boissons alcoolisées à la table.

La vaisselle de table est mieux représentée. En effet, l'on compte 32 objets, dont 28 en céramique (87,5%) et 4 en verre, incolore (tabl. XX). La forme la plus répandue s'avère la soucoupe - possiblement 15 objets, dont 8 en grès fin et 7 en porcelaine. L'on compte aussi 6 tasses, en grès fin, en faïence et en terre vernie, 4 tasses sans anse en grès fin et en porcelaine, 3 pots à boire, en grès et en faïence, ainsi que 2 gobelets et 2 verres à pied en verre incolore.

[illegible] L'entreposage des aliments et des boissons

Il s'agit de la fonction la plus importante, tant du point de vue de la quantité d'objets qui y sont reliés que de l'éventail de formes (tabl. [illegible]). Sur ces [illegible] objets, [illegible] sont en verre teinté commun ([illegible]) et [illegible] en céramique ([illegible]).

Trois formes ont été reconnues en verre: la bouteille cylindrique, octogonale en une occasion, le flacon et la fiole. Dix-huit bouteilles, au moins [illegible] flacons et les [illegible] fioles ont servi à entreposer des liquides, tandis que la bouteille octogonale et au moins un flacon ont pu contenir des aliments secs ou baignant dans une solution liquide, alors que l'ouverture assez grande de leur goulot le permet.

Des [illegible] objets en céramique, [illegible] sont en terre cuite: il s'agit des [illegible] pots à sucre (Barton [illegible]: [illegible]), de la jarre et de la cruche. Quatre autres objets, soit les pots à conserve et les pots à eau, sont en faïence, tandis que l'on compte une bouteille et un pot à beurre en grès. Sept de ces objets ont pu contenir des aliments solides, alors que les autres convenaient mieux pour l'entreposage des liquides.

[illegible]

[illegible]

[illegible]

[illegible]

4.6.4.2.3 Les loisirs

Le seul loisir reconnu demeure la consommation du tabac, auquel sont reliées les 10 pipes en terre à pipe (tabl. 66).

4.6.4.2.4 La construction

Ces quelques objets se distinguent en tant que matériaux de fenestration et de quincaillerie d'architecture (tabl. 66).

4.6.4.2.4.1 Les matériaux de fenestration

Les six fenêtres de la maison de Gannes (Thibault 1972: 100, 102) devaient sans doute être protégées par du verre à vitre, comme le suggère le dépôt. Les latrines, du moins leur superstructure, en étaient peut-être aussi pourvues.

4.6.4.2.4.2 La quincaillerie d'architecture

Tous ces objets sont en fer: il y a tout d'abord des systèmes de fermeture, soit des parties de loquet et des serrures, ainsi qu'une ferrure de rotation, une charnière ou une penture, associés probablement à l'origine à une ou plusieurs portes en bois. Quant au clou replié à angle droit, il nous indique qu'il était sans doute enfoncé dans des pièces de bois ou autres d'une épaisseur d'environ 14 centimètres et que l'excédent du clou a été replié contre ces pièces.

Tout comme dans les autres collections, cette quincaillerie d'architecture a pu appartenir à la résidence ou encore à la superstructure des latrines.

4.6.4.2.5 L'aménagement intérieur des habitations

Ce thème regroupe l'éclairage de la maison ainsi que la décoration (tabl. 66). Qu'il nous suffise de signaler l'apport important des carreaux de fenêtre en verre pour l'éclairage de la maison, pourvue de six fenêtres, d'après les documents (Thibault 1972: 102), ou encore des latrines.

Au regard de la décoration intérieure, nous songeons à l'anneau en cuivre servant possiblement à soutenir un rideau; les inventaires mentionnent que ces rideaux, en tissu de différents types, sont placés devant les fenêtres (Adams 1972a: 84).

4.6.4.3 Le commerce

L'activité commerciale est illustrée par 2 pièces de monnaie en cuivre, de faible valeur, l'une française et l'autre britannique. Ces pièces sont passablement usées et la cause réside entre autres "[...] in fast circulation for considerable periods of time [...]" (Noël Hume 1980: 156).

La rareté des espèces sonnantes en Nouvelle-France s'explique par, mise à part la fragilité de leur matériau, la persistance d'une balance commerciale déficitaire, qui entraînait l'argent vers la France (Heldman 1980: 84). Le problème était en partie contrecarré par l'émission de monnaie de carte, particulièrement au Canada, et ce jusqu'en 1760 (Heldman 1980: 84, 85).

Quant à la circulation sur le territoire français de monnaies étrangères, il faut y voir le résultat du commerce avec les autres colonies, dont la Nouvelle-Angleterre; dès 1681, ces monnaies étrangères eurent un cour légal (Heldman 1980: 83).

> The major reason that the French Crown allowed foreign coinage at all in the colony was the simple fact that France did not have enough to meet Canadian requirements. War had drained French national coffers of huge quantities of domestic treasure. As a result a unique situation developed wherein there was a shortage of coins in both Canada and France (Heldman 1980: 83, 84).

Tableau 66

La classification fonctionnelle des matériaux de la collection de Gannes

Catégories fonctionnelles	ACQUISITION	ALIMENTATION						CONSOMMATION			CONSTRUCTION				AMENAGEMENT INTERIEUR		COMMERCE
								HYGIENE		LOISIRS		Quincaillerie d'architecture					
Matériaux	CHASSE OU GUERRE	Prépara- tion des aliments	Cuisson des aliments	Absorption des aliments vaisselle de service	Absorption des aliments vaisselle de table	Absorption des boissons vaisselle de service	Absorption des boissons vaisselle de table	Entreposage des aliments et des boissons	Soins du corps	Excrétion	Consom- mation du tabac	Matériaux de fenes- tration	Système de ferme- ture	Ferrures de rotation	Fixations	Eclai- rage	Déco- ration	
CERAMIQUE																		
terre vernie		4(1)	2(1)	1	2(2)	2(2)	1	5(3)										
faïence				8(2)	15(1)	2(2)	2(2)	4(2)	3(3)	4(1)								
terre cuite fine				1														
terre à pipe											10(1)							
grès				3(3)	8(1)		16(4)	2(2)	1									
porcelaine				3(1)	8(1)	3(1)	9(2)											
Total		4(1)	2(1)	16(5)	33(2)	7(4)	28(4)	11(7)	4(3)	4(1)								
VERRE																		
teinté commun																		
à bouteille																		
bleu-vert								6(2)	2(1)									
vert foncé								27(2)										
à vitre												X				X		
incolore							4(2)											
Total							4(2)	33(3)	2(1)									
METAL																		
fer													4(3)	1	1			1 1
cuivre																	1	
laiton	1																	
plomb	1																	
Total	2(2)																	
DIVERS																		
silex	1																	
os									5(2)									
TOTAL	3(3)	4(1)	2(1)	16(5)	33(2)	7(4)	32(6)	44(9)	11(6)	4(1)	10(1)		4(3)	1	1		1	2(1)

Note: Le chiffre entre parenthèses correspond au nombre de formes reliées, pour chacun des matériaux, aux diverses catégories fonctionnelles, alors que l'autre chiffre indique le nombre d'objets.

4.6.4.4 **Résumé de la classification fonctionnelle des objets de la collection de Gannes**

Quelques objets de la collection de Gannes ont été utilisés pour l'acquisition de biens et le commerce, mais la plupart ont servis pour leur consommation (tabl. 66).

Les 3 objets dont la fonction se rapporte à l'acquisition sont en métal (laiton et plomb) et en silex, tandis que le commerce est illustré par 2 pièces de monnaie en cuivre.

L'alimentation demeure l'activité la mieux représentée par, entre autres, la vaisselle utilisée pour l'absorption des aliments. Tous les objets sont en céramique et près des trois quarts de ceux-ci sont considérés comme de la vaisselle de table. L'absorption des boissons constitue une activité moins importante: seulement quelques objets, en céramique, sont classés parmi la vaisselle de service. La vaisselle de table, plus importante, est surtout constituée d'objets en céramique, utilisés pour l'absorption de boissons chaudes.

Un peu plus de 40 objets, surtout en verre, ont servis à entreposer des boissons, principalement, mais aussi des aliments. De plus, 4 objets ont pu servir pour la préparation des aliments, contre seulement 2 pour leur cuisson.

Une quinzaine d'objets ont servis pour la toilette personnelle et l'excrétion, tandis qu'une dizaine de pipes ont été employées pour la consommation du tabac, considérée comme un loisir.

CHAPITRE V

5. Les collections Place-Royale à Québec et de Louisbourg: comparaison des assemblages

La fastidieuse description des matériaux et des fonctions déterminés pour les objets de cinq dépôts de latrines mis au jour dans la ville de Louisbourg du XVIII^{e} siècle est maintenant terminée. Après avoir distingué les matériaux, établi la provenance, identifié les formes et évalué le nombre d'objets de ces collections, nous avons décrit les fonctions et usages auxquels ils ont pu être soumis. Ces diverses étapes nous fournissaient de plus nombre d'éléments pour replacer ces collections dans trois types principaux de contextes: temporel, grâce aux dates de production des produits; social, selon la valeur monétaire et le statut social qui leur sont rattachés; et enfin ethnique, alors que les objets tout comme les centres de fabrication et d'exportation de la majorité de ces produits dépeignent les liens entre les utilisateurs et une culture particulière.

Nous avons ainsi manipulé des objets utilisés sur une base quotidienne entre le début du deuxième quart du XVIII^{e} siècle et 1745 ou encore 1758. Ces objets ont appartenu à des familles de statut social élevé, alors que les propriétaires ou locataires de ces terrains qui ont fait l'objet de fouilles s'affairaient au commerce, ou encore s'étaient vus octroyer des grades importants dans l'armée ou dans l'administration civile. Enfin, la provenance

majoritairement française de ces produits laisse entrevoir une filiation certaine avec cette culture, hypothèse renforcée du fait que ces familles sont de souche française et sont retournées dans la métropole européenne lors des deux redditions de la ville aux militaires britanniques. L'importance à première vue contradictoire des produits anglais dans certaines collections de Louisbourg nous amènera à formuler diverses hypothèses en guise d'explication de leur présence durant les occupations françaises de la ville.

Fort de ces différentes données puisées dans ces collections, nous allons centrer maintenant notre réflexion sur le mode de vie de ces familles de Louisbourg. Nous désirons en relever les similarités et les différences par rapport à celui que nous avons tracé pour la famille Perthuis, résidant à Québec à la même époque.

Le mode de comparaison préconisé se veut simple et systématique, et il portera principalement sur la comparaison des assemblages de ces six dépôts archéologiques. Nous allons utiliser les mêmes classifications générales pour l'étude globale des matériaux de ces objets, en nous attardant aux formes répertoriées et aux lieux de fabrication, pour ensuite discuter sommairement des fonctions pour lesquelles ces objets ont été conçus et employés. Nous serons donc à même de constater dans quelle mesure le mode de vie de six familles bourgeoises résidant en Amérique au milieu du XVIII^{e} siècle s'apparente. Ces différents volets nous permettront aussi de discuter plus longuement de l'alimentation au cours de cette période, et nous ajouterons quelques nouveaux éléments relativement à l'utilisation des latrines comme dépotoir, pour compléter notre réflexion sur ce sujet, énoncée au chapitre troisième du présent ouvrage.

5.1 Les matériaux

Toutes les collections ont révélé de la céramique, du verre et divers autres matériaux dans des proportions somme toute assez semblables; examinons-les plus en détail.

5.1.1 La céramique

Il s'agit sans conteste du matériau le plus fréquemment retrouvé dans ces dépôts: son coût habituellement peu élevé, sa fragilité, sa non-recyclabilité, son importance dans l'alimentation sur une base quotidienne et sa résistance aux conditions d'enfouissement en expliquent l'importance.

Parmi les collections de Louisbourg, la céramique représente de 53% à près de 78% de la totalité des objets conservés, la moyenne se situant aux alentours de 65%. Notons au passage que ce pourcentage équivaut à 62,6% en ce qui concerne la collection Perthuis.

La France s'avère le principal pays producteur des céramiques de ces collections: entre 40% et 60% des céramiques des collections de Louisbourg et 79,4% de celles du dépôt Perthuis (tabl. 68). L'Angleterre est le second pays producteur en importance, alors qu'entre 11% et 33% des céramiques en proviennent; cette proportion n'est que de 6,6% en ce qui concerne le dépôt Perthuis. L'on remarque par ailleurs qu'une proportion moindre de céramiques françaises dans certains dépôts correspond à une plus forte proportion de produits anglais; nous reviendrons bientôt sur cette question, qui dépend essentiellement des contacts commerciaux de ces deux villes. Les porcelaines orientales paraissent passablement prisées: de 1,5% de l'ensemble des céramiques de la collection Perthuis, elles comptent pour 5,7% à 17,0% des céramiques des dépôts de Louisbourg, la moyenne se situant à 12,3%.

Enfin, les six autres pays producteurs de céramique sont généralement représentés de façon équivalente dans les dépôts comparés. La proportion des produits allemands s'étend entre 1,6% et 7,8%, la moyenne se situant à 3,1%;

mais elle ne représente que 1,1% de la collection Perthuis (tabl. 68). Les céramiques locales présentent le même faciès. Leur pourcentage variant entre 1,6% et 3,4%; la moyenne se situe à 2,5%, ce qui est nettement supérieur au 0,7% évalué dans la collection Perthuis (tabl. 68). Les céramiques produites en Hollande représentent entre 1,0% et 1,6% des céramiques de trois dépôts de Louisbourg, pour atteindre 20,3% dans la collection Verrier, pour laquelle le pourcentage de produits orientaux est aussi le plus faible; en ce qui concerne la collection Perthuis, cette proportion atteint 6,1% (tabl. 68). L'on note la même disproportion au sujet de la céramique italienne, alors qu'elle compte pour 1,6% en deux occasions (collections Verrier et de Gannes), 0,5% (collection Bigot) et même 7,6% (collection Rodrigue); sa proportion demeure infime dans la collection Perthuis (0,4%) (tabl. 68). Deux dépôts de Louisbourg contenaient des produits espagnols - 0,8% et 1,0% respectivement, et 4,2% pour la collection Perthuis (tabl. 68). Enfin, entre 1,6% et 6,3% des céramiques - il s'agit habituellement des pipes - ont dû être classées parmi les céramiques à provenance indéterminée, si ce n'est qu'elles proviennent d'Europe ou de la Méditerranée occidentale (tabl. 68).

La primauté dont jouissent les céramiques françaises ne surprend guère-nous connaissons, pour l'avoir constaté lors de l'étude de la collection Perthuis, la situation des colonies françaises en Amérique, marchés d'écoulement pour les produits manufacturés en France. Et, comme nous l'avons constaté lors de l'étude de la collection Perthuis, en ce qui concerne les produits fabriqués à l'extérieur de la France, il s'agit de formes similaires aux articles français, mais dont l'aspect diffère. Probablement plus coûteux car importés, ils répondent en ce sens aussi à des besoins d'affirmation sociale et nous verrons que la fréquence de certains produits dans une ville plutôt que dans l'autre découle des contacts commerciaux des capitales de ces colonies françaises en Amérique.

Arrêtons-nous maintenant à chacune des céramiques identifiées pour en énumérer les caractères généraux, les similitudes et les différences pour les cinq dépôts de Louisbourg et celui de Place-Royale.

5.3.3.3 La terre vernie

La terre vernie, considérée comme un produit commun et peu dispendieux, équivaut en moyenne à moins de 20% de l'ensemble des céramiques, ce qui est nettement inférieur au 37% dans la collection Perthuis (tabl. 87).

En général, plus de 60% des terres vernies sont de facture française, ce pourcentage atteignant 94,2% en ce qui concerne la collection Perthuis. Les dix types de terres vernies définis par Langer et Olivier (1982) pour la collection Perthuis se retrouvent parmi les terres vernies des cinq dépôts étudiés de Louisbourg. Nous n'avons pu établir de corrélation entre les variétés diverses de la collection de Québec et les types définis par Barton (1981), mais nous avons pu nous assurer que le type 13, attribué à des céramiques du midi de la France (Barton 1981: 29, 30), n'avait point d'équivalent parmi la collection Perthuis.

Tout comme dans la collection Perthuis, l'on remarque la prépondérance des terres vernies du sud-ouest de la France - types 1 (11) et 2 (12) - particulièrement "[...] de pièces provenant des fours à céramique de Saintonge (Charente), probablement expédiés de Port Bertaud, par La Rochelle ou la base navale de Rochefort" (Barton 1981: 10). Quelques autres régions du sud-ouest de la France (type 9 ou 13) et du sud-est, comme la vallée du Rhône (type 6 ou 14) et la Vallauris (type 7 ou 16) ont produit une certaine quantité des céramiques retrouvées dans les dépôts, contrairement aux régions nordiques (types 4 ou 17 et 5 ou 18), peu représentées.

Les terres vernies anglaises et locales équivalent en moyenne à 10% chacune des ensembles de Louisbourg. Les régions productrices anglaises sont le Staffordshire et Buckley, alors que l'on retient la Nouvelle-Angleterre, l'Acadie et même la région de Québec en tant que zones de fabrication des céramiques dites locales. Il est d'ailleurs question dans les marchandises exportées à Louisbourg de pots de terre et de poterie parmi la cargaison de navires provenant de Nouvelle-Angleterre (Moore 1975: 73); reste à savoir maintenant s'il s'agit de produits fabriqués en sol américain ou exportés

d'Angleterre vers sa colonie d'Amérique. Notons enfin que très peu de terres vernies anglaises (3,9%) ont été identifiées parmi celles de la collection [illegible], tandis que seulement 1,8% des terres vernies seraient d'origine locale. Nous avons signalé que les prix, et possiblement la qualité dépréciaient ces dernières céramiques face aux produits français, du moins à Québec. L'on note tout de même que les rapports commerciaux avec la Nouvelle-Angleterre semblent plus communs à Louisbourg qu'à Québec.

Quatre des dépôts de Louisbourg comprennent des terres vernies italiennes; il est difficile d'établir une juste moyenne, puisque trois de ces collections ([illegible], [illegible] et de [illegible]) conforment entre 5 et 10% de cette production, et l'autre dépôt ([illegible]), 30%. Ce type est très courant dans le sud de la France, au point d'être "[...] englobé en certaine quantité à partir des ports français" ([illegible] [illegible]: [illegible]). Par contre, seulement 1,2% des terres vernies de la collection [illegible] en sont originaires (tabl. [illegible]). Il est à remarquer que la forte proportion de terres vernies italiennes (30%) ne vaut que pour le dépôt qui a révélé le moins de terres vernies françaises, une quantité moindre de faïences et une bonne proportion de grès fin anglais (collection [illegible]: tabl. [illegible]). Cette céramique se présente généralement sous forme d'assiettes et de plats d'une finition assez soignée, et son coût devait probablement être moindre que celui de la faïence ou encore du grès fin.

Environ huit formes sont disponibles en terre vernie dans les collections de Louisbourg, les plus fréquentes étant la jatte (près de 30%) et la marmite (de 7 à 30%). Une seule collection ne renfermait pas de cruche, dont la fréquence varie entre 6 et 10%. En ce qui concerne les formes occasionnellement identifiées, signalons le pot à [illegible] (6 exemplaires) et le chandelier (1 seul exemplaire). Cette situation contraste avec le cas du dépôt [illegible]: le nombre de formes reconnues approche la vingtaine. La cruche surpasse proportionnellement la jatte (13,4% contre 12,3%), et la marmite n'équivaut qu'à 7,6% de l'ensemble. À cela s'ajoutent la terrine (13,6%), très répandue, le pot à anse (8,8%) et le plat creux (7,6%) (tabl. [illegible]).

Comment expliquer maintenant l'absence, dans les collections de Louisbourg, de ces formes si communes parmi les terres cuites de la collection [illegible] de Québec? [illegible]

[illegible]

[illegible]

identifié parmi les cinq collections de Louisbourg. Le seul facteur que nous avons faire intervenir touche le matériau de ces formes: elles étaient peut-être disponible en métal, et nous n'en avons plus aucune trace. Il nous faut aussi mentionner l'état très fragmentaire dans lequel ont été préservées ces terres vernies. En effet, entre 10 et 47% des formes en terre vernie n'ont pu être identifiées de façon précise, malgré tous nos soins. Il peut être envisagé que de telles formes n'ont pu être décelées parmi les dépôts simplement par le manque de caractéristiques formelles nous permettant d'émettre une identification certaine. Des inventaires de Louisbourg font d'ailleurs mention de cafetières en terre, en porcelaine et en cuivre surtout (Adams 1972a: 58), tandis que les autres formes n'étaient peut-être connues que sous le terme très général de "pot". Quant aux formes en terre vernie spécifiques aux collections de Louisbourg, le chandelier et le pot, probablement à sucre, elles nous sont exposées par les inventaires de Québec (tabl. 6).

En résumé, en faisant abstraction des marchandises en terre vernie françaises de la collection Perthuis, il appert que les assemblages s'apparentent, les produits français étant les mieux répertoriés. Il est donc évident que la métropole se charge d'approvisionner ses colonies avec des produits fabriqués sur son territoire. Par contre, la ville de Louisbourg semble profiter de façon beaucoup plus marquée que Québec de la proximité des colonies anglaises et de l'Acadie pour assurer une certaine partie de son approvisionnement en terres vernies, fabriquées sur le continent nord-américain et même en Angleterre.

3.1.1.2 La faïence

La céramique la plus répandue s'avère la faïence: elle constitue 60,2% des céramiques de la collection Verrier, 32,2% pour la collection Bigot, 50,6% pour Perthuis, 43,3%, 31,6% et 28,2% des céramiques des collections La Perelle, Rodrigue et de Gannes, respectivement (tabl. 67). Il semble y avoir deux types d'assemblages, selon les pourcentages de faïence: nous verrons bientôt que le grès fin blanc a supplanté, vers la fin du Régime français, l'utilisation de la faïence.

En moyenne, plus des trois-quarts des faïences sont d'origine française; cette proportion ne dépasse pas 60% dans un seul dépôt, alors que le tiers des faïences proviennent cette fois de Hollande. Tous les dépôts renferment une certaine quantité de faïences décorées dans les styles de Rouen (entre 2,5% et 22%) et de Moustiers (entre 2,3 et 27%), quoique la majorité des faïences soient classées parmi les communes et n'offrent que fort peu de diversité au niveau du décor. Les proportions respectives pour la collection Perthuis sont de 16,8% et 14,6%, en plus de quelques faïences produites à Nevers (tabl. 8). Ces écarts peuvent être dus au court laps de temps que nous avons octroyé à l'étude des faïences; quant à l'absence de faïence nivernoise, elle s'explique peut-être aussi par une baisse de popularité de celle-ci à partir du deuxième quart du XVIII^{e} siècle. Enfin, la faïence brune est absente d'un seul dépôt (la collection Rodrigue) et elle représente entre 5 et 15% des faïences françaises - 11% pour la collection Perthuis. Le coût de cette céramique et sa substitution par les terres vernies italiennes, moins dispendieuses, expliquent possiblement son absence de la collection Rodrigue.

Il nous faut aussi signaler l'absence, dans les collections de Louisbourg considérées, de faïences décorées en polychromie, dans le style de Moustiers, dont la production débute après 1740 (Genêt 1980: 34). De telles faïences ont été identifiées dans la collection Perthuis, quoiqu'en faible quantité. Nous proposerons un peu plus tard une hypothèse à ce sujet, qui repose essentiellement sur la situation économique de Louisbourg à cette époque. Il nous semble, d'après les collections étudiées, qu'à la suite du retour de la population

française à Louisbourg en 1749, les contacts commerciaux entre la ville coloniale et la France, en ce qui touche la céramique et le verre, aient régressé au profit des échanges avec la Nouvelle-Angleterre. La revue du grès et du verre, par exemple, nous fournira de plus amples données à ce sujet.

Des faïences anglaises ont été répertoriées dans toutes les collections, en proportion changeante, variant entre 6 et 11% pour quatre collections, pour atteindre 22% dans la collection de Gannes, mais ne représenter que 1,8% des faïences de la collection Perthuis (tabl. 67). Les échanges commerciaux de Louisbourg avec la Nouvelle-Angleterre traduisent peut-être cette relative abondance par rapport à la collection de Québec, sujet sur lequel nous reviendrons.

L'on imagine que les faïences hollandaises, présentes dans quatre des six collections, ont été exportées en Amérique via la France: elles comptent pour environ 4% des faïences dans deux de ces dépôts, pour 10,3% dans la collection Perthuis et jusqu'à 30% des faïences de la collection Verrier (tabl. 67). Ceci nous paraît intéressant et s'explique peut-être par un niveau de vie quelque peu inférieur à celui fixé pour les autres collections. En effet, il s'agit du dépôt - Perthuis mis à part - dans lequel la porcelaine s'affiche le plus discrètement (5,7% des céramiques) et le moins richement, puisqu'il ne s'agit que de porcelaine peinte en bleu. Nous pouvons imaginer alors que l'ingénieur Verrier préférait s'approvisionner en faïences françaises et hollandaises, moins coûteuses et considérées comme succédané à la porcelaine.

Enfin, de la faïence espagnole n'est répertoriée que dans trois dépôts: sa proportion est d'environ 2% pour les deux collections de Louisbourg et de 8,2% pour la collection Perthuis (tabl. 67). Ces objets datent possiblement de la fin du XVII^e^ siècle ou du début du suivant, du moins en ce qui regarde la collection de Québec; la baisse de popularité de cette faïence dans le deuxième quart du XVIII^e^ siècle ainsi qu'une diminution possible des liens commerciaux entre la France et l'Espagne expliquent peut-être la rareté de cette faïence à Louisbourg. Enfin, des documents font état d'exportation de faïence vers Louisbourg à partir des Iles (Moore 1975: 72): il pourrait s'agir effectivement

de faïences espagnoles puisque, à cette époque encore, l'Espagne possédait, en plus de l'Amérique Centrale, de l'Amérique du Sud, et du Mexique, Cuba, Porto Rico, la République dominicaine et quelques petites îles des Antilles, qu'elle perdra au cours des XVIII^e^ et XIX^e^ siècles (Encyclopédie Universelle 1970: 132, 1163, 1166).

Cette céramique est disponible dans un éventail regroupant en moyenne une dizaine de formes différentes, empreintes de décors variés, peints en bleu et, plus rarement, en polychromie. Les principales formes reconnues sont l'assiette, entre 40 et 50% de l'ensemble, ainsi que le pot de chambre (11% en moyenne). Le rapport des autres formes s'avère inconstant et ne dépasse pas 10%. Ces résultats s'accordent assez bien avec la collection Perthuis (tabl. 8), à la différence que la proportion des assiettes, légèrement moindre (32%), le cède au profit de formes tel la soucoupe, le gobelet, le plat et le pot à eau, qui ne représentent tout de même jamais plus de 10% de l'ensemble. De plus, près d'une dizaine de formes en faïence identifiées dans la collection Perthuis n'ont pas d'équivalent parmi les dépôts de Louisbourg. La plupart sont par ailleurs citées dans les inventaires après décès (Adams 1972a); quant aux autres, peu nombreuses, leur absence est sans doute attribuable à une identification différente de celle que nous avons proposée. Enfin, la soupière et le pot de commodité ne se retrouvent point parmi les objets de la collection Perthuis; les notaires de Québec nous certifient tout de même l'utilisation de ces formes, durant le deuxième quart du XVIII^e^ siècle (tabl. 10).

5.1.1.3 **La terre cuite fine**

Présente uniquement dans les collections Rodrigue, de Gannes et Perthuis, elle ne compte que pour environ 1% des céramiques (tabl. 67). Deux types de terres cuites fines, de fabrication anglaise, ont été identifiées: l'agate ware et le Whieldon ware; elles datent du milieu du XVIII^{e} siècle.

Ces produits ont pu être exportés à Louisbourg par l'entremise de la France ou transigés directement à la ville avec les marchandises anglaises provenant de l'île britannique ou de sa colonie nord-américaine. Québec, pour sa part, a pu transiger avec Louisbourg, pour l'obtention de ce produit anglais, ou encore avec les autres sources mentionnées.

5.1.1.4 **La terre à pipe**

On en retrouve dans tous les dépôts étudiés, mais dans une faible proportion (entre 2,5 et 8,0%) (tabl. 67). Malheureusement, la plupart des pipes sont fragmentaires, ce qui rend leur identification et leur évaluation quantitative incertaine.

Des pipes fabriquées en Angleterre se retrouvent dans presque tous les dépôts: leur absence des collections de La Perelle et Verrier tient possiblement de notre incapacité à les identifier parmi les quelques fragments. De même, les collections de Gannes et Perthuis renferment assurément des pipes hollandaises, et la provenance des autres pipes est incertaine. D'importantes quantités de pipes ont effectivement transitées à Louisbourg, en provenance de France, de Nouvelle-Angleterre et même d'Acadie; elles se comptent par grosses, entreposées dans des barils ou encore des boîtes (Moore 1975: 78).

5.1.1.5 **Le grès**

Le grès équivaut en moyenne à près du quart des céramiques de chaque dépôt. En effet, à l'exception du 7,3% et du 15,4% pour les collections Bigot et Verrier, sa moyenne se chiffre entre 24,0% et 28,2% pour les trois autres dépôts de Louisbourg, alors qu'elle n'est que de 4,6% pour la collection Perthuis (tabl. 67). Nous allons poursuivre selon la voie tracée pour l'étude de cette céramique, qui veut que l'on distingue le grès grossier du grès fin.

Nous avons dénombré du grès grossier dans tous les dépôts; sa proportion varie entre 20% et 26,3% pour quatre des collections de Louisbourg, pour atteindre 40% pour la collection Bigot. Elle est de 52,4% en ce qui concerne la collection Perthuis (tabl. 67).

Trois dépôts - Rodrigue, Bigot et de Gannes - renferment du grès grossier non glaçuré d'origine française, en quantité variable cependant - 20%, 16% et 50% du grès grossier, le premier pourcentage étant aussi celui calculé pour la collection Perthuis. Ces contenants, utilisés pour la conservation d'aliments, offrent une longévité remarquable due à la résistance de leur matériau: on les retrouve d'ailleurs dans une période au cours de laquelle ils ont perdu de leur popularité aux dépens des produits allemands et anglais. Le grès grossier glaçuré et décoré de fabrication allemande paraît bien en demande: il compte pour 60% du grès grossier de deux collections de Louisbourg - Rodrigue et Bigot -, 80% pour deux autres - de La Perelle et Verrier - et 25% pour la dernière. Il se chiffre à 45,5% pour la collection Perthuis. Le seul autre type de grès grossier glaçuré est le grès anglais, présent, en faible proportion, dans tous les dépôts.

La diversité des formes n'est que peu étendue: le pot ou la jarre, en ce qui concerne le grès non glaçuré; la cruche, le pot à boire et une forme rare munie d'un bec verseur en grès grossier allemand, et la bouteille en grès grossier anglais, formes connues tant à Québec qu'à Louisbourg.

Le grès fin semble jouir d'une popularité notable puisque, dans la majorité des cas, il représente près des trois-quarts des grès. Il ne compte par contre que pour 60% des grès de la collection Bigot et que pour 47,6% seulement des grès du dépôt Perthuis (tabl. 67).

L'importance de cette céramique anglaise dans les collections de Louisbourg ne pourrait, à première vue, témoigner que des occupations britanniques de la ville; ce ne serait possiblement pas le cas, puisque:

> From about 1730, France was importing white salt-glaze [...]. Its occurence in the Louisbourg excavations, therefore, does not necessarily indicate English occupation, since the ware could either have been brought from France after importation from England, or obtained by the French at Louisbourg through illegal trade with New England (Lynch 1969: 3).

Nous verrons, au cours d'une section prochaine de ce chapitre, de quelle façon s'explique la primauté de ce grès dans les collections de Louisbourg contrairement à celle de Québec. Ce grès anglais est habituellement orné de motifs incisés ou encore, en ce qui concerne les formes plates, d'un décor moulé, sur le marli. Une variante consiste à peindre en bleu les incisions: ce type de décor semble un peu plus rare, et on ne le retrouve que dans quatre dépôts, dont la collection Perthuis.

Une douzaine de formes sont disponibles en grès fin blanc: le tiers des objets est réparti parmi les assiettes, et l'on compte environ 10% de soucoupes et de tasses. La situation diffère quelque peu dans la collection Perthuis, alors que la forme la mieux représentée est la tasse (40%), suivie de l'assiette (20%); d'ailleurs, seulement quatre formes ont été identifiées parmi les grès fins de cette collection. Et, signalons aussi la présence de deux soupières et d'un moule parmi les collections de Louisbourg. Les inventaires de Québec sont muets en ce qui concerne la présence de ces formes en grès (tabl. 16) mais l'on suppose que cette absence s'interprète par l'incapacité des notaires à identifier exactement les céramiques qu'ils avaient à évaluer. Il est d'ailleurs question de soupière en terre grise dans les inventaires de Québec, à partir de 1730 (tabl. 6 et 7). Quant au moule, il semble plus commun en métal (Genêt _et al._ 1974: 169).

5.1.1.6 **La porcelaine**

De nouveau, la présence de porcelaine a été remarquée dans chaque dépôt, en quantité variable: près de 17% pour les collections Bigot et de Gannes, 13,9%, 9,6% et 5,7% pour les collections Rodrigue, de La Perelle et Verrier; ce rapport se veut beaucoup plus imposant que le 1,5% calculé pour la collection Perthuis (tabl. 67). Toutes ces porcelaines, à l'exception de deux exemplaires trouvés dans les latrines de La Perelle et Bigot sont de facture orientale; les autres résultent des tentatives britanniques pour copier cette céramique tant recherchée.

La présence à Louisbourg de cette céramique anglaise, nouvellement commercialisée - milieu du XVIII^{e} siècle - mérite que l'on s'y attarde quelque peu. Dès sa mise en marché, l'on constate que la porcelaine anglaise est vouée à l'exportation, puisqu'elle se retrouve presque instantanément sur les sites coloniaux. Il s'agit d'une copie du produit oriental, tant dans les formes - soucoupe, tasse sans anse identifiées dans les collections - que dans le traitement du décor, peint en bleu. Mais, qu'en est-il de la valeur de cette céramique européenne: peut-on l'obtenir à meilleur prix que la porcelaine orientale? Etait-il possible de tromper le consommateur sur la marchandise, en lui offrant, à un prix différent, un produit européen calquant l'original importé d'Orient? Nous ne pouvons pour le moment trouver réponse à ces questions. Signalons tout de même la découverte de porcelaines chinoises et anglaises dans la cargaison du navire français Le Machault, coulé en 1760 (Sullivan 1986: 64, 65, 66), qui certifie que ce produit pouvait aussi être introduit en Amérique par la France, et non uniquement par la colonie anglaise de la Nouvelle-Angleterre.

Près de 80% des porcelaines sont peintes en bleu, contre 15,5% en polychromie; enfin, des rehauts d'or ont été ajoutés sur plus de 7% de celles-ci. Rappelons-nous que celles de la collection Perthuis n'étaient décorées qu'en bleu. C'est généralement au moyen de la porcelaine que l'on affichait sa richesse; cette céramique est la plus fortement estimée par les notaires et il est concevable que les porcelaines polychromes et, par surcroît, celles réhaus-

sées de dorure aient requis un déboursé plus élevé de la part des acquéreurs. En effet, contrairement à celles peintes uniquement en bleu, les porcelaines décorées en polychromie devaient être cuites en plusieurs étapes, les différents émaux employés ne supportant guère les températures élevées des premières cuissons. La collection Verrier, celle de Louisbourg qui a révélé le moins de porcelaine et uniquement peintes en bleu, rassemble la plus grande part de faïences, dont plusieurs originaires de Hollande. Etant donné qu'à l'époque, l'on disait que des porcelaines étaient contrefaites en Hollande (Furetière 1972), il est loisible de croire que l'ingénieur Verrier préférait s'offrir des assiettes en faïence hollandaise, à prix moindre que les porcelaines orientales. Cette situation prévaut d'ailleurs aussi pour le dépôt Perthuis, et la même hypothèse peut tenir lieu de réponse.

Les dépôts Bigot et de Gannes illustreraient, à cet égard, le zénith de la richesse. Le premier, associé au commissaire ordonnateur, se distinguerait par contre du second par son cristal au plomb en étonnante quantité, comme nous pourrons le constater.

La porcelaine existe sous sept formes différentes: les mieux représentées consistent en l'assiette (32,5%), la soucoupe (19,3%) et la tasse sans anse (13,3%). L'on compte aussi quelques jattes (10,8%), des plats et des tasses (6,0%). Cette classification diffère quelque peu de celle établie pour la collection Perthuis, alors que la soucoupe est l'objet le mieux représenté; l'on ne retrouve par ailleurs ni assiette, ni plat, ni tasse.

Tableau 27

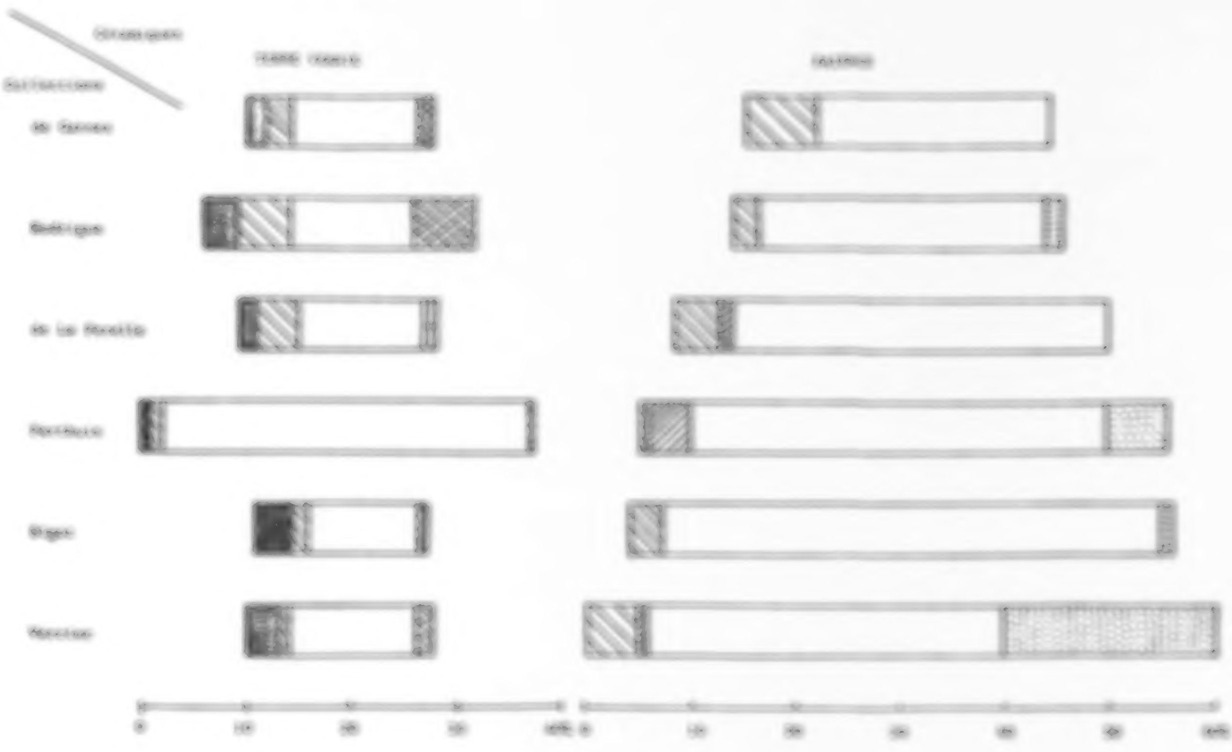

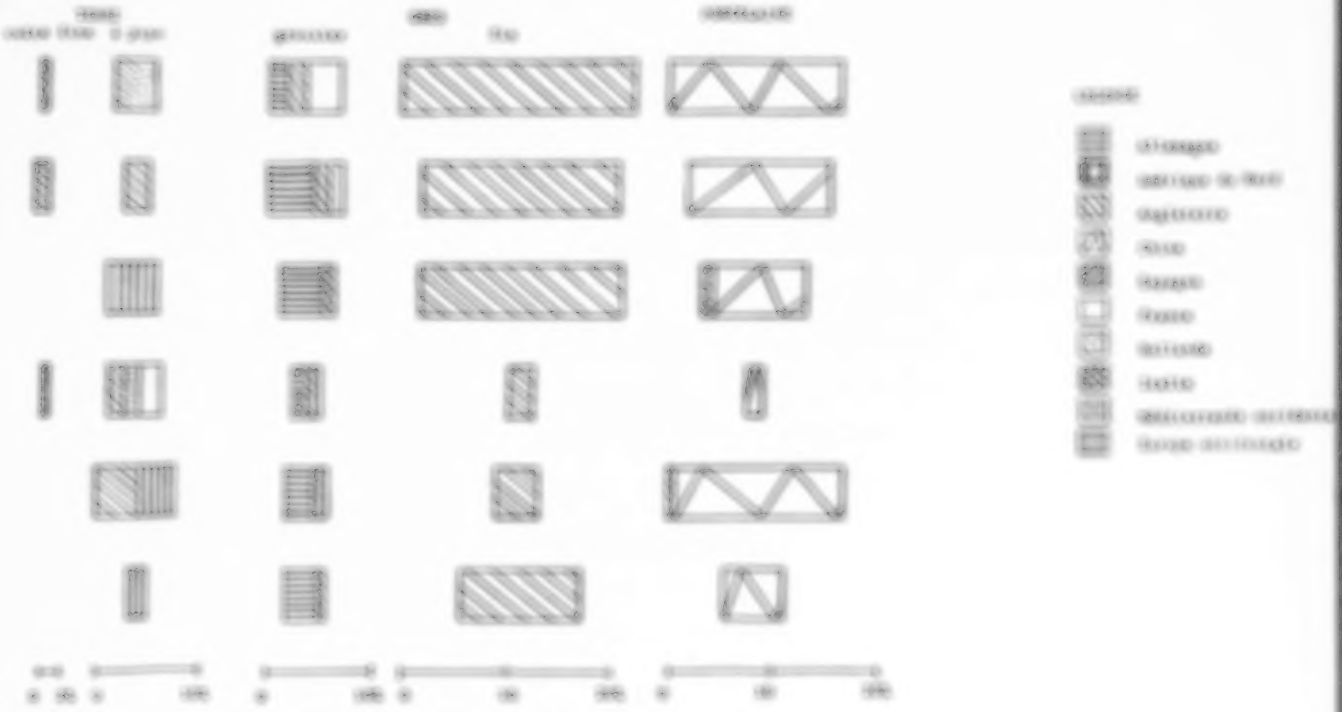

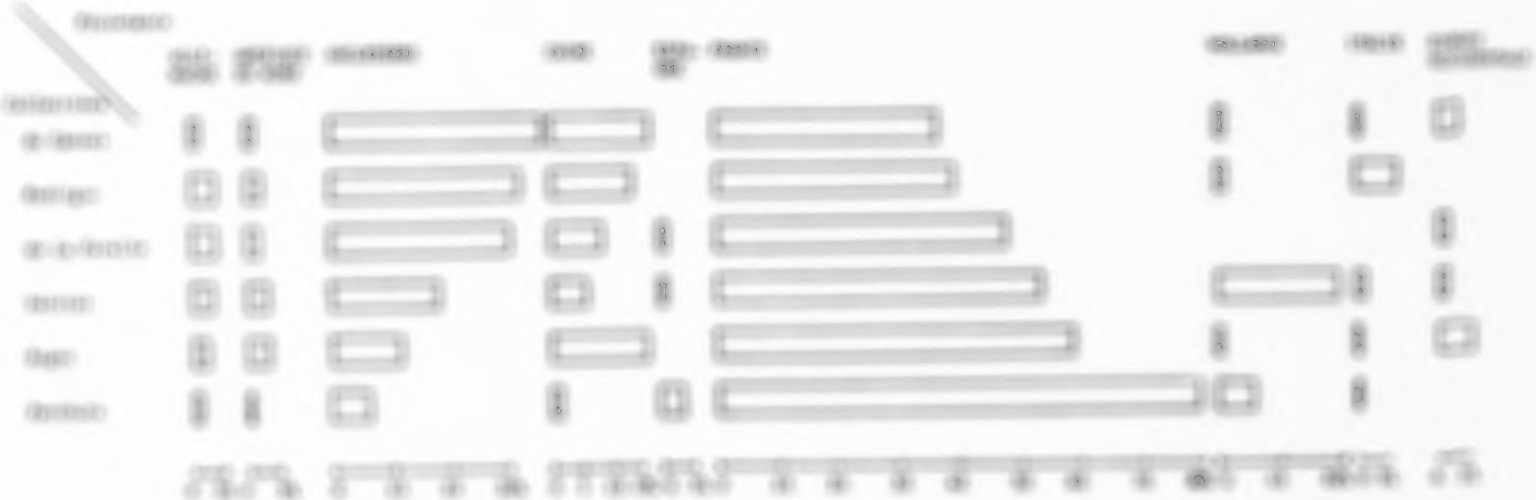

3.1.2 Le verre

À l'instar de la céramique, le verre est réparti dans toutes les collections: sa valeur s'inscrit entre 20% (collections Verrier et de Gannes) et 35% (quatre collections dont Perthuis), ce qui s'accorde avec l'énoncé de Lapointe concernant l'importance sans cesse grandissante du verre au cours de la première moitié du XVIII[e] siècle (Lapointe 1981: 200).

Le tableau 70 démontre clairement que le verre des collections ne provient que de seulement quelques sources et ce, dans des proportions très variables. La France est le pays producteur le plus important pour trois des collections de Louisbourg, soit les dépôts Verrier (78,4%), Rodrigue (67,3%) et Bigot (48,8%), ainsi que pour le dépôt Perthuis de Québec (72,9%). Il ne représente par contre que 20,0% et 28,2% des collections de La Perelle et de Gannes, alors que la porportion du verre anglais atteint 78,6% et 62,3% respectivement, dans ces deux cas. En ce qui concerne les autres dépôts de Louisbourg, le pourcentage du verre anglais varie entre 21,6 et 33,2; mais il n'est que de 4,2 pour la collection Perthuis de Québec (tabl. 70).

Seulement trois dépôts renferment du verre fabriqué dans les Pays-Bas: les collections Bigot (16,2%), Rodrigue (7,3%) et Perthuis (4,9%) (tabl. 70). Enfin, entre 2% et 9,4% du verre de trois collections n'a pu être associé à un centre particulier, sinon qu'il provient d'Europe occidentale (France, Pays-Bas, Angleterre); il s'agit par contre de près de 20% du verre de la collection Perthuis (tabl. 70).

Examinons maintenant le tableau 69 pour connaître la répartition et l'origine des quelques types de verre identifiés pour chacune des collections.

5.1.2.1 **Le verre teinté**

Il s'agit du verre le plus fréquemment rencontré dans les dépôts étudiés, mais de façon variable. En effet, il représente environ 85% du verre des collections Rodrigue et de Gannes, contre 77% du verre de la collection de La Perelle, seulement 57% pour la collection Verrier et 50% pour la collection Bigot. Sa proportion est d'environ 67% pour la collection Perthuis (tabl. 69).

Trois types de verre teinté ont été distingués: le verre fougère, le verre à bouteille et le verre à vitre.

Seulement les collections Bigot et Perthuis ont révélé du verre fougère, dans une proportion minime en ce qui concerne la première - environ 2% - et relativement peu importante pour la deuxième - près de 10% (tabl. 69). Ce verre est toujours de facture française et la seule forme identifiée est le verre à pied. Son absence dans les autres dépôts s'explique difficilement, puisqu'il s'agissait d'un verre peu dispendieux, alors "[...] l'objet d'un engouement dans toutes les classes de la société" (Lapointe 1981: 39). Le goût particulier de certaines des familles sur lesquelles nous nous attardons se manifeste peut-être ici, et il pourrait s'agir, dans le dépôt Perthuis, de marchandises.

Le verre à bouteille, présent dans chacun des dépôts, se distingue en verre bleu-vert et vert foncé (tabl. 69). Le verre bleu-vert correspond à environ 63% du verre teinté de la collection Rodrigue, contre 52% pour la collection Verrier et 46% pour la collection Perthuis. Il est par contre beaucoup plus rare dans les collections Bigot (27%), de Gannes (22%) et de La Perelle (20%) (tabl. 69). La France s'avère l'unique pays producteur de ce type de verre, utilisé principalement pour la fabrication de flacons, et parfois aussi de fioles, ainsi que de bouteilles, de plats creux et de verres à pied, comme c'est le cas dans la collection Perthuis.

Le contenu, plus que le contenant, confère une valeur certaine à ces objets. Nous avons mentionné que les flacons en verre bleu-vert servaient à

l'exportation de denrées de choix, que seule la classe aisée pouvait se procurer.

Le verre vert foncé représente près des trois-quarts du verre teinté des collections de La Perelle, Bigot et de Gannes, moins de la moitié pour les collections Verrier et Perthuis, et environ le tiers pour la collection Rodrigue (tabl. 69).

Entre 60% et 67% du verre vert foncé de trois dépôts de Louisbourg a été fabriqué en Angleterre, contre environ 95%, 40% et seulement 8% du verre des collections de La Perelle, Verrier et Perthuis, respectivement (tabl. 70). Au total, cinq dépôts ont révélé du verre vert foncé d'origine française, dans des proportions très variables: 16% (collection Rodrigue), 33% (Bigot), 38% (de Gannes), 60% (Verrier) et 71% (Perthuis). De plus, dans quatre dépôts, dont la collection Perthuis, une petite portion du verre vert foncé est classé parmi le verre provenant d'Europe occidentale. Enfin, l'on remarque l'absence de produits des Pays-Bas dans les collections de Louisbourg, contrairement au dépôt Perthuis; ceci s'explique possiblement par notre difficulté à reconnaître ce type de verre, très près du verre anglais. A moins, bien sûr, qu'un tel verre n'ait point été exporté à Louisbourg.

Que signifie cette prépondérance du verre vert foncé anglais dans les dépôts de Louisbourg, contrairement à la collection Perthuis? En plus d'y voir des contacts commerciaux avec ce pays, par l'entremise de sa colonie nord-américaine ou encore de la France, il faut envisager la mainmise du produit anglais sur le marché ainsi que son prix inférieur (Ethnotech 1984: 20, 25). En effet, malgré que du verre vert foncé, transformé en bouteilles et flacons résistants, ait été produit en France à partir des années 1730, il appert que les verreries anglaises, établies antérieurement, se soient accaparées par leur nombre et leur volume de production permettant d'offrir un produit à prix réduit, d'une grande part du marché. Un auteur a d'ailleurs constaté que:

> L'exportation de bouteilles vides de pays non-producteurs de vin vers des régions viticoles devint chose courante au commencement du XVIII^{e} siècle. Les bouteilles, une fois

remplies, étaient réimportées. C'était le cas, par exemple, de l'Angleterre (Hanrahan 1981: 550).

Les fouilles du navire français Le Machault,coulé en 1760, ont démontré la popularité de ce verre anglais, alors que près de deux cents bouteilles identiques à celles des collections de Louisbourg, ont été retirées de l'épave, comparativement à seulement quelques exemplaires français (Sullivan 1986: 59, 60). Nous doutons tout de même que ces bouteilles anglaises, dont le bouchon était parfois encore tenu en place dans le goulot par un fil de cuivre, puissent avoir été remplies et bouchées en Angleterre, comme le prétend cette auteure (Sullivan 1986: 60). Il faudrait, selon nous, s'assurer du contenu excat de ces bouteilles avant d'émettre cette affirmation. Enfin une autre source nous communique l'envoi vers Louisbourg, en provenance de France, de 2 400 bouteilles vides en 1752, ainsi que quantité de bouchons de liège, tant de France que de Nouvelle-Angleterre (Moore 1975: 71).

La forme la plus répandue en verre vert foncé demeure la bouteille cylindrique, parfois octogonale; chaque dépôt renferme de plus des flacons carrés et, en une occasion, nous avons identifié une dame-jeanne.

Enfin, il nous faut signaler que toutes les bouteilles recouvrées dans les collections de Louisbourg s'insèrent dans une production postérieure à 1740, contrairement au dépôt Perthuis qui renferme des modèles de la fin du XVII^{e} siècle jusqu'à cette période. Ceci demeure quelque peu étrange, puisqu'il était courant de conserver ces bouteilles en vue de les réutiliser. Ce phénomène s'explique probablement par le fait que la famille Perthuis possédait depuis longtemps ces bouteilles de la fin du XVII^{e} siècle, contrairement aux familles de Louisbourg, qui n'utilisaient que les bouteilles disponibles au milieu du XVIII^{e} siècle.

Notons enfin que du verre à vitre, ordinairement teinté vert et parfois bleu-vert, fut retiré de toutes les latrines; il est probablement de facture française.

5.1.2.2 Le verre incolore

Présent dans toutes les collections, sa proportion varie entre 40 et 50% pour les collections Verrier et Bigot, et entre 15 et 23% pour les autres. Quatre types de verre incolore ont été distingués, selon leur composition (tabl. 69).

Ainsi, toutes les collections renferment du verre blanc commun, à base de soude et de chaux, mais dans des proportions variables: il s'agit de 12% du verre incolore de la collection de La Perelle, 20% pour la collection de Gannes, environ 33% pour les collections Bigot et Perthuis, et 50% pour les collections Rodrigue et Verrier (tabl. 69). La forme la plus commune est le verre à pied (environ 70%) dont le style s'inspire des créations vénitiennes de la fin du XVII^{e} siècle; nous avons aussi dénombré quelques carafes, gobelets et fioles, probablement toutes de facture française. La présence de ce verre commun n'étonne guère, puisqu'il s'agit probablement du cristal le moins dispendieux. L'absence de verre blanc commun dans le style de Venise dans les collections Rodrigue, de La Perelle et de Gannes pourrait signifier que celles-ci datent du milieu du XVIII^{e} siècle, époque pendant laquelle ce type de verre avait perdu sa popularité au profit du cristal dans le style de Bohême.

Le cristal à base de potasse et de chaux, décoré dans le style de Bohême, n'a été reconnu que dans quatre collections, dans des proportions de 9,4% pour la collection Bigot, 25% pour la collection Verrier, 29,9% pour la collection Perthuis et de 50% pour la collection Rodrigue (tabl. 69). Les formes identifiées sont le gobelet et le verre à pied, soufflés dans des verreries françaises, probablement. Ce verre fait preuve d'une transparence plus marquée que le verre blanc commun: sa valeur devait, par conséquent, en être accrue. Par contre, l'on préférait sans doute se procurer, à un prix possiblement supérieur, du cristal au plomb.

En effet, toutes les collections en comprennent: 80% du verre incolore de deux collections - de Gannes et de La Perelle - est en cristal au plomb, contre environ 50% pour deux autres - Bigot et Rodrigue -, alors qu'il n'équivaut qu'à

25% pour la collection Verrier et 18% pour la collection Perthuis (tabl. 69). Le verre à pied demeure la forme la plus répandue, à laquelle se joignent la carafe, le seau, le gobelet et la fiole. Ce verre est considéré habituellement comme un produit anglais, mais l'on a aussi répertorié du cristal au plomb néerlandais dans les collections Bigot (57%) et Perthuis (33%).

Un dernier type de cristal consiste en un verre fabriqué à base de chaux, communément appelé verre gercé. Il n'a été reconnu que dans deux collections de Louisbourg - de La Perelle et Bigot -, et il n'est que peu courant - 3,8% et 6,2%. La collection Perthuis en compte dans une proportion beaucoup plus élevée - près de 20% du verre incolore (tabl. 69). Les formes principales demeurent le verre à pied et le gobelet, fabriquées en France, à partir du milieu du XVIII^{e} siècle.

Des documents établissent que des gobelets et des verres à boire en verre blanc et en cristal transitaient à Louisbourg, en provenance de France et de Nouvelle-Angleterre (Moore 1975: 72, 74). Il est évidemment hors de question d'établir l'origine du verre de la cargaison d'après la provenance du navire, quoique l'on puisse avancer que les bateaux de la Nouvelle-Angleterre puissent avoir déchargé du verre anglais en plus grand nombre. Notre hypothèse repose sur la qualité supérieure du cristal anglais, dont les modèles ont inspiré les producteurs de verre français, dans la fabrication du cristal de Bohême (McNally 1979: 33). Mais, retenons qu'il ne s'agit que d'une pure supposition.

5.1.2.3 **Le verre coloré**

Enfin, il nous faut consigner la présence d'une petite quantité de verre coloré (8,7%), uniquement dans la collection Perthuis. Ce verre se présente principalement sous la forme de perles ou de rassades, fabriquées en Europe occidentale. De telles perles sont pourtant connues à Louisbourg, puisque la France en a expédié une quarantaine de livres en 1752 (Moore 1975: 85).

Tableau 69

Les types de verre des collections de Québec et de Louisbourg et leur provenance

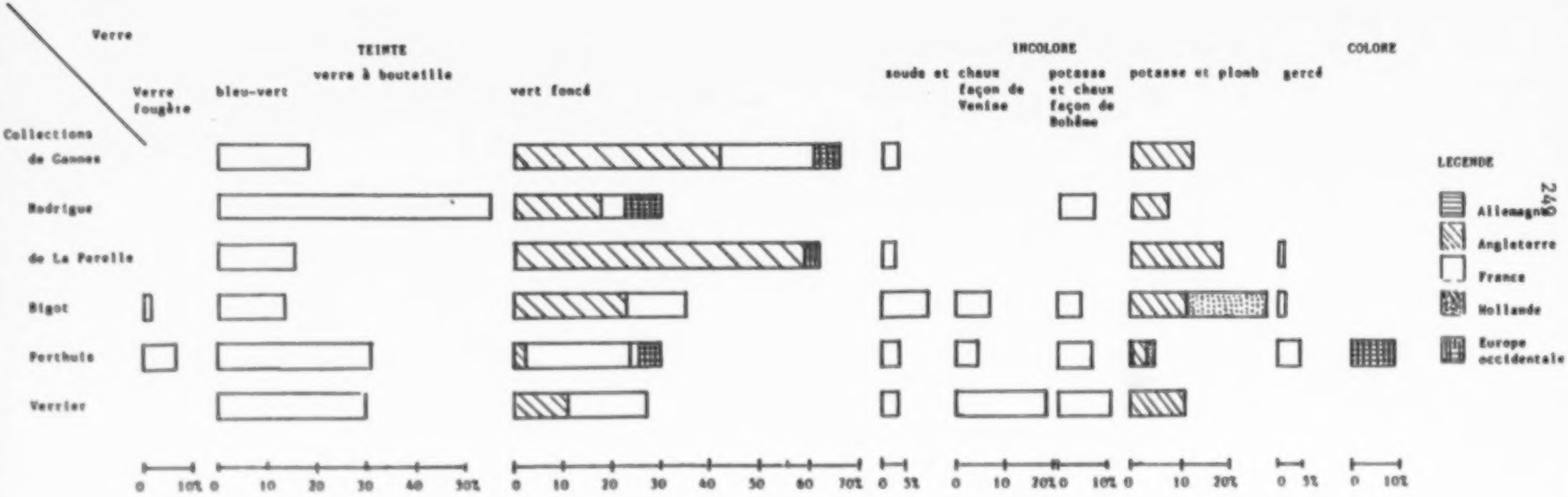

Tableau 70

La provenance du verre des collections de Québec et de Louisbourg

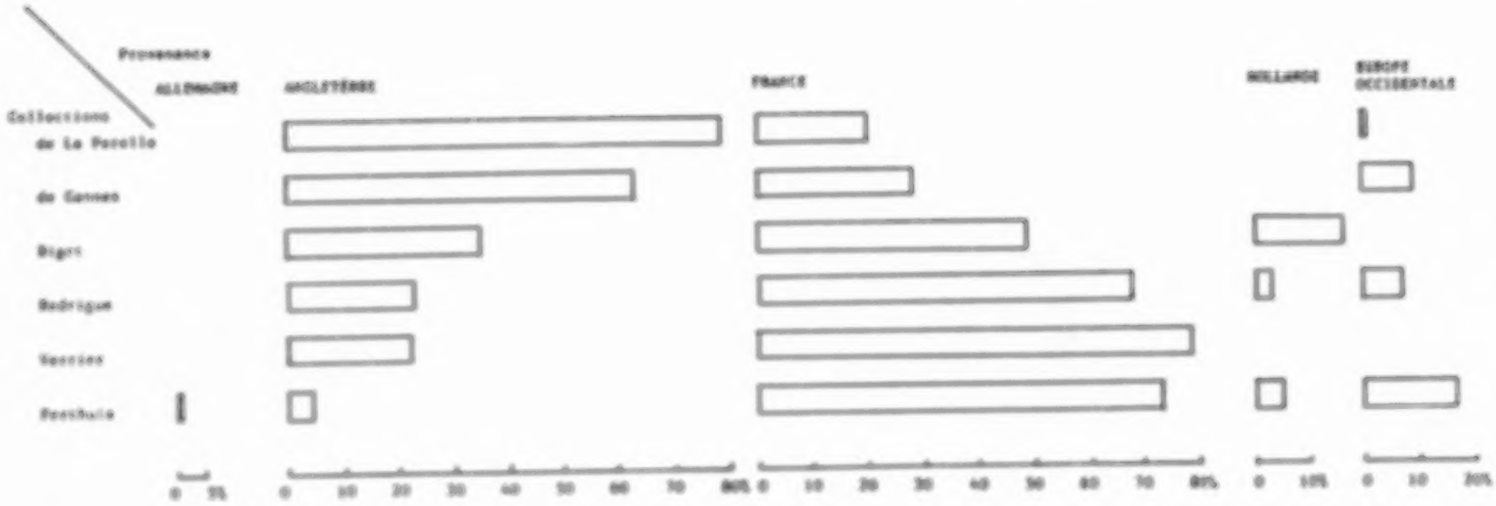

5.1.3 Les matériaux divers

Nous regroupons ici les quelques autres matériaux répertoriés que sont, par ordre d'importance, le métal, l'os et la pierre et dont l'apport peut être considéré comme négligeable: 0,8% et 1,6% pour les collections Rodrigue et Perthuis, 7,4%, 4,7% et 3,8% pour les collections de La Perelle, Verrier et Bigot, et 9,8% pour la collection de Gannes.

Quatre métaux ont été distingués: le fer, principalement, le plomb, le cuivre, et aussi le laiton, qui est un alliage de cuivre et de zinc. Du fer a été retrouvé dans toutes les collections, sauf Rodrigue, et l'éventail des formes s'avère particulièrement large. L'on a reconnu un maillet, un marteau, une scie - collection de La Perelle -, deux clavettes de bout d'essieu - collection Verrier -, une quantité de ferrures, quelques clous ainsi qu'une étrille et une boucle d'étrier. Il est heureux qu'un soin particulier ait été apporté, lors des fouilles, aux objets en fer trouvés à Louisbourg: il semble qu'une profonde incurie pour ces objets, souvent incomplets et difficile à restaurer, nous en privent des collections de Place-Royale à Québec.

En ce qui concerne le plomb, mentionnons sa présence sous forme de munition dans les collections de La Perelle, Verrier et de Gannes. Le cuivre a été transformé en boutons - collection Bigot -, en monnaie - collection de Gannes - ou en cuillère - collection Perthuis - et le laiton en pointe d'étui d'épée, en écusson de fusil, en anneau, en chandelier et en poids. A noter la présence d'une bombe intacte en fonte, retrouvée sur la propriété de l'ingénieur Verrier.

Ces métaux - surtout le cuivre et le laiton - paraissent avoir été transformés à l'extérieur de la colonie, et les quelques forgerons et serruriers en poste à Louisbourg (Adams 1972b: 19) ne produisaient peut-être qu'une partie de la quincaillerie d'architecture en fer. Des documents nous apprennent que la France expédiait à Louisbourg des armes, des couteaux, des serrures, de la quincaillerie et des chandeliers (Moore 1975: 63, 72, 74, 80), produits qui étaient aussi transigés avec la Nouvelle-Angleterre, en ce qui

concerne la quincaillerie et les couteaux. Une des serrures de la collection de Gannes s'avère d'ailleurs de facture anglaise.

Des peignes, des brosses et des boutons en os ont été retrouvés dans les collections de Gannes et Perthuis, et l'on a répertorié des manches de couteau et de rasoir en ce matériau, dans les dépôts de La Perelle et Perthuis. Une provenance européenne est sans doute à assignée à ces objets, confirmée par les documents: des peignes en corne et des couteaux ont effectivement été expédiés par la France vers Louisbourg (Moore 1975: 62, 78).

Parmi les pierres identifiées, nous remarquons le silex, l'ardoise, le grès et la stéatite. Le silex a été transformé, sans doute en France, en pierres à fusil, expédiées en Amérique. Nous en avons retrouvé dans quatre des collections de Louisbourg, à l'exception de Bigot. De nouveau, l'envoi de pierres à fusil par la France vers Louisbourg a été noté (Moore 1975: 80).

Des fragments de carreaux d'ardoise importés de France furent retirés des latrines des maisons Rodrigue et Verrier, tout comme un morceau de pierre de grès.

Enfin, la collection Perthuis a révélé deux pipes en stéatite, fabriquée selon la technique amérindienne. Leur absence à Louisbourg tient probablement du caractère régional de ce matériau, trouvé dans la région de Québec, et de l'influence moins profonde des autochtones sur la population de la capitale de l'Île Royale.

5.2 Classification chronologique des collections de Place-Royale et de Louisbourg

Les divers indices chronologiques tirés des matériaux, ainsi que les variations subtiles dans les assemblages des collections étudiées, nous procurent certains éléments pour raffiner la datation de ces dépôts. Notre but consiste en fait à distinguer les collections enfouies avant le premier siège de Louisbourg (1745) de celles qui leur sont postérieures. Nous tenterons aussi d'évaluer dans quelle mesure les deux occupations britanniques ont pu perturber ou non la constitution de ces dépôts. Nous pourrons par la suite déterminer comment ces collections de Louisbourg s'apparentent ou se distinguent du dépôt de Québec.

La collection de Gannes ne vaut notre point de comparaison puisque, selon les documents et notre examen, les latrines d'où elle fut retirée auraient été construites après 1745 et scellées lors du deuxième siège de Louisbourg, soit en 1758. Notre étude des matériaux nous a certifié qu'il s'agit du dépôt renfermant le plus de grès fin anglais, populaire à partir des années 1740, ainsi qu'une terre cuite fine anglaise produite à partir de la deuxième moitié du XVIII^{e} siècle, tout comme trois des pipes (tabl. 67, 68). L'utilité du verre est moindre à cet égard; mentionnons simplement que la collection de Gannes renferme beaucoup de verre anglais, de couleurs vert foncé, datable des années 1740 à 1760, tout comme les quelques objets en verre incolore. Rappelons aussi la présence d'un écusson en laiton propre à un type de fusil anglais, le <u>Brown Bess</u>, fabriqué dans les années 1730, et l'absence de tout article ou produit nettement postérieur à 1760.

Ces indices nous portent à croire que l'ensemble de cette collection témoigne d'une partie des biens utilisés par une famille bourgeoise de Louisbourg, durant les années 1750. Comment cette collection se caractérise-t-elle, du point de vue des matériaux? Tout d'abord, la proportion des terres vernies s'accorde avec celle des autres collections de Louisbourg (tabl. 67). Par contre, il s'agit de la collection qui compte le moins de faïence (tabl. 67). La proportion moindre de cette céramique s'expliquerait par l'importance

du grès salin blanc, disponible en vaisselle de service et de table pour l'absorption des aliments et des boissons, qui tendrait à supplanter la faïence en ce domaine, à partir du milieu du XVIII^{e} siècle. La hausse de popularité du grès fin blanc au détriment de la faïence s'explique sans doute par la nouveauté de ce produit et sa plus grande résistance, sans oublier l'innovation au niveau des décors. Nous ne croyons guère que ce produit puisse avoir été introduit dans ce dépôt que par uniquement les officiers ou soldats britanniques qui auraient habité les lieux entre 1745 et 1749: en effet, les fréquentes vidanges de ces latrines ultérieurement à cette occupation en auraient enlevé toute trace. De plus, nous avons mentionné que la France importait du grès salin blanc anglais depuis les années 1730 et une partie devait probablement atteindre la Nouvelle-France, sans oublier les échanges commerciaux de la colonie avec la Nouvelle-Angleterre. Malgré l'importance de cette céramique anglaise, les produits français occupent, dans cette collection, une place beaucoup plus importante que ceux importés d'Angleterre - qui prévalent uniquement dans le verre vert foncé à bouteille (tabl. 70) - ce qui, selon nous, cadrerait bien avec le retour de la population française à Louisbourg entre 1749 et 1758.

Parmi les collections de Louisbourg qui offrent le même profil, soit une proportion plus importante de grès fin blanc que de faïence, nous remarquons les dépôts Rodrigue et de La Perelle (tabl. 67). Cependant, la collection Rodrigue compte beaucoup de terres cuites, de fabrication italienne en particulier: nous ne voyons dans leur présence qu'un indice du niveau de vie, puisqu'il s'agit d'une vaisselle de table disponible à un coût moindre que la faïence ou le grès fin. De plus, on ne reconnaît aucune porcelaine anglaise, ni même de verre gravé français, mais du cristal en façon de Bohême et au plomb (tabl. 69). Le verre n'offre d'ailleurs que peu d'indices chronologiques, si ce n'est que par la présence de bouteilles françaises, postérieures à 1750, et anglaises, de la période 1740-1760. Par contre, cette collection ne semble contenir aucun objet assurément postérieur à 1750, ce qui nous laisse croire que ce dépôt aurait été scellé en 1758.

La collection de la Rochelle offre une quantité de grès fin anglais proportionnellement équivalente à celle des collections de [illegible] ou Rodrigue (tabl. 97). On y compte cependant un peu plus de faïence, [illegible] de table d'autres beaucoup moins dispendieuses que la porcelaine, moins bien représentée dans cette collection. Notons aussi la présence d'une porcelaine anglaise produit certainement mis en marché après 1750, ainsi que d'une bonne quantité de terres à pâte ou cristal anglais de cette période (tabl. 97); ces indices nous laissent donc croire que ce dépôt daterait aussi de la seconde occupation française de Louisbourg.

Le cas des deux autres dépôts de Louisbourg diffère. En effet, le tableau 97 démontre clairement l'importance de la faïence comparativement au grès fin blanc, pour les collections Perrin et Bigot. De plus, elles sont constituées majoritairement de produits français (tabl. 98, 99), ce qui tranche nettement sur les collections précédemment étudiées. Ces deux dépôts témoigneraient donc plus de la première occupation française de Louisbourg, ce que laisse aussi entendre l'étude des matériaux, période durant laquelle la faïence semble plus en usage que le grès fin blanc.

De quelle façon la collection Rochblave, utilisée probablement durant le deuxième quart du XVIII[e] siècle à Québec, se compare-t-elle aux collections provenant de Louisbourg? L'on y remarque tout d'abord une plus grande proportion de terres communes, qui tient peut-être plutôt de la nature même du dépôt: probablement des marchandises brisées en transport. La proportion des faïences ressemble à celle de la collection Perrin (tabl. 97), [illegible] à ce sujet pour deux raisons: une proportion moindre de porcelaine équivalant à une plus grande quantité de faïences, [illegible] parce que ces dernières sont moins dispendieuses. Par contre, la proportion des grès fins est moindre, tout comme celle des autres produits céramiques anglais. La proportion du grès allemand équivaut à celle des autres collections; quant au grès français, il n'est que peu abondant. Les terres des [illegible] Rochblave ont majoritairement de facture française, surtout en ce qui concerne la terre cuite fine, ce qui tranche radicalement des assemblages de Louisbourg. Mentionnons aussi la

présence de verre gercé, fabriqué au milieu du XVIII^e siècle en France, tout comme dans les collections de La Perelle et Bigot, de Louisbourg.

Sur le tableau 67, les collections sont ordonnées suivant le principe que, peu à peu, la faïence puisse avoir perdu de l'importance en faveur d'un produit tel que le grès fin blanc. Ainsi, la collection qui compte la plus grande proportion de faïence est à cet égard le dépôt Verrier; suivent dans l'ordre, les collections Bigot, Perthuis, de La Perelle, Rodrigue et de Gannes (tabl. 67). La proportion de grès fin est beaucoup plus importante pour les trois dernières collections, tandis que la collection Verrier en compte plus que les dépôts Bigot et Perthuis. La proportion des terres vernies demeure constante – mis à part le dépôt Perthuis –, contrairement à celle des porcelaines, et nous ne croyons guère pouvoir tirer de ces différences aucun indice chronologique, tout comme dans les diverses proportions de verre. Ces produits semblent utilisés jusqu'à la fin du Régime français, ce qui les rend difficilement datables. Sur ce point, une étude des proportions de terres vernies et des porcelaines, à partir des inventaires après décès au Régime français, pourrait être fort révélatrice. Une auteure a d'ailleurs souligné l'importance grandissante du verre au cours du XVIII^e siècle.

La chronologie établie par sériation des céramiques classe la collection Verrier comme étant la plus ancienne de celles que nous ayons étudiées; les données archéologiques suggèrent que celle-ci puisse avoir été jetées dans les latrines en 1745 ou, au plus tard, en 1749. Viennent ensuite les collections Bigot, Perthuis, de La Perelle, Rodrigue et de Gannes. Les latrines Bigot étaient assurément abandonnées en 1754, date qui pourrait vraisemblablement être reculée jusqu'en 1749 et même 1745. Une certaine ambiguïté entoure la date d'abandon des latrines Perthuis de Québec: la sériation des céramiques permet d'insérer chronologiquement ce dépôt entre les collections scellées avant la première occupation britannique de Louisbourg (1745) ou encore à la fin de celle-ci (1749), et celles témoignant de la fin de la seconde occupation française (1758). Deux dates peuvent alors être avancées: 1750, qui correspond à la vente de la propriété à la veuve Bouchet et 1759, date du siège de la ville de Québec et de l'incendie de la propriété. Or, comme nous l'avons

démontré, la composition de cette collection d'objets parmi lesquels s'entremêlent marchandises et vaisselle d'usage quotidien correspondrait mieux aux activités du riche bourgeois Joseph Perthuis de La Salle, négociant et conseiller au Conseil Supérieur de Québec.

Les trois dernières collections de Louisbourg - de La Perelle, Rodrigue et de Gannes - témoigneraient de la seconde occupation française de la ville (1749-1758). Quoique nous ne puissions affirmer de façon définitive qu'elles furent abandonnées lors du deuxième siège de Louisbourg en 1758, même si leur assemblage le suggère, celles-ci se démarquent clairement des deux autres collections de Louisbourg et de celle de Québec, qui leur semblent antérieures. Cette démarcation est perceptible dans la proportion de grès fin anglais, céramique qui tend, à partir du milieu du XVIII^e^ siècle, à supplanter la faïence comme vaisselle de table grâce à sa blancheur, sa nouveauté, sa dureté et sa fabrication au moule qui s'achemine vers la mécanisation au détriment de la fabrication plus artisanale. Mais, une certaine ambiguïté persiste: le dépôt Rodrigue aurait été scellé en 1745, mais son assemblage le rapproche des dépôts de la seconde occupation française de Louisbourg. Nous ne savons que répondre face à cette contradiction, sinon que, lors des fouilles de ce dépôt, il a été remarqué que la partie supérieure renfermait du matériel de fabrication anglaise: l'archéologue en avait conclu que les latrines avaient été scellées en 1745 et réutilisées, entre 1745 et 1748, comme fosse à déchets par les britanniques.

La provenance des diverses céramiques des collections de Louisbourg et de Place-Royale à Québec (tabl. 68), illustre le même phénomène. En partant du principe que la porportion des céramiques anglaises augmente dans le temps, au détriment des produits français - le grès fin anglais suppléant la faïence française - l'on obtient, pour les dépôts de Louisbourg, une classification chronologique des collections semblable à celle obtenue par la sériation des céramiques. Les dépôts Bigot et Verrier seraient antérieurs aux collections provenant des latrines des maisons de La Perelle, Rodrigue et de Gannes. Le dépôt de Place-Royale se distingue radicalement des autres par sa très forte

proportion de céramiques françaises: la prochaine section de ce chapitre s'efforcera d'expliquer ce phénomène.

Les types de verre répertoriés dans les collections s'avèrent beaucoup moins révélateur que les céramiques (tabl. 69). Les seuls indices chronologiques pertinents touchent la disparition du cristal commun en façon de Venise en faveur du cristal façon de Bohême dans les collections de Louisbourg datant de la seconde occupation française. Le verre gercé français, datable des années 1740, n'est présent que dans deux dépôts de Louisbourg, celui du commissaire ordonnateur et des de La Perelle, et dans la collection Perthuis. Nous avons vu que ce cristal, imparfait, avait la fâcheuse habitude de se décomposer peu de temps après sa fabrication (McNally 1979: 36), ce qui pourrait expliquer son absence à Louisbourg, en faveur du cristal anglais, de qualité supérieure. Notons aussi l'absence virtuelle de verre fougère dans les collections de Louisbourg, comparativement à ce que laisse voir le dépôt de Québec. Ce verre, très commun au XVIII^{e} siècle car très abordable, est sans doute remplacé, à Louisbourg, par le cristal anglais, toutefois plus onéreux. Ceci laisse donc entendre que le verre anglais est plus prisé à Louisbourg qu'à Québec, sans doute grâce aux facilités d'approvisionnement, à partir des colonies anglaises. La classification des collections selon les lieux de fabrication du verre nous semble un peu plus utile (tabl. 70): l'on note en effet une augmentation des produits anglais au détriment des produits français, comparable à celle exprimée par les céramiques pour les collections datées des années 1750. Les dépôts de La Perelle et de Gannes seraient les plus récents, tandis que le dépôt Bigot serait postérieur au dépôt Rodrigue, qui contient par contre une très forte proportion de verre bleu-vert français. Et, tout comme au niveau des céramiques, le dépôt Perthuis n'offre que très peu de verre anglais, comparativement aux dépôts de Louisbourg: nous verrons que les contacts commerciaux de la capitale de l'Île Royale, différents de ceux de Québec, expliquent cette démarcation.

5.3 Les contacts commerciaux de Louisbourg et de Québec

La forte proportion des produits anglais dans certaines collections de Louisbourg, comparativement à celle de Québec, ne signifie donc pas pour autant qu'elles rendent compte assurément de la présence britannique à Louisbourg, mais bien des contacts commerciaux de la colonie de l'île Royale. Contrairement à Québec, établie à l'intérieur du continent, Louisbourg, sise à l'entrée du continent, bénéficierait de la proximité des colonies anglaises d'Amérique, pour assurer une partie de son approvisionnement, et peut-être même d'échanges commerciaux avec des navires provenant directement d'Angleterre. On y retrouvait ainsi une plus forte proportion de produits anglais, alors qu'à Québec, ou du moins chez les Perthuis, les marchandises anglaises sont beaucoup plus rares, les liens commerciaux avec la France primant.

Par exemple, l'absence, dans les dépôts de Louisbourg du milieu du XVIII^e^ siècle, de faïences au décor à grotesques, introduit à Moustiers après 1750 (Genêt 1980: 34), s'expliquerait par la préférence accordée au grès fin anglais, plus intéressant par sa nouveauté et sa résistance, et obtenu de la Nouvelle-Angleterre. L'abondance des terres vernies anglaises et anglo-américaines et du verre anglais dans les collections de Louisbourg s'expliquerait par l'incapacité de la France de subvenir totalement aux besoins des résidents de Louisbourg, ceux-ci n'hésitant pas à s'approvisionner auprès de la Nouvelle-Angleterre. Rappelons tout de même qu'il ne s'agit que d'hypothèses: il ne faut point oublier que nous ne disposons que d'une collection de Québec et qu'elle peut tout aussi bien illustrer les goûts particuliers d'une famille plutôt qu'une tendance. Voyons maintenant le profil général des liens commerciaux de Louisbourg, afin de valider notre hypothèse.

L'économie de l'île Royale reposait, au XVIII^e^ siècle, sur la pêche de la morue, dont le gigantesque volume servait à payer "[...] for imports not only of its food supplies but also of virtually all the other components of its material culture" (Moore 1979: 79, 80). Dès les années 1720, l'île Royale, géographiquement favorisée par rapport à Québec pour le commerce atlantique (Moore 1977: 103), entretient des relations commerciales avec cinq régions, que

sont la France, les Antilles, le Canada, les colonies anglaises d'Amérique et l'Acadie (Moore 1979: 80). En 1737, par exemple, 72% des importations de Louisbourg ont été expédiées de France, contre 17% en provenance des Antilles, 7% des colonies anglaises, 4% du Canada et d'Acadie (Moore 1979: 82). Le Canada se veut alors le principal fournisseur de blé et de farine mais, en 1737, devant les mauvaises récoltes des plaines laurentiennes, l'île Royale se tourne vers la France et les colonies anglaises pour s'approvisionner.

> Hence France et New England were unsually well represented in the imports of 1737, while Canada's sales were much smaller than usual. Comparing the 1737 figures with partial data for other years suggests that had Ile Royale drawn its normal amounts of grain from Canada in 1737, Canada would have provided about ten percent of Ile Royale's total imports (Moore 1979: 82).

La mauvaise récolte de 1737 se reproduit en 1742 et met, pour ainsi dire, fin aux exportations canadiennes de blé; l'île Royale doit rechercher une nouvelle source d'approvisionnement: mais, la farine exportée d'Europe est dispendieuse et il est à craindre que les colonies anglaises coupent les vivres en temps de guerre (Moore 1979: 90). Simultanément à ce problème, survient une baisse notable dans les prises de pêche, probablement causée par la sur-exploitation de cette ressource (Moore 1979: 90, 91). Enfin, le commerce avec la France subit un déclin notable, résultat des difficultés de la colonie.

> Trade with the British colonies had to increase once food shortages forced Ile Royale to rely on New England grain. To pay for these grain purchases, Ile Royale exported more sugar products to New England, and so imports from the Caribbean rose. In return, more cod had to be shipped southward, despite Ile Royale's declining production. To supply the necessary cod, cod exports were diverted from the European market to the West Indies, and France began to lose its position of dominance among Ile Royale's trading partners [...] (Moore 1979: 91).

L'occupation française dans l'Ile Royale, interrompue entre 1745 et 1749, reprend et dès 1752, les volumes d'échange atteignent des niveaux insoupçonnés (Moore 1979: 92). Mais, la France "[...] no longer dominated Ile Royale's exchanges" (Moore 1979: 93). Il se développe alors une sorte de commerce triangulaire:

> [...] via Louisbourg, the West Indies sent sugar products to the British colonies; New England shipped foodstuffs and construction materials to Ile Royale; Ile Royale shipped cod to the West Indies. This tripartite exchange had existed since the foundation of Ile Royale [...] but its size and importance were transformed in the 1750s. Ile Royale's trade with the West Indies and with New England underment a fivefold increase between 1737 and 1754, and the two regions together far outweighed France in Ile Royale's total trade (Moore 1979: 93).

Qu'en est-il exactement de ce commerce, que nous imaginions illégal, avec les colonies anglaises? A ce sujet, les autorités administratives semblent avoir fait preuve de libéralité:

> Once the practicality of trade with the British colonies had been demonstrated, for instance, Ile Royale secured royal exemption from the general prohibition on foreign trade by French colonies. Some restrictions were maintained [sur les importations de morue et sur les biens pouvant être obtenus du Canada], but the essence of the colony's foreign trade was open and licit and could freely be reported in the official trade reports (Moore 1979: 89).

D'ailleurs, il semble que cette contrebande ne nuisait que fort peu au commerce.

> D'une part, les produits anglais vendus à Louisbourg ne revenaient pas à meilleur prix que les marchandises provenant de Québec; d'autre part, ces objets étrangers étaient en quelque sorte naturalisés par leur passage à Louisbourg [...] Dès lors, ces marchandises étant prises en charge par des négociants français et vendues à des hommes d'affaires de même nationalité, toutes les sommes d'argent liées à ces transactions étaient françaises (Mathieu 1981: 178).

Tous ces éléments supportent notre hypothèse voulant que le commerce avec la Nouvelle-Angleterre se soit imposé de façon beaucoup plus marquante à Louisbourg qu'à Québec, particulièrement lors de la seconde occupation française à l'île Royale. Les produits anglais, que ce soit en céramique ou en verre, remplacent en effet les articles français, grâce à leur nouveauté, leur réponse positive à la demande croissante et peut-être même à leur prix moindre, lors du retour de la population française à Louisbourg de 1749 à 1758. Ces produits sont tout de même disponibles dans cette colonie avant la première

occupation britannique, alors que les contacts commerciaux avec la France priment. Pendant ce temps, à Québec, les liens commerciaux avec les colonies anglaises d'Amérique semblent réduits au minimum, les quelques articles de facture anglaise ayant probablement été introduits via la France ou via Louisbourg.

5.4 Les fonctions

Nous allons maintenant passer en revue les différents usages auxquels ont pu être soumis les objets de ces collections; nous serons à même de vérifier si les collections rendent compte ou non des mêmes activités, et d'en expliquer les similitudes et les différences. Malgré la plurivalence fonctionnelle de certaines formes, regroupées par le fait même sous quelques activités, nous avons opté pour le calcul du pourcentage de représentativité de chacune des activités définies. La représentation graphique de ces proportions nous fournira une bonne vue d'ensemble pour chacun de ces dépôts et facilitera les comparaisons. Les fonctions auxquelles ont pu être soumis les objets constituants ces dépôts comprennent le travail sur la matière, les transports d'individus et de marchandises, l'acquisition, qui regroupe des activités telles la chasse et la guerre, la consommation et le commerce.

5.4.1 Le travail sur la matière

Seule la collection de La Perelle témoigne de cette activité: nous y retrouvons des acies, un marteau et un maillet en fer. Les documents ne nous permettent aucunement d'associer de façon précise ces objets à une activité particulière ayant trait au travail du bois, qui aurait été pratiquée sur cette propriété. Tout au long de l'histoire de Louisbourg, la famille de La Perelle est liée à l'activité militaire de la ville. Durant la permière occupation britannique, la maison est utilisée par un capitaine d'artillerie, puis, à partir de 1758, elle sert de résidence au capitaine du port jusqu'en 1777. Selon nous, il ne faudrait voir dans la présence de ces outils que la préservation heureuse d'articles communs en fer, qui furent jetés dans ces latrines plutôt que conservés pour le legs familial. Par contre, des données plus précises sur la fonction des bâtiments secondaires élevés sur la propriété pourraient, nous le souhaitons, confirmer ou encore compléter nos écrits. Enfin, il se pourrait que ces militaires aient agit comme nombre d'officiers de Louisbourg qui, au Régime français, engagaient leurs soldats dans des opérations de coupe de bois de chauffage et de construction, pour fin de vente à l'administration (Moore 1977: 124).

5.4.2 Les transports

Des parties métalliques de véhicule utilisé pour le transport de biens ou de personnes ont été retirées des latrines de l'ingénieur Verrier, et un étrier en fer provient des latrines du commissaire ordonnateur Bigot. Nous avons signalé que les Magasins du Roi se trouvaient sur la propriété de l'ingénieur Verrier, et que les marchandises déchargées des navires y étaient probablement transportées en charrette. En ce qui concerne la propriété du commissaire ordonnateur, les textes indiquent qu'à partir des années 1730, des écuries y sont construites; la possession de chevaux sortant de l'ordinaire, il est probable que ce dignitaire en ait acquis.

5.4.3 L'acquisition

Les cinq dépôts de Louisbourg contiennent des objets utilisés pour l'acquisition de biens, soit par la chasse ou la guerre, soit par l'élevage.

En effet, des pierres à fusil en silex ont été répertoriées dans quatre dépôts de Louisbourg, et, en trois occasions, en compagnie de munitions en plomb. L'on compte aussi un écusson de fusil ainsi qu'une partie du fourreau d'une épée. Cette activité n'est tout de même que peu significative, ne comptant que pour environ 1,3% pour chacun des dépôts de Louisbourg.

Le caractère militaire de la forteresse de Louisbourg, qui lui valut en l'espace de dix ans deux sièges, la distingue de Québec et particulièrement du quartier de Place-Royale qui, rappelons-le, n'a abrité que marchands et administrateurs, du moins sur le terrain considéré. Nous avons constaté que peu de familles de Québec possédaient un fusil au Régime français; nous ne pouvons affirmer ou non si ce constat s'applique aussi pour Louisbourg, mais certains éléments nous font opter pour le deuxième choix. En effet, les terrains sur lesquels des armes ont été trouvées appartenaient à un ingénieur, au commissaire ordonnateur, à un marchand et à deux militaires. Et, sur dix-sept inventaires de Louisbourg retenus, quatre font mention d'armes parmi les possessions d'un militaire, de deux marchands et d'un pêcheur. C'est donc dire que les armes n'étaient pas réservées uniquement aux militaires; des civils aux diverses occupations sont armés. L'état imminent de la guerre et le caractère militaire de la place-forte incitaient possiblement les résidents de Louisbourg à se munir de fusils; d'ailleurs, comme nous l'avons mentionné, les autorités de la ville songent, au début des années 1740, à fournir des armes à la population, qu'une armée aux effectifs réduits et des fortifications fragiles ne sauraient défendre adéquatement.

L'article utilisé pour l'élevage est une étrille en fer, retrouvée dans la collection de La Pérelle. Une écurie a été érigée sur cette propriété au Régime français et il a été mentionné que la possession d'un cheval relevait du particulier à Louisbourg, à cette époque: le commissaire ordonnateur Bigot

aurait entretenu de telles bêtes, tout comme le gouverneur Duquesnel, en poste de 1740 à 1744 (Adams 1978: 114, 117, 130). Nous ne pouvons dire s'il en était de même à Québec; aucun cheval n'a été identifié de façon certaine parmi le millier d'ossements retirés des latrines de la maison Perthuis. Pourtant, des documents indiquent que des chevaux ont été envoyés à Louisbourg en provenance de Nouvelle-Angleterre (dont 37 en 1755), de France (26 en 1757) et parfois même de Québec (Moore 1975: 85).

[illegible] La consommation

Les biens de consommation s'affichent, dans les collections [illegible], de façon marquante, ce qui confère aux dépôts un caractère domestique dominant. Nous voulons signifier, par ce terme, que ces collections témoignent d'objets employés, sur une base quotidienne, pour se nourrir, se vêtir, se laver, se divertir, ainsi que, à plus longue échéance, pour [illegible] la maison et l'[illegible].

[illegible] L'alimentation

Nous pouvons juger de l'importance de cette activité à partir des traces matérielles conservées, alors que plus des [illegible] des objets des dépôts ont été utilisés pour l'alimentation (tabl. [illegible]).

Tous les dépôts de Louisbourg renferment entre [illegible] et [illegible] objets en céramique commune, utilisés pour la préparation des aliments. Cette activité regroupe en moyenne [illegible] du total des objets (tabl. [illegible]). La forme principale s'avère la jatte, [illegible] dans la collection de la [illegible]. La collection [illegible] contient quant à elle plus de [illegible] objets reliés à cette activité ([illegible]), dont des jattes et des terrines en terre vernie, des saladiers en faïence, des [illegible] et un égouttoir. L'importance de cette [illegible] plutôt de la nature même du dépôt [illegible] — probablement des marchandises — que d'une différenciation régionale, puisque ces formes sont aussi communes à Louisbourg. L'on constate évidemment que la céramique demeure le matériel privilégié pour les formes destinées à la préparation des aliments: il s'agit de plus d'une céramique commune, la terre vernie étant facilement remplaçable, malgré sa fragilité, suite à son bas prix.

De même, la cuisson des aliments est illustrée dans toutes ces collections par la marmite en terre vernie, dont la quantité varie entre une et quatre; elle semble réservée pour la cuisson des viandes. Cette activité regroupe [illegible] des objets de la collection [illegible], alors que la moyenne se situe autour de [illegible] pour les autres dépôts (tabl. [illegible]). [illegible] marmites ont été identifiées

[illegible]

[illegible]

[illegible]

[illegible]

[illegible]

Tout comme dans la maison Perthuis, il est évident que les mets sont présentés dans des plats, sur les tables de Louisbourg. Il s'agit de formes en faïence, en grès fin ou encore en porcelaine, chez les mieux nantis, superbement décorées. Les collections n'ont livré aucun ustensile de service, sinon une cuillère en cuivre; il s'agit pourtant de formes que l'on retrouve tout de même dans les inventaires (Adams 1972a), habituellement dans des matériaux recyclables.

En général, une seule forme, l'assiette, figure en tant que vaisselle de table, et ce dans toutes les céramiques disponibles, sauf la terre à pipe. Sa quantité varie d'une collection à l'autre: entre 61% et 67% pour les collections Rodrigue, de La Perelle, de Gannes et Perthuis, elle se chiffre à 83% et 79% pour les collections Verrier et Bigot (tabl. 71). Tous les dépôts renferment des assiettes décorées d'une ligne bleue peinte sur le marli, presque droit, ce qui leur confère une certaine profondeur. Quatre collections - de La Perelle, Bigot, de Gannes et Perthuis - sont pourvues d'écuelles, et l'on retrouve une vingtaine de pots à anse ou de tasses en terre vernie dans le dépôt Perthuis. Ces assiettes, quelque peu profondes, et les écuelles dénotent la consommation de mets semi-liquides, tel les bouillons. Nous sommes au demeurant perplexe devant l'absence des pots à anse ou tasses en terre vernie, pourtant récupérées lors des fouilles à Louisbourg: nous n'osons y voir une particularité régionale mais bien une caractéristique propre aux dépôts des latrines que nous avons étudiées, constitués de fragments d'objets dont la forme exacte est difficilement identifiable.

Enfin, il nous faut aussi mentionner la présence de la timbale en cristal anglais, dans les collections Rodrigue et Bigot: nous ne pouvons que présumer de l'emploi de ce gobelet sur pied pour l'absorption de desserts, tels les gelées, au moyen d'une cuillère. Enfin, les jattes en faïence et en porcelaine ont pu être déposées sur la table, débordant de fruits, noix, etc.

Les mets sont consommés dans de la vaisselle luxueuse, en faïence, grès fin et même porcelaine, délicatement décorée. L'absence d'ustensile, mis à part les couteaux en fer des collections de La Perelle et Perthuis, tient du

recyclage et de la fragilité des matériaux constituants, l'argent, l'étain et le fer, selon les inventaires (Adams 1972a).

La vaisselle pour l'absorption des boissons occupe aussi une place importante, mais dans des proportions variables: entre 15 et 19% pour les collections Verrier et de La Perelle, et de 22% à 26% pour les autres dépôts, dont Perthuis (tabl. 71).

Entre 13 et 23% - et jusqu'à 31 et même 40% pour les collections Perthuis et Bigot - de ces objets jouent le rôle de vaisselle de service pour les boissons (tabl. 71). Les formes principales, en céramique, consistent en la cruche - très populaire en grès allemand - et le pot à eau. La carafe en verre incolore n'a été répertoriée que dans certains dépôts - de La Perelle, Perthuis et Bigot, principalement - et dénote certainement une aisance matérielle. Elle pouvait aussi être remplacée par la fiole, utilisée parfois en tant que burette (Harris 1979: 102). La bouteille en verre vert foncé devait se substituer à la carafe sur les autres tables; l'on a d'ailleurs répertorié dans ces collections des seaux à bouteilles en faïence, dont l'absence dans le dépôt Bigot laisse songeur. L'on peut envisager que ce dignitaire ait préféré l'article en métal précieux pour rafraîchir le contenu de ses bouteilles, à moins que ses nombreuses carafes le dispensaient d'utiliser cette forme. De plus, le seau pour le verre à pied n'a été répertorié que dans les collections Bigot et Perthuis. Article de luxe, car fabriqué en cristal au plomb, il pouvait être remplacé par les petites jattes en faïence, grès fin ou porcelaine pour refroidir la coupe des verres à pied. Nous avons aussi signalé l'utilisation probable de ces petites jattes en tant que vide-tasse pour les consommations de thé ou autre boisson chaude. Signalons enfin la présence d'une aiguière, de petits pots à crème, de cafetières et de gargoulettes, dans la collection Perthuis, formes que nous n'avons point reconnues dans les collections de Louisbourg.

Les collections offrent surtout une bonne quantité de vaisselle de table pour l'absorption des boissons: entre 60% et 75% (tabl. 71). Dans toutes ces collections sauf deux, Verrier et Bigot, la céramique l'emporte quantitati-

vement sur le verre. La forme la plus répandue s'avère la soucoupe, en faïence, en terre cuite fine, en grès fin et en porcelaine. L'on retrouve aussi nombre de tasses, avec ou sans anses, des pots à boire, mais aucun gobelet, contrairement à la collection Perthuis. Le verre, habituellement le cristal au plomb ou gercé, se présente sous forme de verre à pied (10 en moyenne) et, plus rarement de gobelet. Notons cependant que 23 et 54 verres à pied ont été dénombrés dans les collections Bigot et Perthuis respectivement.

En associant la soucoupe et les tasses aux boissons chaudes et le verre à pied aux boissons froides ou chambrées, il appert que la consommation de ces dernières l'emporte, ce que suggèrent les quantités impressionnantes de bouteilles à vin dans toutes les collections. Ces boissons froides sont servies au moyen de cruches ou de pots à eau en grès et en faïence, parfois en terre vernie ou encore, chez les mieux nantis, au moyen de carafes en cristal, dans des verres à pied du même matériau. Quant à la consommation des boissons chaudes, elle s'opérait par l'entremise des tasses avec ou sans anses, accompagnées d'une soucoupe, en faïence, en grès fin ou en porcelaine, richement décorées. Certaines tasses et soucoupes faisaient d'ailleurs partie d'ensemble au décor appareillé.

Il est intéressant de constater l'absence de gobelet en céramique dans les dépôts de Louisbourg, contrairement à la collection Perthuis qui en compte plusieurs en faïence hollandaise, accompagnées de leur soucoupe appareillée. La forme est pourtant connue dans les inventaires de Louisbourg (Adams 1972a: 98, 99); nous ne pouvons, dans l'état actuel de nos connaissances, expliquer cette particularité, soulignée par un autre auteur, suite à l'examen d'une vingtaine de dépôts archéologiques provenant de Louisbourg et contemporains aux nôtres (Campbell 1981: 99). Elle constate par ailleurs que dans les inventaires après décès, les gobelets, fabriqués en faïence, en porcelaine, et en cristal, reviennent avec la même fréquence que les tasses (Campbell 1981: 91). Enfin, des documents nous certifient l'envoi à Louisbourg de café, en provenance des Îles, de thé et de cidre, exportés de Nouvelle-Angleterre et de France, ainsi que de bière anglaise, de rhum, de liqueurs, de jus de lime et de nombreux vins (Moore 1975: 46, 47).

Le verre à toast retrouvé dans les latrines Bigot et, en très grand nombre, dans celles de la maison de La Perelle, soulèvent un certain intérêt. Nous avons signalé que ces verres, de fabrication anglaise, étaient fort populaires auprès des militaires britanniques, particulièrement durant la guerre de Sept ans. L'ont-ils été tout autant auprès des officiers français ou ne rendent-ils compte que de la présence britannique à Louisbourg? Il est pour le moins difficile de trancher aussi radicalement cette question, quoique la première option se montre très tentante. En effet, la famille de La Perelle est associée pendant deux générations à la vie militaire et ses membres ont pu faire leur certaines habitudes militaires britanniques. Par contre, les latrines de la famille de Gannes n'en ont révélé aucun; il est donc par là possible de ne voir, dans le premier cas, que la manifestation du goût particulier d'une famille d'officiers de Louisbourg. Par ailleurs, il ne faut pas oublier que la maison de La Perelle servit de résidence au capitaine d'artillerie pour les milices de la Nouvelle-Angleterre entre 1745 et 1749, pour être acquise, après 1758, par un britannique, capitaine du port et Town Adjudant (Thibault 1972: 114, 116): les latrines contiennent peut-être une part des biens de l'un de ces militaires britanniques, plus probablement le capitaine du port, la popularité de ce type de verre à pied s'affichant à partir des années 1750.

L'on peut aussi avancer l'hypothèse d'un goût personnel en ce qui concerne ce type de verre, dans la collection Bigot, sans oublier qu'il puisse s'agir des biens du gouverneur britannique qui habita la maison entre 1745 et 1748; mais, un seul verre nous semble un bien maigre indice pour étayer cette dernière hypothèse. Rappelons pour clore ce sujet que cette forme a été fabriquée par les verriers français, et que l'on en retrouve d'ailleurs à Louisbourg (McNally 1979: 76); malheureusement, leur contexte n'est pas clairement exprimé.

En général, l'entreposage des boissons et des aliments s'approprie du plus grand nombre d'objets, illustrés dans un minimum de formes (tabl. 71). Ainsi, l'on retrouve entre 23 et 28% de contenants dans les collections Bigot, de Gannes, Perthuis et Rodrigue, comparativement à 31% pour la collection de La

Perelle, et seulement 16% dans la collection Verrier. Dans tous les cas, le verre à bouteille conserve son caractère privilégié, sa proportion se situant à plus de 90%, au détriment de la céramique. Les formes les plus fréquentes demeurent la bouteille, habituellement cylindrique et en verre vert foncé, dont la proportion s'étend de 33% à 68% de l'ensemble, ainsi que le flacon, généralement en verre bleu-vert; sa proportion varie entre 16% et 35%, pour atteindre 70% pour la collection Rodrigue, mais à peine 6% pour la collection de Gannes.

Les quelques formes disponibles en céramique sont les jarres ainsi que les différents pots à conserve, et les bouteilles, sans oublier les formes telles les cruches et les pots à eau, utilisés sans doute pour l'entreposage temporaire.

Enfin, l'on constate un net avantage de l'entreposage des liquides sur les aliments, avec l'importance des bouteilles et flacons (tabl. 71). Environ 80% des contenants sont destinés à l'entreposage des boissons, contre 20% pour celui des aliments. Le nombre quelques fois renversant de bouteilles dans ces collections n'étonne guère lorsque l'on sait que l'habitude d'embouteiller les vins s'est répandue au cour du XVIII^{e} siècle, monopolisant ainsi quelques centaines de bouteilles par année (Hanrahan 1981: 545). Parmi les nombreux vins exportés à Louisbourg, nous reconnaissons des vins d'Aubaque, de Bordeaux, du Cap Breton, de Cognac, d'Espagne, de Frontignac, de Guillac, de La Rochelle, de Nantes, de Navarre, de Provence, de Renan, de Saintonge et de Torsac, qui s'ajoutent à la liste de ceux conservés par un résident de Québec en 1747, dont nous avions fait part dans notre troisième chapitre. Ces divers vins, expédiés de France, ont probablement fait le voyage dans des tonneaux de bois (des barriques); il est aussi question de bouteilles, dont les quantités varient entre 30 et 400 (Moore 1975: 47, 48).

Une dernière constatation a trait à la présence de contenants en grès français dans toutes les collections, sauf celles des maisons Verrier et de La Perelle. La présence de ce grès à Louisbourg, à une époque où sa popularité accuse une baisse importante à Québec, tient probablement de la dépendance de

l'Ile de Cap-Breton sur les denrées exportées, ainsi que du besoin de récupérer ces contenants résistants pour l'entreposage prolongé d'aliments.

Nous aimerions maintenant attirer votre attention sur l'un des moyens d'acquisition de ces biens qui expliquerait en partie la rareté des ensembles de vaisselle appareillés: il s'agit des ventes par encan. Cette possibilité nous est suggérée par la présence, dans les latrines Bigot, d'assiettes qui appartenaient très certainement au gouverneur Issac-Louis de Forant, puisqu'elles étaient ornées de ses armoiries (Cox 1978: 86); à moins qu'elles n'aient été donné au commissaire ordonnateur, celui-ci les a peut-être acquis lors de la vente d'une part des biens du gouverneur, suite à son décès en 1740.

Ce genre de vente était prévu dans la Coutume de Paris, alors que les biens d'un débiteur pouvaient être saisis et vendus pour le remboursement de ses créditeurs (Moore 1978: 56). La demande pour un tel service s'accrût, au point que "[...] anyone who wished to dispose of some property and was willing to pay the fees could ask local court officials to manage a public auction for him" (Moore 1978: 57).

La cour responsable des ventes par encan était connue sous le nom de baillage, créée en 1734 (Moore 1978: 57); mais, il n'était pas obligatoire d'utiliser ses services (Moore 1978: 58).

> However, the officially-sanction was attractive for several reasons. The auction sale appealed as a way to dispose of goods rapidly and conveniently and perhaps even at a good price. The auctioning system offered by the courts was attractive to those not used to marketing by themselves, because it provided official sanction, recognized rules of procedure and even an auctioneer. Finally, the autorities' ability to publicize and promote a sale was greater than the individual's particularly when the sale was a single event rather than part of a selling career (Moore 1978: 58).

Les motifs incitant à opter pour cette méthode de vente étaient nombreux: du particulier qui, avant de se retirer en France, désirait se départir de ses biens aux entreprises pressées de liquider rapidement des marchandises, tous y trouvaient avantage. "A more common reason for an auction was a death and the

consequent need to proceed with the distribution of an estate among its heirs" (Moore 1978: 59). C'est sans doute à cette occasion que les assiettes du défunt gouverneur de Louisbourg ont été acquises non seulement par le commissaire ordonnateur, mais aussi d'autres résidents de Louisbourg, puisque de tels fragments furent identifiés parmi les rebus de la cour de Louise Dupuis et Jean LaBorde, dans un contexte de 1740-1744 (Campbell 1981: 7, 74). Enfin, certains biens mobiliers pouvaient être vendus à des étrangers, puisqu'il est question de la présence d'un visiteur de Québec lors d'une vente aux enchères à Louisbourg, en 1745 (Moore 1978: 64, 65).

Tableau 71

Histogrammes de fréquence comparant les proportions d'objets utilisés pour l'alimentation, pour les collections de Québec et de Louisbourg

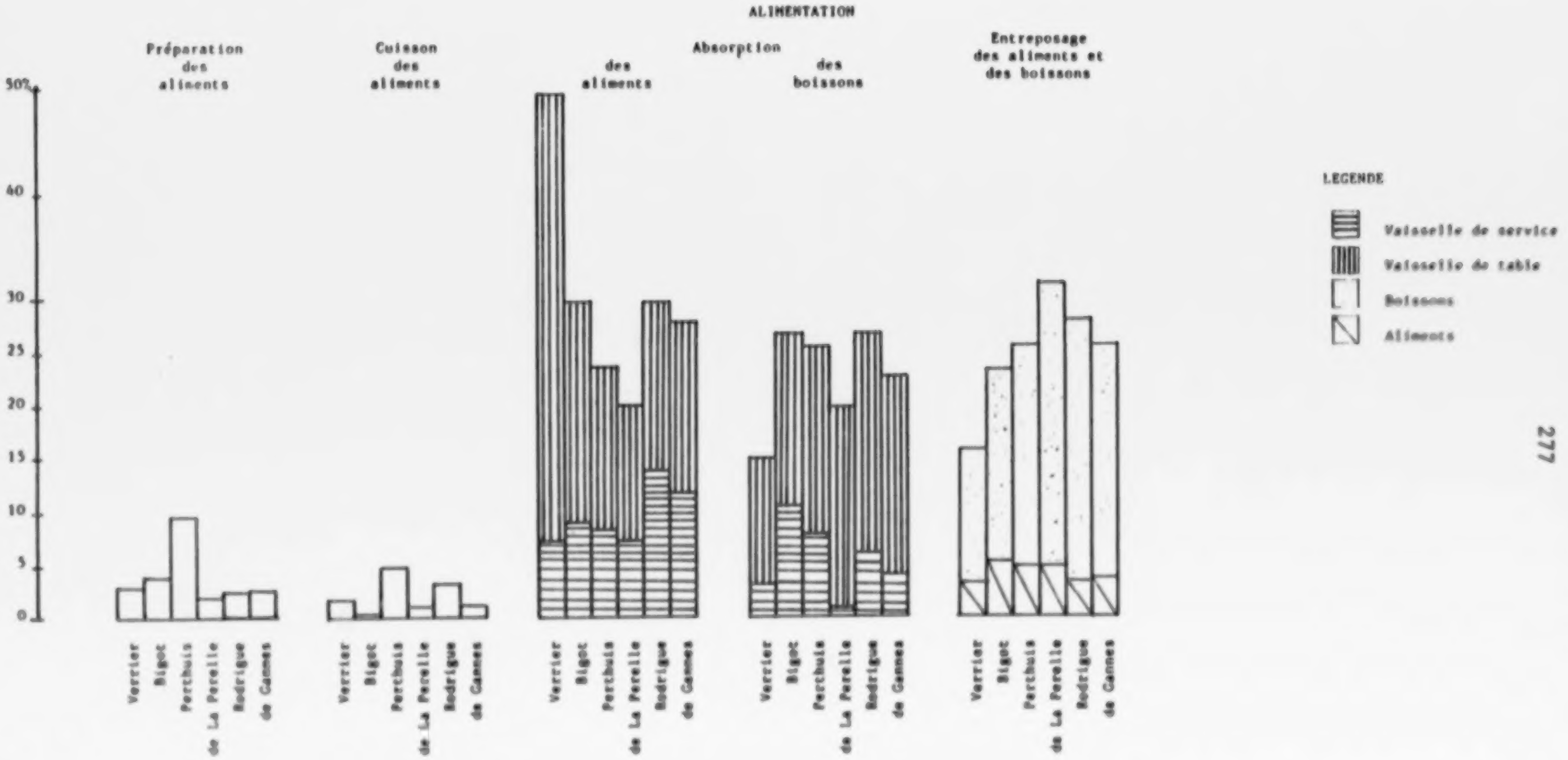

5.4.4.2 L'habillement et la parure

Ces activités ne nous sont témoignées que dans les collections Verrier, Bigot et Perthuis, par les quelques chaussures en cuir, bouton en métal, ainsi que les perles en verre coloré (tabl. 72). Cette activité ne compte que pour 1,8% et 1,3% dans les deux collections de Louisbourg, contre 3,7% pour le dépôt Perthuis, ce qui est tout de même minime. La conservation précaire des tissus et autres matériaux, ainsi que leur récupération, expliquent leur rareté dans ces dépôts.

3.4.4.3 L'hygiène

On retrouve des traces de cette activité dans tous les dépôts: de 7,1% à 9,8% dans les collections Verrier, de Cannes, Perthuis et Bigot, mais seulement 2,5 et 4,2% dans les collections Rodrigue et de La Perelle (tabl. 72). Nous avons différencié deux volets de l'hygiène, soit la toilette personnelle et l'excrétion. Entre 25% - collections de La Perelle et Verrier - et 70% de ces objets sont reliés à la toilette personnelle: il s'agit le plus souvent de contenants en céramique et en verre pour les cosmétiques et parfums, ainsi que pour l'eau destinée à la toilette. Un dépôt en particulier (de Cannes) a de plus révélé des peignes et des brosses en os et l'on retrouve, dans la collection Perthuis, des cuvettes jumelées à des pots à eau, un bassin à barbe et un rasoir. Ces formes sont pourtant connues à Louisbourg, mais on les retrouve point dans les collections considérées. L'absence de bassin à barbe dans ces collections étonne quelque peu, surtout lorsque l'on sait qu'au moins un adulte mâle résidait dans chacune des habitations étudiées; mais, cet article pouvait être légué:

> In general, most of the inventories suggest that if a son of shaving age was present the deceased father's shaving equipment was given to him and thus not included in the inventory. However, it should be remembered that all men did not necessarily shave, although beards were not fashionable at this time (Campbell 1981: 103).

De plus, l'un des travaux du chirurgien-major ou de l'un de ses apprentis consistait à raser les soldats et les officiers (Hoad 1976: 210) et l'on suppose qu'il se servait, à la caserne, de ses propres instruments pour ce faire.

Un seul article est réservé à l'excrétion: il s'agit du pot de chambre, généralement en faïence et exceptionnellement en terre vernie et en grès. La plupart des collections en comptent entre 1 et 8; par contre, l'on en dénombre 16 dans la collection Bigot (67%) et 21 dans la collection Perthuis (30%). La collection Bigot compte un pot de commodité, généralement associé à une chaise percée: seulement deux chaises à commodité ont été répertoriées parmi dix-sept inventaires après décès et l'une d'elles appartenait au gouverneur Duquesnel.

tandis que l'autre fut inventoriée dans la maison du major de Cannon (Adams 1972a: 150). Cet article semble plus populaire parmi la classe aisée, mais il est difficile d'en être totalement certain: le nombre d'inventaires est relativement bas. De plus, le pot de commodité pouvait probablement être remplacé par le pot de chambre sur ces types de chaise, et toutes les collections en contiennent.

3.4.4.4 Les loisirs: la consommation du tabac

On retrouve des traces de cette activité - sous forme de pipes - dans tous les dépôts, mais en proportion variable. En effet, de seulement 0,2% et 0,7% pour les collections Verrier et Rodrigue, elle passe à 2,6% et 3,6% pour les dépôts de La Perelle et Perchaix, pour atteindre 5,2% et même 5,8% en ce qui concerne les dépôts Bigot et de Gannes (tabl. 72).

Nous avons signalé la préférence des nobles pour le tabac prisé. Or, le dépôt le plus riche parmi ceux que nous avons étudiés s'avère aussi l'un de ceux qui ont révélé le plus grand nombre de pipes; la maison du commissaire ordonnateur était entretenue par de nombreux domestiques. L'on ne peut ignorer leur apport dans l'utilisation de ces pipes.

Contrairement à Québec, il se pourrait que le climat humide de l'Île Royale n'ait point favorisé la culture du tabac. Ce produit était donc importé de Québec, d'Acadie, de Nouvelle-Angleterre, des Îles - tabac de St. Vincent et de St. Dominique -, de même que de France (Moore 1975: 44).

Tableau [illegible]

Histogrammes de fréquence comparant les proportions d'objets utilisés pour certaines activités de consommation, pour les collections de Québec et de Louisbourg

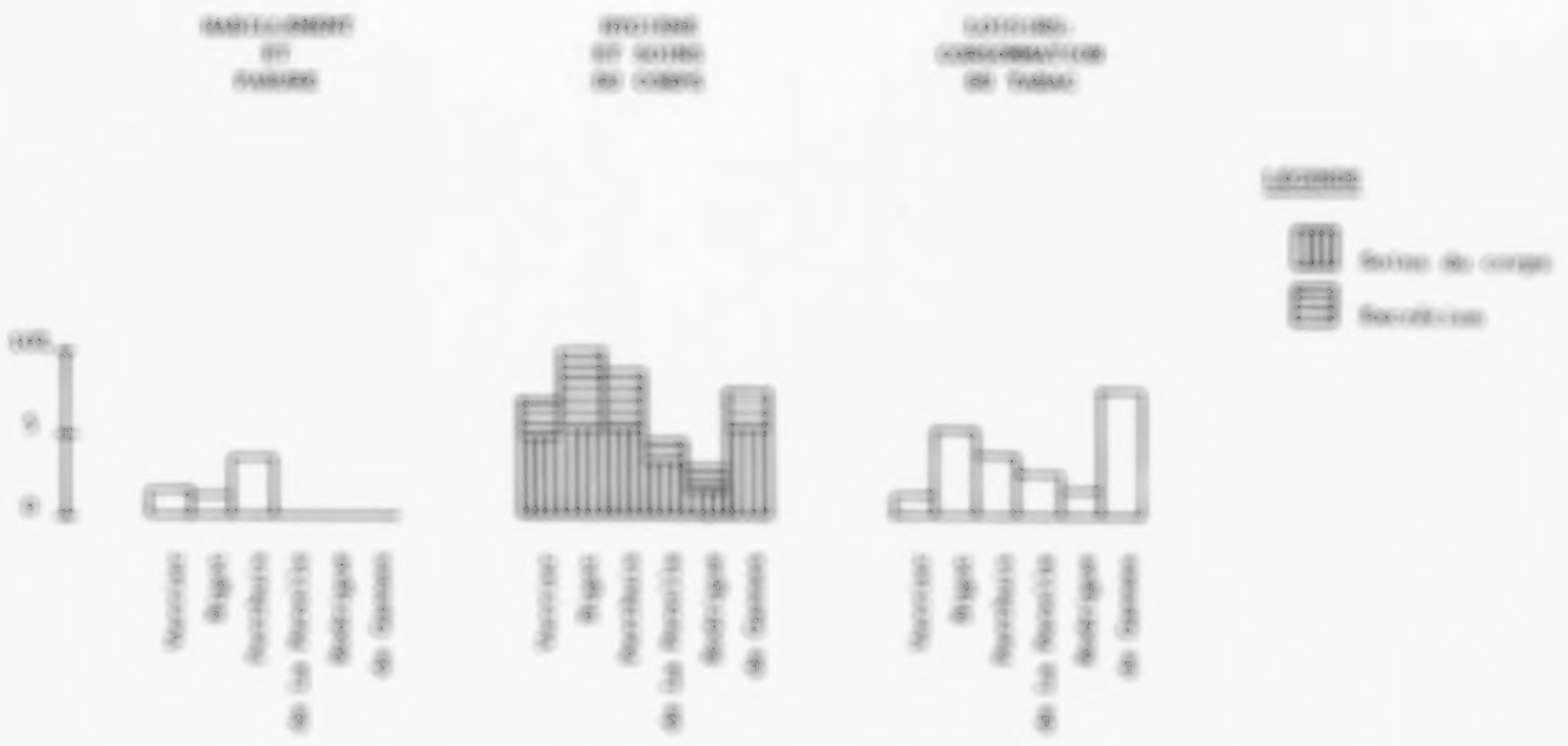

5.4.4.2 La construction

Nous avons retenu des matériaux de construction, de liaison, de revêtement et de fixation, ainsi que la quincaillerie d'architecture.

Les seuls matériaux de construction et de liaison conservés proviennent des latrines de la maison [illegible]. Il s'agit d'une pierre de grès et d'un petit conglomérat de mortier. Plus de [illegible] briques complètes auraient été extraites des latrines de La [illegible], mais aucune ne semble avoir été conservée. Les seuls matériaux de revêtement consistent en quelques petits fragments d'ardoise recouvrés dans les latrines des maisons [illegible] et [illegible]; les petites perforations qu'ils portent semblent indiquer qu'ils devaient être fixés aux toitures au moyen de petits clous. Enfin, toutes les latrines, y compris et en particulier celles de la maison [illegible], ont livré du verre à vitres fragmentaire et ce, en quantité fort variable.

En ce qui concerne la quincaillerie d'architecture, nous y avons regroupé des ferrures de rotation et des systèmes de rotation, provenant des latrines de La [illegible], [illegible] et de [illegible], des fixations – latrines de La [illegible] et de [illegible] – ainsi que des supports – latrines [illegible]. Tous ces objets sont en fer et ont donc subi [illegible] des mauvaises conditions d'enfouissement.

Il est difficile d'exprimer une opinion au sujet de ces matériaux et de ces quelques objets puisque nous ne pouvons affirmer que tous ont été conservés. Un souci évident apporté à la préservation des objets en fer provenant des latrines de [illegible], contrairement à ceux retirés des latrines [illegible], s'avère la seule raison valable pour expliquer leur absence dans le dépôt de Québec. Par contre, que dire des quantités très variables de verre à vitre pour chacun des dépôts? Rendent-elles vraiment compte de l'assemblage avant l'intervention des archéologues? Rien ne nous permet de le certifier.

Quoiqu'il en soit, il pourrait exister un rapport direct entre les éléments de construction et les superstructures [illegible] au-dessus des latrines. Ces dernières devaient en effet être surmontées d'une structure qui

nous imaginons en bois, munie d'une porte, d'un toit et possiblement de petites fenêtres vitrées. Or, des objets nécessaires à un tel bâtiment furent retirés des fosses; par contre, ces derniers pouvaient tout aussi bien faire partie des résidences. Ce pourrait être le cas pour l'ardoise, rare et coûteuse, ainsi que pour la pierre de taille en grès et une partie du verre à vitre. Enfin, les innombrables tessons de verre à vitre retirés des latrines Perthuis rendent peut-être compte, en partie, de marchandises invendues ou encore invendables.

5.4.4.6 L'aménagement intérieur des habitations

L'éclairage des habitations, leur chauffage et leur décoration s'avèrent les seules activités représentées ici. Du verre à vitre fut retiré de toutes les latrines, tandis que seules les latrines des maisons Bigot et Perthuis ont livré des chandeliers, en terre vernie pour l'un et en laiton pour l'autre. Nous avons signalé l'utilisation probable du verre à vitre pour l'éclairage des latrines et, très certainement, des résidences, qui peut être compensé par l'emploi des chandeliers.

Il est étonnant qu'une seule des latrines de Louisbourg ait livré du charbon de terre, produit local couramment utilisé pour le chauffage et la cuisson lors de la seconde occupation française de Louisbourg; des fouilles plus consciencieuses auraient probablement augmenté les quantités de ce produit. Malgré tout, il faut voir dans l'adoption de ce combustible un ajustement aux conditions locales sur l'Île Royale, auxquelles la rareté du bois et son utilisation pour d'autres fins ne sont sûrement pas étrangères.

Au regard de la décoration intérieure des habitations, seules les collections de Gannes et Perthuis en rendent compte. Il s'agit, pour la première d'un anneau en laiton pour suspendre des rideaux, et de pots décoratifs en faïence pour la seconde. Il est d'ailleurs étonnant de ne retrouver aucun objet à caractère uniquement décoratif dans les collections de Louisbourg, en particulier dans le riche dépôt provenant de la propriété du commissaire ordonnateur, pas plus que de jattes et autres formes finement décorées pouvant être suspendues au mur, comme certaines de la collection Perthuis (fig. 37). Par contre, il est certain que les fines porcelaines à décor polychrome et celles rehaussées de dorure, répertoriées dans les collections, pouvaient jouer le rôle de décoration de cheminée, entre autres.

5.4.5 Le commerce

Outre les deux pièces de monnaie recouvrées dans les latrines de la maison de Gannes, signalons le poids de balance en laiton ainsi que les quelques perles de verre coloré retirées des latrines Perthuis, à Québec. Tout au long du Régime français, le Canada accuse un manque d'argent liquide et doit recourir à la monnaie de cartes; ce palliatif ne fut pas nécessaire à Louisbourg: les paiements substantiels en liquide, même lors des disettes, suggèrent une relative abondance de monnaie circulant sur l'Île Royale (Moore 1977: 36). Enfin, les monnaies françaises et anglaises à Louisbourg confirment les contacts commerciaux avec la France et la Nouvelle-Angleterre, ce que suggéraient les collections.

Quant aux perles de verre retrouvées à Québec, elles rendent souvent compte des contacts avec les populations amérindiennes. Leur absence des collections de Louisbourg ne signifie aucunement que ce genre d'échange n'existait point sur l'Île Royale. La ville de Louisbourg fut créée sur le territoire Micmac, dont le rôle dans les opérations militaires françaises est assez bien connu (Dickason 1976: 14, 15); de plus, des documents certifient l'envoi de perles colorées à Louisbourg, sans doute pour s'assurer de la fidélité de ces populations autochtones. Mais, les contacts entre les Français et les populations autochtones, favorisés par la traite des fourrures, devaient s'opérer sur une échelle plus importante à Québec qu'à Louisbourg, ce qui expliquerait le silence des collections de la capitale de l'Île Royale à ce sujet.

5.4.6 Résumé de l'interprétation de la classification fonctionnelle des collections de Place-Royale et de Louisbourg

La primauté qu'affichent les biens de consommation, particulièrement ceux requis pour l'activité vitale qu'est l'alimentation, vaut pour chacune des collections retenues. La vaisselle pour l'absorption des aliments et des boissons ainsi que les contenants pour les entreposer s'offrent en grande quantité, représentés par des produits de qualité variable, réhaussés d'un décor parfois simple, parfois éclatant. L'usage quotidien de ces objets et leur nécessité pour l'alimentation se reflètent dans leur quantité et leur diversité, moindres en ce qui concerne, par exemple, les articles communs destinés à la préparation et à la cuisson des aliments.

L'hygiène, que ce soit par les articles réservés aux soins du corps ou à l'excrétion, de même que les loisirs, illustrés par les pipes destinées à la consommation du tabac, s'avèrent des activités communes représentées dans toutes les collections, et ce dans des proportions relativement semblables. Enfin, pour ce qui est des articles consacrés à l'habillement, ainsi que des matériaux de construction, hormis le verre à vitre, leur présence épisodique tient surtout de la nature de leur matériau, que sont les matières organiques et le métal. Ces matériaux n'avaient que peu de chance de persister dans un tel milieu destructeur - latrines - sans oublier que les soins particuliers et essentiels à la préservation de ces dépôts lors des fouilles ne leur ont pas toujours été accordés. Quoiqu'il en soit, nous avons remarqué que la majorité des matériaux de construction recouvrés pouvaient provenir de la structure érigée au-dessus de la fosse des latrines, et non pas nécessairement de la résidence principale.

Des pièces d'armement, utilisées pour l'acquisition de biens, ont été recouvrées dans tous les dépôts de Louisbourg. S'agit-il d'une caractéristique propre à cette ville, comparativement au quartier de Place-Royale à Québec? Des fouilles plus minutieuses des latrines Perthuis auraient-elles révélé de pareils objets? Nous ne saurions l'affirmer. La présence militaire à Louisbourg ne semble point aller nécessairement de pair avec la possession

d'armes, puisque, selon des documents, de telles armes s'inscrivaient parmi les biens de marchands et de pêcheurs. Par contre, l'attaque de la ville en 1745 a certainement forcé la population à s'armer.

Quant aux autres activités, le transport, le travail sur la matière, le commerce, l'élevage (acquisition) et l'aménagement intérieur des habitations (consommation), elles ne sont illustrées que dans l'une ou l'autre des collections. Le matériau des formes qui leur sont reliées, difficilement préservable, explique probablement leur absence, quoique certains de ces objets caractérisent peut-être le secteur de leur découverte: les clavettes de bout d'essieu retrouvées sur le site de l'ingénieur Verrier, situé à proximité des Magasins du Roi, suggèrent le transport de denrées ou d'individus. L'étrier de la collection Bigot confirme la présence d'un cheval, tout comme celle d'une étrille dans le dépôt de La Perelle. Enfin, les outils répertoriés dans ce dernier dépôt laissent entendre que le travail du bois eut lieu sur cette propriété.

Puisque toutes ces collections renferment principalement des articles utilisés pour la préparation, la consommation et la conservation d'aliments et de boissons, il en découle que cette activité caractérise le type d'occupation de ces lotissements urbains. Ces propriétés ont en effet abrité des familles de marchands, de militaires, d'ingénieur et de haut-fonctionnaire, dont les quelques traces matérielles conservées laissent entrevoir le souci de posséder une batterie de cuisine des plus complètes et parfois coûteuse; et, ce phénomène ne semble guère varier entre les deux capitales des colonies françaises de l'Île Royale et de la Nouvelle-France, soit Louisbourg et Québec. Pouvons-nous maintenant en déduire qu'il en est de même avec la diète?

5.5 L'alimentation à Louisbourg

Il s'avère malheureusement impossible de comparer les habitudes et les préférences alimentaires des résidents de Louisbourg et de Québec à partir des écofacts, puisque le même souci ne semble pas leur avoir été accordé: aucun ossement retiré des latrines de Louisbourg ne semble avoir été conservé. Nous devrons donc nous en tenir à des sources différentes, et limiter les parallèles.

Les mammifères domestiques identifiés parmi les ossements recueillis dans les latrines Perthuis de Place-Royale à Québec ont probablement été aussi apprêtés dans les cuisines de Louisbourg: l'Acadie y expédiait en effet des brebis, des agneaux, des moutons, des boeufs, des vaches, des veaux, des porcs et des chèvres, tout comme la Nouvelle-Angleterre; des moutons et des vaches en provenance de Québec sont aussi mentionnés (Moore 1975: 80, 81). Des volailles étaient aussi importées à Louisbourg, en provenance d'Acadie et de Nouvelle-Angleterre: il s'agit d'oies, de poules, de dindes et de canards; mentionnons enfin que la Nouvelle-Angleterre y exportait des oeufs (Moore 1975: 42, 81, 82).

Des ossements de castor et de cerf de Virginie ont aussi été reconnus parmi les écofacts de la collection Perthuis; nous ne saurions dire si ces espèces sauvages pouvaient s'inscrire parmi le gibier chassé dans les forêts de l'île Royale, tout comme les divers oiseaux sauvages identifiés dans la collection de Québec. L'on sait tout de même que les soldats en poste à Louisbourg devaient augmenter leurs rations de nourriture par la chasse (Adams 1978: 101).

> Le gibier était abondant et comprenait l'ours, dont seule la graisse était considérée comestible, l'orignal et le caribou, dont on disait que la chair faisait une aussi bonne soupe que le boeuf. Ces bêtes n'étaient chassées qu'en hiver et que par les Indiens. Pourtant elles s'aventuraient parfois dans la colonie. Parmi le petit gibier, citons la tourtre et une espèce d'échassier, peut-être la bécassine, ainsi que le lapin toujours en grand nombre. Franquet rapporte aussi [en 1750] qu'on mangeait souvent du canard, de la bernache du Canada et du gibier d'eau [...] (Adams 1978: 101).

Et, tant à Québec qu'à Louisbourg, il semble que l'on ait apprécié la chair de la perdrix (Adams 1978: 101).

En considérant l'importance de la pêche à la morue dans l'économie de l'île Royale, il est facile d'en imaginer l'apport dans la diète quotidienne. Il est aussi question dans les textes d'anguilles, de hareng, de maqueraux importés d'Acadie et même de Nouvelle-Angleterre et de Québec, en ce qui concerne les derniers (Moore 1975: 35, 40, 41). Et, fort probablement, l'on devait aussi pratiquer la pêche aux poissons d'eau douce.

Enfin, la culture de légumes ne doit pas être négligée: la cour arrière de chacune des propriétés de Louisbourg considérées parait avoir été transformée partiellement en jardin. Parmi les légumes récoltés, l'on remarque les haricots verts, les herbes, les oignons, les pois et la rhubarbe (Adams 1978: 111). Rappelons aussi la consommation fortement répandue du pain, que nous nous contentons de signaler au même titre que celle des produits laitiers.

Malgré les limites de notre documentation, nous ne percevons aucune différence majeure entre l'alimentation de la classe aisée de Louisbourg et de Québec. L'écart se situerait plutôt au niveau de l'approvisionnement. Les campagnes environnantes fournissaient aux résidents de Québec les denrées alimentaires qui leur étaient nécessaires, et l'examen des ossements de la collection Perthuis certifie que des animaux domestiques étaient élevés sur la propriété; l'on peut même soupçonner qu'un petit jardin devait occuper une partie de la cour.

L'élevage et la culture étaient certainement pratiqués à petite échelle par certains résidents de Louisbourg; les textes font d'ailleurs mention d'étables et de poulailler sur la propriété du commissaire ordonnateur, tandis que la plupart des cours arrière comptent un jardin. Par contre, l'élevage et la culture sur une grande échelle ont failli.

> Attempts at agricultural development, though not entirely unsuccessful, disappointed the colonial officials who promoted them. The colony failed even to maintain permanent herds of livestock (Moore 1977: 123, 124).

> Farming suffered from the poor quality of soil, from the brevity of the growing season and from the lack of seed, equipment and experience (Moore 1977: 126).

Mis à part les produits marins, dont la pêche se pratiquait aussi en hiver (Moore 1978: 9), Louisbourg souffrait d'une entière dépendance pour son approvisionnement en denrées alimentaires. Les quantités et la diversité de ces produits - légumes, volailles, bétail, grains, etc. - importés à Louisbourg durant son existence (Moore 1975) le confirment de façon non équivoque. L'acuité de cette dépendance se révèle principalement au printemps:

> Tous les jours, les gens scrutaient l'horizon pour voir s'ils n'apercevraient pas les voiles d'un navire de France dont l'arrivée mettrait fin aux longs mois d'isolement de l'Île Royale, coupée du monde de par delà les mers. Les vivres constituaient leur préoccupation immédiate. Le manque de nourriture, tous les ans au printemps, faisait partie de la vie courante à Louisbourg [...] (Johnston 1983: 19).

Cette vision quelque peu romancée nous amène à ressentir tout le désarroi et l'attente de la population au sortir d'hivers pénibles. Les causes de ces famines sont pourtant connues et si l'on se fie aux écrits du commissaire ordonnateur Le Normant, en 1740, les habitants de Louisbourg causeraient leur propre malheur.

> The earliest vessels to arrive were those of the Basque ports. Their captains lent the provisions of their large crews to the inhabitants. These people counted on returning them by purchases from the provisions brought from Canada [de Nouvelle-Angleterre et d'Acadie]. If this supply was short, it had for the greater part to be utilized in returning these borrowings, which the Basques required for their homeward voyage, instead of being retained by the inhabitants for consumption during the winter (McLennan 1979: 81).

Peu de solutions ont été avancées: la construction projetée d'un magasin pour entreposer de la farine achetée en Nouvelle-Angleterre, telle que proposée au début des années 1740, ne pouvait répondre aux exigences immédiates (McLennan 1979: 103). Bref,

> Inadequate food imports were a fairly common problem [...] Some deprivation of diet may have been the rule rather than the exception in Ile Royale's winter [...] (Moore 1977: 127).

La classe aisée de Québec a probablement moins souffert, à la même époque, du manque de vivres au cours de l'hiver, et probablement tout au long de l'année, son approvisionnement relevant des excellentes terres exploitées dans la région immédiate de la ville. De plus, nous avons mentionné le peu d'importance que revêtaient la chasse et la pêche pour l'alimentation de la famille Perthuis, celles-ci s'approchant plutôt des loisirs. Quoique des données à ce sujet ne touchent que les soldats de Louisbourg, il nous semble juste d'accorder une plus grande part à ces activités de subsistance, au sein de la population de Louisbourg. Bien entendu, certains notables pouvaient exercer cette activité à titre de loisir. Mais, sans avancer que la subsistance de la population de Louisbourg dépende presque exclusivement de la chasse et de la pêche, nous ne pouvons nous empêcher de croire en leur importance, beaucoup plus prononcée que ce que laisse entendre la collection Perthuis pour Québec.

3.6 Les modes de dépôt des objets dans les latrines de Place-Royale et de Louisbourg

Le temps est venu de consacrer quelques mots aux structures qui emprisonnaient les collections que nous avons étudiées, ainsi qu'à la nature et aux modes de déposition des objets qui les constituent.

Toutes les latrines retenues occupaient un espace à l'extérieur des maisons auxquelles elles paraissent associées. En trois occasions - les latrines des maisons Rodrigue, de La Perelle et de Gannes - et ce, pour autant que l'on puisse se fier aux plans d'époque, elles s'insèrent dans un bâtiment secondaire dont la fonction précise est inconnue; la règle générale veut plutôt qu'elles ne figurent point sur les plans. La partie conservée de ces latrines réside dans la section enfouie dans le sol, qui devait se présenter de cette façon lorsqu'elles étaient en fonction; ces latrines devaient en plus posséder une superstructure hors terre, correspondant aux dimensions de la fosse, renfermant le ou les sièges, et probablement fermée au moyen d'une porte en bois. Aucune trace de cette superstructure ne semble avoir été conservée, si ce n'est les quelque 330 briques retrouvées à l'intérieur des latrines de la maison de La Perelle. "It is possible that these walls [de la fosse] were capped with levelling course of unmortared bricks since some were found along the top of the walls [...] although the superstructure of the latrine was probably wooden [...]" (Archibald 1969-70: 44).

Par contre, l'abandon de ces fosses, causé possiblement par les deux sièges dont fut victime la ville de Louisbourg, ainsi que des fouilles et des restaurations consciencieuses, ont permis de conserver quelques ferrures et du verre à vitre, dont la relation avec la superstructure de ces fosses semble plus que probable. En effet, ces objets se présentent sous la forme de ferrure de rotation - charnières, pentures et gonds, pour soutenir des portes -, de système de fermeture - loquets et serrures - et de fixations - clous; anneaux avec pitons pour refermer les portes - intimement liés à la superstructure, tout comme des tessons de verre à vitre. Ces objets en fer n'ont peut-être pas

été récupérés, après la destruction des bâtiments, tout simplement parce qu'il était plus commode et plus sain de les laisser là où ils reposaient.

Toutes les fosses, à l'exception possible des latrines de la maison Rodrigue, sont bordées de pierres; pour ce qui est de l'exception, l'on présume que des planches de bois, qui n'ont pas subsisté, devaient retenir les terres environnantes. Ces fosses, parfois carrées, parfois rectangulaires, sont de dimensions variables: les latrines Verrier et Rodrigue mesurent respectivement 1,37 m et 1,97 m de côté. Les latrines rectangulaires s'avèrent de dimensions moindres que celles de la maison Perthuis qui, rappelons-le, atteignaient 3,30 m par 2,20 m; ces dernières occupent une surface pratiquement double de celles des maisons de Gannes et de La Perelle, tandis que celles de la maison Bigot leur sont comparables. La profondeur de ces fosses présente de semblables variations: d'à peine un mètre pour les latrines de La Perelle et Verrier, elle atteint 1,8 m pour celles de la maison Rodrigue, la moyenne des trois autres se situant autour de 1,35 m. Deux latrines sont pourvues d'un système de nettoyage tributaire de l'eau: une citerne, située en amont des latrines de la maison du commissaire ordonnateur, était connectée à celles-ci par un canal, tandis que celles de la propriété de l'ingénieur Verrier étaient composées de trois fosses, dont une maçonnée, reliées par des canaux en bois. Particularité et ingéniosité caractérisent ces deux systèmes, rendus probablement nécessaires par le mauvais drainage du sol.

Nous avons pu constater la ressemblance marquée entre les assemblages des diverses collections d'objets retirées tant des latrines de Louisbourg que de celles de Place-Royale à Québec. En moyenne, 63% de ces artéfacts sont en céramique, 30% en verre et, dans une très faible proportion, en métal, en os, en cuir et en pierre. L'absence de pièces métalliques dans le dépôt Perthuis s'expliquerait mieux par l'incurie dont elles furent l'objet durant ou après la fouille, puisque certains objets en céramique sont encore empreints d'oxyde de fer.

Cependant, la fosse d'où provient le dépôt Rodrigue, tout simplement creusée dans le sol, pourrait n'en être point une de latrines. Cette hypothèse

nous est suggérée par une particularité de l'assemblage: il s'agit en effet du dépôt qui renferme le moins de pots de chambre, objet susceptible de se retrouver en grand nombre dans une fosse de latrines. Il ne s'agissait alors que d'une fosse à déchets, creusée dans le sol sans le souci d'en étanchéiser les parois, puisqu'aucune vidange n'en sera nécessaire.

Par ailleurs, toutes ces latrines recelaient quelques objets particulièrement intéressants. Nous avons constaté la richesse de la collection [illegible]: le soin qu'on apportait aux articles en porcelaine, entre autres, est clairement attestée par la finesse de la réparation effectuée à l'endos du marli de l'un des plats. Mais que dire maintenant des grossiers crampons en plomb et particulièrement nombreux dont l'on se servit pour raccommoder – le mot est fort – un objet aussi commun qu'une jarre en terre cuite française. Non seulement ce constat est vérifiable pour l'une des plus riches collections que nous ayons eu à manipuler, mais encore, l'on aurait aussi investi dans la réparation d'un objet commun – fort utile soit, mais commun – dont les jours devaient se terminer dans les latrines. Un raisonnement quasi extrême se traduit par cette singularité, dont conduit aussi compte le tuyau de pipe retravaillé en embout, à la suite d'une cassure, et retrouvé dans les latrines de la maison de [illegible]. Une telle récupération a été constatée parmi le matériel archéologique provenant du site français de Brador, sur la côte nord du Québec (Michel Brassard 1987: comm. pers.). Mais, convenons-en, la situation de ce poste diffère grandement de celle de la ville de Louisbourg, centre administratif et militaire de l'Île Royale.

La plupart des latrines ont révélé des objets intacts ou, à tout le moins, complets après recollage. Il est donc justifié de réaffirmer qu'un bris n'était point essentiel pour se débarrasser de façon aussi irréversible d'objets encore réutilisables. Des objets comme des perles, des boutons, des pièces de monnaie et même des pipes ont pu tout simplement être échappés dans les fosses, sans qu'il soit possible de les récupérer. Les munitions en plomb et les pierres à fusil ont pu subir le même sort.

Par contre, la présence de certains objets, en métal particulièrement, s'explique difficilement. Que dire, par exemple, de l'écusson en laiton retrouvé dans les latrines de la maison de Gannes? Cette pièce, sans être essentielle au fonctionnement d'une arme à feu, lui était tout de même reliée au moyen d'une vis et ce, à son [illegible]. En l'absence d'autres pièces de fusil, il s'avère que seule celle-ci fut jetée, probablement suite à son inutilité. La présence d'outils, d'une étrille et de clavettes de bout d'essieu en fer est plus inquiétante puisque l'on sait qu'un tel matériau faisait l'objet de recyclage et même de legs, en ce qui concerne les outils.

Comment expliquer maintenant que certaines latrines aient révélé quantité d'objets complets et même intacts en céramique et en verre, alors que les autres ne renfermaient que des fragments et seulement quelques pièces complètes? A ce sujet, nous nous référons à une brève étude qui s'avère d'un [illegible] et d'une pertinence remarquables pour la déposition des objets retrouvés dans ces latrines. Richard E. Cox (1978), suite aux fouilles sur la propriété du commissaire ordonnateur, a eu l'heureuse idée de s'intéresser de près aux traces d'usure perceptibles sur les objets retirés de ces latrines.

Tout comme nous face au dépôt des latrines [illegible], Cox s'étonne du fait que dans la collection Rogers "[...] 75% of the vessels within the latrine where whole objects or were represented by at least 1/3 of their constituent fragments" (Cox 1978: 85). Son analyse va tout de même au-delà de la nôtre puisqu'il s'intéresse aussi aux traces d'usure perceptibles sur les objets en céramique, causées par l'emploi répété d'ustensiles en métal. Ainsi, une quarantaine d'assiettes en faïence, et il s'agit d'un minimum "[...] revealed that they had never been used. There was also very little indication of scratching marks" (Cox 1978: 86). La situation s'apparente en ce qui concerne les articles en porcelaine:

> The majority of the porcelain vessels do not show any [illegible] marks. However, the [illegible] plates [base [illegible] [illegible]] show scratching marks, (circular scratches on the outer edge of the center). The miscellaneous design plates and the platters [...] show moderate use (straight scratches of varied length and depth across the center of the vessels). Moreover, one of the platters [...] was broken and mended

[illegible] (Cox 1978: [illegible]).

On considérant que ces [illegible] de 1750 à 1765, [illegible] deux modes de dépôt.

[illegible] (Cox 1978: [illegible]).

[illegible] deux modes de dépôt, [illegible]

Ces [illegible] deux modes de dépôt mais aussi deux catégories d'objets. [illegible] (Cox 1978: [illegible]). [illegible]

[illegible]

> they were not for the Commissaire's personnal use but rather for trade (Lee 1976: 102).

Quoique nous hésitions à soustraire des biens du commissaire les articles en verre commun qui, selon nous, pouvaient côtoyer les objets plus dispendieux, la possibilité que les objets complets aient été écartés de cette manière, car invendables, nous séduit. C'est en effet ce que nous avions proposé en guise d'explication pour les nombreuses terres vernies - illustrées par des objets complets - de la collection Perthuis de Place-Royale retrouvées, rappelons-le, sur un site de marchand. Comparativement aux collections de Louisbourg retenues, la proportion de terres vernies dans le dépôt Perthuis s'avère aberrante et ne s'explique guère uniquement par le besoin de ces objets pour la préparation des aliments et leur cuisson, ou encore le service ou l'entreposage des boissons et ce, sur une base quotidienne. Il pourrait en être de même pour les nombreux verres à pied de la collection Perthuis: mais, la fragilité de ces articles de même que leur utilisation fréquente, confirmée en partie par la quantité de bouteilles de boissons alcoolisées, nous invitent à une plus grande réserve. L'examen de l'usure des pieds de ces verres serait en ce sens un précieux guide. Enfin, l'habitude de se débarrasser de marchandises invendables est illustrée par les nombreuses pipes retrouvées dans le puits de la propriété des Loppinot et Dangeac à Louisbourg, utilisé durant la seconde occupation française de la ville (Beaudet 1977: 67). "It appears that a container of broken but complete pipe was deposited in the [...] well. Perhaps the container was damaged during shipment, and being of no use, was dumped in the well" (Campbell 1981: 109).

Ainsi, les plus importantes quantités d'objets en céramique et en verre, tant complets que fragmentaires, proviennent des latrines d'un marchand (Perthuis), ou encore d'un individu occupant un poste digne de mention dans l'administration civile et dont l'une des fonctions consiste à gérer un magasin public, élevé sur sa propriété (commissaire ordonnateur Bigot). Les autres latrines, probablement utilisées par des militaires haut-gradés, des ingénieurs ou autres, contenaient beaucoup moins d'objets, la majorité n'étant représentés que par quelques fragments. C'est donc dire que ces dernières latrines renferment probablement uniquement une partie des biens d'une famille, rejetés

suite à un bris ou encore suite à leur inutilité, contrairement aux deux premières dans lesquelles s'entremêlent marchandises et articles d'usage quotidien. De ce fait, il ne faudrait pas associer directement les quantités incroyables d'articles en verre et en céramique de ces collections à un niveau de vie élevé - quoiqu'un rapport puisse être établi - mais s'interroger plutôt sur la nature de ces collections et parler du niveau de vie surtout d'après la valeur des matériaux. Par exemple, les latrines du major de Gannes renferment au total beaucoup moins d'objets que celles du marchand Perthuis, mais les objets de valeur y sont plus nombreux; ceci pourrait laisser entendre que le major de Gannes jouit d'un niveau de vie plus élevé que Perthuis. Nous verrons au prochain chapitre qu'il vaut mieux, pour traiter de cette question et du mode de vie en général, considérer tant les vestiges matériels que des biens immobiliers et la profession.

CHAPITRE VI

6. L'analyse du mode de vie de six familles bourgeoises de Louisbourg et de Place-Royale au milieu du XVIII[e] siècle

La confrontation des assemblages des collections de Québec et de Louisbourg, basée essentiellement sur les matériaux et l'usage des formes, se prête à une analyse du mode de vie des gens qui ont utilisé ces objets. Ces restes matériels, greffés aux données historiques concernant les espaces urbains regroupant ces propriétés, les occupants, leur famille et leur profession, permettent de cerner le cadre de vie dynamique propre à chacun.

Dans le domaine archéologique, cette approche est désignée sous le terme de *household archaeology*. Après avoir décrit et étudié des ensembles de culture matérielle, édifié et éprouvé des modèles culturels, l'archéologie américaine n'a pu résoudre "[...] the existing "mid-level theory gap" in archaeology, [...], between grand theories of culture change and evolution and the practical archaeology of potsherds and stone tools" (Wilk et Rathje 1982: 617). Ces chercheurs préconisent ainsi une archéologie de la maisonnée ou du groupe domestique. Ils visent à resserrer les liens entre la culture matérielle et les changements culturels (Wilk et Rathje 1982: 618). L'archéologie doit, pour ce faire, tenir compte tant des vestiges matériels que de l'environnement social, culturel, historique et écologique, afin de retracer le mode de vie de ces groupes sociaux.

L'on peut définir

> "[...] the household as the most common social component of subsistence, the smallest and most abundant activity group. This household is composed of three elements: (1) social: the demographic unit, including the number and relationships of the members; (2) material: the dwelling, activity areas, and possessions; and (3) behavioral: the activities it performs" (Wilk et Rathje 1982: 618).

Le terme maisonnée, traduction fidèle de household, réfère tant à la résidence qu'au groupe domestique - l'élément social du household - qui l'habite (Segalen 1981: 16). Quant au groupe domestique, il s'agit d'un ensemble de personnes qui partagent un même espace de vie; cet ensemble est constitué habituellement d'un seul ménage, qui comprend le père, la mère et les enfants, ou, mais plus rarement en Nouvelle-France, de plusieurs ménages, réunis ou non par des liens de parenté. Il se distingue de la cellule familiale d'aujourd'hui par l'insertion de personnes sans lien de parenté avec le ou les ménages, comme des engagés ou des domestiques par exemple, avec lequel ou lesquels elles partagent certaines activités. Enfin, l'espace de vie peut être un espace de travail et de production, ou de consommation (Segalen 1981: 15). Nous distinguerons donc la maisonnée du groupe social.

Les données historiques ont fourni les éléments nécessaires pour recréer les trois composantes de la maisonnée, soit l'unité démographique ou le groupe domestique, l'espace de vie et la résidence, ainsi que les activités qui y étaient pratiquées. La culture matérielle reflète, quant à elle, "[...] the demographic shape and the activities of the household" (Wilk et Rathje 1982: 618), ainsi qu'une partie des possessions ou biens du groupe domestique.

Les groupes domestiques témoins partagent plusieurs ressemblances majeures qui permettent la comparaison et la rendent instructive par ses similitudes comme par ses différences. Ces groupes occupent tout d'abord un espace urbain, l'un étant situé à la porte d'entrée du continent nord-américain et l'autre plus à l'intérieur. Les collections archéologiques nous révèlent qu'elles datent du deuxième quart du XVIII^{e} siècle et qu'elles appartenaient à des familles bourgeoises aisées. Les textes nous confirment d'ailleurs que ces

groupes domestiques s'inscrivent, de par la personne responsable du groupe, ses fonctions et sa profession, à la tranche socio-économique supérieure de la société.

Ces éléments primordiaux d'homogénéité s'accompagnent d'une diversité de trajectoire, de destin ou d'organisation du groupe domestique qui rendent les comparaisons stimulantes. Elles projettent des éclairages particuliers sur la consommation de biens matériels. Elles révèlent des contextes qui traduisent une diversité remarquable dans les choix culturels. Un premier élément de diversité touche le type de profession du chef de groupe domestique, dont l'apport financier peut influencer directement le choix des biens matériels. S'y joignent la taille du groupe domestique, le lieu d'origine du chef du groupe et les relations qu'il a pu établir, qui sont autant d'éléments susceptibles d'expliquer les différences au niveau des traces matérielles laissées par ces groupes.

Des chefs des six groupes domestiques, François Bigot, ainsi qu'Etienne Verrier et François Eury de La Perelle, sont nés en France. Joseph Perthuis de la Salle, Michel Rodrigue et Michel de Gannes, dont les parents étaient aussi originaires de France, ont toutefois vu le jour en Amérique: Perthuis est né à Québec, tandis que Rodrigue et de Gannes viennent de Port-Royal.

François Bigot, de descendance noble, reçoit en 1739 la prestigieuse charge de commissaire ordonnateur à Louisbourg. Il prend alors possession d'une très grande propriété à laquelle ont été annexés, au fil des ans, quelques terrains environnants. Dès l'arrivée de Bigot, la résidence, en pierre, qui compte deux étages et un grenier, subit de nombreuses réparations, bien qu'elle soit toujours en bon état. Bigot, qui fait effectuer ses travaux sans l'assentiment du roi, se justifie par le besoin de loger plus de serviteurs que son prédécesseur. Cette grande demeure tient alors office de maison, de quartiers de l'ordonnateur et de salle d'audience pour le Conseil Supérieur.

Outre un magasin, en pierre, cette propriété est pourvue de nombreux bâtiments secondaires: une étable pour y garder des moutons, un poulailler, un

colombier et des écuries. On y retrouve aussi un puits et de grandes latrines. Une partie de la cour est probablement transformée en potager.

Cet aménagement s'avère assez exceptionnel. De fait, la seule autre propriété dont le profil s'en approche est occupée par Etienne Verrier. Nommé par le pouvoir royal, quelques années après la fondation de Louisbourg en 1713, ingénieur-chef en charge des fortifications, des édifices publics et de l'aménagement du port de cette ville, il s'installe dans la maison de son prédécesseur. Insatisfait de cet ancien bâtiment en bois établi sur un îlot réservé aux édifices du roi, Verrier propose aux autorités françaises le plan d'une nouvelle résidence à deux étages, en pierre. L'autorisation de reconstruire est accordée, mais le coût du nouvel édifice dépassera de beaucoup les prévisions, puisqu'il s'agit de fait d'une construction à deux étages composé de deux ailes; elle servira tant de résidence que de bureau pour l'ingénieur. Face à la désapprobation de Versailles, Verrier rétorque que cet aménagement demeure propriété du roi. Verrier n'y vivra en compagnie de sa famille que quelques années; son épouse et sa fille retourneront en France en 1735, suite à des problèmes de santé. Ses deux fils resteront à ses côtés, et l'on imagine que Verrier a aussi quelques domestiques à son service.

La propriété occupée par la famille Verrier compte un bassin en pierre et des latrines, munies de deux bassins de décantation. Un jardin occupe probablement une partie de la cour. Elle est intégrée à un ensemble de bâtiments appartenants au roi: les Magasins du roi, une boulangerie abritant aussi une armurerie, un hangar d'artillerie, une blanchisserie pourvue d'un puits, un poulailler et un colombier. Bien que ces bâtiments ne soient pas réservés à l'usage exclusif de la famille Verrier, il est fort possible que le groupe en ait usé pour ses besoins particuliers.

L'aménagement des autres propriétés s'avère beaucoup moins complexe; les dimensions des terrains et des résidences sont d'ailleurs moindres.

Joseph Perthuis de la Salle, établi à Québec, occupe de 1741 à 1750 la propriété familiale. En plus de s'intéresser de près au commerce, Perthuis

mène en parallèle une carrière dans l'administration coloniale, en tant que conseiller au Conseil Supérieur. Sa résidence est aussi en pierre et compte deux étages; Perthuis y réside avec une domestique, du moins jusqu'en 1745, date à laquelle il épouse la riche veuve d'un important marchand. La propriété comprend aussi une cour arrière, bordée d'un côté par un bâtiment d'un étage en pierre, et des latrines.

Les trois autres propriétés ont en commun des résidences en bois. La plus grande propriété appartient probablement à la famille de La Perelle. Le père, François-Eurry, nommé major de Louisbourg à partir de 1741, habite alors une maison de charpente en compagnie de son épouse, fille d'un important négociant de Québec, de leur huit enfants et de deux domestiques. Après la première occupation britannique de Louisbourg, alors que la résidence est occupée par un capitaine d'artillerie, deux des fils du major reviennent à Louisbourg, entre 1749 et 1758. Ils ont probablement habité la maison familiale; l'un deux est d'ailleurs accompagné d'un domestique. Tous deux célibataires, ils ont opté pour une carrière militaire.

La propriété est pourvue d'un magasin, aussi de charpente, d'un grand bâtiment utilisé probablement comme écurie, d'un puits et de latrines. La cour sert sans doute en partie de pâturage, tandis qu'une aire doit être réservée pour le potager.

La dernière propriété, de mêmes dimensions que la précédente, est occupée par deux groupes domestiques, qui habitent deux maisons distinctes. La partie nord de ce terrain comprend déjà une résidence de même type que celle de la famille de La Perelle, soit de charpente. Elle est louée depuis 1740 par Michel Rodrigue, connu en tant qu'armateur, marchand et négociant. Rodrigue occupe cette maison d'un étage avec grenier et cave avec son épouse, fille d'un conseiller au Conseil Supérieur de l'Île Royale et leur cinq enfants; ses frères Pierre et Antoine, alors célibataires, y logent aussi. Rodrigue a à son service deux esclaves noirs et une amérindienne, qui doivent aussi occuper la résidence, en plus de nombreux commis, engagés et pêcheurs qui logent probablement en ville.

Rodrigue possède aussi un magasin attenant à la maison et du même type de construction, qui a pu servir à la fois d'entrepôt et d'atelier de réparation d'agrès de pêche; il semble abriter aussi un puits. S'ajoutent à cela deux petits cabanots en bois dont la fonction exacte est inconnue: les Rodrigue y remisaient peut-être des outils et du bois de chauffage. Il ne semble pas y avoir eu de latrines sur ce terrain, mais seulement une fosse à déchets.

La totalité du terrain est acquise par Michel de Gannes en 1741; il construit, sur la portion sud, une petite maison de piquets à un étage, avec grenier. Capitaine de compagnie depuis 1730, de Gannes occupe la maison avec son épouse et leur sept enfants. Outre des latrines, la propriété ne semble comprendre aucun bâtiment secondaire. Nous ne savons pas si la propriété est occupée par les Britanniques entre 1745 et 1748; par après, de Gannes revient à Louisbourg en tant que major de la ville. Son décès, en 1752, survient deux ans après celui de son épouse. A partir de cette date, les enfants du défunt occupent probablement la propriété.

Il est intéressant de noter que les plus imposantes propriétés considérées sont toutes deux des propriétés du roi. Outre de nombreux bâtiments secondaires érigés dans la cour, et des latrines, les occupants peuvent profiter d'une spacieuse résidence en pierre, pour lesquels ils n'ont pas eu à défrayer les coûts de construction ou d'achat, ni même d'entretien. De plus, Bigot et Verrier semblent partager ces résidences avec les groupes domestiques les plus réduits. Le premier est célibataire et n'est accompagné que de domestiques, dont nous ignorons le nombre. Verrier occupe la résidence avec ses deux fils et probablement quelques domestiques. Par contre, ces résidences abritent aussi des salles réservées à des activités précises, en rapport avec la profession de ces individus. Ainsi la résidence du commissaire ordonnateur Bigot comprend une salle de réunion pour le Conseil Supérieur et les quartiers du commissaire. Verrier utilise une grande pièce de la résidence qu'il occupe en tant que bureau. Il n'est donc pas étonnant que leurs résidences soient plus spacieuses que celles des simples particuliers. Bigot et Verrier sont nettement favorisés en ce qui concerne les commodités, comme en font foi les nombreux bâtiments secondaires: écuries, étables, magasins, puits, latrines.

Mais tous ces biens immobiliers demeurent propriété du roi, tout comme le terrain.

Le seul particulier qui possède une résidence de pierre s'avère le conseiller du Conseil Supérieur de Québec, Joseph Perthuis de la Salle. Ce dernier n'a cependant pas eu à débourser beaucoup pour l'acquisition de cette propriété, puisqu'il en a hérité de sa mère: elle comptait alors une maison et un bâtiment en pierre, ainsi que des latrines. Perthuis habite cette spacieuse demeure en compagnie de son épouse et d'une domestique. Ce dernier nous semble favorisé par le sort et financièrement plus à l'aise que les de La Perelle, de Gannes et Rodrigue.

Les militaires de La Perelle et de Gannes possèdent des propriétés aux dimensions semblables. Le major de La Perelle habitait, avec onze personnes, dont deux domestiques, une maison de charpente, en plus de bénéficier d'un magasin en bois, d'une écurie et de latrines, jusqu'en 1745. Deux de ses fils, militaires, sont de retour à Louisbourg en 1748, accompagnés de domestiques; bien que l'écurie ait été détruite entre-temps, ils peuvent cependant bénéficier de bâtiments construits par les Britanniques entre 1745 et 1748, de même que des autres commodités en usage avant 1745.

De Gannes semble par contre moins à l'aise financièrement, alors qu'il n'habite, avec les huit membres de sa famille, qu'une maison de piquets de bois. Il ne paraît avoir aucun domestique à son service, pas plus que de bâtiment secondaire sur sa propriété, à l'exception de latrines. Il doit de plus louer la partie nord de son terrain, ce qui lui rapporte certainement un revenu supplémentaire. A son retour à Louisbourg en 1749, de Gannes est nommé major de la ville, alors qu'il n'était auparavant que capitaine de compagnie: l'augmentation de ses gages lui a peut-être permis d'obtenir les services de domestiques, d'autant plus qu'il devient veuf à partir de 1750. Il s'agit néanmoins d'un militaire aux ressources financières limitées, qui a préféré investir dans la propriété foncière.

La situation de Michel Rodrigue s'avère tout à fait différente: ce dernier ne semble pas acquérir de propriété; il se contente de louer, à partir de 1740, une maison de charpente, sise sur un grand terrain, scindée en deux parties en 1741. Michel Rodrigue habite alors cette modeste maison en compagnie de huit membres de sa famille, ainsi que de deux esclaves et une domestique. Ce marchand et armateur possède un magasin en bois, abritant un puits, ainsi que quelques petits cabanots en bois, mais la propriété ne semble pas pourvue de latrines. La fosse découverte serait plutôt destinée à enfouir des déchets.

Bien que Rodrigue ne possède ni terrain, ni maison, contrairement à de Gannes, il a tout de même à son service des domestiques, bien que les deux groupes domestiques comptent le même nombre de personnes. Rodrigue, qui engage aussi des pêcheurs, préfèrent probablement investir dans le personnel et les domestiques plutôt que dans la propriété foncière.

Les collections archéologiques ne nous permettent pas de distinguer la quincaillerie d'architecture de chacune des résidences, ni même les matériaux utilisés. Il semble cependant assuré que toutes étaient pourvues de fenêtres vitrées, comme le suggèrent les nombreux tessons de verre à vitre répertoriés.

En plus de servir de lieu de résidence, toutes ces propriétés, du moins celles de Louisbourg, sont munies d'une cour arrière dont une partie a pu être transformée en jardin. La situation de Perthuis, à Québec, nous est inconnue; il est fort possible qu'il ait agi de même, bien que les campagnes environnantes aient abondamment pourvu les marchés de Québec de légumes frais, ce qui n'est pas tout à fait le cas à Louisbourg. Il ne semble y avoir eu aucune tentative de culture à grande échelle sur l'Île Royale, le sol étant d'ailleurs assez pauvre.

Par contre, il est certain que des animaux domestiques - vaches, cochons, poulets - sont élevés dans la cour arrière de la résidence de Perthuis, à Québec. Les documents laissent aussi entendre que le commissaire ordonnateur Bigot entretient aussi une basse-cour. Si cette situation prévaut alors chez ces riches bourgeois, elle doit aussi avoir cours chez l'ingénieur Verrier, les

militaires de La Perelle et de Cannes et le marchand Rodrigue. La différence doit plutôt porter sur les animaux entretenus et leur nombre. Mais il ne s'agit là que d'hypothèses, les ossements provenant des collections de Louisbourg n'ayant pas été conservés.

La cour arrière sert aussi d'emplacement pour les latrines; rappelons que tous, sauf le marchand Rodrigue, en possèdent. Seule la partie enfouie en terre en a été recouvrée: dans tous les cas, elle est construite en pierre. La forme en est carrée ou rectangulaire, mais les dimensions varient; les plus grandes, retrouvées sur les propriétés de Perthuis et de Bigot, occupent une surface pratiquement double de celles des de La Perelle et de Cannes. Ces latrines ne sont pourtant pas utilisées par les groupes domestiques numériquement les plus importants: le niveau de fortune, de même que la profession du propriétaire ou du locataire expliquent probablement ces différences, ce bâtiment étant souvent mis en évidence. Seules les propriétés appartenant au roi, celles de Bigot et de Verrier, sont pourvues de latrines munies d'un système de nettoyage. Les premières sont en effet lavées par l'eau d'une citerne située plus en amont, tandis que les secondes sont pourvues de deux bassins de décantation. Ce système unique peut être possiblement considéré comme une innovation de l'ingénieur Verrier.

Que ce soient des fosses de latrines ou une simple fosse à déchets, comme c'est le cas chez les Rodrigue, l'usage paraît identique. On y déverse, probablement quotidiennement, le contenu des pots de chambre, des restes de table et des objets brisés ou inutiles. Ces fosses sont régulièrement vidangées des objets qui les encombrent, du moins en ce qui concerne les latrines; la fosse à déchets des Rodrigue n'a possiblement jamais été vidée avant l'intervention des archéologues. Il était probablement plus commode de creuser une fosse dans le sol, de la remplir et de sceller le tout. Quoiqu'il en soit, ces fosses ont été remplies une dernière fois avant d'être abandonnées définitivement, probablement lors du départ des usagers. Elles renferment donc des objets témoignant des dernières années et même des derniers mois de l'occupation des propriétés par les usagers, ainsi que des fragments laissés lors des vidanges précédentes.

Tous ces dépôts de latrines offrent un profil assez semblable. On y jetait principalement de la céramique et du verre, ainsi que des ossements; il n'y a que très peu d'objets en métal, ceux-ci devant possiblement être réparés ou encore recyclés. Bien que le milieu dans lequel ils reposaient n'ait pas facilité leur conservation, il semble que l'incurie des chercheurs, faute de moyens, en expliquent aussi la disparition. En ce qui concerne le nombre d'objets, les quantités varient: l'on remarque tout de même que les latrines les plus grandes ont livré les quantités d'objets les plus importantes. Nous verrons cependant qu'un grand nombre d'objets n'est pas nécessairement gage de richesse. Le dépôt Rocbert contenait plus de sept cents objets, comparativement à seulement trois cents pour le dépôt Bigot. Les latrines des de la Perelle et Verrier contenaient environ deux cents objets, celles de Cannes, un peu plus de cent cinquante, tandis que la fosse à déchets des Rodrigue n'en contenait qu'une centaine. La quantité faramineuse d'objets chez les Rocbert s'expliquerait par la présence, dans les latrines, d'articles de commerce invendus; ceux-ci se distinguent par l'absence de traces d'usure et le nombre important d'exemplaires des mêmes formes. Un phénomène similaire a d'ailleurs été constaté parmi certains objets retrouvés dans les latrines de Bigot, ce qui laisse entrevoir que ces individus se livraient aussi au commerce avec la France. Ces articles ne touchent en effet que des produits français: de la terre vernie, de la faïence, des pipes, des verres à pied et probablement aussi des carreaux de verre.

Quelle que soit la nature exacte de ces dépôts, la provenance des objets peut nous renseigner sur les réseaux commerciaux de Louisbourg et de Québec, et les relations commerciales par lesquelles les groupes domestiques ont obtenu ces biens de consommation.

Nous prévoyions, d'après les pratiques commerciales de la France envers ses colonies, que les objets en céramique et en verre garnissant ces maisons soient majoritairement de fabrication française. Or, ce n'est le cas que chez quatre familles, soit les Rocbert et Verrier, principalement, ainsi que chez les Rodrigue et Bigot; de Cannes et de la Perelle ont acquis plus d'objets de fabrication anglaise. Pourtant, tous ces individus ont en leur possession plus

[illegible]

[illegible]

[illegible]

[illegible]

[illegible]

[illegible]

[illegible]

relations commerciales. Il s'agit de produits différents, plus au niveau du matériau qu'en ce qui touche le traitement du décor, des céramiques françaises énumérées plus haut; taxés à leur entrée en France, ils devaient sans doute constituer un luxe, leur coût d'achat étant de ce fait majoré.

Ces céramiques étrangères proviennent, par ordre d'importance, d'Angleterre, de Chine, d'Allemagne, d'Amérique du Nord, de Hollande, d'Italie et d'Espagne. Tous ces groupes domestiques ont en leur possession des céramiques anglaises, principalement du grès, fin et grossier, de la faïence, de la terre vernie, de la terre cuite fine et de la porcelaine.

Les familles de Gannes, Rodrigue et de La Perelle possèdent deux fois plus de céramiques anglaises que Verrier, et trois fois plus que Bigot et Perthuis. Il s'agit principalement de grès fin, une céramique populaire à partir des années 1740, fabriquée au moule, très résistante et presque blanche. On en retrouve surtout chez les de Gannes, de La Perelle et Rodrigue, chez qui l'on en a compté deux fois plus que chez Verrier, et cinq fois plus que chez Bigot et chez Perthuis.

Tous ces groupes utilisent de la faïence anglaise, et ce dans des proportions équivalentes, à l'exception des Perthuis qui n'en possèdent que très peu. La même situation prévaut en ce qui concerne la terre vernie anglaise, bien que Bigot, Perthuis et Verrier en possèdent beaucoup moins que les autres groupes. Il s'agit de productions du XVIII[e] siècle, remplacées, au cours des années 1740 et 1750, par de nouveaux types céramiques toujours plus raffinés, s'approchant des porcelaines orientales. Il s'agit entre autres de terres cuites fines, connues sous le nom d'*agate ware* et de *Whieldon ware*, reconnaissables par les coloris de leur pâte et de leur glaçure, ainsi que d'une porcelaine à pâte tendre, la meilleure copie des produits orientaux jusqu'ici élaborée en Europe. Les Rodrigue, de Gannes et Perthuis ont en leur possession chacun un article en terre cuite fine, tandis que les de La Perelle ont un objet en porcelaine anglaise. Un tel objet avait d'ailleurs été inclus au dépôt de Bigot: il nous semble toutefois intrusif, étant trop récent par rapport à l'ensemble.

De la porcelaine de Chine a été retrouvée chez tous ces groupes, particulièrement chez Bigot et chez de Gannes, tandis que Perthuis et Verrier n'en ont que fort peu. Il s'agit d'un produit unique, que les Européens ont tenté de fabriquer sans succès durant plusieurs siècles.

Tous les groupes semblent apprécier le grès gris fabriqué en Allemagne, finement décoré, particulièrement au début du XVIII^e siècle : Perthuis et de Gannes en ont cependant un peu moins que les autres. Le même phénomène touche aussi la terre vernie fabriquée par des potiers établis en Amérique; il s'agit par contre d'une céramique habituellement de qualité moindre que les produits européens de nature semblable.

Des faïences hollandaises, assez semblables à celles fabriquées en Angleterre et en France, ont été répertoriées chez tous ces groupes, à l'exception des de La Perelle et de Gannes. L'ingénieur Verrier en possède près de quatre fois plus que Perthuis, et près de sept fois plus que les autres groupes. De même, seuls les de La Perelle ne possèdent pas de terre vernie italienne; il s'agit d'un produit finement exécuté, ce qui l'éloigne quelque peu des autres terres vernies pour l'approcher des terres cuites fines. Les Rodrigue en possèdent cependant trois fois plus que les autres groupes.

Enfin, nous avons reconnu chez Perthuis, de La Perelle et Verrier des faïences espagnoles, difficiles à distinguer des autres faïences européennes contemporaines.

L'examen du verre, quoique intéressant, s'avère moins révélateur de la diversité des lieux de fabrication, les différentes productions étant parfois difficiles à distinguer. Comme nous l'avons signalé, les Verrier, Perthuis, Rodrigue et Bigot possèdent surtout du verre français, beaucoup plus que les de Gannes et de La Perelle, qui semblent préférer le verre anglais.

La France produit les deux types de verre répertoriés, soit le verre teinté et le verre incolore, le premier étant le plus commun chez tous ces groupes, sauf chez Bigot. Ce dernier possède autant de verre teinté

qu'incolore. Le verre teinté français est principalement de couleur bleu-vert, et se présente sous la forme de contenants, fabriqués tant aux XVII^{e} qu'au XVIII^{e} siècles. Rodrigue en possède près de deux fois plus que Perthuis et Verrier, et trois fois plus que de Gannes, de La Perelle et Bigot. L'autre type de verre teinté est de couleur vert foncé; il s'agit encore une fois de contenants, fabriqués à partir de 1730. On en retrouve principalement chez Perthuis, de Gannes et Verrier, qui en ont deux fois plus que Bigot et environ quatre fois plus que les Rodrigue, tandis que les de La Perelle ne paraissent pas avoir utilisé ce type de contenant en verre français.

Enfin, seuls Perthuis et Bigot semblent avoir acquis du verre teinté dit "de fougère", populaire tout au long de la première moitié du XVIII^{e} siècle.

Le verre incolore français se divise en trois principaux types, selon les composants. Nous avons reconnu du verre à base de soude et de chaux chez tous ces groupes, sauf chez de La Perelle, et particulièrement chez Verrier et chez Bigot. Ces derniers possèdent, de même que Perthuis, du verre incolore en façon de Venise, populaire durant le premier quart du XVIII^{e} siècle. Il sera par après remplacé par un cristal plus épais mais dont la transparence est accrue, dit en façon de Bohême. Seuls de Gannes et de La Perelle ne semblent pas en avoir acquis.

Les artisans français, à partir des années 1740, tenteront de fabriquer, sans succès, un cristal toujours plus transparent, pour tenter de rivaliser avec les productions anglaises et néerlandaises. Ce cristal, connu sous le nom de verre gercé, a été reconnu chez Perthuis, Bigot et de La Perelle.

Outre le verre français, il existe aussi du verre de fabrication anglaise, teinté et incolore. Tous ces groupes possèdent du verre teinté de couleur vert foncé - les Anglais n'ayant possiblement jamais fabriqués de verre bleu-vert - mais en quantités variables. Nous en retrouvons surtout chez de La Perelle et de Gannes; le premier en a utilisé d'ailleurs trois fois plus que Bigot et les Rodrigue, et près de six fois plus que Verrier. Perthuis n'en a que fort peu. Ces objets sont issus d'une production datable entre 1740 et 1760, tandis que

les contenants retrouvés chez Perthuis ne datent que du premier quart du XVIII^{e} siècle.

Un seul type de verre incolore a été fabriqué en Angleterre: il a été répertorié en quantité égale chez de Gannes, Bigot et Verrier, tandis que de La Perelle en possède un peu plus, contrairement aux Rodrigue et à Perthuis.

Tout comme l'Angleterre, les Pays-Bas ont produit du verre teinté et incolore, difficile à distinguer des productions de l'Île britannique. L'on n'en a reconnu que chez Bigot et Perthuis.

Enfin, le verre coloré, fabriqué en Europe, démarque la collection d'objets des Perthuis de celles des autres groupes.

Comment interpréter cette diversité de produits étrangers, relevée chez tous ces groupes? Une première hypothèse veut que ces groupes s inscrivent à l'intérieur d'un réseau de relations spatiales, si bien qu'ils ont pu être mis en contact avec des individus habitant des régions ou des pays particuliers. Le plan de carrière du chef de groupe, sa provenance, ses déplacements ont pu servir à nouer avec des personnes de régions données des liens plus serrés qu'avec d'autres. Ces groupes ont donc pu être placés, de par leur provenance, leur parenté, sur des axes de circulation de produits spécifiques. Tout cela se traduit dans le type de biens matériels qu'ils acquièrent et dont ils s'entourent.

Or, il semble que, dans les cas qui nous concernent, la provenance, la profession et la parenté n'aient que peu d'incidence, puisque tous ces groupes possèdent en général les mêmes objets. Cette diversité est rendue possible grâce à un réseau commercial très étendu, qui favorise la disponibilité de ces produits étrangers.

Ces ensembles d'artefacts nous permettent toutefois de tracer les grandes lignes de comportements variés, propres à chacun des groupes. De façon générale, l'on constate une plus forte proportion de produits anglais chez tous

les groupes de Louisbourg, comparativement à Perthuis, établi à Québec. Cet écart vaut particulièrement pour le verre teinté de couleur vert foncé, qui s'accapare, parmi les biens matériels des groupes de Louisbourg, de la place occupée par le verre français de même type, parmi les possessions de Perthuis. L'Angleterre s'avérant le principal producteur de verre teinté de couleur vert foncé à cette époque, il était probablement plus facile à ces groupes de Louisbourg d'en obtenir auprès des marchands de Nouvelle-Angleterre, établis à proximité, ou encore directement de l'île britannique. Des découvertes récentes ont même prouvé que la France expédiait vers ses colonies des contenants en verre de couleur foncé fabriqués en Angleterre, au cours de cette période.

Un phénomène semblable s'applique au grès fin blanc, une céramique produite en Angleterre, qui pénètre les marchés nord-américains à partir des années 1740. On en retrouve que très peu chez Perthuis, comparativement à ce que l'on a répertorié chez tous les groupes de Louisbourg, à l'exception de Bigot. Notre échantillonnage d'individus résidant à Québec n'est pas assez imposant pour que l'on puisse parler d'une tendance propre à cette ville; en ce qui concerne les Perthuis, il ne s'agit peut-être que d'une question de goût. La même explication vaudrait aussi pour Bigot, quoique ce ne soit pas la seule envisageable. En effet, la popularité du grès salin blanc augmente de façon sensible durant les années 1750, et ce au détriment de la faïence, qu'elle soit française, anglaise ou hollandaise. Cette nouvelle céramique anglaise supplante la faïence par la nouveauté de son procédé de fabrication, le moulage, sa blancheur, le traitement de son décor et sa résistance. Ce changement au niveau de la culture matérielle est particulièrement apparent chez les de Gannes et de La Perelle, si bien que nous sommes convaincus que ces derniers auraient empli leurs latrines au cours de la seconde occupation française de Louisbourg, entre 1749 et 1758, contrairement à Bigot et Verrier, qui auraient comblé les leurs peu avant 1745. Le cas du dépôt des Rodrigue est plus problématique: la datation des objets et l'assemblage le rapprochent des dépôts abandonnés vers 1745, mais la quantité de grès fin blanc le fait ressembler aux dépôts datés des années 1750. Les notes de fouilles laissent par contre entendre que le matériel anglais - le grès fin blanc? - aurait été

retrouvé en surface: la fosse à déchets aurait donc pu être utilisée en deux temps, soit principalement jusqu'en 1745 et quelque peu au cours des années suivantes, par les occupants britanniques, entre 1745 et 1748, ou encore les nouveaux locataires, après 1748.

Une même évolution dans la culture matérielle est perceptible au niveau du verre incolore. Seuls Verrier, Bigot et Perthuis possèdent du verre incolore en façon de Venise, populaire durant le premier quart du XVIII^{e} siècle, alors qu'il est peu à peu remplacé par le cristal en façon de Bohême. Ces mêmes individus, de même que Rodrigue, ont aussi en leur possession ce type de cristal. De plus, seuls Bigot et Perthuis possèdent du cristal au plomb néerlandais, les produits hollandais semblant délaissés au cours de la deuxième occupation française de Louisbourg. Les de Gannes et de La Perelle ont plutôt en leur possession du cristal anglais. Mais, il ne peut s'agir là que d'une question de goûts personnels autant que de disponibilité sur le marché, Louisbourg transigeant de façon plus marquée avec les colonies anglaises à partir des années 1750.

Dans un autre ordre d'idées, l'on note que seul Perthuis possède et utilise probablement encore, peu avant 1750, des objets fabriqués au tout début du XVIII^{e} siècle et même, pour certains, à la fin du XVII^{e} siècle. Il s'agit généralement de contenants en verre et, plus rarement, d'articles en faïence de Nevers. Nous émettons l'hypothèse que ces objets aient pu être achetés par les parents de Perthuis, qui ont habité à partir de 1699 la résidence dont il hérite en 1741. L'occupation par une même famille d'une résidence pendant un demi-siècle aurait favorisé la conservation, au cours des années, d'objets anciens réutilisés. Cette particularité n'a pas été détectée chez les groupes de Louisbourg, pas même chez Verrier et les de La Perelle, qui occupent pourtant la même résidence pendant au moins trente ans.

Bien que ces individus aient acquis généralement les mêmes objets, leurs fortunes et leurs professions différentes déteignent certainement sur leur niveau de vie respectif. La qualité et la valeur de leurs biens nous aidera à le jauger.

Les différents types de céramique n'ont pas tous la même valeur, qu'ils soient produits en France ou à l'étranger. La céramique la plus commune est la terre vernie: tous les groupes en possèdent en proportions égales, à l'exception de Perthuis et de Rodrigue. En ce qui concerne le premier, nous avons constaté qu'une bonne part de ses terres vernies étaient de fait des marchandises de commerce, invendues. Rodrigue possède par contre plusieurs articles en terre vernie italienne dont la finition surpasse celle des autres terres vernies. Il est possible que Rodrigue ait préféré acquérir cette céramique, moins dispendieuse, par exemple, que la faïence ou le grès fin.

La faïence, plus coûteuse que la terre vernie, forme la céramique la plus populaire chez tous ces groupes. Il s'agit d'une céramique généralement peinte, qui se veut une imitation, à prix moindre, de la porcelaine orientale. Les Verrier, principalement, ainsi que Perthuis, Rodrigue et Bigot possèdent entre autres de la faïence hollandaise, pays reconnu à l'époque pour contrefaire la porcelaine orientale. Cette faïence s'avérait probablement un succédané à la porcelaine; l'on remarque d'ailleurs que Verrier est l'un des individus, avec Perthuis, qui possède le moins de porcelaine.

La valeur du grès semble plus difficile à évaluer, que le grès soit grossier ou fin. Le grès grossier est ordinairement importé, d'Allemagne ou d'Angleterre. Chacun possède également du grès grossier anglais, tandis que Perthuis et de Gannes possèdent proprotionnellement moins de grès allemand que les autres individus. Il s'agit peut-être plus d'une question de goût que de coût, comme en ce qui concerne le grès français, beaucoup moins populaire au XVIII^{e} siècle; de La Perelle et Verrier n'en ont pas.

Au regard du grès fin, il s'agit d'un produit importé qui, vers le milieu du XVIII^{e} siècle remplace peu à peu la faïence. Cette céramique était peut-être plus dispendieuse que la faïence, surtout si elle transitait par la France, où elle était taxée, avant d'être acheminée vers les colonies d'Amérique. Cependant, il est possible que ce grès fin ait été obtenu à meilleur prix par l'entremise des colonies anglaises d'Amérique. La même hypothèse prévaut en ce qui concerne les terres cuites fines fabriquées en

Angleterre, que l'on a retrouvé chez les Rodrigue, de Gannes et Perthuis. Probablement plus dispendieuse que les faïences, elles étaient certainement plus accessibles que les porcelaines. Ces terres cuites fines étaient tout de même des productions de dernier cri à l'époque, et il est notable qu'elles puissent avoir atteint en si peu de temps les colonies.

La porcelaine orientale est considérée à ce moment comme un produit très luxueux. Bigot est l'individu qui en possède le plus, suivi de de Gannes, Rodrigue et de La Perelle, alors que Verrier et Perthuis n'en ont pratiquement pas. L'on a d'ailleurs retrouvé chez les de La Perelle une copie de la porcelaine orientale, fabriquée au cours des années 1750 en Angleterre. C'est donc dire que dès sa mise en marché, cette céramique est disponible dans les colonies, à moins que les de La Perelle n'aient bénéficié d'un réseau de relations leur permettant d'obtenir cette nouveauté. L'on ignore cependant si son coût était moindre que l'original.

De telles distinctions de qualité et de valeur peuvent être établies en ce qui concerne le verre, le verre teinté étant beaucoup moins coûteux que le verre incolore. La quantité de verre teinté de couleur vert foncé ne nous semble pas être un critère pouvant distinguer le niveau de fortune de chacun des groupes, bien que de Gannes et de La Perelle en possèdent plus que les autres. Ce phénomène est peut-être relié à la profession militaire de ces individus, qui les amenait à consommer plus de boissons alcoolisées, embouteillées dans ces contenants en verre de couleur vert foncé, comparativement aux bourgeois civils.

Par contre, il est possible de déceler, à partir des contenants en verre teinté de couleur bleu-vert, le niveau de vie des familles chez qui l'on en retrouve: il s'agit en effet de contenants servant à l'expédition de produits de luxe, aromatisés à l'alcool. L'on retrouve d'ailleurs près de deux fois plus de ces contenants chez les Rodrigue que chez Perthuis et Verrier, et près de quatre fois plus que chez de Gannes, de La Perelle et Bigot. Enfin, il nous semble assez étonnant de ne retrouver que chez Perthuis et Bigot du verre

fougère, pourtant très à la mode au XVIII^{e} siècle: sa présence découle probablement du goût de ces individus.

L'on a aussi identifié du verre incolore, de différentes qualités, chez tous ces groupes. Du verre blanc commun, peu dispendieux, a été reconnu chez presque tous ces individus, particulièrement chez Verrier et Bigot; seuls les Rodrigue ne semblent pas en avoir. Il y a aussi du verre incolore français de qualité douteuse, sa formule de fabrication n'étant pas au point, chez Perthuis, principalement, ainsi que chez Bigot et de La Perelle. Nous ne savons la valeur de ce verre, probablement moindre que celle du cristal en façon de Bohême, que l'on retrouve, en proportion assez égale, dans tous les intérieurs, sauf chez de Gannes. Ce dernier a probablement préféré investir dans le cristal au plomb, de qualité supérieure, comme l'ont fait les autres groupes et particulièrement Bigot.

Comme nous l'imaginions, l'individu qui occupe la charge la plus prestigieuse, en l'occurence le commissaire ordonnateur Bigot, a meublé son intérieur d'un grand nombre d'articles importés de l'étranger et de qualité supérieure. On y retrouve en effet beaucoup de porcelaines orientales, de faïences, françaises, anglaises et hollandaises, et de cristal néerlandais et anglais. Par contre, cet individu n'a acheté que fort peu de contenants en verre teinté bleu-vert français, dont le contenu offre une certaine valeur: les goûts personnels de Bigot, plus que ses ressources financières limitées, entrent probablement en ligne de compte. Par contre, il nous apparaît aberrant qu'un tel individu ait eu à faire réparer un article aussi peu coûteux qu'une jatte en terre vernie française: une période d'approvisionnement plus que précaire, tout comme un changement au niveau de la fonction de l'objet, en sont peut-être les causes.

Alors que, lors de notre stratification sociale à partir des biens immobiliers et de la propriété foncière, les Rodrigue nous semblaient les moins favorisés, il en va différemment lors de l'examen de leurs biens mobiliers. En effet, il s'agit de la famille qui, après Bigot, possède le plus de porcelaines orientales; ce groupe possède aussi beaucoup de contenants en verre teinté de couleur bleu-vert, et un article en terre cuite fine anglaise. Les Rodrigue

ont aussi un peu de cristal anglais, de la faïence française, anglaise et hollandaise. Cependant, ils ont acheté plus de terres vernies italiennes que les autres familles, bien qu'au total ils possèdent autant de terres vernies que les autres groupes. Il s'agit d'ailleurs d'un groupe qui a préféré s'entourer de domestiques, d'esclaves, d'articles luxueux, plutôt qu'investir dans la propriété foncière.

Les militaires de Gannes et de La Perelle ont en leur possession des objets de valeur très semblable. De Gannes possède tout de même plus de porcelaine orientale, et même une terre cuite fine anglaise; le grès fin anglais se retrouve en quantité quelque peu plus importante dans sa résidence. Les de La Perelle possèdent plus de faïence, dont un objet en faïence espagnole.

Par contre, les de La Perelle utilisent plus de cristal, de fabrication anglaise; ils ont aussi quelques articles en cristal français. Ces deux groupes possèdent autant de verre incolore commun, de contenants en verre de couleur bleu-vert de fabrication française et en verre de couleur vert foncé. Cependant, les de La Perelle n'ont aucun contenant en verre vert foncé de fabrication française, contrairement à tous les autres groupes; il s'agit peut-être d'une question de goût ou d'abondance de ce produit.

Bien que le groupe des de Gannes paraissent légèrement plus à l'aise que les de La Perelle - ils ont suivi une carrière militaire très semblable - nous constatons que le second groupe occupe une résidence de meilleure qualité, jouit de quelques bâtiments secondaires et de domestiques. Ce n'est pas le cas pour les de Gannes, qui ont préféré s'entourer d'un peu plus d'articles luxueux.

A l'examen de leurs biens personnels respectifs, Verrier est assurément plus à l'aise que Perthuis. Il possède plus de porcelaines orientales, de grès fin anglais, de faïence, qu'elle soit hollandaise ou anglaise, et de grès allemand. Il en va d'ailleurs de même avec le verre, que ce soit le cristal au plomb anglais ou le verre incolore en façon de Bohême ou de Venise. Verrier et

Perthuis ont cependant une quantité égale de verre de couleur bleu-vert français et du verre de couleur vert foncé. Perthuis possède par contre du verre teinté "de fougère" français et du cristal de même origine, contrairement à Verrier.

Le fait d'occuper une propriété royale pour laquelle il ne débourse aucun frais laisse à Verrier le pouvoir financier nécessaire pour acquérir tous ces objets de luxe, contrairement à Perthuis. Ce dernier a cependant hérité de la propriété paternelle, bien qu'il ait à en assurer les frais d'entretien. Le niveau de vie supérieur de Verrier s'explique probablement par sa fortune personnelle plus importante, que lui procure sa profession d'ingénieur-chef.

L'étude de la provenance et de la valeur d'une partie des biens mobiliers de ces groupes domestiques nous amène à formuler une conclusion générale. Tous ces individus, établis dans des colonies françaises en Amérique du Nord, possèdent en majeure partie des produits fabriqués en France. Leur profession, leur fortune personnelle les placent dans un échelon de la stratification sociale, distinct pour chacun. L'une des façons de se démarquer consiste, pour ces groupes, en l'acquisition de biens de luxe, le plus souvent importés de l'étranger.

La culture matérielle d'un groupe domestique peut aussi rendre compte des fonctions ou activités pratiquées par les occupants. En effet, nous disposons de traces matérielles qui, conjuguées aux écrits historiques, rendent compte de la stratégie de chacun de ces groupes face à la nécessité du logement, de l'approvisionnement en denrées alimentaires et en biens de consommation, de la transformation, de la consommation et de la conservation des aliments, et même, de l'hygiène. Militaires, commerçants, ingénieurs ou administrateurs n'ont pas les mêmes besoins aux fins d'exercice de leur profession. Dans bien des cas également, ils pourvoient différemment à ces nécessités essentielles. Au delà des besoins liés à l'exercice de leur profession, leur mobilier et certainement aussi leur garde-robe, dont nous n'avons aucune trace, témoignent d'un statut, de la représentation d'une image, d'une volonté de paraître, propre à chacun.

Leurs biens mobiliers, en céramique et en verre, nous informent des activités qu'ils pratiquent sur leur propriété. L'on considère, pour ce faire, l'usage associé aux formes. La majorité de ces objets en céramique et en verre sont des biens de consommation, utilisés principalement pour l'alimentation et l'hygiène, ainsi que pour la consommation du tabac et cie, chez tous ces groupes.

Les formes utilisées pour l'absorption des aliments et des boissons sont les plus répandues, quel que soit le groupe domestique considéré. Il s'agit d'assiettes, de plats, de verres à pied, de tasses et de gobelets.

L'on retrouve généralement en plus grand nombre les articles utilisés pour la consommation des aliments. Ils sont particulièrement nombreux chez Verrier, près du double comparativement aux autres groupes, principalement chez les de La Perelle, le groupe domestique le moins nombreux. Nous savons que Verrier possédait un grand nombre d'assiettes en faïence hollandaise, finement décorées. Elles ne servaient probablement pas toutes à la table, étant réservées à la décoration intérieure de la résidence. Nous reviendrons d'ailleurs sur ce sujet. En omettant ces articles, il appert que le commissaire ordonnateur, l'individu le plus riche occupant la fonction la plus importante, possède un peu plus de vaisselle de table pour les aliments que les autres groupes, qui en ont en proportions assez semblables. Par contre, les Rodrigue et de Gannes ont en leur possession plus de vaisselle de service: la taille du groupe domestique en est peut-être la cause, bien qu'on en retrouve en proportions égales chez tous les autres groupes, quel que soit le nombre de personnes à table.

La vaisselle utilisée pour les boissons est presque aussi nombreuse que celle réservée aux aliments. De nouveau, la vaisselle de table l'emporte quantitativement sur la vaisselle de service, chez tous ces groupes domestiques. L'on en retrouve principalement chez les Rodrigue, beaucoup moins chez Verrier, et en proportions égales chez les autres familles.

La vaisselle pour le service des boissons s'avère plus rare que celle observée au service des aliments. Les quantités les plus importantes se retrouvent chez Bigot et Porcheron; les Rodrigue en possèdent moins, bien qu'en proportion plus marquée que les de Gannes et Vernier. Les de La Ronville, peu nombreux, n'en ont que fort peu. Il est intéressant de noter qu'une proportion moindre de vaisselle pour le service des boissons, illustrée par des carafes, correspond à une augmentation du nombre de contenants pour l'entreposage, ces derniers pouvant remplir ces deux fonctions.

Les contenants pour l'entreposage des boissons sont très courants chez tous ces groupes; on en retrouve en proportion inverse des articles utilisés pour leur service à la table. Notons que Vernier, qui ne possède que peu d'objets pour la consommation des boissons, n'a que peu de contenants pour leur entreposage. Tous ces groupes possèdent aussi des contenants pour l'entreposage des aliments, cinq fois moins nombreux que les premiers.

En ce qui a trait aux objets utilisés pour la préparation des aliments et leur cuisson, ils ne sont que peu représentés. Les objets employés pour la préparation se retrouvent en quantité égale chez tous les groupes, sauf chez Porcheron. On en a répertorié deux fois plus; mais, il s'agirait principalement de marchandises invendues. Le même phénomène touche les articles utilisés pour la cuisson des aliments.

Voyons comment se profile, pour chacun de ces groupes domestiques, la stratégie pour ce besoin primaire qu'est l'alimentation, en tenant compte des aliments et boissons consommés, ainsi que de la relation entre le matériel et les formes utilisées pour cette activité.

Nous avons vu qu'un espace, dans toutes les cours arrière de ces propriétés, semble réservé à la culture et l'élevage d'espèces domestiques; nous ne pouvons cependant en comparer les espèces. Mentionnons tout de même que Porcheron entretient alors sur sa propriété de Québec des volailles, des porcs et des veaux, auxquels s'ajoutent, chez le commissaire ordonnateur Bigot des moutons. Les porcs, par exemple, s'adaptent facilement à la vie urbaine,

[illegible]

[illegible]

[illegible]

[illegible]

[illegible]

Tous ces groupes domestiques utilisent des jattes et plats creux en terre vernie commune pour préparer les aliments. Si l'on fait exception des marchandises invendues mêlées aux objets d'usage courant chez les Perthuis, tous les groupes possèdent une proportion identique d'objets utilisés pour cette fonction, bien que l'on retrouve en quantité légèrement supérieure chez Bigot, l'individu le plus riche. L'on doit cependant noter l'absence, chez tous les groupes de Louisbourg, de terrines à bec verseur pour écrémer le lait, que l'on retrouve en plusieurs exemplaires parmi les biens personnels et les marchandises invendues de Perthuis. Nous n'osons prétendre que ce procédé de transformation du lait n'était pas effectué par les groupes de Louisbourg: des contextes archéologiques différents ont révélé de tels objets. Leur absence est tout de même étrange. Enfin, l'on a retrouvé certaines formes particulières chez quelques groupes, particulièrement chez Perthuis: un égouttoir, des terrines à deux anses, des bassins et des plats creux en terre vernie et des saladiers en faïence que l'on a identifié chez Perthuis, une jatte à deux anses en terre vernie chez Verrier et un moule en grès fin chez de La Perelle. Nous ne croyons pas que ces possessions soient significatives: nous les mentionnons pour évoquer la diversité des biens de chacun des groupes.

Des marmites en terre vernie, utilisées pour la cuisson par immersion à flamme réfléchie des aliments, enrichissent l'intérieur de tous ces groupes domestiques. Ce type de cuisson ne date que du milieu du XVII^{e} siècle, point de départ d'une évolution radicale de l'art culinaire: les viandes sont maintenant cuites séparément, tout comme les légumes, et la lenteur de la cuisson devient la règle. Verrier et Perthuis possèdent un peu plus de marmites que les autres individus: ceci ne nous semble pas réellement distinctif - les quantités étant partout assez faibles - d'autant plus que certaines des marmites de Perthuis s'avèrent des marchandises invendues. Ce dernier possède aussi quelques marmites tripodes en terre vernie, munies d'un couvercle; cette forme est connue à Louisbourg, mais elle est absente des biens des groupes étudiés. Il s'agit peut-être d'un goût personnel.

Par contre, Perthuis est le seul à posséder des objets en terre vernie et en faïence, utilisés pour le réchauffage des boissons. Il peut encore s'agir

d'une question de goût ou de disponibilité: les groupes de Louisbourg peuvent avoir utilisé de pareils objets, fabriqués en métal, par exemple, et qui ont pu être recyclés après un bris. La présence d'articles pour consommer des boissons chaudes chez tous les groupes de Louisbourg nous laisse d'ailleurs croire en cette hypothèse.

Enfin, l'on retrouve chez tous ces groupes quelques assiettes et plats, parfois creux, en faïence brune, qui ont pu servir à réchauffer ou gratiner certains mets.

Les mets sont présentés à table dans des jattes et des plats, parfois creux, empreints d'un décor, qu'ils soient en faïence, en grès fin, en porcelaine ou encore en terre vernie. Les Rodrigue et de Gannes possèdent une proportion légèrement plus importante de vaisselle de service que tous les autres groupes; le nombre d'individus mangeant à la même table entre peut-être ici en ligne de compte. Il s'agit d'ailleurs d'objets en faïence, grès fin et terre vernie. Bigot, particulièrement, et de La Perelle s'avèrent les seuls à servir aussi des aliments dans des plats en porcelaine orientale, signe manifeste de richesse.

Parmi les objets propres à chacun des groupes, l'on remarque des soupières, en grès fin, chez les Rodrigue, de La Perelle et de Gannes; ceci est peut-être en rapport avec la date plus récente de ces dépôts, associés à la deuxième occupation de Louisbourg, du moins en ce qui concerne les deux derniers. De même, l'on retrouve des saladiers, en faïence, chez Perthuis, ainsi que des burettes, en faïence: tous les objets en céramique sont décorés. Ces formes sont probablement connues à Louisbourg, mais nous n'en avons pas la preuve par les collections.

Les assiettes sont utilisées pour la consommation des aliments: il s'agit de la forme la plus fréquemment répertoriée chez tous ces groupes. Elle est disponible partout en faïence, principalement, en grès fin, en porcelaine et en terre vernie. Bigot possède le plus grand nombre d'assiettes en porcelaine, tandis que Perthuis n'en a aucune. Il est remarquable que l'on retrouve près

de trois fois plus d'assiettes chez les Perthuis, Bigot et Verrier, qui partagent les repas avec les groupes domestiques les moins importants, numériquement. La coutume de changer les assiettes à chaque plat, lors des repas fastueux, y a certainement cours.

Tous ces groupes ont en leur possession des assiettes plus profondes, en faïence, qui dénotent la consommation de mets semi-liquides, tout comme les écuelles en terre vernie, présentes chez tous sauf chez les Rodrigue et Verrier. Par contre, seul Perthuis semble utiliser des pots à anse ou tasses en terre vernie pour la consommation de liquides chauds ou de bouillons. Ces formes sont connues à Louisbourg, mais n'ont pas été répertoriées chez les groupes considérés: nous présumons qu'il s'agit d'un goût personnel.

Enfin, l'on retrouve des jattes en faïence, en grès fin ou en porcelaine chez tous ces groupes; probablement déposées à la table, elles étaient remplies de diverses denrées, des fruits, de noix, etc. Seuls Rodrigue et Verrier ne possèdent pas de jattes en porcelaine, ce qui dénote peut-être une moindre richesse. Enfin, des timbales en cristal au plomb, utilisée lors du dessert, ont été répertoriées chez Bigot et Rodrigue: il s'agit d'un article de luxe, qui n'était probablement pas à la portée de tous.

Diverses boissons, telles le lait, le cidre, la bière et le vin peuvent accompagner ces repas. Elles peuvent être servies à la table dans des pots à eau, en faïence, que l'on retrouve surtout chez Perthuis et Bigot, et dans des cruches, en terre vernie, comme chez Perthuis, Bigot, Verrier et de Gannes, ou encore en grès allemand, que possèdent Perthuis, Rodrigue, de La Perelle et Bigot. Ces légères différences ne nous semblent pas réellement significatives, contrairement au fait que les de La Perelle, le groupe le moins nombreux, ne possèdent presque pas d'objets pour le service des boissons, et que ce soit chez Bigot que l'on en ait compté le plus grand nombre. En effet, ce dernier, qui doit offrir de fastueux repas, possède plusieurs carafes en cristal pour le service des vins; seuls Perthuis et de La Perelle ont aussi de tels objets. Le service des boissons se fait avec des objets beaucoup moins luxueux chez les autres familles, soit des fioles en verre teinté, ou à même le contenant. Les

de La Perelle, de Gannes, Verrier et Perthuis utilisent aussi des seaux en faïence pour refroidir le contenu des bouteilles de boissons alcoolisées. Cet article de luxe est absent chez les Rodrigue, ainsi que chez Bigot. Ce dernier préférait peut-être le seau en métal, plus luxueux, à moins que ses carafes en cristal aient pu remplir cette fonction. Quant aux Rodrigue, ils préféraient peut-être ne pas investir dans ces articles dispendieux.

Signalons enfin que seul Perthuis possède aussi une aiguière en faïence, des petits pots à crème ou à lait en terre vernie et des pots, en terre vernie et en faïence, destinés au service des boissons chaudes. Les autres groupes ne semblent pas jouir de ces formes particulières. L'on a cru cependant reconnaître une théière en grès fin chez les Rodrigue et un sucrier, du même matériau, chez Bigot. Il est possible que les autres groupes domestiques aient aussi utilisés de pareils objets: nous n'avons pu les reconnaître parmi les nombreux fragments d'objets indéterminés.

Tous ces groupes possèdent des articles pour la consommation des boissons en proportion assez semblable: l'ingénieur Verrier en a un peu moins. En associant les verres à pied et les gobelets en verre aux boissons froides ou chambrées, l'on constate que Perthuis, Bigot et Verrier semblent préférer celles-ci aux boissons chaudes, bien que l'on retrouve partout de pareils objets. L'on en a répertorié principalement chez Perthuis, Bigot, Verrier et de La Perelle, et beaucoup moins chez de Gannes et Rodrigue. Cependant, il est certain que nombre des objets de Perthuis consistaient en des marchandises invendues: ce dernier possédait cinq fois plus de verres à pied que l'individu le plus riche, Bigot. Perthuis, Bigot et Rodrigue peuvent refroidir, au cours des repas, la coupe de leur verre à pied dans des seaux en cristal, signe d'un faste certain. Les autres groupes utilisent pour ce faire des petites jattes en faïence, en grès fin ou en porcelaine. Nous ne pouvons déterminer les boissons froides consommées chez chacun de ces individus; les nombreuses bouteilles de vin et flacons d'alcool, présents dans toutes les maisons, laissent entendre qu'il s'agit là des boissons préférées. Il faut aussi noter que la bière semble appréciée par tous, comme l'attestent les pots à boire ou chopes en grès allemand.

Mentionnons enfin que la famille de La Perelle laisse entrevoir ses affinités avec le monde militaire, par ses verres à pied en cristal anglais que l'on dit fort populaires auprès des militaires britanniques durant la guerre de Sept Ans. Certains militaires français ou canadiens semblent avoir aussi fait leur ces verres, fabriqués au milieu du XVIII^{e} siècle tant sur l'île britannique que sur le continent, comme l'ont démontré des fouilles archéologiques à Louisbourg.

Les boissons chaudes requièrent un éventail de formes plus étendu: tasses, avec ou sans anse, gobelets et soucoupes. Perthuis en possède beaucoup plus que les autres groupes, indices qu'il se glisse parmi ses objets des marchandises invendues. L'on en retrouve aussi chez de Gannes, Bigot, de La Perelle et Rodrigue, et en quantité moindre chez Verrier. De Gannes, de La Perelle et Rodrigue semblent d'ailleurs préférer les boissons chaudes aux boissons alcoolisées.

La petite tasse sans anse et la soucoupe en porcelaine orientale semblent tout indiquées pour la consommation du thé: tous les groupes domestiques en ont en leur possession, bien qu'aucune soucoupe n'ait été répertoriée chez Verrier. Il s'agit bien entendu d'une boisson de luxe, qui semble à la portée de tous ces individus. L'on rencontre cependant les tasses à une anse en plus grande quantité, qu'elles soient en faïence ou en grès fin: seuls Bigot et Rodrigue en ont aussi en porcelaine orientale. Ces tasses, utilisées aussi avec une soucoupe, pouvaient servir à la dégustation du café ou du chocolat, des boissons exotiques de luxe. Les gobelets en faïence et en porcelaine, que seuls Perthuis et Bigot utilisent, devaient servir au même usage.

Le raffinement de la personne s'exprime de façon très marquée lors des repas fastueux, chez tous ces groupes domestiques. La table est alors garnie d'une vaisselle luxueuse, finement décorée, en faïence importée de France, de Hollande, d'Angleterre ou d'Espagne, de grès fin, de terre cuite fine et de cristal, fabriqués en Angleterre, et de porcelaine, importée d'Orient. Tous ces groupes domestiques semblent accorder la même importance à cet événement, bien que les plus riches, tel Bigot, puissent garnir leur table d'un plus grand

faste. Enfin, l'on retrouve aussi chez toutes ces familles une vaisselle de table de qualité moindre, en faïence non décorée, en terre vernie et en verre incolore commun, utilisée lors des repas ordinaires et par les domestiques.

Outre l'usage pour lequel ils ont été conçus, ces objets, de par leur décor, leur matériau ou leur forme, retiennent l'attention. Placés bien en vue dans la résidence, ils permettent aux visiteurs d'apprécier le niveau de vie de leurs hôtes. Certaines pièces en faïence ont d'ailleurs été créées de telle sorte qu'elles puissent être suspendues au mur, afin que l'on admire le décor finement exécuté: l'on en a reconnu chez Perthuis, principalement, et chez Verrier. De Gannes possède peut-être un objet semblable, son état trop fragmentaire ne nous permettant pas de nous en assurer. Perthuis et Bigot semblent accorder une certaine valeur à leurs faïences et porcelaines, au point d'avoir fait consolider au moyen de crampons de plomb quelques objets: la précarité de cette réparation confinait cependant ces objets au rôle de parure. Enfin, nous avons noté que Perthuis possède des objets destinés uniquement à l'exposition. C'est donc dire que tous ces groupes, et particulièrement Perthuis, désirent s'entourer d'objets pratiques mais aussi empreints d'esthétisme, par lesquels ils exposent leur richesse et le bon goût de l'époque.

Des contenants pour l'entreposage des boissons, principalement, et des aliments, sont inventoriés dans tous les intérieurs. Il s'agit principalement de bouteilles en verre vert foncé. Leur présence en grand nombre suggère que le vin est mis en maturation dans ces bouteilles et ce, chez tous ces individus. Ce phénomène, relativement récent est encore inconnu à la fin du XVII^{e} siècle: mais la pratique en est déjà répandue chez ces bourgeois à partir du deuxième quart du XVIII^{e} siècle. Les Perthuis, de Gannes, de La Perelle et Rodrigue utilisent aussi des flacons carrés en verre de couleur vert foncé, destinés à l'entreposage de boissons alcoolisées autres que le vin. Leur absence de chez Bigot et Verrier tient probablement d'une question de goût personnel.

L'on retrouve aussi chez tous ces groupes des contenants pour les aliments, principalement en verre, mais aussi en grès, en faïence et en terre vernie. Nous n'y décelons aucune particularité, bien que le grès français ait encore la faveur de plusieurs familles de Louisbourg - de Gannes, Rodrigue et Bigot - à une époque où, à Québec, l'on en retrouve beaucoup moins. Ils témoignent peut-être des contacts plus étroits avec la France, au niveau de l'approvisionnement en denrées comestibles entreposées dans ces contenants, ou encore de leur longévité.

Les articles utilisés pour l'hygiène sont proportionnellement plus importants que ceux réservés à la préparation des aliments. Il s'agit, en premier lieu, d'objets destinés aux soins du corps et, ensuite, d'objets utilisés pour l'excrétion. On en retrouve principalement chez Bigot, Perthuis, de Gannes et Verrier, mais fort peu chez de La Perelle et Rodrigue. Nous avons reconnu quelques pots de pharmacie chez tous ces groupes, sauf chez les Rodrigue, et des pots à eau, utilisés pour la toilette du corps. Il est toutefois étonnant qu'aucun de ces groupes, à part Perthuis, n'utilisent de réceptacle pour l'eau, sous forme de cuvette en faïence; les plats creux en terre vernie des de Gannes et Rodrigue, et en faïence, chez les Verrier et Bigot devaient les remplacer.

Nous ne pouvons passer sous silence le bassin à barbe et le couvercle de boîte à poudre, en faïence finement décorée, qu'a utilisés Perthuis. Le bassin à barbe s'avère le seul objet témoignant de la présence d'un adulte mâle parmi les groupes domestiques, alors que les documents nous l'attestent de façon très nette. Le rasage à Louisbourg pouvait avoir lieu à l'extérieur de leur résidence, dans la boutique du barbier, à moins que ce dernier ne se rende chez ses clients avec son nécessaire. Le bassin de Perthuis a été fabriqué à Nevers, au début du XVIII^{e} siècle: il s'agit peut-être d'un article ayant appartenu à son père et dont Joseph Perthuis aurait hérité: il l'aurait conservé pour des raisons pratiques ou sentimentales. Enfin, il est certain que Perthuis ou son épouse se poudrent, comme le veut alors le bon goût de l'époque; les autres groupes usent possiblement des pots de pharmacie en faïence comune pour entreposer ce produit de beauté, et non pas, comme

Perthuis, d'une boîte en faïence décorée et signée par un potier de la fabrique de Moustiers, en France.

Bien entendu, ces dépôts de latrines contiennent plusieurs pots de chambre, en faïence, principalement, et parfois en terre vernie et en grès allemand. On en retrouve surtout chez Bigot - Perthuis en possède un plus grand nombre, mais plusieurs ne sont que des marchandises invendues - chez Verrier, de La Perelle et de Gannes. Les Rodrigue n'en ont qu'un seul, ce qui nous fait penser que la fosse non maçonnée retrouvée sur leur propriété n'en était pas une de latrines. Les divers formats dans lesquels ces pots de chambre sont disponibles suggèrent qu'il puisse s'agir d'objets individuels; par contre, leur nombre semble inversement proportionnel au nombre d'individus occupant la même résidence. Notons aussi que seul Bigot possède un pot de commodité, de plus grand format que les simples pots de chambre, plus approprié pour les chaises percées. De même, Perthuis a en sa possession un pot de chambre en faïence, décoré, de même qu'un crachoir.

D'après la qualité de certains articles utilisés pour les soins du corps, et même l'excrétion, retrouvés chez Perthuis, il est certain que ce dernier accordait une certaine importance à ces activités à travers lesquelles s'exprimait aussi le raffinement de sa personne.

Enfin, nous avons reconnu chez tous ces groupes des objets utilisés pour la consommation du tabac: leur proportion équivaut à celle des objets destinés à la cuisson des aliments. On en retrouve principalement chez de Gannes et Bigot, ainsi que chez Perthuis. Les de La Perelle, Rodrigue et Verrier en avaient en quantité moindre. La majorité des pipes retrouvées chez Perthuis s'avèrent d'ailleurs des marchandises invendues, et l'on a reconnu chez de Gannes une pipe réutilisée après une cassure du tuyau, indice d'une réparation nécessitée par une disette ou les faibles revenus de l'utilisateur.

Bien que la majorité des pipes proviennent des groupes domestiques les plus riches, l'on ne doit nécessairement en conclure que les chefs des groupes fument beaucoup. Nous avons mentionné que les gens à l'aise préfèrent le tabac

prisé: ces pipes ont donc probablement été fumées par leurs domestiques, du moins en ce qui concerne Bigot, de Gannes n'ayant pas, semble-t-il, de domestique à son service. Le tabac, importé, pouvait être entreposé dans des pots à conserve en faïence, comme ceux des de Gannes, de La Perelle, Bigot et Perthuis.

Bien que tous ces dépôts aient révélés quelques objets particuliers, utilisés pour le commerce, le transport ou le travail du bois, nous ne croyons pas qu'ils puissent caractériser l'un ou l'autre de ces groupes, n'ayant été retrouvés qu'en très petit nombre. Par contre, certains éléments nous invitent à distinguer les groupes domestiques établis à Louisbourg de celui de Québec. Par exemple, l'on retrouve chez tous les groupes de Louisbourg, sauf Bigot, des fusils ou parties d'armes à feu - munitions, pierres à fusil - utilisées pour la chasse ou encore la guerre. Un objet à caractère militaire a été retrouvé chez Bigot: il s'agit de la pointe d'un fourreau d'épée, qu'a pu porter Bigot ou encore la sentinelle en poste devant sa résidence, la caisse y étant entreposée. Aucun de ces objets n'a été retrouvé chez Perthuis; ceci distingue probablement le quartier de Place-Royale à Québec, habité principalement par des marchands, de la ville-forteresse de Louisbourg.

Cependant, Perthuis semble avoir participé aux trocs avec les populations amérindiennes, puisque l'on a reconnu chez lui des perles de verre coloré échangées aux autochtones, ainsi que des pipes en pierre de tradition amérindienne. Québec, située à l'intérieur du continent nord-américain, se trouve beaucoup plus près de ces populations que Louisbourg, s'élevant aux confins du continent, pouvait l'être alors.

CONCLUSION

L'analyse d'un mode de vie passé doit obligatoirement tenir compte d'un large éventail de sources, afin d'en saisir toutes les nuances. L'étude des objets, ces témoins du passé, s'avère nettement insuffisante si l'on ne peut les replacer à l'intérieur d'un contexte aux multiples facettes.

Les éléments de ce contexte sont d'ordre archéologique, géographique et historique. Les collections étudiées en premier lieu proviennent de fouilles archéologiques effectuées dans le quartier de Place-Royale à Québec. Des recherches historiques ont permis de déterminer que ces fouilles avaient lieu sur les lots des maisons Dunière et Perthuis, pour lesquels nous avons décrit les différentes occupations depuis le Régime français, soit le XVII^e siècle, jusqu'à nos jours. Le contexte archéologique de ces fosses de latrines ayant été fixé, pour l'un, à la fin du XVII^e siècle et, pour l'autre, à la première moitié du siècle suivant, notre exposé historique des propriétés s'est concentré davantage sur ces périodes d'occupation. Notre but consistait alors à diriger nos recherches vers les familles qui auraient pu utiliser ces objets, afin d'en connaître le mode de vie.

Le terrain d'où provient la collection Dunière appartient, de 1684 à 1699, à François Provost, un haut fonctionnaire de l'administration coloniale. La propriété est pourvue d'une cour arrière et d'une spacieuse maison en pierre à deux étages, où loge Provost en compagnie de son épouse.

L'autre terrain est occupé par la famille de Charles Perthuis, marchand, qui l'a acquis en 1699. Il s'agit d'une grande propriété, à l'angle des rues

Notre-Dame et Côte de la Montagne: la maison en pierres, à deux étages, fait face à la rue Notre-Dame et, derrière, s'étend une cour que Perthuis prend soin de faire murer, le long de la Côte de la Montagne. Au décès de Charles Perthuis en 1722, la propriété passe aux mains de son épouse, Marie-Magdeleine Roberge. L'aîné des enfants mâles encore vivant, Joseph Perthuis de la Salle, se voit céder la propriété à son tour en 1741, lors du décès de sa mère. Tout comme son père, Joseph s'intéresse de très près au commerce, et mène en parallèle une carrière dans l'administration coloniale. Il habite la propriété avec une domestique, du moins en 1745, date à laquelle il épouse la riche veuve du marchand Guillaume Couze. Et, en 1750, la propriété est vendue à Geneviève Gastin, veuve de Joseph Bouchet; elle doit la rétrocéder en 1763 à l'épouse de Joseph Perthuis, ce dernier s'étant embarqué pour la France aux lendemains de la Conquête.

L'étude des restes matériels de ces familles nous a permis de mieux circonscrire dans le temps l'utilisation des latrines. Celles des Provost ont probablement été scellées lors du décès du propriétaire, en 1699. Elles renferment des objets qui ont été utilisés peu avant cette date. Les latrines de Perthuis se sont avérées plus récentes, alors qu'elles ont été abandonnées vers 1750, lors de la vente de la propriété. Les objets qui en ont été extraits datent principalement du deuxième quart du XVIII[e] siècle. Nous avons d'ailleurs démontré que ces dépôts de latrines, fréquemment vidangées, ne témoignent habituellement que des dernières années d'utilisation de ces fosses.

Les objets peuvent aussi nous renseigner sur les sources d'approvisionnement, le niveau social et les activités pratiquées par ces familles. La majorité des objets retrouvés chez ces deux groupes ont été fabriqués en France, pays producteur de divers types de céramique et de verre. Mais, bien que les multiples formes répertoriées soient disponibles dans l'un ou l'autre de ces produits français, ces familles s'entourent aussi d'objets étrangers. L'Angleterre, la Hollande, l'Espagne, la Chine, la Bohême, l'Allemagne et l'Italie, pays avec lesquels la France entretient alors des relations commerciales, ont produit un certain nombre d'objets identifiés chez Perthuis. La collection des Provost ne se prête que fort peu à une étude exhaustive,

n'étant composée que d'une vingtaine d'objets: nous allons donc l'ignorer. Ces produits étrangers se distinguent principalement de leurs équivalents français par le traitement du décor ou encore par le matériau employé dans leur fabrication. Il s'agit certainement de produits de luxe, la France les expédiant en Amérique après les avoir taxés. Mais Fercthuis a pu en obtenir quelques-uns via Louisbourg ou encore par l'entremise des colonies anglaises d'Amérique, et ce probablement à meilleur prix. Une étude approfondie des relations commerciales et personnelles de Fercthuis nous aurait peut-être amené à l'élaboration d'un réseau par l'entremise duquel l'obtention de ces biens était facilitée. Mais, comme nous le constaterons bientôt, les relations commerciales des colonies, plus que les relations personnelles des individus, expliquent cette diversité.

Ces divers produits n'ont cependant pas tous la même valeur, qui varie aussi selon la forme de l'objet. Nous avons puisé à même des inventaires après décès de la première moitié du XVIII[e] siècle, l'estimation de ces divers produits. Pour ce faire, il nous fallait établir les corrélations nécessaires entre les produits notés dans ces documents anciens et ceux répertoriés dans la collection: nous avons donc usé des mêmes termes, pour identifier tant les produits que les formes. Fercthuis possède principalement de la faïence, parfois décorée, de fabrication française principalement, mais aussi hollandaise, espagnole et anglaise. Cette céramique est plus dispendieuse que la terre vernie, retrouvée en aussi grande quantité chez cet individu; elle provient de France et, dans des proportions beaucoup moindres, d'Angleterre, d'Amérique du Nord et d'Italie. Fercthuis a aussi acquis du grès, tant grossier que fin, dont la valeur est difficile à connaître. Ce produit étant généralement importé, il était probablement plus dispendieux que la faïence. Par contre, on n'a retrouvé que très peu de céramique luxueuse chez Fercthuis, qu'elle soit sous forme de terre cuite fine anglaise ou de porcelaine orientale. Fercthuis a préféré acquérir de la faïence finement décorée, considérée comme succédané à la porcelaine orientale, beaucoup plus dispendieuse.

L'examen des articles en verre, quoique moins révélateur puisque les différentes productions sont plus difficiles à distinguer, laisse paraître une tendance identique. La verrerie de Perthuis provient principalement de France; il s'y mêle quelques articles anglais, hollandais et bohémiens. Perthuis possède surtout du verre taillé, sous forme de contenants, auxquels le contenu confère une certaine valeur. On retrouve aussi parmi ses possessions du cristal de différente qualité, en proportion inverse à la valeur du produit.

Le parallèle établi entre les biens de Perthuis et les produits inventoriés dans des inventaires après décès de la première moitié du XVIII^e siècle a validé notre hypothèse de datation du dépôt. Certains produits — faïence brune, grès fin blanc — n'apparaissent qu'à partir des années 1750 dans ces documents, qui suggèrent aussi l'usage croissant, à partir de cette date, de la verrerie de table et de certaines formes, telles les tasses à café. Parallèlement, l'évaluation des biens de cette collection nous paraît refléter plutôt la richesse de Charles Perthuis de La Salle que celle de la veuve Boucher, qui acquiert la propriété en 1760.

Cette collection est constituée de biens de consommation, qui peuvent nous renseigner sur les activités pratiquées sur cette propriété. Il s'agit majoritairement de vaisselle de table, et de quelques objets plus communs utilisés dans la cuisine pour la préparation et la cuisson des aliments. L'on y retrouve aussi beaucoup de contenants pour l'entreposage des boissons et, en quantité beaucoup moindre, pour celui des aliments.

Les jattes et les plats creux, en terre vernissée commune sans décor, et les saladiers en faïence sont utilisés pour la préparation des aliments; ils sont disponibles en divers formats. Les terrines, munies d'un bec verseur, servent plus volontiers à l'écrémage du lait. Leurs formats varient et certaines sont pourvues d'anses pour en faciliter la manipulation.

La cuisson par immersion dans des marmites en terre vernissée, mise en pratique que depuis le milieu du XVIII^e siècle, est connue et exercée chez les Perthuis. Il s'agit d'une cuisine nouvelle, plus raffinée, qui requiert la

[illegible]

[illegible]

[illegible]

[illegible]

[illegible]

Ce dépôt de latrines renferme aussi des objets dont la fonction les identifient aux pratiques hygiéniques, soit la toilette et les soins du corps, et l'excrétion. Les pots à eau, les cuvettes, le bassin à barbe, le rasoir, la boîte à poudre, les pots à onguent et les fioles de parfum et d'eau aromatisée sont les principaux témoins de cette facette de l'hygiène personnelle, réduite alors à sa plus simple expression. Enfin, comme nous l'imaginions d'après la nature de ce dépôt, nous avons répertorié plusieurs pots de chambre, en faïence, décorés en une occasion, et un crachoir, un article rarissime.

Nous avons aussi retrouvé trace de consommation du tabac, sous forme de pipes. La plupart sont en terre cuite et importées de France, d'Angleterre et de Hollande. Mais l'on a aussi reconnu deux exemplaires en pierre, de tradition amérindienne. La majorité n'ont d'ailleurs jamais été utilisées.

Enfin, nous avons aussi distingué quelques articles utilisés pour l'habillement et le commerce, sous forme de restes de souliers en cuir, d'un poids de balance en laiton et de perles en verre coloré. Ces dernières étaient alors fort appréciées des populations autochtones.

L'examen de tous ces artefacts nous a aussi démontré que plusieurs d'entre eux - jattes, terrines, marmites, pots à anse, cruches en terre vernie, pipes en argile, carreaux de verre - n'ont jamais été utilisés et pouvaient constituer en marchandises de commerce invendues. Perthuis, en plus de mener une carrière d'administrateur, se serait intéressé au commerce de ces marchandises, importées de France.

Fort heureusement, la collection d'écofacts de ce dépôt a pu être conservée et analysée. Nous ne saurions trop insister sur l'importance de cette source dans l'étude du mode de vie. La collection est composée principalement d'ossements de mammifères et de volailles domestiques: les espèces sauvages et les poissons n'occupent qu'une place minime. L'analyse des ossements des espèces domestiques prouve de plus que des porcs, des poulets et des dindons ont été élevés dans la cour arrière de la résidence de Perthuis, afin de pourvoir en nourriture les occupants.

Cette analyse d'un mode de vie n'est-il valable que pour cet administrateur bourgeois né à Québec et occupant la résidence paternelle du quartier de Place Royale, entre 1741 et 1750? Ses possessions, son niveau de vie, sa stratégie face aux nécessités du logement, de l'alimentation et de l'hygiène sont-ils totalement personnels? Peuvent-ils être comparés aux modes de vie pratiqués par d'autres familles bourgeoises, établies en d'autres lieux, durant la même période?

Ce désir de pousser plus loin notre recherche nous a conduit jusqu'à Louisbourg, ville-forteresse fondée par la France en 1713 et occupée par une population d'origine française et canadienne jusqu'en 1758. Nous y avons choisi cinq dépôts de nature semblable, provenant des résidences occupées par le marchand Michel Rodrigue, les militaires François Eurry de La Perelle et Michel de Gannes, l'ingénieur Etienne Verrier et le commissaire ordonnateur François Bigot.

Une première analyse de ces collections visait à cerner de façon plus serrée leur datation. Ainsi, les latrines de Verrier et de Bigot auraient été abandonnées en 1745, lors du premier siège de la ville de Louisbourg. La fosse à déchets des Rodrigue - il ne s'agit pas d'une fosse de latrines, ses parois n'étant pas maçonnées - aurait aussi été scellée à ce moment. Mais, l'importance d'une céramique anglaise - le grès fin blanc - parmi l'assemblage l'approche des dépôts plus tardifs: cette fosse aurait donc pu être réutilisée en partie après 1745, sans qu'aucune vidange n'en soit effectuée. Enfin, les latrines de Gannes et de La Perelle conserveraient des traces de la deuxième occupation française de Louisbourg, entre 1749 et 1758, date de leur abandon.

L'étude de collection nous a permis aussi de mieux saisir l'usage de ces latrines et fosse à déchets et d'en comparer les assemblages, afin de connaître les biens mobiliers de ces familles.

L'usage de ces fosses maçonnées ne varie guère: l'on y jetait probablement chaque jour des détritus de table et des objets brisés ou inutilisés; de fréquentes vidanges les soulageaient d'une partie de leur contenu, constitué de

céramique et de verre, principalement, et de quelques objets en métal. Ces objets en fer - des ferrures de rotations et des clous - retrouvés dans les fosses de latrines, faisaient probablement parti de la superstructure des latrines. Ils n'ont pas été conservés dans le dépôt de Québec. Au regard de la fosse à déchets des Rodrigue, sa fonction n'avère identique. Mais, il nous apparaît plus réaliste de penser qu'elle n'a pas été vidangée avec la même fréquence que les fosses de latrines, ses parois n'étant que de terre. Son assemblage n'est toutefois que peu différent, quoique l'on y compte beaucoup moins de pots de chambre: leur contenu n'y était possiblement pas déversé.

D'un premier coup d'oeil, nous ne percevons aucune distinction majeure entre les objets en céramique et en verre en usage à Québec et à Louisbourg durant la même période. C'est donc que les mêmes réseaux commerciaux sont en usage. L'on y retrouve principalement des produits français - faïence, terre vernie, grès - mais aussi anglais, chinois, hollandais, italien, espagnol et nord-américain. Cependant, on note, de façon générale, une proportion accrue de produits anglais, particulièrement au niveau du verre et ce au détriment du produit équivalent français. De plus, nous avons été à même de constater un changement notable dans la culture matérielle des résidants de Louisbourg: le grès fin blanc, une céramique anglaise créée vers 1720, en vient, au cours des décennies suivantes, à remplacer la faïence en tant que vaisselle de table. Cette transformation est particulièrement évidente parmi les biens des familles dont les traces matérielles datent de la seconde occupation française de Louisbourg.

La situation géographique de Louisbourg, port de mer à l'entrée du continent, favorise ses relations commerciales avec les colonies anglaises d'Amérique ou même l'Île britannique. Les produits anglais sont probablement acquis à meilleur prix par ce réseau, sans avoir à transiter et être taxés par la France. Québec, de par sa position plus intérieure, était probablement défavorisée à cet égard, comparativement à Louisbourg.

Outre cette préférence pour les produits anglais, force nous est d'admettre que l'éventail des formes, en terre vernie et en faïence particu-

lièrement, s'avère moindre parmi les biens des résidents de Louisbourg. La plupart de ces formes sont cependant connues à Louisbourg, durant la même période: nous ignorons cependant leur contexte archéologique, qui nous aurait livré leur situation spatiale.

Cette diversité de formes parmi les biens de Perthuis tient peut-être de l'ancienneté de certaines, fabriquées, par exemple, en faïence de Nevers à la fin du XVII^{e} ou au début du XVIII^{e} siècles. Acquises par les parents de Perthuis et conservées dans la résidence, elles n'étaient plus disponibles, car passées de mode, à partir du deuxième quart du XVIII^{e} siècle, si bien que l'on en a pas découvert à Louisbourg.

L'usage des mêmes formes chez toutes ces familles laisse entendre qu'on y pratique les mêmes activités. On y retrouve principalement de la vaisselle de table et de service, des contenants pour l'entreposage des boissons et des aliments, ainsi que des articles pour la préparation, la cuisson des aliments et quelques autres réservés à l'hygiène.

Nous avons aussi noté que toutes les collections de Louisbourg renferment des artefacts reliés à la chasse ou à la guerre: il s'agit de pierres à fusil et de munitions en plomb. Le caractère de ville-forteresse de la capitale de l'Île Royale la distingue certainement de Québec et du quartier de Place-Royale, abritant marchands, administrateurs et artisans. Par contre, nous n'avons retrouvé aucun artefact témoignant du contact avec les populations autochtones dans les dépôts de Louisbourg. La situation géographique différente des deux villes, Québec étant située à l'intérieur du continent, près de ces populations, en explique l'absence chez les familles de la capitale de l'Île Royale.

Bien que la culture matérielle de ces familles s'apparente de façon très marquée, en est-il de même avec leur mode de vie? Ces familles n'usent-elles pas de stratégies différentes dans la satisfaction des besoins aussi élémentaires que le logement, l'approvisionnement en denrées comestibles et en produits de consommation? La richesse, la profession du chef de famille

n'entraînent-elles pas de préférences envers certains produits, certains modèles domestiques, par lesquels s'affiche leur statut social?

Afin d'évaluer la pertinence de ces interrogations, nous avons songé à appliquer, dans le cadre de ce travail, un concept nouvellement défini par les archéologues américains. Il s'agit de l'archéologie de la maisonnée qui préconise l'insertion, pour l'étude du mode de vie d'un groupe, de facteurs tels le milieu géographique, l'habitat, le nombre de personnes réunies sous le même toît, de concert avec les traces matérielles abandonnées par ces personnes.

Bien que ce schéma soit principalement défini pour les populations préhistoriques, qui n'ont laissé aucun témoignage écrit, il nous a semblé applicable à notre étude. Les résultats se sont avérés très intéressants.

Ainsi, les deux chefs de famille nés en France ont été nommés par le roi commissaire ordonnateur et ingénieur-chef de Louisbourg: il s'agit de François Bigot et de Etienne Verrier. Ils disposent d'une grande propriété pourvue d'une maison en pierre et, en ce qui concerne celle de Bigot, de nombreux bâtiments secondaires comme une écurie, une étable, un colombier, des latrines et un puits; celle de Verrier s'avère quelque peu moins imposante. Une partie de la cour sert probablement de jardin. Bigot, célibataire, habite la résidence avec un grand nombre de domestiques; Verrier y réside avec ses deux fils et quelques domestiques.

La seule autre maison en pierres est occupée par Joseph Perthuis, haut administrateur et commerçant, qui réside à Québec, avec son épouse et une domestique. L'étude des ecofacts de la collection confirme que l'élevage de volailles et de porcs était pratiqué sur sa propriété.

La famille de François Eurry de La Perelle, militaire de Louisbourg, occupe aussi une grande propriété pourvue d'un puits, de latrines et de quelques bâtiments secondaires. La résidence est cependant en bois de

charpente et elle abrite, du moins entre 1749 et 1758, deux militaires, fils de de La Perelle: un domestique est au service de l'un.

Le militaire Michel de Gannes possède une propriété aux dimensions identiques à celles des de La Perelle: il n'en occupe cependant que la moitié, l'autre section étant louée. Il habite, avec sa femme et leurs six enfants, une petite maison de piquets de bois, sans disposer de domestique ni de bâtiment secondaire autre que des latrines.

L'autre section de sa propriété est louée au marchand Michel Rodrigue qui habite, avec son épouse, leur cinq enfants et deux de ses frères, une maison en bois de charpente. Rodrigue a de plus à son service deux esclaves et une amérindienne, et possède un magasin en bois, attenant à la maison. Notre étude laisse entendre que la famille ne dispose pas de latrines, mais d'une fosse à déchets, creusée dans la cour. Enfin, nous supposons que toutes ces familles consacrent une partie de leur terrain à la culture d'herbes et de légumes et qu'on y élève aussi de petits animaux domestiques.

Ainsi, non seulement s'apparente la culture matérielle de ces familles, mais encore leur schéma d'établissement dans ces milieux urbains. Leur propriété, qu'elle soit octroyée, louée ou possédée, sert de lieu d'habitation. Une partie de leur subsistance est assurée par l'élevage, à petite échelle, d'espèces domestiques et de légumes. Certaines familles ont aussi à leur disposition un puits, et déversent leurs déchets dans des fosses situées à l'arrière de leur maison. Bigot et Verrier réservent une ou plusieurs salles de la résidence qu'ils occupent à l'exercice de leur profession, tandis que les autres familles, à l'exception des de Gannes, possèdent un bâtiment secondaire consacré à cet effet.

La distinction entre ces familles touche plutôt la valeur de leurs biens mobiliers et immobiliers. Bigot, qui occupe la position très respectable de commissaire ordonnateur, jouit d'une propriété pourvue de toutes les nécessités disponibles. Nul ne possède une aussi belle résidence ni ne dispose d'un aussi grand nombre de domestiques. Bigot a meublé son intérieur d'une vaisselle

riche, en porcelaine, en cristal et en faïence, qui orne sa résidence et lui permet d'afficher, lors des repas, son statut social élevé.

Perthuis et Verrier habitent avec leur famille respective, peu nombreuse, et quelques domestiques, des maisons en pierre. Bien qu'ils utilisent les mêmes articles luxueux que Bigot, ils en possèdent en quantité moindre: ils ont cependant un grand nombre d'articles en faïence décorée, considérée à l'époque comme succédané à la porcelaine orientale. Leurs ressources financières limitées les ont probablement incité à opter pour ce choix.

Les militaires de La Perelle occupent la propriété familiale en compagnie de domestiques. Ils semblent cependant posséder plus de porcelaine orientale que les précédents, mais disposent de moins de cristal. De plus, ils paraîssent avoir adopté une habitude des militaires britanniques, dans l'usage d'un type de verre particulier pour l'absorption des boissons alcoolisées.

La famille du militaire de Gannes possède une propriété semblable à la précédente, à la différence qu'elle n'en occupe qu'une partie. Son niveau de vie s'apparente d'ailleurs beaucoup à celui de l'autre famille de militaires, bien que ses biens immobiliers soient d'une valeur moindre.

Quoique la valeur des biens immobiliers de ces militaires s'avère inférieure à celle des propriétés de Perthuis et de Verrier, il n'en reste pas moins qu'ils possèdent plus d'articles luxueux que ces derniers: ils ont sans doute préféré s'entourer d'objets luxueux que d'investir dans la propriété foncière.

Le plus bel exemple nous vient du marchand Rodrigue qui habite, avec une dizaine de personnes, une petite maison en bois, louée par surcroît. Ce net désavantage est cependant compensé par le grand nombre d'articles luxueux qui meublent son intérieur. Cette famille a sans contredit préféré une vaisselle luxueuse, réservée probablement pour les grandes occasions, à la propriété foncière.

L'application de ce concept d'archéologie de la maisonnée nous a permis de quitter l'échelon modeste de l'étude simple des objets matériels, pour nous élever à une connaissance plus globale du mode de vie des groupes domestiques qui les ont acquis, utilisés et abandonnés. En considérant la profession des chefs de familles, leurs biens immobiliers, leur propriété foncière et le nombre de personnes partageant la même résidence, nous avons été à même de replacer, dans ces divers contextes particuliers pour chacune des familles, les objets qu'elles ont acquis et utilisés. Chaque groupe nous a révélé une partie de sa personnalité, de ses goûts, de ses valeurs, de sa richesse et de son expression, ainsi qu'une part des activités pratiquées sur leur lieu de résidence et l'importance accordée à chacune. Nous avons par la suite mis en lumière les similitudes que partagent chacun de ces groupes, relativement à leur organisation et leurs biens, ainsi que leurs particularités. Et, c'est à ce niveau, le croyons-nous, que se situe l'originalité de cette thèse.

Cependant nous aurions aimé déborder du cadre même des dépôts de latrines, desquels nous avons toutefois pu tirer une mine de renseignements, pour englober d'autres entités archéologiques, tels des puits, des intérieurs de maisons et les cours arrières de résidences. Bien que nous n'osons entrevoir aucun élément nous forçant à revoir nos interprétations, il est indéniable que notre perception des biens matériels des groupes domestiques retenus eût été élargie. La meilleure conservation de certains matériaux, en milieu humide, en est l'exemple le plus probant. De plus, des études en culture matérielle, à partir de découvertes effectuées à Louisbourg, nous prouvent que certaines formes à usage spécifique, telles les terrines et les pots à anse, en terre vernie, ont été retrouvées dans des contextes archéologiques différents de ceux que nous avons étudiés. Et, pour le moment, il nous semble imprudent d'imputer au seul hasard ces particularités.

A partir des dépôts étudiés, nous avons constaté plusieurs similitudes quant aux biens matériels de ces groupes domestiques, redevables aux liens commerciaux de la métropole française et de ses colonies. En effet, des produits anglais, chinois, hollandais, italiens, espagnols et nord-américains, cotoient, en proportion moindre cependant, les produits français dans tous les

intérieurs. Par contre, une différence très nette, que nous interprétons comme un régionalisme, est perceptible dans la proportion de produits anglais et nord-américains, plus marquée à Louisbourg. La proximité des colonies anglaises en serait l'explication la plus plausible. Cependant, nous n'avons considéré qu'un seul groupe domestique à Québec, et il s'agit en l'occurence d'un administrateur qui semble aussi s'être occupé du commerce avec la France. Dans ce cas, sa profession, et ses liens commerciaux, plus que son lieu de résidence, ou encore ses goûts, en seraient la cause. L'étude des biens matériels de militaires, de marchands et d'administrateurs résidant à Québec, durant la même période, nous offrirait peut-être une vision différente de ce que nous avons appelé un régionalisme.

De même, bien que ces chefs de familles aux professions différentes aient partagé les mêmes goûts pour l'acquisition de nombreux biens matériels, ils ont meublé leur intérieur en insistant plus particulièrement sur la quantité, tout en s'offrant la qualité. Administrateurs, marchands, militaires gradés et ingénieurs ne disposent pas alors des mêmes ressources financières, selon leur profession et même la noblesse de leur famille. Ici encore, il serait intéressant de comparer les biens matériels de familles d'une même profession, établies à Québec et à Louisbourg. Le lieu de résidence pourrait ici avoir une incidence plus marquée, les deux villes ne disposant possiblement de réseaux commerciaux identiques.

Il nous semble maintenant à propos de signaler quelques éléments d'importance, relativement à la cueillette des données lors des fouilles de dépôt de latrines, et de leur interprétation. Tout d'abord, nous ne saurions trop insister sur la nécessité de consigner par écrit le déroulement des opérations lors des fouilles et, si le besoin s'en fait sentir, de créer des unités permettant de compartimenter le remplissage intérieur des fosses. Cette procédure permettrait possiblement, par la localisation de certaines concentrations de matériel, de cerner différentes unités correspondant par exemple, au dernier remplissage d'importance, à une réutilisation temporaire et subséquente de la partie supérieure de la fosse et au lot de fragments d'objets conservés d'une vidange à l'autre. Le but ultime de cet exercice se voudrait

alors la découverte de l'unité représentant l'abandon réel de la fosse, pour en arriver à la connaissance des biens délaissés à ce moment précis par tel groupe domestique, occupant alors les lieux. Car, comme nous l'avons démontré, bien que l'utilisation de ces fosses s'échelonne parfois sur près d'un demi-siècle, l'ensemble du matériel, auquel se mêlent des objets plus récents qui pourraient témoigner d'une réutilisation subséquente et temporaire de cet espace, correspond à un déversement instantané qui pourrait être cerné très précisément dans le temps. Et tout semble indiquer qu'il correspondrait au départ des propriétaires ou occupants du terrain, qui abandonnent à cet endroit une part de leurs biens, possiblement les plus fragiles et facilement remplaçables.

De plus, une attention particulière devrait être accordée à la collecte systématique de tous les indices matériels, ce qui nous permettrait non seulement de connaître toutes les particularités de ce milieu et l'utilisation de ces espaces, mais encore de retracer, à partir de ces indices, une partie de la façon de vivre du groupe domestique qui a usé de cet ensemble. Ces indices matériels touchent les dépôts d'artefacts, qu'ils soient en céramique, en verre, en métal, ou de tout autre matière organique ou inorganique, ainsi que l'ensemble des écofacts ou de la matière organique, ossements, graines et pollens, par exemple. Les connaissances que l'on pourrait tirer de ces traces propres à un groupe domestique particulier, vivant dans un espace donné à une période déterminée, n'en seraient qu'amplifiées.

Bibliographie

Sources manuscrites

Archives nationales du Québec à Québec (A.N.Q.Q.)
Greffes des notaires suivants:

Barbel, Jacques	(1703-1740)
Barolet, Claude	(1728-1761)
Becquet, Romain	(1663-1682)
Boisseau, Nicolas	(1731-1744)
Chambalon, Louis	(1692-1716)
Decharnay, Jean-Baptiste	(1736-1759)
Genaple de Bellefonde, François	(1682-1709)
Hiché, Henry	(1725-1736)
Lacetière, Florent de	(1702-1728)
Louet, Jean-Claude	(1717-1737)
Panet, Jean-Claude	(1744-1775)
Pinguet, Jacques	(1726-1748)
Rageot, Charles	(1695-1702)
Rivet, Pierre	(1707-1719)
Saillant, Antoine-Jean	(1749-1776)

Aveux et dénombrements, vol. 1 in Cécile Ouellet, Rapport historique de l'Ilot 1. Québec, ministère des Affaires culturelles, Direction de l'archéologie et de l'ethnologie, rapport inédit, 1975, 37 p.

Gazette de Québec. 8 avril 1779, 3 mai 1792 in Cécile Ouellet, Rapport historique de l'Ilot 1. Québec, ministère des Affaires culturelles, Direction de l'archéologie et de l'ethnologie, rapport inédit, 1975, 37 p.

Papier Terrier de 1667-68, 1724, 1763 in Cécile Ouellet, Rapport historique de l'Ilot 1. Québec, ministère des Affaires culturelles, Direction de l'archéologie et de l'ethnologie, rapport inédit, 1975, 37 p.

Registre de la Prévôté, vol. 17, 30, 37, 43, 48 in Cécile Ouellet, Rapport historique de l'Ilot 1. Québec, ministère des Affaires culturelles, Direction de l'archéologie et de l'ethnologie, rapport inédit, 1975, 37 p.

Trésor de la langue française au Québec. Fichier terminologique, Université Laval, sans date, sans pagination.

Sources imprimées

Récit de voyage

Kalm, Pehr. Voyage de Pehr Kalm au Canada en 1749. Traduction annotée du journal de route par Jacques Rousseau et Guy Béthune avec le concours de Pierre Morisset. Montréal, Pierre Tisseyre, 1977, 674 p.

Dictionnaires anciens

Diderot, Denis. Encyclopédie ou Dictionnaire raisonné des sciences, des arts et des métiers. [illegible] de l'édition de [illegible]. New York, [illegible], [illegible].

Furetière, Antoine. Dictionnaire universel contenant généralement tous les mots françois. [illegible] volumes. [illegible], Olms, [illegible].

Recensements

Beaudet, abbé L. "Recensement de la ville de Québec pour 1716. Québec, A. Côté, 1887, p. 37.

Etudes spécialisées

Rapports de fouilles

Archibald, Stephen. Block 17 excavations, Fortress of Louisbourg. Fortress of Louisbourg archives, rapport inédit, [illegible].

Barriault, Monique. Rapport préliminaire de la maison Parent, [illegible]. Québec, ministère des Affaires culturelles, Direction de l'archéologie et de l'ethnologie, rapport inédit, [illegible], [illegible] p.

Barriault, Monique. Rapport préliminaire des maisons [illegible] et Parent, [illegible]. Québec, ministère des Affaires culturelles, Direction de l'archéologie et de l'ethnologie, rapport inédit, [illegible], [illegible] p.

Beaudet, Pierre. Excavations at the Fortress of Louisbourg of the de Pensens - de la Vallière storehouse and the [illegible] shop, lot [illegible], Block [illegible], and the Loppinot-Dangeac house and property, lot [illegible], Block [illegible]. Ottawa, Parcs Canada, Manuscript report, no [illegible], [illegible], [illegible] p.

Cox, Richard E. "Certain stratigraphically significant features in Louisbourg Block 2". Miscellaneous archaeological reports, Fortress of Louisbourg, [illegible]. Ottawa, Parcs Canada, Microfiche Report Series, no [illegible], [illegible], pp. [illegible].

Cox, Richard R. The archaeology of the commissaire-ordonnateur property, Block 2, Louisbourg. Fortress of Louisbourg archives, rapport inédit, 1978, 100 p.

[illegible], Dr., Iain W. The excavation of the engineer's lawn at Louisbourg. Ottawa, Parks Canada, Manuscript Report Series no 55, 1968, 93 p.

[illegible], Dr., Iain W. and Stott, George F. Excavations in an early 18th century garden pool at Louisbourg. Ottawa, Parks Canada, Manuscript Report Series no. 56, 1968, 167 p.

Villemaire, Monique. Rapport de fouilles de la maison Perthuis à la Place-Royale. Québec, ministère des Affaires culturelles, Direction de l'archéologie et de l'ethnologie, rapport inédit, 1978, 28 p.

Wardlaw, William A. The de Gannes property in Block 17. Fortress of Louisbourg archives, rapport inédit, 1967-1968, 9 p.

Études sur la culture matérielle

Alyluia, Jeanne. "Récipients en verre du XVIII[e] siècle, site Roma, Île-du-Prince-Édouard". Ottawa, Parcs Canada, Histoire et archéologie, no 45, 1981, pp. 1-81.

Atkinson, D.R. "A Brief Guide for the Identification of Dutch Clay Tobacco Pipes Found in England". The Journal of the Society for Post-Medieval Archaeology, Vol. 6, 1972, pp. 175-186.

Barton, Kenneth J. "Les terres cuites grossières de l'Europe occidentale trouvées sur l'épave du Machault". Cahiers d'archéologie et d'histoire, no 16, 1977, pp. [illegible].

Barton, Kenneth J. "Les terres cuites grossières provenant de la forteresse de Louisbourg". Ottawa, Parcs Canada, Histoire et archéologie, no 55, 1981, pp. 1-78.

Burton, William. A history and description of English earthenware and stoneware, to the beginning of the 19th century. London, Cassell and Company, 1904, 192p.

Beaudoin-Ouellet, Louise. La pipe [illegible]. Québec, ministère des Affaires culturelles, Direction générale du patrimoine. Dossier 45, 1978, 76 p. et ill. hors texte.

[illegible], J.J. English glasses of the Eighteenth century. London, Faber and Faber, 1952, 77 p.

Brault, Pierre et Henri Dorais. Les pipes à fumer de Place-Royale. Québec, ministère des Affaires culturelles, Direction régionale du patrimoine, rapport inédit, 1980, [illegible] p.

Dubé, Françoise. *La quincaillerie d'architecture de Place-Royale à partir de la collection archéologique.* Québec, ministère des Affaires culturelles, rapport inédit, 1984, 391 p.

Dunton, John. *Building hardware excavated at the Fortress of Louisbourg.* Ottawa, Parks Canada, Manuscript Report Series no 97, 1972, 272 p.

Ethnoscop. *Les ustensiles de cuisine, le luminaire et les objets liés à la couture.* Québec, ministère des Affaires culturelles, Direction générale du patrimoine, rapport inédit, 1980, 288p.

Ethnotech. *Les modes de vie à Place-Royale 1760-1820; Annexe 3A. Dossier d'analyse des artéfacts par matériaux.* Québec, ministère des Affaires culturelles, rapport inédit, 1984, 90 p.

Genêt, Nicole. "La porcelaine chinoise à la Place-Royale". Québec, ministère des Affaires cultures, *Activités archéologiques 1976,* Dossier 31, 1977, pp. 119-127, ill. hors texte.

Genêt, Nicole. *La faïence.* Québec, ministère des Affaires culturelles, Direction générale du patrimoine, Dossier 45, 1980, 311 p.

Genêt, Nicole. *La porcelaine chinoise.* Québec, ministère des Affaires culturelles, Direction générale du Patrimoine, rapport inédit, 1984, 38 p. et ill. hors texte.

Genêt, Nicole, Louise Décarie-Audet et Luce Vermette. *Les objets familiers de nos ancêtres.* Montréal, Les éditions de l'homme, 1974, 304 p.

Godden, Geoffrey A. *An illustrated Encyclopedia of British pottery and porcelain.* New-York, Bonanza Books, 1966, 390 p.

Gusset, Gérard. *Tableaux des principales caractéristiques des plus importants corps de grès céramés en usage aux 17ième et 19ième siècles provenant de sites historiques nord-américains et bibliographie sommaire.* Ottawa, Affaires indiennes et du Nord, Parcs Canada, inédit, 1976.

Gusset, Gérard. "Les grès salins, rhénans et à corps sec". Ottawa, Parcs Canada, *Histoire et Archéologie,* no 30, 1980, 263 p.

Hanrahan, Paul. "Les bouteilles de la collection de la Place Royale". Québec, ministère des Affaires culturelles, Direction générale du patrimoine, *Activités archéologiques 1977-1978,* Dossier 49, 1981, pp. 341-357.

Harris, Jane E. "Bouteilles françaises bleu-vert du XVIII^{e} siècle récupérées à la forteresse de Louisbourg, Nouvelle-Ecosse". Ottawa, Parcs Canada, *Histoire et Archéologie*, no 29, 1979, pp. 89-137.

Heldman, Donald P. "Coins at Michilimackinac". *Journal of the Society for Historical Archaeology*, vol. 14, 1980, pp. 82-107.

Hughes, G. Bernard. English and Scottish Earthenware 1660-1860. Lutterworth Press, London, 1961, 238 p.

Jones, Olive. "Glass bottle push-ups and pontil marks". Journal of the Society for Historical Archeology, Vol. 5, 1971, pp. 62-73.

Jones, Olive R. et E. Ann Smith. La verrerie utilisée par l'armée britannique de 1755 à 1820. Ottawa, Parcs Canada, 1985, 143 p.

Lapointe, Camille. Les collections archéologiques de la Place-Royale: Répertoire des outils. Québec, ministère des Affaires culturelles, Direction générale du Patrimoine, rapport inédit, 1979, 118 p.

Lapointe, Camille. Le verre des latrines de la maison Perthuis. Québec, ministère des Affaires culturelles, Direction générale du patrimoine, Dossier 52, 1981, 206 p.

Long, George A. Progress report on faïence research. Ottawa, Parks Canada, Research Bulletin no 12, 1973, 20 p.

Lueger, Richard et Marthe Olivier. Les terres cuites grossières des latrines de la maison Perthuis. Québec, ministère des Affaires culturelles, Direction générale du patrimoine, Dossier 55, 1984, 118 p.

Lynch, Kathleen. White salt-glazed stoneware from the fortress of Louisbourg. Ottawa, Parks Canada, Manuscript report no 98, 1969, 67 p.

Marier, Christiane. Les menus objets. Québec, ministère des Affaires culturelles, Direction générale du patrimoine, rapport inédit, 1981, 518 p.

McNally, Paul. "Le verre de table de l'épave du Machault". Ottawa, Parcs Canada, Lieux historiques canadiens: Cahiers d'histoire et d'archéologie, no 16, 1978, pp. 35-44.

McNally, Paul. "Le verre de table français de la forteresse de Louisbourg, Nouvelle-Ecosse". Ottawa, Parcs Canada, Histoire et Archéologie, no 29, 1979, pp. 1-88.

McNally, Paul. "Verrerie de table au Canada, 1700-1850". Ottawa, Parcs Canada, Histoire et Archéologie, no. 60, 1982, 164 p.

McNulty, Robert H. "Common Beverage Bottles: their production, use and forms in Seventeenth and Eighteenth Century Netherlands". Journal of Glass Studies, vol. XIII, 1971, pp. 91-119.

Moussette, Marcel. Analyse du matériel céramique du site acadien de Beaubassin. Ottawa, Parcs Canada, travail inédit, no 117, 1970, 313 p.

Moussette, Marcel. Les terres cuites grossières des latrines des maisons Estèbe et Boisseau. Québec, ministère des Affaires culturelles, Direction générale du patrimoine, Dossier 51, 1981, 184 p.

Nicol, Heather N. Ossements découverts dans les latrines de la maison Perthuis, Place Royale, Québec (1682-1760). Ottawa, centre d'identification zooarchéologique, Musée National des sciences naturelles, 1983, 64 p.

Noël Hume, Ivor. "The glass wine bottle in Colonial Virginia". Journal of glass studies, vol. III, 1961, pp. 91-113.

Noël Hume, Ivor. Here Lies Virginia: an Archeologist's View of Colonial life and History. New-York, Alfred A. Knopf, 1963, 317 p.

Noël Hume, Ivor. A Guide to artifacts of Colonial America. New-York, Alfred A. Knopf, 1980, 323 p.

Oswald, Adrian. "The evolution and chronology of English Tobacco Pipes". Archeological News letter, vol. 5 no 12, 1955, pp. 243-250. (revised version of Oswald 1951).

Parent, André. Liste des objets en faïence, en grès et en verre relevés dans les inventaires après décès de la Place-Royale. Québec, ministère des Affaires culturelles, Direction de l'archéologie et de l'ethnologie, manuscrit inédit, s.d., non paginé.

Plourde, Guy. Les grès fins anglais. Québec, ministère des Affaires culturelles, Direction de l'archéologie et de l'ethnologie, rapport inédit, 1980, 287 p.

Poulet, Marcel. Les potiers de Puisaye du XVII^{e} siècle à nos jours. Chez l'auteur à Merry-la-Vallée, Aillant-sur-Tholon, 1981, 384 p.

Smith, Ann E. "Verre datant présumément du premier siège de Louisbourg". Ottawa, Parcs Canada, Histoire et archéologie, no. 55, 1981, pp. 79-261.

Still, Leslie. Discarded wealth: the faunal analysis of two 18th century latrines (Quebec City, 1751-1820). Ottawa, Zooarchaelogical Identification Centre, National Museum of Natural Sciences, 1984.

Stone, Lyle M. Fort Michilimackinac 1715-1781: an archeological perspective on the revolutionary Frontier. Michigan, Publications of the Museum, 1974, 367 p.

Sullivan, Catherine. L'héritage du Machault: une collection d'artéfacts du XVIII^{e} siècle. Ottawa, Parcs Canada, 1986, 107 p.

Walker, Iain C. "Etude archéologique des pipes en terre provenant du bastion du Roi à la forteresse de Louisbourg". Ottawa, Parcs Canada, Lieux historiques canadiens: Cahiers d'histoire et d'archéologie, no 2, 1974, pp. 59-131.

Walker, Iain C. Clay tobacco-pipes, with particular reference to the Bristol Industry". Ottawa, Parcs Canada, Histoire et Archéologie, no 2, 1977, 1837 p.

Wilye, E.A. Clay pipes from Fort Gaspereau, New Brunswick, Ottawa, Parks Canada, Manuscript Report Series, no 150, 1968, 57 p.

Witthoft, J., H. Schoff, C.F. Wray. "Micmac pipes, vases shapes pipes and calumets". Pensylvania Archeologist, vol. 23, no 3-4, 1958.

Etudes complémentaires et générales

Adams, Blaine. Domestic Furnishing at Louisbourg. Fortress of Louisbourg, rapport inédit, 1972a, 261 p.

Adams, Blaine. Artisans at Louisbourg. Ottawa, Parks Canada, Manuscript, reports series no 98, 1972b, 125 p.

Adams, Blaine. "Construction et occupation des casernes du bastion du Roi à Louisbourg". Ottawa, Parcs Canada, Lieux historiques canadiens: Cahiers d'histoire et d'archéologie, no 18, 1978, pp. 61-155.

Barbeau, Marius. "Potiers canadiens". Mémoires de la Société Royale du Canada, 3e série, vol. 35, section 1, 1941, pp. 73-21.

Beaudry, Mary C., Janet Long, Henry M. Miller, Fraser D. Neiman, Garry Wheeler Stone. "Ceramics: the Potomac Typological System". Journal of the Society for Historical Archeology, vol. 17, no 1, 1983, pp. 18-39.

Blanchette, Jean-François. "L'importance des artefacts dans l'étude des modes d'alimentation en Nouvelle-France entre 1720 et 1760". Ottawa, Parcs Canada, Histoire et Archéologie, no 52, 1981, 196 p.

Bosher, J.F. et J.-C. Dubé. "François Bigot". Dictionnaire Biographique du Canada vol. IV, Québec, Presse de l'Université Laval, 1980, pp. 65-78.

Cabanès, docteur. Moeurs intimes du passé (première série), Paris, Albin Michel, 1908, 504 p.

Campbell, Anita. Domestic Equipment from 18th century Louisbourg: an evaluation of source use for material culture study. Québec, thèse de maîtrise en archéologie historique déposée à l'Université Laval, 1981, 272 p.

Côté, Robert, Serge St-Pierre, Mario Savard et Françoise Dubé. Portraits du site et de l'habitat de Place-Royale sous le Régime français: 1608-1760. Québec, ministère des Affaires culturelles, Direction de l'archéologie et de l'ethnologie, rapport inédit, 1984, 556 p.

Crowley, T.A. "Jacques Prevost de la Croix". Dictionnaire Biographique du Canada vol. IV, Québec, Presse de l'Université Laval, 1980, pp. 696-700.

Dechêne, Louise. Habitants et marchands de Montréal au XVII^e^ siècle. Collection civilisation et mentalités, Montréal, Plon, 1974, 588 p.

Deslauriers, Hélène. Etude d'un dépôt archéologique représentatif de la vie matérielle au moment de la conquête (Maison Jacques Deguise dit Flamand, côte du Palais, Québec). Québec, thèse de maîtrise en archéologie historique déposée à l'Université Laval, 1982, 295 p.

Deslauriers, Hélène. Les latrines des officiers de la Dauphine, parc de l'artillerie, Québec: synthèse des données. Québec, Parcs Canada, rapport inédit, 1983, 83 p.

Dickason, Olivia Patricia. "Louisbourg and the Indians: a study in imperial race relations, 1713-1760". Ottawa, Parks Canada, History and Archaeology, no 6, 1976, pp. 1- 206.

Douville, Raymond. "François Provost". Dictionnaire Biographique du Canada vol. II, Québec, Presses de l'Université Laval, 1969, pp. 555-556.

Dunn, Brenda. Block 2, lot G, property of the commissaire (Fortress of Louisbourg). Ottawa, Parks Canada, Microfiche Report Series, no 95, 1969, 110 p.

Dunn, Brenda. The private properties in Block 2, Louisbourg. Ottawa, Parks Canada, Microfiche Report Series, no 98, 1971, révisé en 1978, 243 p.

Durand, Nicole. Etude de la population de Louisbourg, 1713-1745. Ottawa, Parcs Canada, Travail inédit no 49, 1970, 251 p.

Ethnoscop. Le commerce à la Place-Royale sous le Régime français. Québec, ministère des Affaires culturelles, Direction générale du patrimoine, rapport inédit, 1984, 505 p. ill. hors texte.

Fabre, J.-H. Le livre des champs. Paris, Librairie Delagrave, 1921, 385 p.

Flandrin, Jean-Louis. Familles; Parenté, maison, sexualité dans l'ancienne société. Paris, les éditions du Seuil, 1984, 285 p.

Franklin, Alfred. "Les soins de toilette; le savoir-vivre". La vie privée d'autrefois; arts et métiers, modes, moeurs, usages des Parisiens du XII^e^ au XVIII^e^ siècle. Vol. 1, Paris, Librairie Plon, 1887, 223 p.

Franklin, Alfred. "La cuisine". La vie privée d'autrefois; arts et métiers, modes, moeurs, usages des Parisiens du XII^{e} au XVIII^{e} siècle. vol. 3, Paris, Librairie Plon, 1888, 265 p.

Franklin, Alfred. "Les repas". La vie privée d'autrefois; arts et métiers, modes, moeurs, usages des Parisiens du XII^{e} au XVIII^{e} siècle. vol. 6, Paris, Librairie Plon, 1889, 300 p.

Franklin, Alfred. "L'hygiène". La vie privée d'autrefois; arts et métiers, modes, moeurs, usages des Parisiens du XII^{e} au XVIII^{e} siècle. Vol. 7, Paris, Librairie Plon, 1890, 244 p., appendices.

Franklin, Alfred. "Le café, le thé et le chocolat". La vie privé d'autrefois; arts et métiers, modes, moeurs, usages des Parisiens du XII^{e} au XVIII^{e} siècle. Vol. 13, Paris, Librairie Plon, 1893, 319 p.

Frégault, Guy. La civilisation de la Nouvelle-France 1713-1744. Collection du Nénuphar, Ottawa, Fides, 1969, 242 p.

Fry, Bruce. Block 1, Louisbourg: Property divisions and usage. Fortress of Louisbourg, rapport inédit, 1971, 73 p.

Greer, Allan. "The Soldiers of Isle Royale, 1720-1745." Ottawa, Parks Canada, History and Archaeology, vol. 28, 1979, 99 p.

Harris, Donald A. A summary of the archaeology of the town site of Louisbourg, 1959-79. Fortress of Louisbourg, travail inédit, 1982, 3 vol., 905 p.

Hoad, Linda M. "Surgeons and Surgery in Ile Royale". Ottawa, Parks Canada, History and Archaeology, no 6, 1976, pp. 207-362.

Johnston, A.J.B. L'été de 1744: la vie quotidienne à Louisbourg au XVIII^{e} siècle. Ottawa, Parcs Canada, 1983, 125 p.

Lachance, André. "Jean-Baptiste-Ignace Perthuis". Dictionnaire Biographique du Canada vol. II, Québec, Presses de l'Université Laval, 1969, pp. 676,677.

Lambart, Helen H. Deux siècles de céramique dans la vallée du Richelieu. Ottawa, Musée national du Canada, Publications d'histoire no 1, 1975, 31 p.

Langlois, Jacques. Répertoire des artisans-potiers québécois, 1655-1916. Québec, ministère des Affaires culturelles, Direction générale du patrimoine, Dossier 37, 1978, 175 p.

Martin, Paul-Louis. Histoire de la chasse au Québec. Montréal, Editions du Boréal Express, 1980, 279 p.

Mathieu, Jacques. *Le commerce entre la Nouvelle-France et les Antilles au XVIII^e siècle.* Montréal, Fides, collection Fleur de Lys, 1981, 276 p.

McLennan, J.S. *Louisbourg from its foundation to its fall, 1713-1758.* Halifax, the Book Room Limited, 1979, 328 p.

Ministère des Affaires culturelles. *Fichier des propriétaires et des locataires.* Québec, Centre de documentation de Place-Royale, sans date, sans pagination.

Moore, Christopher. *Commodity imports of Louisbourg, Fortress of Louisbourg.* Ottawa, Parks Canada, Manuscript report series no 317, 1975, 115 p.

Moore, Christopher. *Merchant trade in Louisbourg, Ile Royale.* Ottawa, thesis submitted to the School of Graduate Studies, University of Ottawa, 1977, 144 p.

Moore, Christopher. *Street life and public activities in Louisbourg: Four studies for animators.* Ottawa, Parks Canada, Manuscript report series no 317, 1978, 82 p.

Moore, Christopher. "The other Louisbourg: trade and merchant entreprise in Ile Royale, 1713-58". Ottawa, Université d'Ottawa, *Histoire sociale*, vol. XV (no 29), 1979, pp. 79-96.

Moussette, Marcel. *Le chauffage domestique au Canada: des origines à l'industrialisation.* Québec, Les Presses de l'Université Laval, 1983, 316 p.

Niellon, Françoise et Marcel Moussette. *Le site de l'Habitation de Champlain à Québec: étude de la collection archéologique (1976-1980).* Québec, ministère des Affaires culturelles, Direction générale du Patrimoine, dossier 58, 1985, 531 p.

Nish, Cameron. "Charles Perthuis". *Dictionnaire Biographique du Canada, vol. II,* Québec, Presses de l'Université Laval, 1969, pp. 543-544.

Ouellet, Cécile. *Rapport historique de l'îlot 1.* Québec, ministère des Affaires culturelles, Direction de l'archéologie et de l'ethnologie, rapport inédit, 1975, 57 p.

Parcs Canada. Groupe de recherche en culture matérielle. *Techniques, fonctions et usages des objets: répertoire des mots-clés.* Québec, Parcs Canada, manuscrit inédit, 1978, 68 p.

Paré, Michel et Fabrice. *La vie silencieuse en France: la nature morte au XVIII^e siècle.* Suisse, Office du livre, 1976, 435 p.

Pertwee, Margaret. *Biographie documentaire de Charles, Nicolas et Pierre Perthuis à la Nouvelle-France.* Montréal, 1961, 108 p.

Proulx, André. L'atelier céramique Charles Belleau, La Baie (Chicoutimi), 1855-1889. Québec, ministère des Affaires culturelles, Direction générale du patrimoine, Dossier 47, 1980, 246 p.

Proulx, Gilles. Aubergistes et cabaretiers de Louisbourg 1713-1758. Ottawa, Parcs Canada, travail inédit no 163, 1972, 119 p.

Proulx, Gilles. Le costume et l'équipement militaire à la forteresse de Louisbourg. Montréal, thèse de maîtrise déposée à l'Université de Montréal, Département d'histoire, Faculté des Arts et des Sciences, 1973, 157 p.

Rousseau, François. "L'oeuvre de chère en Nouvelle-France: le régime des malades à l'Hôtel-Dieu de Québec". Les cahiers d'histoire de l'Université Laval, no. 29, Québec, Les Presses de l'"Université Laval, 1983, 447 p.

Saucier, Roger. L'hygiène à Québec sous le régime français. Québec, thèse de licence déposée à l'Université Laval, 1958, 91 p.

Schmeisser, Barbara. The population of Louisbourg, 1713-1758. Ottawa, Parks Canada, Manuscript report series no 303, 1976, 123 p.

Segalen, Martine. Sociologie de la famille. Paris, Armand Colin, 1981, 288 p.

St-Pierre, Serge, Françoise Dubé, Robert Côté et Johanne Blanchet. Les modes de vie des habitants et commerçants de la Place-Royale entre 1660 et 1760. Québec, ministère des Affaires culturelles, rapport inédit, 1983, 421 p.

St-Pierre, Serge, Françoise Dubé, Robert Côté et Mario Savard. Portraits du site et de l'habitat de Place-Royale sous le Régime français: 1608-1760. Québec, ministère des Affaires culturelles, Direction de l'archéologie et de l'ethnologie, rapport inédit, 1984, 556 p.

Sutermeister, Helen. "An eighteenth-century urban estate in New-France". London, The Journal of the society for post-medieval archaeology, vol. 2, 1968, pp. 83-118.

Thibault, H. Paul. L'Îlot 17 de Louisbourg (1713-1768). Ottawa, Parcs Canada, travail inédit no 99, 1972, 361 p.

Thorpe, F.J. "Etienne Verrier". Dictionnaire Biographique du Canada vol. III, Québec, Presse de l'Université Laval, 1974, pp. 696-699.

Tremblay, Micheline. Etude de la population de la Place-Royale (1660-1760). Québec, ministère des Affaires culturelles, rapport inédit, 1983, 210 p.

Wilk, Richard R., William L. Rathje. "Household archaeology". _American Behavioral Scientist_, vol. 25, no. 6, 1982, pp. 617-639.

Wilkinson, F. _Les armes à feu et leur histoire._ Suisse, Editions Princesse, 1977, 252 p.

Fig. 102

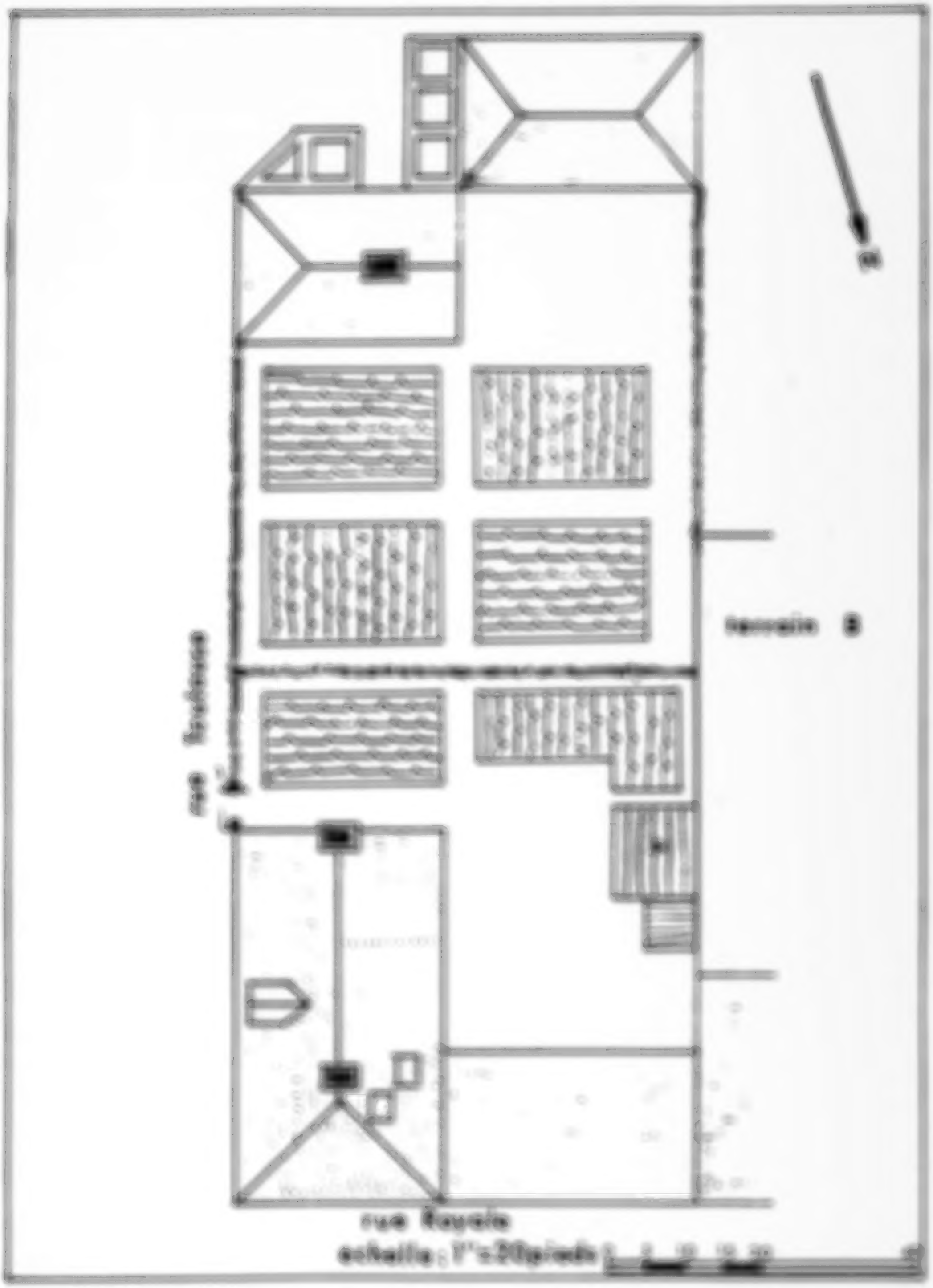

Fig. 103

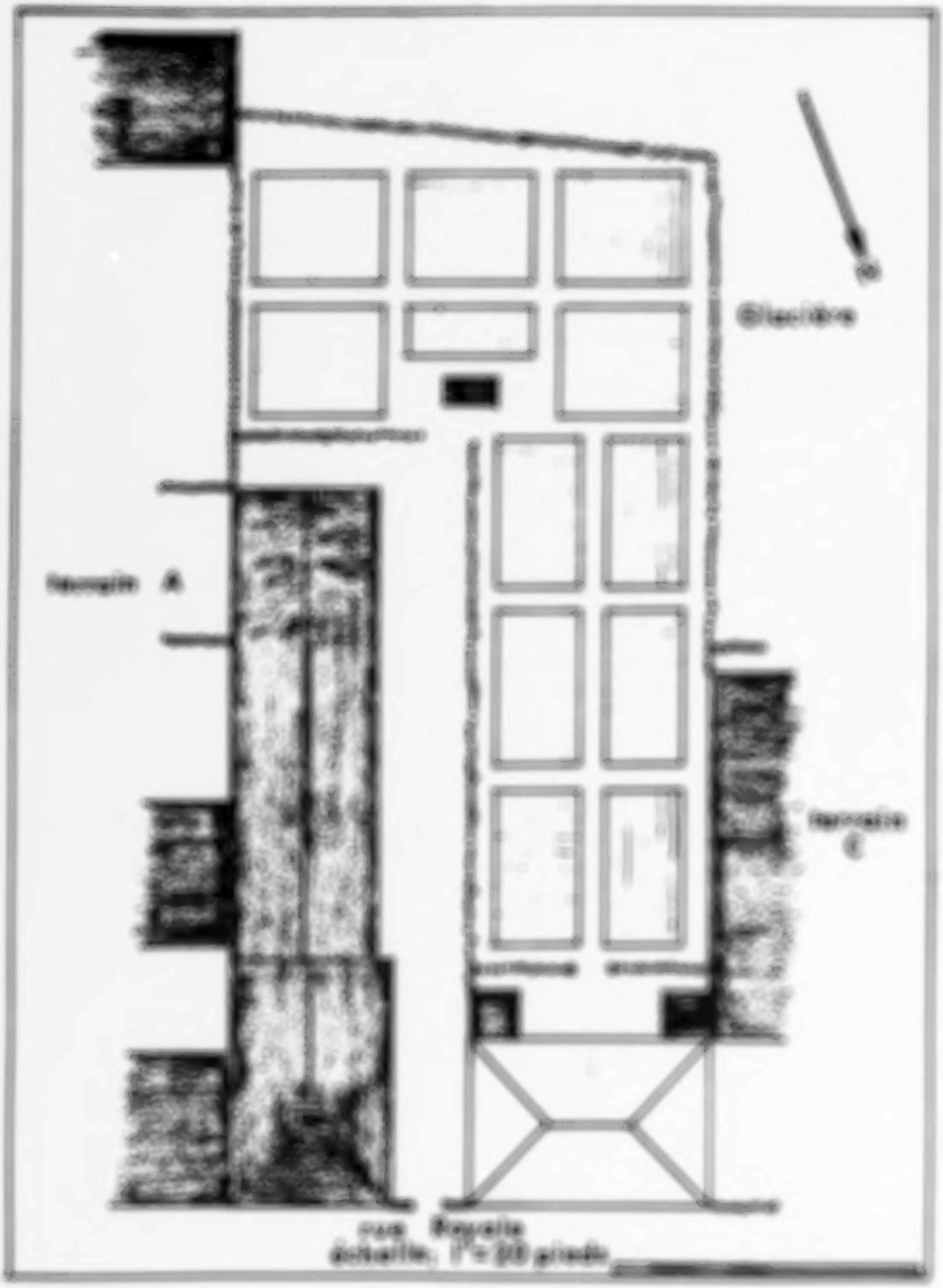

Fig. 106

Fig. 100

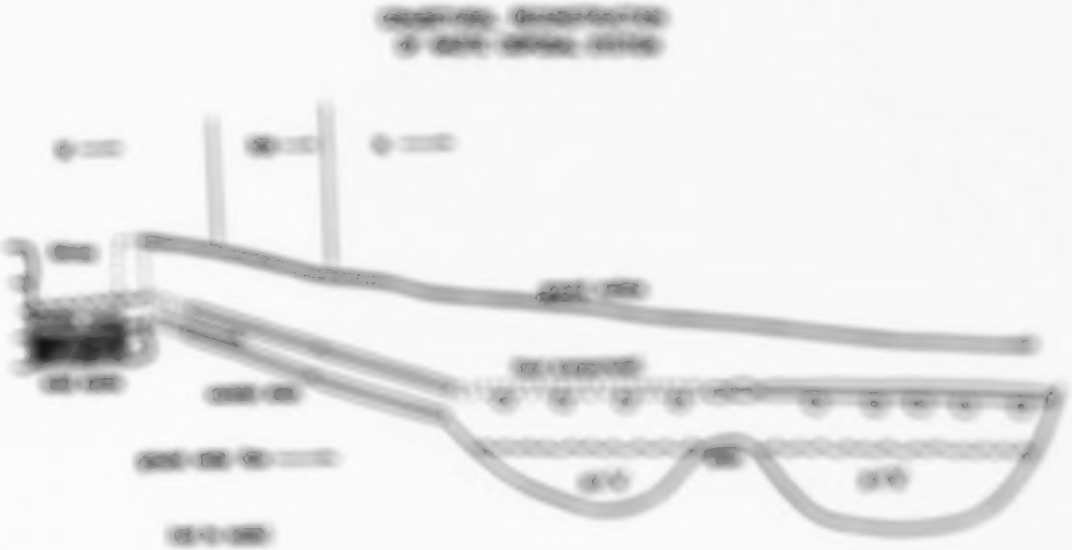

ILOT 17
ILOT 1
rue Toulouse
ILOT 16
rue Royale
F
E
latrines
G
rue St.Louis
QUAI
ILOT 15
ILOT 3

Fig. 107

Autres titres de la série Dossiers vendus par Les Publications du Québec

65. Les jeux et les jouets de Place-Royale (6,95 $)
66. Les modes de vie de la population de Place-Royale entre 1820 et 1859 (tome 1 : 10,50 $; tome 2 : 15,95 $; tome 3 : 8,50 $; ensemble : 29,95 $)
67. Les pipes à fumer de Place-Royale (12,95 $)
68. La fonction commerciale de Place-Royale entre 1820 et 1860 (tome 1 : 10,50 $; tome 2 : 11,95 $; tome 3 : 10,95 $; ensemble : 29,95 $)
69. L'organisation sociale à Place-Royale 1820-1860 (8,50 $)
70. La fonction résidentielle de Place-Royale 1820-1860 (tome 1 : 11,95 $; tome 2 : 8,50 $; tome 3 : 9,50 $; tome 4 : 6,50 $; ensemble : 32,95 $)
71. La quincaillerie d'architecture de Place-Royale (11,95 $)
72. Guide d'enquête orale (9,95 $)
73. La fonction commerciale à Place-Royale 1760-1820 (tome 1 : 10,50 $; tome 2 : 9,95 $)
74. L'organisation sociale à Place-Royale 1760-1820 (6,95 $)
75. La fonction résidentielle à Place-Royale 1760-1820 (tome 1 : 9,95 $; tome 2 : 11,95 $)
76. L'occupation historique et préhistorique de Place-Royale (14,95 $)
77. Portraits du site et de l'habitat de Place-Royale sous le Régime français (tome 1 : 9,95 $; tome 2 : 9,95 $)
78. La société de Place-Royale à l'époque de la Nouvelle-France (10,95 $)
79. Les modes de vie des habitants et des commerçants de Place-Royale : 1660-1760 (tome 1 : 6,95 $; tome 2 : 6,95 $)
80. D'Escanimes à Pletipishtuk. Perspectives sur la préhistoire amérindienne de la Haute-Côte-Nord du Saint-Laurent (4,95 $)
81. Vivre à Place-Royale entre 1760 et 1820 (tome 1 : 8,50 $; tome 2 : 10,95 $; tome 3 : 14,95 $)
82. Étude de la population de Place-Royale 1660-1760 (6,50 $)
83. Paléogéographie de la Pointe de Québec (Place-Royale) (3,50 $)
84. Étude de la population de Place-Royale 1760-1860 (tome 1 : 6,95 $; tome 2 : 9,95 $)
85. Le domaine agricole d'un marchand aux XVII^e et XVIII^e siècles. Le Site LeBer à l'Ile des Soeurs (3,95 $)

Autres titres parus dans la série Dossiers*

1. Bibliographie pour la conservation et la restauration de lieux et de bâtiments historiques
2. Mandeville, site archéologique préhistorique
3. Anticosti – Esquisse d'aménagement du village de Port-Meunier
4. Église de Sainte-Rose – Inventaire architectural
5. Le Domaine des Soeurs grises – Montréal
6. Liste des monuments historiques du Québec 1975
7. Trésor de l'église Sainte-Luce, comté de Rimouski
8. Pabos – Site archéologique historique
9. Anticosti - Le four à chaux de la Baie Sainte-Claire
10. La maison André B. Papineau – Ville de Laval
11. Pointe-aux-buissons – Site archéologique préhistorique
12. Inventaire des sites préhistoriques du Québec 1974
13. Inuit du Nouveau-Québec – Bibliographie
14. Le forgeron Émile Asselin
15. Inventaire des sites préhistoriques du Québec 1975
16. Archives du diocèse de Saint-Jean-de-Québec
17. Montréal au XIX[e] siècle – Répertoire des rues
18. Matériel ostéologique – Cap-Chat (DgDq-1)
19. La chalouperie Godbout (boutique et instrumentation – Saint-Laurent, Ile d'Orléans
20. Monuments et sites historiques du Québec 1976
21. Montagnais-Naskapi – Bibliographie
22. Baie James – Archéologie, bilan 1972-1976
23. Inventaire des sites préhistoriques du Québec 1976
24. Hôtel-Dieu de Québec – Catalogue des peintures
25. Inventaire des bâtiments du vieux Montréal
26. Les maisons Guéroult et Vanfelson à Québec
27. La maison Dupont-Renaud à Québec
28. Monuments et sites historiques du Québec 1977
29. Lexique montagnais-français
30. Saguenay–Lac-Saint-Jean – Guide bibliographique
31. Activités archéologiques 1976
32. Archéologie du lac des Commissaires
33. Votre maison... son histoire
34. Découvrons Saint-Jean – Ville historique

---

* Ces documents peuvent être consultés au Centre de documentation du ministère de la Culture et des Communications à l'adresse suivante : 225, Grande-Allée Est, sous-sol, Québec (Québec)

35. Inventaire des sites préhistoriques du Québec 1977
36. Répertoire des moulins à eau du Québec
37. Répertoire des artisans-potiers québécois 1655-1916
38. Monuments et sites historiques du Québec 1978
39. Inuktituorutit – Grammaire purement esquimaude
40. Les dépendances agricoles à l'Ile d'Orléans
41. Saint-Rémi-de-Napierville – Les croix en fer forgé du cimetière
42. Bibliographie annotée sur le caribou
43. Dictionnaire des infixes de la langue esquimaude
44. Repentigny – Répertoire des immeubles traditionnels
45. Les collections archéologiques de la place Royale – La faïence
46. Les collections archéologiques de la place Royale – Le grès français
47. L'atelier céramique Charles Belleau
48. Montagnais-Naskapi – Bibliographie
49. Activités archéologiques 1977-1978
50. Les biens culturels du Québec classés ou reconnus au 1er janvier 1981
51. Les collections archéologiques de la place Royale – Les terres cuites grossières des latrines des maisons Estèbe et Boisseau
52. Les collections archéologiques de la place Royale – Le verre des latrines de la maison Perthuis
53. La préhistoire du lace Kanaaupscow (réservoir LG-2, Baie James)
54. Les schèmes d'établissement cris
55. Les terres cuites grossières des latrines de la maison Perthuis
56. Les postes de traite de fourrures sur la Côte-Nord et dans l'Outaouais
57. Le creamware
58. L'Habitation de Champlain
59. Datations au ^{14}C des sites archéologiques du Québec
60. Des fourrures pour le Roi au poste de Métabetchouan
61. Le site de Chicoutimi : un campement préhistorique au pays des Kakouchaks (du Saguenay–Lac-Saint-Jean)
62. Le site de Chicoutimi : un établissement commercial sur la route des fourrures du Saguenay–Lac-Saint-Jean
63. Des Paléoindiens aux Iroquois en Gaspésie : six mille ans d'histoire
64. Le Bic : Images de neuf mille ans d'occupation amérindienne

Cette étude analytique, présentée en deux tomes, porte sur des pièces archéologiques retrouvées sur les propriétés de sept familles bourgeoises établies à Québec et à Louisbourg au milieu du XVIII[e] siècle. L'auteur attribue à ces objets un lieu et une date de production ainsi qu'un usage domestique à partir desquels se dessinent les modes de vie respectifs des familles qui les possédaient, mettant ainsi en lumière leur condition matérielle et sociale.

Le premier tome se penche sur deux collections archéologiques de Place-Royale à Québec, soit les dépôts des latrines des maisons Dunière et Perthuis. Le second tome nous transporte à Louisbourg, capitale de la colonie française de l'île Royale. L'auteur analyse les dépôts retrouvés sur les terrains des maisons Rodrigue, de La Perelle, Verrier, Bigot et de Gannes.

Gouvernement du Québec
Ministère de la Culture et des Communications

ISBN 2-551-15889-3

12,95 $

Imprimé au Québec, Canada